LES *ERREURS* DE *VOLTAIRE.*

LES
ERREURS
DE
VOLTAIRE.

Erit enim tempus cùm ſanam doctrinam non ſuſtinebunt, ſed ad ſua deſideria coacervabunt ſibi magiſtros, prurientes auribus, & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.
2 ad Timoth. c. 4.

SIXIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & conſidérablement augmentée, avec un Avant-propos pour le ſecond Tome, une Table des matieres, & un Bref de N. S. P. le Pape Clément XIII.

Par M. L'ABBÉ NONNOTTE.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez V. REGUILLIAT, Libraire, place de Louis-le-Grand.

M. DCC. LXXIV.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE,
Où l'on explique l'ordre & le dessein de cet Ouvrage.

IL sera peut-être difficile de trouver jamais en aucun siecle un homme qui réunisse autant de talents, & une aussi grande variété de connoissances, qu'en réunit M. *de Voltaire.* On peut le regarder comme un homme, en quelque maniere, unique. Il n'est presque aucun genre de littérature où il ne se soit exercé. Il ne l'a presque jamais fait sans succès; & s'il n'a pas toujours atteint la perfection, dans chacun de ces différents genres, il a toujours montré au moins, par cette variété & cette multitude de connoissances, une supériorité dont bien peu d'autres Ecrivains ont approché.

Du génie & des talents de M. *de Voltaire.*

Il étoit encore dans l'âge où les au-

tres hommes sont obligés de s'instruire & d'écouter des Maîtres, lorsque ses premieres Poésies parurent, & firent l'admiration de toute la France. Les Pieces qu'il donna alors sur le Théatre firent penser qu'on n'auroit pas à regretter, sous *Louis XV*, les *Corneille* & les *Racine*, qui avoient illustré le siecle de *Louis XIV*. On trouva dans toutes ces Pieces, de ces brillantes saillies, de ces traits de feu, de ces caracteres de force ou de graces, qui ne peuvent jamais être le fruit du travail & de l'application, parce qu'ils ne peuvent naître que du véritable génie. L'esprit se fortifiant ensuite avec l'âge, il est entré hardiment dans les routes de la Philosophie; il y a marché comme s'il n'eût plus voulu être que Philosophe, & il a continué à s'exercer à la Poésie comme s'il n'eût été que Poëte. Pendant ce temps-là même, l'histoire, la critique, les observations & les recherches curieuses sur les mœurs & les usages des peuples l'occupoient encore. Il a voulu essayer de tout : son génie a su se plier à tout, & malgré bien des erreurs & des défauts, on a encore retrouvé par-tout le génie de *Voltaire*.

Une ardeur infatigable, une lecture

très-variée, mais trop peu réfléchie, une mémoire prodigieuse l'ont enhardi, & lui ont donné la confiance d'écrire sur presque toute sorte de sujets. Une imagination très-vive, plus propre cependant à peindre qu'à créer, lui donne toujours une force & une fermeté de style, qui suppléent bien à ce qui lui manque quelquefois de graces. L'énergie de l'expression, la liberté hardie des réflexions, des jugements, des décisions; les contrastes frappants, la variété des objets qu'il présente, qu'il compare, qu'il rapproche, qu'il releve les uns par les autres; tout cela surprend, attache & entraîne les Lecteurs, lors même qu'ils seroient tentés de se défier de ce qu'ils lisent. Voilà ce qu'on peut donner comme la maniere d'écrire propre & particuliere de Monsieur *de Voltaire*. Tant de talents réunis l'ont fait regarder comme le prodige de son siecle. Il en auroit pu également être comme l'idole; mais les fréquents abus qu'il a faits de ses talents, les écarts où il a donné, le ton de supériorité & l'air d'empire qu'il a toujours affecté de prendre sur tous ceux qui cultivent les Sciences & les Belles-Lettres, lui ont fait presque autant d'ennemis, de censeurs &

Du style de M. *de Voltaire*.

de jaloux, que d'admirateurs.

De ſes Ecrits en général.

L'eſprit humain a des forces avec leſquelles il peut s'élever juſqu'aux plus ſublimes connoiſſances. Mais il a auſſi des regles qu'il doit ſuivre, & des bornes qu'il doit reſpecter. Il eſt des eſprits hardis, & qui ſont en même-temps très-heureux. Il en eſt auſſi qui ne ſont que téméraires. Le mal de M. *de Voltaire* eſt d'avoir voulu s'élever au-deſſus de tout, & d'avoir trop ſouvent méconnu ces regles ſages & ces bornes reſpectables. Auſſi un Lecteur judicieux s'apperçoit bientôt que cet Auteur eſt preſque toujours ſans principes fixes, ſans Logique ſûre, ſans érudition véritable, & toujours ſans diſcrétion & ſans reſpect pour ce qui mérite le plus d'être reſpecté. Il comprend bientôt que tous ces vifs éclairs d'imagination, ces réflexions hardies, ce coloris brillant qui eſt répandu ſur tous ſes Ouvrages peuvent éblouir & ſurprendre les eſprits légers, ſuperficiels, peu capables de réfléchir; & qu'ils ne doivent faire & ne feront nulle impreſſion ſur l'homme qui eſt en état d'examiner & de juger.

C'eſt en ce qui concerne la Religion que M. *de Voltaire* a donné dans les plus grands écarts, & c'eſt à ce grand ob-

jet que nous nous attacherons principalement. La Religion n'eſt autre choſe que l'alliance & la ſociété qu'il y a entre Dieu & l'homme ; alliance & ſociété qui renferment pour nous les plus grands avantages, les plus grandes obligations, & le plus grand intérêt. L'homme vraiment raiſonnable ne connoît rien de plus ſacré, il ne voit rien qui ſoit plus digne de ſa vénération & de ſon reſpect. Les erreurs en cette matiere, les faux principes, les maximes trop hardies ſont toujours infiniment dangereuſes. Elles le deviennent plus encore, lorſqu'elles ſont préſentées d'une maniere qui flatte plus la hardieſſe de l'eſprit humain, & qui ſemble naître de la raiſon même, de la ſageſſe & de la vérité. Il eſt donc infiniment intéreſſant de reconnoître le faux de ces principes malheureux, de faire remarquer les conſéquences quelquefois affreuſes, & toujours ridicules, qui ſuivent naturellement de ces principes ; enfin d'apprendre à diſtinguer, dans des matieres ſi importantes & ſi graves, la vérité d'avec ce qui n'en a que l'apparence.

Il n'eſt preſque aucun Ouvrage de M. de *Voltaire* où il ne ſoit parlé de la Religion ; & il n'en eſt aucun

où elle ſoit traitée avec le reſpect qui lui eſt dû. Il en a parlé en Poëte, en Hiſtorien, en Philoſophe, & jamais en Chrétien. Pluſieurs de ſes Pieces de Poëſie ne préſentent qu'un impie libertinage; ſon Hiſtoire générale n'eſt qu'une ſatyre, où le fiel & la calomnie ſont preſque toujours à la place de la vérité; & dans ſes Mêlanges philoſophiques, plus ſceptique que *Bayle*, il combat toujours tous les principes, & plaide pour toutes les erreurs.

Des Mêlanges de Philoſophie & de littérature.

A la vérité, il n'entreprend jamais de combattre ouvertement le Chriſtianiſme; mais il fait jouer tous les reſſorts de ſon eſprit & de ſon imagination, pour ſoutenir & pour défendre les erreurs que le Chriſtianiſme combat. Il vous préſente un Matérialiſte, comme un Philoſophe dépouillé de préjugés, & qui ne veut ſe conduire que par la lumiere naturelle. Il rapporte ſes argumens; il examine & peſe ſes raiſons; il en admire la ſolidité & la force; il les préſente preſque comme des convictions & des démonſtrations; il fait une grande liſte des Philoſophes fameux qui ont été matérialiſtes; il leur aſſocie même quelques-uns des Peres de l'Egliſe, & il laiſſe là ſon lecteur.

L'homme d'une raiſon droite mettra toujours au rang des rêveries philoſophiques l'opinion de la fatalité. Un deſtin aveugle qui entraîne tous les événements humains, qui ne laiſſe rien à la ſageſſe & à la prudence de l'homme, avec lequel les êtres créés ne ſont que des inſtruments ſemblables aux reſſorts d'une grande machine; ce deſtin n'eſt qu'une abſurdité mépriſable, & auſſi condamnable au tribunal de la raiſon qu'à celui de la Religion.

Il n'eſt pas poſſible que M. *de Voltaire* croie & adopte une abſurdité pareille. Elle ne peut guere entrer que dans l'eſprit d'un *Hottentot* ſtupide, ou d'un aveugle Muſulman. C'eſt cependant la matiere de pluſieurs Pieces allégoriques qu'on trouve dans ſes Mêlanges, & de pluſieurs réflexions philoſophiques qui reviennent aſſez ſouvent dans ſon Hiſtoire générale. L'homme raiſonnable les mépriſe, l'homme foible s'y laiſſe prendre, & le libertin s'en autoriſe dans ſes égarements.

Mais la maniere dont il parle de la plupart des exercices de la Religion, de ſes uſages, de ſon gouvernement, de ſes Miniſtres, eſt beaucoup plus ſéduiſante & beaucoup plus dangereuſe.

Il emploie tour-à-tour la plaiſanterie

& la ſatyre, les raiſonnements graves & les declamations véhémentes, pour en inſpirer de l'averſion ou du mépris. Tout ce que les libertins, tout ce que ces Ecrivains modernes qui ſe décorent du beau nom de Philoſophes, ont écrit, dit ou imaginé contre la Religion chrétienne ou catholique, il le rapporte, il l'exagere, il y répand un ſel encore plus piquant, ou un ridicule encore plus outrageant. Tout ce qui eſt dévoué & engagé au ſervice de la Religion, ne lui paroît qu'un amas d'hommes inutiles, mépriſables ou vicieux. Ce qu'il y a parmi eux de mérite, de talents, de vertus; ce qu'ils ont rendu & ce qu'ils rendent encore de ſervices aux peuples, on le dérobe, on le cache dans les divers tableaux qu'on offre aux yeux des lecteurs. Les paſſions, les vices, les déréglements par leſquels quelques-uns ſe ſont déshonorés, ſont les ſeules choſes qu'on ait ſoin de repréſenter, & les ſeules ſur leſquelles on ſe décide pour tous.

Preſque tout ce qui ſe pratique dans la Religion eſt ſuperſtition aux yeux de M. *de Voltaire*. Il ne reſpecte rien, il ne ménage rien. Tantôt il s'amuſe à repréſenter les mortifications ridicules d'un *Faquir* ou d'un *Dervis*. Mais

l'allégorie eſt aſſez claire. On voit d'abord qu'il n'y a que le nom à changer, & que c'eſt des obſervances reſpectables des Religieux chrétiens qu'il veut railler. Tantôt dans une autre (1) allégorie fort intelligible, il prétend faire voir que c'eſt une ſuperſtition fort ſotte de faire à Dieu des offrandes, des vœux & des prieres pour obtenir de lui ce qu'on déſire. Parce que l'Egliſe ne dreſſe pas des Autels aux filles de l'Opéra, & à ces vertueuſes héroïnes qui montent ſur le théatre, & qui ſe prêtent ſouvent de plus d'une maniere aux amuſements du public, M. *de Voltaire* traite toute la Nation de ſotte, de foible, de ſuperſtitieuſe. Enfin, il ne conçoit rien de plus mal imaginé que les Conciles de l'Egliſe, & rien de plus déraiſonnable que l'obligation de ſe ſoumettre à ce qui y eſt une fois décidé. Il trouve que les Païens étoient bien plus ſages en laiſſant à chacun la liberté de penſer comme il voudroit ſur les matieres de Religion.

(1) Socrate.

Cependant on peut dire que dans ſes Mêlanges de littérature & de philoſophie, il n'a fait encore que s'eſſayer contre la Religion. C'eſt dans ſon Hiſtoire générale qu'il l'attaque d'une maniere plus vive, plus réfléchie & plus

De l'Hiſtoire générale.

odieuſe. Là, ce n'eſt que par quelques ſaillies de libertinage, ou par la vaine oſtentation d'un certain goût philoſophique, qu'il lance ſes traits contre elle. Ici, c'eſt un enchaînement continuel de calomnies, d'imputations fauſſes, d'exagérations outrées, de déguiſements artificieux, employés pour l'outrager. Les Auteurs les plus mépriſables & les plus ſuſpects, dès qu'ils ſont ennemis de la Religion, deviennent des oracles pour M. *de Voltaire.* Les Païens & les Muſulmans ſont toujours ſûrs de faire foi contre les Chrétiens, de même que les Proteſtants contre les Catholiques. Tout ce que l'idolâtrie, l'héréſie, l'impoſture ont autrefois imaginé & débité contre les adorateurs de Jeſus-Chriſt; tout ce qu'elles ont inventé pour la défenſe des ennemis, des perſécuteurs & des tyrans du Chriſtianiſme, *Voltaire* le recherche, le reſſuſcite, le rapporte, & il le donne comme autant de points inconteſtables. Mais ce qu'on trouve à l'avantage des Chrétiens dans les Auteurs les plus ſûrs & les plus éclairés, ou il le ſupprime, ou s'il le rapporte, c'eſt pour y répandre des nuages par la critique la plus artificieuſe & la plus capable de ſurprendre quiconque n'eſt pas parfai-

tement inſtruit & éclairé.

Entraîné par cette malignité antichrétienne, il vous préſente une longue ſuite de tableaux hiſtoriques ; & ces tableaux ſont toujours infideles. Tout ce qu'on peut concevoir de déſordres plus horribles & plus odieux eſt attribué aux Chrétiens ; leurs vertus ſont traveſties en vices, leurs pratiques de Religion en imbécillité, & leurs plus légers défauts outrés & exagérés à l'excès.

Mais ce n'eſt pas ainſi que l'on traite, ce n'eſt pas avec de ſemblables couleurs que l'on peint les Mahométans & les Païens. S'il y a jamais eu de véritables vertus parmi les hommes, s'il y a eu de la ſageſſe, de la raiſon, de l'équité, ce n'eſt que chez des Idolâtres & des Infideles que M. *de Voltaire* en reconnoît. Ce n'eſt que parmi eux qu'il trouve de grands hommes, de grands génies, de vrais Héros. Si les Proteſtants ont quelquefois part à ſes éloges, ce n'eſt que quand il les met en oppoſition avec les Catholiques. Et s'il eſt forcé de rendre quelques témoignages avantageux aux grands hommes qui ont été parmi nous, il y joint auſſi-tôt l'ombre des défauts qu'ils ont eu, & qu'il exagere encore, afin d'affoi-

blir l'idée du bien qu'il en aura dit.

Lorſqu'on entreprend de faire connoître les hommes, la loi de l'Hiſtoire veut qu'on les peigne tout entiers; qu'on les montre par leurs bonnes qualités & par leurs défauts, par leurs vices & par leurs vertus. Ne les montrer que par l'un de ces deux endroits, c'eſt être Hiſtorien infidele. M *de Voltaire* tombe preſque toujours dans cette infidélité. Il ne montre les Chrétiens que par leurs défauts & leurs vices; & les Païens, les Mahométans & les Hérétiques que par leurs bonnes qualités & par leurs talents.

De la Tolérance.

Il faut avouer cependant que cette application infatigable de M. *de Voltaire* à déchirer la Religion Catholique, & à rabaiſſer ceux qui la reſpectent & qui la profeſſent, ne prouve point qu'il faſſe plus de cas d'aucune autre Religion. Son goût décidé eſt pour l'indifférence & la tolérance univerſelle. Vanter beaucoup l'honnête homme, avoir toujours à la bouche de grandes maximes de probité, d'honneur & d'équité; du reſte, s'élever au-deſſus de tout ce qu'on appelle dogmes, opinions, articles de créance; croire ce que l'on veut, ou ne rien croire, c'eſt-là la vraie philoſophie ſelon lui.

Auſſi il n'eſt point d'hommes dont il nous faſſe un portrait ſi avantageux, que des Philoſophes tolérants. Il n'en eſt point qu'il nous préſente ſous un caractere auſſi aimable & auſſi reſpectable. Il nous les peint toujours comme des hommes pleins de douceur, & qui ne reſpirent que la paix; comme des hommes qui ne blâment, ne condamnent, ne déſapprouvent perſonne; comme des hommes qui laiſſent volontiers à chacun la liberté de penſer comme il voudra, & qui ſouhaiteroient ſeulement qu'on eût pour eux cette indulgence raiſonnable qu'ils ont eux-mêmes pour les autres. Ces Meſſieurs ne demandent pour eux que la liberté de penſer; c'eſt-à-dire ils ne demandent que la liberté d'outrager impunément la ſociété & la Religion; de débiter tous les blaſphêmes les plus ſcandaleux & les plus injurieux à la créance Chrétienne; de propoſer hardiment toutes les extravagances les plus abſurdes en matiere de dogmes & de mœurs. Et M. *de Voltaire* trouve toutes ces demandes très-juſtes & très-raiſonnables; c'eſt ce qu'il s'efforce de prouver en mille endroits de ſes Ouvrages, & ſur-tout dans ſon Poëme

ſur la Loi naturelle, dans ſon Diſcours ſur l'ame, & dans ſon ſublime Panégyrique de *Locke*.

De l'autorité des Souverains.

Cette hardieſſe qui ne reſpecte rien dans la Religion, ne ménage pas plus la puiſſance & l'autorité des Rois. Ce grand Philoſophe n'inſtruit pas mieux l'homme des devoirs de Sujet, que des devoirs de Chrétien. Dans ſes Ouvrages, il eſt parlé de peu de rebellions qu'il n'approuve, ou qu'il n'excuſe.

Ces maximes ſi équivoques & ſi dangereuſes de l'égalité entre tous les hommes ne devroient jamais être propoſées que par des ſages, qui en fiſſent connoître l'étendue & les bornes, l'uſage & l'abus. Elles ſont quelquefois le langage de la nature & de la raiſon, & quelquefois des cris de ſédition & de fureur. M. *de Voltaire* en parle ſans précaution & ſans ménagement. Il y a bien plus d'affectation & de ſéduction, que de vérité & de ſageſſe dans ce qu'il repréſente ſi ſouvent des terreurs du deſpotiſme, & des avantages de la liberté. Si ceux qui commandent aux Peuples manquoient quelquefois à la juſtice & à l'humanité, ceux qui les ſoulevent & qui répandent des maximes ſéditieuſes,

ne ſervent qu'à les rendre encore plus malheureux. La Religion nous donne ſur cela des leçons beaucoup plus ſages que la philoſophie moderne : elle s'accorde bien mieux avec la raiſon.

Lorſqu'on prend un ton auſſi hardi que le prend M. *de Voltaire*, & que n'écoutant que ſes propres penſées, on entreprend de réformer les idées de tout le genre humain, de combattre les principes les plus clairs, les notions les plus autoriſées, les faits les plus avérés & les mieux conſtatés : quand on oſe s'ériger en juge ſouverain de tous les génies, de tous les talents, de tous les ouvrages, de tous les différents genres de Sciences, d'Arts & de Littérature, alors il eſt bien difficile de ne pas tomber dans des contradictions fréquentes, & dans les erreurs les plus ſenſibles. Une entrepriſe ſi hardie eſt toute remplie d'écueils. M. *de Voltaire* n'a pas ſu les éviter tous.

Contradictions dans les ouvrages de M. *de Voltaire*

Il eſt véritablement étonnant qu'avec l'étendue de ſon génie & ſa mémoire prodigieuſe, il ait donné dans des contradictions ſi viſibles. Dans ſon Hiſtoire générale il nous dit que ce ne fut jamais l'eſprit du Sénat Romain, ni des Empereurs, de perſécuter per-

Hiſt. Général. ch. 5.

ſonne pour cauſe de Religion ; que l'Egliſe Chrétienne fut aſſez libre dès les commencements, qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par pluſieurs Empereurs.

Conc. du Calviniſme.

Et dans ſon ſiecle de *Louis XIV*, il dit que cette même Egliſe dès les commencements bravoit l'autorité des Empereurs, tenant, malgré les défenſes, des aſſemblées ſecrettes dans des grottes & dans des caves ſouterreines, juſqu'à ce que *Conſtantin* la tira de deſſous terre, pour la mettre à côté du Trône.

Hiſt. généra'. T. III. p. 194.

Il dit dans un endroit que la nature humaine, dont le fond eſt par-tout le même, a établi les mêmes reſſemblances entre tous les hommes. Et il dit dans un autre qu'il y a des peuples, des hommes d'une eſpece particuliere, & qui ne paroiſſent rien tenir de leurs voiſins; qu'il eſt probable qu'il y a des eſpeces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes eſpeces d'animaux.

Ibid. p. 6.

Il aſſure que *Michel Servet*, qui fut brûlé vif à Geneve par ordre de *Calvin*, nioit la divinité éternelle de J. C., & dans la page ſuivante il aſſure auſſi que *Servet* ne nioit point ce dogme.

Ibid. T. III.

Cromwel, selon M. *de Voltaire*, se baigna dans le sang depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale; il passa sa vie dans le trouble; il ne couchoit pas deux nuits de suite dans une même chambre, parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné : il mourut, avant le temps, d'une fievre causée par ses inquiétudes.

Mêlang. Tom. I.

Et le même *Cromwel*, selon M *de Voltaire* encore, respecta les loix, ménagea le peuple, & mourut avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute sa vie : il laissa la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur.

Siecle de Louis XIV. ch. 5.

On pourroit faire un volume entier des contradictions où tombe M. *de Voltaire* en prononçant sur tout d'un ton si ferme & si assuré.

On ne doit pas plus se fier aux jugements qu'il porte sur plusieurs Ecrivains, qu'aux récits contradictoires qu'il fait assez souvent. Les plus heureux talents ne rendent pas un homme infaillible; mais un esprit de jalousie & une affectation orgueilleuse à se donner pour l'unique oracle qu'il faut écouter, peuvent faire porter des décisions fausses, malgré les plus heureux talents : l'autorité d'un seul Critique, comme M. *de Voltaire*, ne réglera pas les jugements du public & de la postérité.

De sa maniere de penser sur les Français.

On peut encore observer qu'il ne fait guere plus de cas de la Nation, que de la Religion. On trouve dans ses écrits une affectation continuelle à rabaisser les Français, & à les mettre au-dessous des étrangers; il ne nous représente la plupart de nos plus grands hommes & de nos plus beaux génies, que comme il nous a représenté les Héros Chrétiens & les Peres de l'Eglise. Est-ce par un mépris véritable qu'il a pour sa Nation? Est-ce pour se mettre lui seul dans un rang particulier, & au-dessus de tous les autres Auteurs Français?

Quel qu'ait été le but de M. *de Voltaire*, l'homme équitable sera toujours offensé de la maniere dont sont ordinairement traités les Français: il verra avec peine qu'ils ne sont presque jamais que dans le fond des tableaux, & comme des ombres qui ne servent qu'à relever les traits brillants sous lesquels il fait paroître les étrangers: il se fera un devoir de rendre justice au génie de *Newton;* mais il ne traitera pas de Philosophe romancier *Descartes*, l'homme à qui, malgré ses erreurs, la philosophie raisonnable a le plus d'obligation, & qui a mis tous ceux qui sont venus après lui dans la route des véritables connoissances & des découvertes les

plus intéreſſantes : il eſtimera *Locke* ſans mépriſer *Mallebranche* ; il ne comparera pas *Prior* à *la Fontaine* ; il admirera les talents militaires de *Marleborough*, ſans affecter d'obſcurcir ceux du grand *Turenne* ; il ſe croira obligé d'être pour le moins auſſi équitable envers ſa Nation, que le ſont les Anglois eux-mêmes, malgré leur rivalité.

Du danger qu'il y a à lire ſes Ouvrages.

Parmi les perſonnes qui liſent les Ouvrages de M. *de Voltaire*, les unes n'ont pas aſſez de lumieres & de connoiſſances, pour ſentir le défaut des raiſonnements que fait ſi ſouvent cet Ecrivain, le danger des principes qu'il établit, la fauſſeté de la plupart des faits qu'il donne comme inconteſtables, & d'où il tire les conſéquences les plus pernicieuſes ; les autres ſont trop inappliquées pour ſe donner la peine d'examiner, de méditer, de réfléchir. On ſe laiſſe ſéduire par le plaiſir, on prend du goût pour ces maximes & ces principes, qui s'impriment facilement dans l'ame. On ſe fait peu-à-peu une maniere de penſer toute ſemblable à celle de l'Auteur. On cite, on rapporte avec complaiſance ſes penſées, ſes maximes, ſes déciſions. On n'enviſage plus les choſes que du même œil dont il les

envisage lui-même, & ses jugements & ses pensées deviennent bientôt la regle des jugements & des pensées du Lecteur séduit.

C'est-là ce qui m'a engagé à faire cet examen critique des Ouvrages de *Voltaire*; mais nous ne parlerons que de ceux qu'il avoue lui-même publiquement. C'est pour cela que nous nous servirons de la collection complette qu'il en a donnée à Geneve en 1756. Il est bien d'autres ouvrages encore dont on sait qu'il est véritablement l'Auteur, quoiqu'il n'en convienne pas devant tout le monde. Ce sont des fruits malheureux d'un esprit libertin, assez hardi pour attaquer ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré, & ensuite trop timide, ou, pour mieux dire, encore assez prudent, pour ne pas soutenir ouvertement ce qui a été enfanté dans un délire impie. Ils portent avec eux leur honte & leur condamnation. Le désaveu public qu'on est forcé d'en faire, apprend assez comment on doit les regarder.

Nous éviterons aussi toute accusation personnelle à l'égard d'un Auteur dont nous déplorons les égarements, en même temps que nous en admirons les

les talents. Nous éviterons toute accusation personnelle, parce que ce n'est pas ici une satyre; ce n'est qu'une défense de la Religion.

La satyre est presque toujours l'ouvrage de la passion. C'est un outrage à l'humanité; c'est une preuve infaillible d'un caractere méchant: elle rend encore plus haïssable auprès des honnêtes gens celui qui ose la répandre, qu'elle ne rend méprisable celui qu'elle déchire. Enfin, la raison & la Religion la condamnent également. Nous nous efforcerons d'en éviter le ton dans un Ouvrage où nous ne nous proposons que de venger la Religion, & d'arrêter la séduction. S'il se trouve quelquefois des expressions un peu fortes, qu'on fasse attention aux circonstances qui les ont fait naître, & l'on n'y verra plus que le ton de l'équité, de la raison & de la vérité. Quand on voit les Oracles sacrés de l'Evangile profanés, les plus grands hommes du Christianisme outragés, les plus saines maximes de la Morale devenues des matieres de railleries & de dérision, peut-on être insensible? Les expressions ne suivent-elles pas alors les sentimens? Et en ménageant, autant qu'il est possible, la personne de l'Auteur, peut-on s'empê-

cher de s'exprimer un peu fortement ſur ſes écrits ?

J'eſpere que je n'aurai point de reproches à me faire, ni à eſſuyer ſur cet article. J'aurois plutôt à craindre qu'on ne me reprochât d'avoir porté trop loin les égards & les ménagements. Si c'eſt un défaut, je le regarde comme un défaut que la Religion & la raiſon autoriſent, & je ne ſuis pas diſpoſé à l'éviter.

Le Plan & l'ordre de cette réfutation.

M. *de Voltaire* a écrit en Philoſophe & en Hiſtorien. Ses Ecrits philoſophiques, & les Hiſtoires qu'il nous a données, ſont également remplis d'erreurs : la Religion eſt également attaquée dans les uns & dans les autres. Pour repouſſer ces deux ſortes d'attaques, je diviſe cet Ouvrage en deux Parties. La premiere ſera la réfutation des *Erreurs Hiſtoriques*, c'eſt-à-dire des *Erreurs* dans les faits qui ſont entaſſés dans l'Hiſtoire Générale avec beaucoup de malignité, ſans critique & ſans aucun reſpect pour la décence & la vérité. La ſeconde, ſera la réfutation des *Erreurs Dogmatiques*, c'eſt-à-dire des *Erreurs* dans la maniere de penſer & de raiſonner ſur les principes, les dogmes, les uſages, les exercices & le culte de la Religion.

La premiere Partie nous présente le tableau le plus grand, le plus intéressant, le plus varié ; la suite de la Religion pendant dix-sept siecles, ses révolutions, son gouvernement, ses conquêtes, ses pertes, les hommes fameux qui l'ont protégée ou combattue, qui en ont été la gloire ou l'opprobre, l'appui ou le fléau: voilà ce qui devient la matiere de nos observations historiques. Nous suivrons l'ordre des temps, comme M. *de Voltaire;* mais nous ne releverons pas toutes ses erreurs : il faudroit pour cela presque autant de volumes qu'il en a donné lui-même. Nous nous arrêterons aux principales. Nous ferons voir, avec la derniere évidence, la fausseté de la plupart des choses qu'il affirme avec le plus d'assurance.

Premiere Partie de cette réfutation.

Pour peu qu'on soit attentif en lisant les Ouvrages de M. *de Voltaire*, on s'apperçoit bientôt qu'il ne témoigne ordinairement que du mépris pour les Auteurs Chrétiens & Catholiques, & qu'il écoute les Païens & les ennemis de la Catholicité comme des oracles. Pour le combattre plus efficacement nous n'emploierons le plus souvent que le témoignage de ceux mêmes dont il s'appuie. Ce qu'ildit contre les Chrétiens des premiers siecles, nous le

réfuterons, autant qu'il ſera poſſible, par le témoignage des Païens mêmes. Et quand nous en ſerons à l'Hiſtoire des derniers ſiecles, nous aurons recours aux Proteſtans eux-mêmes, pour réfuter les calomnies dont il charge les Catholiques. Dans toutes ces différentes occaſions, nous emploierons les témoignages des Auteurs contemporains, l'autorité des Pieces les plus authentiques & les ſecours d'une Critique ſage & éclairée.

Seconde Partie de cette réfutation.

En raiſonnant ſur les dogmes les plus eſſentiels du Chriſtianiſme, M. *de Voltaire* prend quelquefois le ton le plus reſpectueux; mais cette affectation de reſpect ne rend que plus dangereux le ton ſéducteur : il avertit qu'il faut toujours diſtinguer ce qui eſt du reſſort de la Philoſophie, & ce qui eſt du reſſort de la Foi; mais enſuite il trouve que tout eſt du reſſort de la Philoſophie, & ainſi l'objet de la Foi eſt anéanti & diſparoît entiérement : il dit que nos Myſteres ont beau être contraires à nos démonſtrations, qu'ils n'en ſont pas moins reſpectés par les Philoſophes; mais ce qui eſt contraire à une démonſtration eſt faux & abſurde. On voit la conſéquence qu'il faut tirer d'une pareille propoſition.

Nous ne prétendons pas ſuivre M. *de Voltaire* pas à pas, & donner une réfutation légere & ſuperficielle de toutes les erreurs répandues dans ſes divers Ouvrages. Nous nous formons un plan dans lequel nous faiſons entrer les principaux dogmes de la Religion, ce qui y a rapport, ce qui en dépend, & ce qui y eſt néceſſairement lié. Ce que nous trouverons dans les Ouvrages de M. *de Voltaire* qui y eſt oppoſé, nous le rapporterons & nous le combattrons. Nous travaillerons en même temps à établir la vérité & à détruire l'erreur. Nous donnerons des principes pour éclairer, diriger & affermir l'homme qui veut étudier la Religion, & pour prévenir l'impreſſion que les Ecrits impies de tant de Philoſophes modernes pourroient faire. Ainſi cette Partie dogmatique ſervira, non-ſeulement à la réfutation des Ecrits de M. *de Voltaire*, mais encore à la réfutation de tant d'Ouvrages dangereux que l'impiété enfante tous les jours.

Nous commencerons par l'examen des *Penſées ſur l'Adminiſtration publique*, afin qu'on ſoit d'abord au fait de la maniere dont M. *de Voltaire* penſe, raiſonne & enviſage les choſes. Nous finirons par l'examen du *Poëme ſur la*

Loi Naturelle, qui ſera comme un tableau en racourci de tous ſes principes.

Il s'eſt fait beaucoup d'écrits ſatyriques contre M. *de Voltaire*. Je puis dire que je n'en ai point lu, ou que je n'en ai preſque rien lu. Ces ſortes d'écrits ne ſont nullement de mon goût. On m'a preſſé d'ajouter une troiſieme partie à cet Ouvrage, & de joindre les égarements de ſa vie aux erreurs de ſes Ecrits. On m'a fourni des mémoires pour cela. On a voulu me perſuader qu'un Recueil d'Anecdotes choiſies ſur la vie de M. *de Voltaire*, en piquant la curioſité du Public, donneroit plus de cours à mon Livre. Mais j'ai trop d'horreur pour le caractere de médiſant.

Ce que j'ai toujours déſiré, & toujours regardé comme néceſſaire dans notre ſiecle, c'eſt une ſage réfutation des *Erreurs* répandues dans les Œuvres de *Voltaire*. Il ne s'en eſt point fait encore qui ſoit venue à ma connoiſſance, que celle qui a pour titre : *l'Oracle des nouveaux Philoſophes*; mais cet Ouvrage, qui a été ſi bien reçu & ſi juſtement eſtimé, n'a point encore paru ſuffiſant à bien des perſonnes toujours avides de s'inſtruire & vivement zélées pour les droits de la Religion

& de la raiſon. Pluſieurs, en voyant dans *l'Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale* cette affreuſe collection de menſonges horribles, ou pour mieux dire cette ſanglante & perpétuelle ſatyre contre les Chrétiens ; pluſieurs auroient voulu des réponſes plus détaillées, des réponſes claires, préciſes, convaincantes, capables de porter la lumiere dans l'ame, & de confondre la calomnie & le calomniateur. D'autres, voyant combien M. *de Voltaire* a varié & multiplié les attaques contre tout ce qu'il y a de plus reſpectable & de plus ſaint, & que pluſieurs de ces attaques n'ont point été repouſſées par l'Auteur de *l'Oracle*, ſouhaitoient de voir achever cette défenſe de la Religion. Or, tous les points qui n'ont pas été examinés, retrouvent ici leur place ; ils ſont une partie eſſentielle de cet Ouvrage. Ainſi l'on pourra ſe flatter maintenant d'avoir ſur les *Œuvres de Voltaire* tous les éclairciſſements que pouvoient déſirer les amateurs de la Religion & de la vérité.

Caracteres diſtinctifs des deux Ouvrages.

C'eſt le même ennemi qui eſt attaqué dans l'ouvrage de l'Oracle & dans celui-ci. Mais les attaques ſont toujours différentes, & dirigées vers des objets tout différents. Dans l'*Oracle* on

voit d'excellentes dissertations sur les principaux points de la Religion Chrétienne ; dissertations vives, lumineuses, triomphantes & qui attaquent avec succès tout le corps des erreurs de *Voltaire ;* ici on prend les erreurs en détail. A chacun des traits calomnieux ou satyriques, des raisonnements faux, des mensonges avancés contre la Religion, on trouve la réponse, & la réponse est présentée avec précision, dans sa plus grande clarté, sans aucun détour, & porte toujours la conviction. Dans *l'Oracle* on prouve efficacement les vérités que M. *de Voltaire* combat : ici on montre avec la plus grande clarté les erreurs où il tombe. L'un le force par le raisonnement ; l'autre fait appercevoir toutes ses contradictions, ses bévues, sa mauvaise foi. L'un, comme nous venons de le dire, attaque presque toujours le corps des erreurs ; l'autre n'en laisse presque aucune qu'il ne détruise en détail. En un mot, rien n'est plus différent que ces deux Ouvrages le sont entr'eux ; & l'on ose bien assurer qu'il ne se trouvera pas dans celui-ci un seul fait qui ait été déjà discuté dans l'autre, ni une réflexion, une remarque, un raisonnement qui en paroissent empruntés ou

imités. La chofe ne feroit guere poffible, puifque cet Ouvrage a été fini avant que l'autre fût imprimé.

On reproche à l'Auteur de *l'Oracle* de s'être trop appefanti fur *Voltaire ;* de lui avoir imputé une noirceur & une impiété de fentiments qui révoltent; d'avoir malicieufement raffemblé, rapproché des traits épars, & qui n'étoient point faits les uns pour les autres, afin de charger le tableau de plus d'horreurs; enfin d'en avoir fait un portrait plus affreux que la vérité & la bienféance d'ufage entre les perfonnes de lettres & de goût ne le permettent.

Mais l'Auteur de *l'Oracle* vous répond qu'il a fidélement cité les endroits d'où il a emprunté tous fes traits; que toutes les horreurs qu'il a mifes dans la bouche de *Voltaire* avoient auparavant coulé de fa plume, & qu'il n'a fait que montrer un peu plus à découvert, ou rendre plus fenfible, ce que l'autre n'avoit ofé qu'indiquer, & qu'il avoit artificieufement enveloppé. Quant au portrait, tout le monde convient que dans l'art infernal de faire des portraits affreux, perfonne n'a jamais égalé M. *de Voltaire*; que jamais on n'employa des couleurs plus

noires que celles dont il peint ceux qui ont excité ſa jalouſie, ou animé ſa bile. Qu'on en juge par la maniere dont il traite le plus parfait de nos Poëtes, le célebre *Rouſſeau*, l'Abbé *des Fontaines*, & tant d'autres Ecrivains que je pourrois nommer.

Pour moi, je ne puis ni ne dois blâmer la maniere dont s'y eſt pris l'Auteur de *l'Oracle*, & je n'ai point jugé à propos de l'imiter. Il eſt différentes façons d'attaquer un ennemi. Toutes les Troupes ne combattent pas de même ; & avec leurs différentes manieres de combattre, elles peuvent toujours remporter des victoires. Je rends ſans peine juſtice aux talents de M. *de Voltaire*. Mais je dois dire en même-temps que l'abus des talents a été dans lui auſſi grand que les talens mêmes. Ses Œuvres atteſtent également l'un & l'autre. Si j'en entreprends l'examen critique, ce n'eſt point pour me déclarer ſon rival. Ce n'eſt que le reſpect pour la Religion, & le zele pour des hommes chrétiens qui me détermine. Ce n'eſt que ſur la bonté de la cauſe & ſur la force de la raiſon que je m'appuie. *David*, enfant & ſans armes, terraſſa le redoutable *Goliath*, armé de toutes pieces. Tu viens à moi,

lui dit *David*, avec l'épée, la lance & le bouclier; & moi, je ne veux point d'autres armes que ma confiance au Nom du Seigneur.

1. l. des Rois, ch. 17.

C'eſt avec les mêmes ſentiments que j'ai tenté cet Ouvrage; & ce n'eſt que du Seigneur que j'en attends le ſuccès.

LES

LES ERREURS DE VOLTAIRE.

PREMIERE PARTIE.

LES ERREURS HISTORIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Des commencements de l'Eglise Chrétienne.

LE début de *M. de Voltaire*, dans son Histoire Générale, est bien digne d'un Chrétien qui respecte sa religion, & d'un Historien Philosophe qui ne cherche que la vérité. La premiere chose qu'il se propose, c'est de réformer les idées trop

avantageuſes que les Chrétiens ſe ſont faites de la maniere dont leur Religion s'établit ſur la terre, il y a dix-ſept ſiecles. Enſuite il veut détruire les préjugés où nous ſommes, que, pendant trois ſiecles entiers, cette Religion fut toujours combattue & perſécutée, & toujours victorieuſe & triomphante. Enfin, il entreprend de venger les anciens Maîtres du monde du reproche de ces cruautés barbares que *l'ignorance* chrétienne, dit-il, leur attribue, & dont elle regarde les regnes *comme une Saint-Barthelemi continuelle.*

Hiſt. Généale chap. V.

» Ce qui eſt certain, dit-il gravement, » c'eſt que le génie du Sénat ne fut jamais » de perſécuter perſonne pour ſa créance. » Aucun des Céſars n'inquiéta les Chré» tiens, juſqu'à *Domitien.* «

Ce qui eſt certain, c'eſt que *Voltaire* affirme, avec la plus grande hardieſſe, ce dont il ne pourroit pas former la moindre apparence de preuve. Le ton déciſif qu'il prend peut en impoſer à ceux qui ne ſont pas inſtruits, mais il fait pitié à ceux qui ſont un peu éclairés; & il eſt très-aiſé de démontrer que rien n'eſt plus faux que ce qu'il nous donne pour *certain.* Les Auteurs Païens atteſtent qu'il y eut des Chrétiens condamnés à la mort ſous *Néron.* Les Peres de l'Egliſe Grecque & ceux de l'Egliſe Latine reconnoiſſent de concert, dès les premiers ſiecles, que les fameux Apôtres *Saint Pierre* & *Saint Paul*, furent martyriſés à Rome

ſous l'Empire de *Néron*. Le grand *Conſtantin*, le premier des Empereurs qui renonça à l'idolâtrie pour embraſſer le Chriſtianiſme, rend le même témoignage. Malgré cela, *Voltaire* nous aſſure qu'*aucun des Céſars n'inquiéta les Chrétiens juſqu'à Domitien*. Faut-il ſe rendre à ſon autorité?

Voici maintenant comment il raiſonne, pour prouver ce qu'il a avancé. » Les Juifs, » dit-il, accuſerent les Chrétiens de l'in» cendie qui conſuma alors une partie de » Rome. Il étoit auſſi injuſte d'imputer cet » accident aux Chrétiens, qu'à l'Empereur. » Mais il falloit appaiſer le peuple, qui ſe » ſoulevoit contre des Etrangers également » haïs des Juifs & des Romains. On aban» donna quelques infortunés à la vengean» ce publique. Il ſemble qu'on n'auroit pas » dû compter parmi les perſécutions faites » à leur Foi cette violence paſſagere. Elle » n'eut rien de commun avec leur Reli» gion, qu'on ne connoiſſoit pas & que » les Romains confondoient avec le Judaïſ» me, protégé par les loix. «

Examinons un moment la force & la juſteſſe de ce raiſonnement de *Voltaire*. 1° Il dit que les Juifs accuſerent les Chrétiens, & il ſuppoſe que les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs. Mais dans cette ſuppoſition, eſt-il croyable que les Juifs euſſent formé une accuſation dans laquelle ils auroient été eux-mêmes infailliblement compris & néceſſairement enveloppés? Mais

pourroit-il citer quelqu'Auteur de ce temps-là, qui ait parlé de cette accusation des Juifs contre les Chrétiens ? Malgré toute son érudition, j'ose lui donner le défi d'en citer aucun. Il met donc ce qu'il imagine à la place des faits historiques.

2° *Il dit que pour appaiser le Peuple, on abandonna quelques infortunés à la vengeance publique, mais que ce ne fut qu'une violence passagere.*

Les détails que fait *Tacite* des tourments horribles qu'on fit souffrir aux Chrétiens, s'accordent parfaitement avec ce que nous disent les fastes du Christianisme ; mais ils ne s'accordent nullement avec ce que nous dit M. *de Voltaire.*

3° *Il remarque qu'il étoit aussi injuste d'imputer cet accident aux Chrétiens, qu'à l'Empereur.*

Et moi, je remarque que M. *de Voltaire* est le premier & le seul défenseur qu'ait encore trouvé *Néron* parmi les Ecrivains. Le client est bien digne d'un pareil défenseur, & la cause d'un pareil Avocat. Les Payens ne jugerent pas si favorablement de *Néron*. *Suétone* dit expressément que ce fut cet Empereur qui fit mettre le feu à la Ville de Rome. *Tacite*, sans l'assurer positivement, dit qu'il est très-vraisemblable qu'il fut l'auteur de l'incendie, & qu'il ne persécuta les Chrétiens, que pour faire retomber sur eux tout l'odieux de cet affreux désastre, dont on l'accusoit d'être l'auteur.

Suet. Nero. Tacit. an. l. 15.

Voilà comment M. *de Voltaire* justifie *Néron* ; voici maintenant comment il s'y prend pour justifier encore *Domitien.*

» *Dion Cassius* dit qu'il y eut sous cet » Empereur quelques personnes condam- » nées comme Athées, & comme imitant » les mœurs des Juifs. Il paroît que cette » vexation ne fut ni longue, ni générale. » On ne sait précisément ni pourquoi il y » eut quelques Chrétiens bannis, ni pour- » quoi ils furent rappellés. «

Il y a deux remarques intéressantes à faire sur ces paroles citées, mais falsifiées par *Voltaire.* 1° Ce que *Dion Cassius* dit en cet endroit est tout différent de ce que *Voltaire* lui fait dire : 2° Nous trouvons dans ce même Historien la preuve la plus convaincante de la persécution qu'excita *Domitien.*

Dion Cassius. Domitien.

Cet Empereur, dit-il, *fit mourir le Consul* Clemens, *qu'on accusa d'impiété. On condamna aussi un grand nombre de personnes qui avoient embrassé la Religion des Juifs. Les uns furent mis à mort, les autres perdirent leurs biens, &* Domitilla *fut reléguée dans une Isle.* Il faut remarquer que cette *Domitilla* étoit Chrétienne, & fut ensuite condamnée à mort pour sa Religion, aussi bien que *Nérée* & *Achillée* qui étoient des Officiers de sa Maison. *Théodora* & *Euphrosine*, qui servoient cette Princesse, eurent aussi le même sort. Toutes les Annales Chrétiennes & les Martyrologes en font mention. Le Consul *Flavius Cle-*

mens eſt auſſi reconnu pour Chrétien & pour Martyr, par le plus grand nombre des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Voilà donc les Auteurs Chrétiens & Païens d'accord entr'eux ; & M. *de Voltaire* n'eſt d'accord ni avec les uns, ni avec les autres, ni avec la vérité.

Dion Caſſius. Nerva.

Le même *Dion Caſſius*, en parlant de *Nerva* qui avoit ſuccédé à *Domitien*, s'exprime encore ainſi : *Au reſte*, Nerva *fit délivrer tous ceux qui avoient été accuſés d'impiété envers les Dieux. Il les fit abſoudre. Il rappella les exilés. Il défendit d'accuſer dans la ſuite perſonne d'impiété & de Judaïſme.*

Pour bien ſentir la force des paroles que nous venons de rapporter, il faut remarquer : 1° Que le crime d'impiété envers les Dieux étoit le crime dont on accuſoit les Chrétiens, parce qu'ils n'adoroient point les Idoles. 2° *Nerva* les fit abſoudre & délivrer. Il y avoit donc encore des Chrétiens dans les priſons & accuſés, lorſque ce Prince monta ſur le trône. 3° Il rappella les exilés. Cela s'accorde avec ce que nous dit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du martyre & de l'exil de *Saint Jean* & de pluſieurs autres Chrétiens. 4° Il défendit d'accuſer dans la ſuite perſonne d'impiété ou de Judaïſme. Ces accuſations avoient donc lieu auparavant. Il y avoit donc auparavant une perſécution contre les Chrétiens. Car, comme on les confondoit avec les Juifs, c'étoit eux que ces accuſations & ces perſécutions regardoient.

Si M. *de Voltaire* ne se pique pas autrement d'être bon Chrétien, il se pique au moins d'être bon critique. Mais, dans cette occasion, il n'a l'avantage ni d'un côté ni de l'autre. Il ne réussit pas mieux dans une autre, lorsque, rapportant un fait cité par *Tertullien*, *Egesippe* & *Eusebe*, & ne trouvant pas ce fait à son gré, il s'écrie : *voilà malheureusement comme l'Histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés.* Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise de l'*Essai sur l'Histoire Générale :* voilà malheureusement comme l'Histoire a été écrite par un homme qui n'étoit ni *pieux*, ni *éclairé ?*

Après avoir fait ses efforts pour rayer du Catalogue des Martyrs les Chrétiens qui souffrirent pour leur Religion dans le premier siecle, il veut encore en ôter ceux qui souffrirent dans le second ; & voici comme il s'y prend pour cela.

» *Nerva*, dit-il, *Trajan*, *Adrien*, les » *Antonins* ne furent point persécuteurs ; » *Marc-Aurele* ordonna qu'on ne poursuivît point les Chrétiens pour cause de Religion. *Caracalla*, *Heliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Gallien* les protégerent » ouvertement. Ils eurent donc tout le temps » d'étendre & de fortifier leur Eglise naissante. Ils jouirent d'une si grande liberté, qu'ils avoient publiquement, dans » plusieurs Provinces, des Eglises élevées » sur les débris des Temples abattus. «

Il y a quelques lueurs de vérité & beaucoup d'altération, d'exagération & de fausseté dans ce qu'avance là M. *de Voltaire.* Il est bien vrai que *Nerva*, qui régna si peu, ne fut point persécuteur. Mais notre Historien Philosophe est bien en défaut, quand il assure que *Trajan* ne le fut point. Pour le convaincre de sa méprise, je ne citerai pas les Actes du fameux Martyr Saint Ignace, Evêque d'Antioche, ni quantité d'autres pieces semblables dont l'authenticité est évidente. Je ne citerai que des Auteurs Payens, pour lesquels il a beaucoup plus d'égard & de respect que pour les Chrétiens.

Pline, livre 10. Ep. 102.

Pline, étant Gouverneur de Bithinie, consulte *Trajan* sur la maniere dont on doit en user envers les Chrétiens, & il lui rend compte en même-temps de ce qu'il a déjà fait. Après avoir donné les plus grands éloges à leurs vertus, il fait remarquer leur multitude immense, qui remplissoit les villes & les campagnes. Il dit qu'il a fait éprouver les plus vives tortures à leurs domestiques, & qu'il n'a pu découvrir aucun crime dans eux. Il ajoute qu'ayant fait venir à son Tribunal les Chrétiens qu'on lui avoit déférés, il avoit renvoyé absous ceux qui avoient renoncé au Christianisme, & condamné à la mort ceux qui avoient voulu y persister.

Pline, livre 10. Ep. 103.

L'Empereur lui répond en approuvant sa conduite. Il lui dit qu'il ne faut point faire de recherche des Chrétiens, mais qu'il faut cependant les punir, lorsqu'ils sont dénon-

cés, à moins qu'ils ne renoncent à leur Religion en ſacrifiant aux Dieux.

Voilà l'Empereur de qui on aſſure hardiment qu'il n'a jamais été perſécuteur des Chrétiens. De-là on peut conclure trois choſes : 1° Que quoiqu'il n'y ait pas toujours eu des Edits généraux pour perſécuter les Chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, la perſécution n'en avoit pas moins lieu, & n'en étoit pas moins autoriſée par le Prince. 2° Que ſi Pline, un Philoſophe des plus aimables & des plus humains de l'antiquité, faiſoit cependant couler le ſang des Chrétiens, que doit-on penſer de ceux dont les mœurs n'étoient pas ſi douces, & dont la maniere de penſer n'étoit pas ſi raiſonnable? 3° Que ce qui s'eſt paſſé ſous *Trajan* a bien pu avoir lieu ſous d'autres Empereurs; & nous avons pluſieurs actes authentiques qui démontrent que cela eſt en effet arrivé. Enfin, la Lettre qu'écrivit *Adrien* en faveur des Chrétiens fait bien voir qu'on ne laiſſoit pas de les perſécuter, quoiqu'il n'y eût point de nouvel Edit contr'eux. Cette Lettre ſe trouve dans l'Hiſtoire d'*Euſebe* de Céſarée.

Venons maintenant à *Marc-Aurele.* Il eſt vrai que cet Empereur ordonna qu'on ne pourſuivît point les Chrétiens pour cauſe de Religion. Mais il faut remarquer auſſi, que cette Ordonnance ne ſe fit qu'après la victoire remportée ſur les Marcomans, la treizieme année de ſon Empire. Il faut remarquer en-

core que cet Empereur, qui fut surnommé le Philosophe, étoit, malgré sa philosophie, extrêmement attaché au culte des Idoles. Il étoit toujours environné de victimes & d'égorgeurs, ainsi que s'expriment les Historiens. C'est ce qui donna lieu à la fiction badine d'une respectueuse remontrance des bêtes à cornes à l'Empereur, lorsqu'il partit de Rome pour aller commander ses armées. La conclusion de cette remontrance étoit la triste doléance de ces pauvres Bêtes, qui s'écrioient :

Prince, c'est fait de nous, si vous êtes vainqueur.

ἂν σὺ νικήσῃς ἡμεῖς ἀπολόμεθα.

Enfin, ce que tous les Historiens nous disent du caractere de ce Prince, doit nous faire juger qu'il étoit assez superstitieux pour persécuter les Chrétiens, & assez équitable pour suspendre quelquefois la superstition. Aussi l'Asie, les Gaules & l'Italie furent-elles inondées du sang des Fideles sous son Empire. La seule Ville de Lyon en fournit alors un grand nombre, dont *Eusebe* nous a conservé les actes, écrits par ceux mêmes qui avoient été les témoins de leurs combats. *Marc-Aurele*, auquel M. de *Voltaire* a tant de dévotion, doit donc être mis aussi au nombre des persécuteurs de l'Eglise.

J'avoue bien que les Chrétiens furent en paix sous les Empereurs *Caracalla*, *Alexan-*

dre, *Héliogabale*, *Philippe*, *Gallien*, & que quelques-uns de ces Princes les protégerent ; mais il faut dire qu'ils furent en paix, relativement à l'état où ils avoient été ſous les autres Princes : car cela n'empêcha pas qu'il n'y eût encore un bon nombre de Martyrs ſous leurs regnes.

M. *de Voltaire* vient enfin aux perſécutions ſanglantes de *Decius* & de *Maximin*. Il ne peut pas s'empêcher de les avouer, mais il ne veut pas que la Religion en ait été la cauſe, ni par conſéquent qu'elles aient donné de véritables Martyrs. » Si *Decius* » & *Maximin*, dit-il, perſécuterent les » Chrétiens, ce fut pour des raiſons d'E- » tat : *Decius*, parce qu'ils ſoutenoient le » parti de la Maiſon de *Philippe* : *Maxi-* » *min*, parce qu'ils ſoutenoient *Gordien*. « Mais quelle preuve pourroit-il donner de ce qu'il avance avec tant de hardieſſe ? de quel Auteur pourroit-il s'appuyer ? Quel fait pourroit-il citer ? Quelle Ligue, quelle conjuration pourroit-il nommer, où les Chrétiens aient eu part ? *Tertullien* défioit les Romains de ſon temps de citer une ſeule conjuration où les Chrétiens fuſſent entrés. Nous donnons le même défi à *Voltaire*.

Les *Dece* & les *Maximin* firent mourir dans les tourments un grand nombre de Chrétiens. L'Egliſe les regarda comme des victimes immolées à leur foi ; elle recueillit & conſerva avec ſoin leurs précieux reſ-

tes : elle respecta leur mémoire. Si ces Martyrs n'étoient que des factieux & des révoltés, l'Eglise n'étoit donc aussi qu'une assemblée de fanatiques, de brouillons & de superstitieux. Mais qui oseroit le penser ? Et ne faudra-t-il pas une autorité plus respectable que les satyres & le fiel de *Voltaire* pour nous le persuader ?

CHAPITRE II.

De Dioclétien.

C'Étoit l'usage chez les Romains de faire de temps en temps des Panégyriques à la gloire de leurs Empereurs. Il arrivoit souvent que dans ces sortes de discours on louoit sans pudeur les Princes les plus méchants, & qu'on représentoit comme des hommes admirables ceux qui méritoient le plus d'être détestés. C'est principalement de ces sortes de discours que M. *de Voltaire* emprunte les traits par lesquels il nous peint un des plus fameux ennemis du Christianisme. Il nous représente *Dioclétien* comme un des plus grands Princes qui ait jamais été, qui fit la guerre en Héros, qui gouverna en Sage & mourut en Philosophe.

Histoire gén, ch. V.

Mélange ch. LXI.

» Il parcourut plusieurs fois, dit-il, les » Provinces de l'Empire, pour y porter l'a- » bondance & la joie ; il embellit les Vil-

» les, fit fleurir les arts, & devint l'ob-
» jet du respect & de l'amour de l'Orient
» & de l'Occident. Il fut même un pro-
» tecteur continuel des Chrétiens jusqu'aux
» dernieres années de son Empire, qu'il fut
» forcé d'en punir quelques-uns, qui étoient
» des hommes brouillons, emportés &
» factieux. «

C'est ainsi que *Voltaire* nous apprend à juger de *Dioclétien* & des Martyrs. Je crois bien qu'il ne seroit pas panégyriste si enthousiaste, si ce Prince n'eût pas été idolâtre & persécuteur. Mais, quoi qu'il en soit, examinons, avec le secours des Auteurs Païens, si l'on peut retrouver dans *Dioclétien* cet héroïsme brillant, cette haute sagesse & cette rare philosophie dont M. *de Voltaire* lui fait honneur.

On trouve d'abord que, pour les talents militaires, *Dioclétien* ressembloit assez à *Auguste*, qui faisoit bien plus heureusement la guerre par ses Généraux que par lui-même. Il étoit plutôt adroit & heureux politique, que grand Capitaine. Dès qu'il eut été déclaré Empereur, il marcha contre *Carin* qui tenoit encore tout l'Occident, & lui livra bataille, mais il fut entiérement défait. Cependant son bonheur répara la honte de sa défaite. Les Soldats de *Carin* mécontents de lui après sa victoire, le tuerent, & vinrent se rendre à *Dioclétien* qui fuyoit. La guerre d'Egypte fut plutôt une exécution

Eutrope.

Aurel. Vict.
Eutrope.

militaire contre cette Province, qu'une guerre véritable. Les guerres des Gaules, de Perse & d'Angleterre ne furent conduites & terminées que par *Maximien Hercule*, *Maximien Galere* & *Constance Chlore*, pere du grand *Constantin*. *Dioclétien* n'y eut aucune part. On cherche encore où étoit ce brillant héroïsme.

Quelques loix qu'on a de cet Empereur, & qu'on trouve encore dans le Code Théodosien, prouvent bien qu'il avoit quelquefois de bonnes vues. Mais les changements qu'il fit dans le gouvernement de l'Empire prouvent également qu'il manquoit souvent de prudence, de sagesse & de génie. Les Païens l'ont été les premiers à blâmer ce grand nombre d'Empereurs qu'il fit, & qui, ayant chacun une Cour somptueuse, épuisoient l'Empire par leur dépense. La multitude des Officiers qu'il créa, accabloit les peuples. Il chargea d'impôts l'Italie, qui en avoit été presque entiérement exempte jusqu'alors. Il se fit mépriser des Romains par son avarice. Tout cela ne prouve guere cette haute sagesse que *Voltaire* lui attribue.

L. 7.

Enfin, il nous donne *Dioclétien* comme un Philosophe supérieur aux autres hommes; & les Païens nous le représentent comme le plus fastueux & le plus foible des Princes. *Aurelius Victor* & *Eutrope* disent qu'il fut le premier qui renouvella l'extravagance des *Caligula* & des *Domitien*, en se faisant rendre les honneurs divins; & que,

Aurel Vict. 1. part.

bien-loin d'imiter la modeſtie des autres Princes, qui n'avoient rien de particulier dans leur habillement que le manteau de pourpre, *Dioclétien* étoit toujours couvert de perles & de pierreries, comme une Reine de Perſe. Ils nous le repréſentent comme un Prince naturellement porté à la ſévérité & à la cruauté, mais qui cherchoit à en rejetter tout l'odieux ſur ſes collegues & ſur ſes miniſtres. Enfin, ils ne nous le montrent dans ſes dernieres années, que comme un homme toujours tremblant, inquiet, irréſolu, terminant ſa vie par le poiſon, comme l'ont écrit quelques-uns, ou ſelon d'autres, d'une maniere qui ne fait pas plus d'honneur à cette philoſophie que *Voltaire* admire tant dans lui.

Eutrop. l. 9.

Eutrop. l. 9.

Cette idée que nous donnons de *Dioclétien* eſt toute appuyée ſur les témoignages des Auteurs Païens. Je n'ai point voulu emprunter ceux des Auteurs Chrétiens, que *Voltaire* accuſe d'avoir écrit *par un zele qui eſt très-louable, mais qui n'eſt pas adroit.* Il paroît que les Païens méritent également ſa cenſure.

Mêlang. c. LXI.

CHAPITRE III.

De la Perſécution de l'Egliſe Chrétienne ſous Dioclétien.

Hiſt. Gén. c. V. » L'Ignorance *Chrétienne*, dit M. *de* » *Voltaire*, ſe repréſente d'ordinaire *Dio-* » *clétien* comme un ennemi armé ſans » ceſſe contre les Fideles, & ſon regne » comme une *Saint-Barthélemi* continuel- » le. C'eſt ce qui eſt entiérement contraire » à la vérité. «

Toute l'idée qu'il veut que nous nous faſſions de la perſécution de *Dioclétien*, c'eſt que, ſi les Chrétiens furent maltraités ſous ſon Empire, ce ne fut que malgré lui, & par leur faute : c'eſt que cette perſécution ne dura qu'un petit nombre d'années, & ne donna qu'un très-petit nombre de Martyrs : c'eſt qu'on n'y exerça point ces cruautés inouies dont parlent les Auteurs Chrétiens : c'eſt que la plupart de nos Actes des Martyrs ne ſont pas à l'épreuve d'une critique éclairée. Donnons quelques moments à examiner ſi la critique de M. *de Voltaire* lui-même eſt auſſi éclairée qu'elle eſt hardie.

Hiſt. Gén. c. V. Il aſſure d'abord que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années ſous ce Prince. Cependant nous avons un très-grand nombre de monuments authentiques, qui contrediſent ce que *Voltaire*

donne ici pour très-certain. Les Actes Proconsulaires des Martyrs en montrent une très-grande multitude, qui ont été mis à mort dès les premieres années du Regne de *Dioclétien*. On en voit dans la Palestine, en Egypte, à Rome, dans les Gaules, en Asie & dans plusieurs autres Provinces de l'Empire, avec le nom des Consuls qui étoient alors. La Légion Thébaine fut massacrée dans les Gaules en 286. Saint *Sébastien*, qui étoit Officier dans les Gardes Prétoriennes, fut martyrisé sous les yeux & par les ordres de *Dioclétien* lui-même l'an 287. Les Actes des Saints *Taraque*, *Andronique* & *Probe* font voir que la persécution étoit très-allumée en 290. Comment M. *de Voltaire* ose-t-il assurer que les Chrétiens *jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années du regne de Dioclétien* ? Il continue selon la même idée, & il dit :

Eusèb. Chronic.

Voyez les Actes dans Baron. & D. Ruinart.

» On afficha un Edit par lequel les Chré-
» tiens seroient privés de tout honneur &
» de toute dignité, leurs Temples & leurs
» Livres brûlés. Un Chrétien arracha &
» mit en pieces publiquement l'Edit Impé-
» rial. Ce n'étoit pas là un acte de Reli-
» gion, c'étoit un emportement de révolte.
» Il est donc très-vraisemblable qu'un zele
» indiscret, & qui n'étoit pas selon la scien-
» ce, attira cette persécution funeste. Mais
» il n'y eut point de peine de mort décer-
» née contre les Fideles. «

Ne diroit-on pas, à entendre M. *de Voltaire*, que les Chrétiens, après avoir irrité les Empereurs par leurs emportements de révolte, auroient eu encore à se louer de leur douceur & de leur modération? Mais il faut bien se garder de se fier à ses récits, si l'on veut savoir la vérité. Il est vrai qu'il parut en 302 un Edit par lequel il étoit ordonné de brûler les Temples & les Livres des Chrétiens, de priver leürs personnes des dignités dont ils étoient revêtus, & de vendre comme des esclaves ceux qui n'auroient aucune dignité. Mais bientôt après il en parut un autre par lequel ils étoient condamnés aux supplices, s'ils refusoient de sacrifier aux Dieux. C'est *Eusebe*, Auteur contemporain, qui rapporte ce second Edit, & qui nous apprend qu'un Chrétien de Nicomédie, & qui étoit de la plus haute qualité, l'ayant lu, en fut indigné, & l'arracha publiquement. Il est certain que l'action de ce Chrétien fut répréhensible dans un Chrétien, parce qu'il n'est jamais permis aux Sujets de manquer de respect aux Puissances, quand même les Puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux Sujets.

Eusèb. Hist. l. 8.

Mais je demande ici à M. *de Voltaire* : 1° Si un semblable Edit n'étoit pas évidemment injuste, & s'il ne violoit pas les droits les plus sacrés ; 2° Si c'étoit-là une raison suffisante pour inonder tout l'Empire de sang Chrétien ; 3° S'il y avoit de quoi

échauffer si vivement sa bile contre un Chrétien, imprudent à la vérité, mais après tout généreux & zélé pour sa Religion? Il semble que Dieu désapprouva moins que M. *de Voltaire* l'action de ce Chrétien, puisqu'il lui procura l'honneur du martyre. Après diverses tortures, il fut condamné à être brûlé à petit feu, dit *Eusebe*; & il soutint ces tourments avec un courage & une joie qui étonna les Païens même.

Nos Martyrs les plus généreux ne sont jamais aux yeux de *Voltaire* que des fanatiques & des rebelles. Il altere sans pudeur la vérité, pour obscurcir & flétrir leur vertu. Qu'on en juge par ce qu'il dit du Martyr Saint *Marcel*, qui étoit Capitaine dans la Légion Trajane. Voici comment il s'exprime:

» Un Centurion, nommé *Marcel*, assis-
» tant à une fête qu'on donnoit pour la vic-
» toire de Galere, jetta par terre sa ceinture
» & ses armes, disant tout haut qu'il étoit
» Chrétien, & qu'il ne vouloit plus servir
» des Païens. Le zele de Marcel étoit pieux,
» mais il n'étoit pas raisonnable. Si, dans la
» fête qu'on donnoit, on mangeoit des vian-
» des offertes aux Dieux, la loi n'ordon-
» noit point à Marcel d'en manger. Le Chris-
» tianisme ne lui ordonnoit point de don-
» ner l'exemple de la sédition, & il n'est
» point de pays au monde où l'on ne pu-
» nît une action si téméraire. «

Il ne faut qu'un mot de réponse pour

faire connoître la ſageſſe de cet Officier Chrétien, & l'odieuſe iniquité des jugements & des déclamations de *Voltaire*. Marcel ne renonça aux armes que parce qu'on vouloit le faire renoncer au Chriſtianiſme. Les actes de ſon procès, qu'on a encore, en ſont une preuve démonſtrative.

Acta Marcelli apud D. Ruinart.

Comme il vit qu'on le vouloit faire ſacrifier aux Dieux & aux Empereurs, il jetta par terre ſa baguette & ſon ceinturon, & dit: *Si la condition des militaires eſt telle qu'ils ſoient obligés de ſacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je jette ma baguette & mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, & je renonce aux armes.* Ce n'eſt que ſur cela qu'il fut jugé & condamné. Qu'y a-t-il donc dans ces paroles qui montre un *zele déraiſonnable*, un eſprit de *ſédition*, une *témérité puniſſable ?* Telles ſont cependant les qualifications que M. *de Voltaire* donne à la conduite du ſaint Martyr *Marcel*.

Voici maintenant la maniere dont il s'y prend pour faire évanouir l'idée des tourments horribles que nos Martyrs ont ſoufferts. » Il eſt certain, dit-il, qu'il y eut beau» coup de Chrétiens tourmentés dans l'Em» pire. Mais il eſt difficile de concilier avec » les loix Romaines tous ces tourments re» cherchés, ces mutilations, ces langues » arrachées, ces membres coupés & gril» lés, ces attentats à la pudeur faits publi» quement contre l'honnêteté publique. «

Cela n'eſt point difficile à concilier, quand on eſt un peu verſé dans l'hiſtoire, & qu'on connoît quel fut le caractere & le génie du peuple Romain. Ne ſait-on pas que jamais peuple ne fut plus inhumain dans les ſupplices qu'il ordonnoit, & que les Empereurs ſe conformerent à ce génie féroce & ſanguinaire ? Ne ſait-on pas que les chevalets, les peignes de fer dont on déchiroit les côtés des ſuppliciés, & dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les actes des Martyrs, étoient les tortures uſitées chez les Romains ? Ne ſait-on pas que les condamnations à être brûlé, ou à être dévoré par les bêtes féroces, étoient très-communes parmi eux ? *Tacite*, *Suétone*, *Jules Capitolin* ne nous font-ils pas des détails affreux de ces différents genres de ſupplices ? Ce que diſent *Lactance*, *Euſèbe* & les autres Auteurs Chrétiens, n'eſt donc point contre la vraiſemblance, & c'eſt donc à pure perte que M. *de Voltaire* les veut faire paſſer pour des exagérateurs & pour des critiques peu éclairés.

Il ſent bien que c'eſt inutilement qu'il s'efforce d'ôter à l'Egliſe la gloire de ſes Martyrs. Les monuments les plus authentiques parlent trop haut contre lui. C'eſt pour cela qu'il ſe retranche enſuite à diminuer autant qu'il peut le nombre de ceux qui ont donné leur ſang pour atteſter la vérité de la Religion. » Il » eſt fait mention, dit-il, d'environ deux » cens Martyrs, vers ces derniers temps

» de *Dioclétien*, dans toute l'étendue de
» l'Empire Romain. «

Remarquez que c'eſt après quatorze cens ans, malgré l'autorité des Auteurs les plus reſpectables, & ſans en apporter aucune preuve, que *Voltaire* l'aſſure. Le livre des Pontifes Romains, dans lequel on tenoit un compte exact de tous ceux qui avoient ſacrifié leur vie à leur foi, en compte pluſieurs milliers immolés en un mois dans la perſécution de *Dioclétien. Baronius* rapporte que *Maximin* fit mettre le feu à une Egliſe toute remplie de Chrétiens, & les y laiſſa tous conſumer. Pluſieurs actes des Martyrs nous en préſentent quelquefois des cinquante & ſoixante maſſacrés en même temps. *Euſebe* écrit qu'une ville de Phrygie étant toute Chrétienne, on en fit mourir tous les habitants juſqu'au dernier ; & *Voltaire* nous aſſure qu'il n'y a pas eu plus *de deux cens Martyrs dans toute l'étendue de l'Empire Romain, vers ces derniers temps de Dioclétien.*

V. Baron. ſous Dioclét.

Euſebe, Hiſt. l. 8. ch. 9.

Voici enfin le dernier coup qu'il s'efforce de porter à la gloire de nos Martyrs. Il prétend que ces pieces qui ſont connues ſous le nom des actes des Martyrs, ne ſont que des pieces mépriſables, ſans critique, ſans autorité, ſans vraiſemblance. Il dit que *le zele de Lactance contre les Empereurs Payens eſt très-louable, mais qu'il n'eſt pas adroit.* On eſt bien ſûr que ſon zele contre les Martyrs n'eſt pas auſſi louable. Mais eſt-il plus adroit ?

Pour nous faire voir combien peu on doit ſe fier aux actes des Martyrs, il choiſit ceux de ſaint Romain, pour exercer ſa critique. Il croit y trouver des impoſſibilités & des abſurdités; il trouve étrange que Fleury ait rapporté *de ſemblables faits, bien plus propres*, dit-il, *au ſcandale qu'à l'édification.* Voici comment il parle ſur ce Martyr.

Mêlanges, c. 6.

» *Les actes ſinceres* nous rapportent que » l'Empereur étant dans Antioche, le Préteur condamna un petit enfant à être » brûlé. Une grande pluie éteignit le bû- » cher, & le petit garçon en ſortit ſain & » ſauf, en demandant : *où eſt donc le feu?* » Les actes ajoutent que l'Empereur le fit » délivrer, mais que le Juge ordonna qu'on » lui coupât la langue. Il n'eſt guere poſſible » de croire qu'un Juge ait fait couper la lan- » gue à un petit garçon à qui l'Empereur » avoit pardonné. «

M. *de Voltaire* raconte enſuite comment cet enfant, après avoir eu la langue coupée, parla avec une volubilité plus grande qu'auparavant, & il plaiſante ſur ce prétendu miracle. Après cela il ajoute : » Vous remar- » querez que dans cette année 303, où l'on » prétend que *Dioclétien* étoit préſent à » toute cette belle aventure dans Antioche, » il étoit à Rome, & qu'il paſſa toute l'an- » née en Italie. «

Mais vous remarquerez auſſi que M. *de Voltaire*, en voulant contredire les actes

des Martyrs, se contredit lui-même. Il affirme ici que *Dioclétien* passa toute cette année 303 en Italie, & deux pages plus haut, il dit que cette même année 303 *Dioclétien* étoit à Nicomédie, où il fit publier son Edit contre les Chrétiens. M. *de Voltaire* ne manque ni de mémoire, ni de discernement. D'où peut donc venir la contradiction ? Elle vient apparemment du même principe que les fréquentes falsifications. Les actes de S. *Romain* ne sont point tels qu'il les présente. Ils portent que le martyre de ce jeune Chrétien arriva la dix-neuvieme année de l'Empire de *Dioclétien*, & que ce Saint, après avoir été condamné au feu & avoir eu la langue coupée, fut remis en prison, où il demeura encore fort long-temps. Enfin comme la solemnité des Fêtes qu'on célébroit dans tout l'Empire, pour la vingtieme année du regne de l'Empereur, approchoit, & qu'on avoit coutume de délivrer alors les prisonniers, le S. Martyr fut étranglé dans sa prison trois jours avant le commencement des réjouissances. Les actes nous apprennent que *Dioclétien* étoit en Asie au commencement de la persécution, & *Lactance* dit qu'il arriva à Rome vers la mi-novembre. Par-là les faits se développent, la vérité paroît, les erreurs & les calomnies de *Voltaire* sont démontrées. Sa critique sur le martyre de Saint *Maurice* & de toute sa légion, n'est pas plus heureuse que celle qu'il fait sur les actes de Saint

Saint *Romain*. Il ne présente le martyre de ces généreux soldats, que comme une fable mal conçue & mal imaginée.

» Cette histoire, dit-il, ne fut écrite que » près de deux cens ans après par l'Abbé » *Eucher*, qui la rapporte sur des oui-dire. » Mais comment *Maximien Hercule* au- » roit-il appellé d'Orient cette légion, pour » aller appaiser une sédition dans les Gau- » les? Pourquoi se seroit-il défait de six » mille six cens bons soldats? Comment » tous étoient-ils Chrétiens sans exception? » Qui les auroit massacrés? Si ce fait in- » croyable pouvoit être vrai, comment » *Eusebe* l'eût-il passé sous silence? &c. «

Voilà bien des *Pourquoi* & des *Comment*, qui ne signifient pas grand'chose; & ce n'étoit pas la peine d'employer tant de paroles pour ne donner que de si foibles raisons.

L'Auteur de l'histoire de ces Martyrs est Saint *Eucher*, qui étoit un riche Sénateur, & qui fut ensuite Archevêque de Lyon. Il recueillit les monuments qu'on avoit conservés à Agaune, du martyre de ces soldats. Il en apprit plusieurs circonstances par *Isaac*, Evêque de Geneve, qui les avoit apprises du vieux Evêque Théodore, lequel vivoit encore en 381. Ainsi cette histoire est bien plus ancienne & bien plus authentique que ne le prétend M. *de Voltaire*.

La marche de plusieurs légions dans les Gaules, sur la fin du troisieme siecle, s'accorde avec tous les monuments de l'histoire.

Les Bagaudes s'étant révoltés, *Dioclétien* envoya contr'eux *Maximien Hercule*, qui les fit rentrer dans le devoir. C'est à cette occasion que la légion Thébaine passa de l'Orient dans les Gaules. Au reste, il n'est point étonnant que *Maximien* eût fait massacrer tous les soldats d'une légion. Cela n'est point contraire aux mœurs des Romains. *Sylla* fit égorger de sang-froid, & presque sous ses yeux, sept mille hommes dont il n'étoit pas assez content. *Caligula* étant sur le Rhin se divertissoit à envoyer des légions massacrer d'autres légions. *Dion Cassius* écrit que *Galba* fit tuer inhumainement sept mille soldats Prétoriens. *Maximien* pour l'humeur cruelle & sanguinaire, n'en devoit guere aux *Sylla*, aux *Caligula*, aux *Galba*. *Eutrope* & *Aurelius Victor* en conviennent. Les *Pourquoi* & les *Comment* de M. *de Voltaire* sont donc bien mal fondés. On ne peut rien conclure du silence d'*Eusebe*. Cet Historien, qui étoit d'Asie, ne parle que de la persécution qui fut en Orient, & qu'il avoit vue lui même; il ne touche aucunement en cette occasion les affaires d'Occident. Jugez de la créance que méritent les autres choses qu'avance M. *de Voltaire* sur les persécutions de l'Eglise Chrétienne.

Dion. Cass.

Comme tout ce qui a été dit dans ce Chapitre a violemment soulevé la bile de *Voltaire*, on peut voir, dans la réponse aux éclaircissements, comment il se débat pour répondre, & avec quel succès il le fait.

CHAPITRE IV.

De Constantin le Grand.

ON ne sera pas étonné que celui qui a donné de si magnifiques louanges à *Dioclétien*, peigne le grand *Constantin* avec des couleurs si noires. Tout ce qui se pourroit dire de plus affreux des *Tibere* & des *Néron*, on l'emploie pour faire le caractere du premier des Empereurs Chrétiens. On répand un fiel amer sur toutes ses actions & sur toute sa conduite ; on s'efforce de faire naître dans toutes les ames des sentiments d'horreur au seul nom de *Constantin*. On nous le représente comme un injuste usurpateur de l'Empire, un despote fastueux & capricieux dans les Conciles, un perfide & sanguinaire rival de ses collegues, un monstre dans sa famille. Dissipons les nuages de la calomnie & de la satyre, & mettons à leur place l'équité & la vérité.

» *Constance Chlore* étoit au fond de l'Angleterre, où il avoit pris pour quelques mois le titre d'Empereur. *Constantin* étoit à Nicomédie auprès de l'Empereur *Galere*. Il lui demanda la permission d'aller trouver son pere. *Galere* n'en fit aucune difficulté. *Constantin* partit. Il trouva son pere mourant, & se fit reconnoître Empereur par le petit nom-

Mêlang. ch. LXI.

» bre de troupes Romaines qui étoient alors
» en Angleterre.

» Une élection d'un Empereur Romain
» faite à York par cinq ou six mille hom-
» mes, ne devoit guere paroître légitime
» à Rome. Il y manquoit au moins la for-
» mule du *Senatus Populusque Romanus.*
» Le Sénat, le peuple & les gardes Préto-
» riennes élurent, d'un consentement unani-
» me, *Maxence*, frere de cette *Fausta* que
» *Constantin* avoit épousée. Ce *Maxence*
» est appellé tyran & usurpateur par nos
» Historiens, qui sont toujours pour les
» gens heureux. Payen & vaincu, il falloit
» bien qu'il fût abominable. «

M. *de Voltaire* fournit ici matiere à trois remarques intéressantes : l'une, sur son peu d'équité dans la maniere dont il parle de l'élection de *Constantin* à l'Empire : l'autre sur la sagesse & la grandeur d'ame de ce Prince : & la derniere, sur l'idée qu'il nous donne de la personne & du regne de *Maxence.*

A entendre M. *de Voltaire*, *Constance Chlore*, pere de *Constantin*, *avoit pris*, on ne sait comment, *pour quelques mois le titre d'Empereur au fond de l'Angleterre.* Quand il faut diminuer le nombre des Martyrs, M. *de Voltaire* prétend qu'il n'y en eut point pendant long-temps dans l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre & une partie de l'Allemagne, qui obéissoient à *Constance Chlore*, protecteur des Chrétiens. Et alors il en fait le troisieme des quatre Princes qui gouver-

noient l'Univers : & quand il s'agit de le repréſenter comme le pere du grand *Conſtantin*, il n'en parle que comme d'un homme relégué avec cinq ou ſix mille hommes au fond de l'Angleterre. Cependant l'hiſtoire Romaine nous apprend qu'il avoit été créé *Ceſar* depuis treize ans, & qu'il y avoit près d'un an & demi qu'il avoit été déclaré Empereur & Auguſte par *Dioclétien* & *Maximien.* Il eſt donc faux qu'il eût pris le titre d'Empereur pour quelques mois. Jugez des lumieres, de la droiture, de la fidélité du critique.

Conſtantin ſe fit reconnoître Empereur, continue *Voltaire*, *par le petit nombre de troupes qui étoient alors en Angleterre. Cette élection ne devoit guere paroître légitime à Rome.* On ſe tromperoit beaucoup, ſi l'on s'en fioit aux affirmations hardies de *Voltaire. Conſtantin* fut ſalué *Auguſte* par les troupes le jour même de la mort de ſon pere ; cependant il ne voulut pas prendre la pourpre ſans l'agrément de *Maximien Galere*, à qui il l'envoya demander. *Maximien* ne voulut lui donner que le titre de *Céſar*, & *Conſtantin* s'en contenta. On n'avoit pas encore vu un exemple d'une pareille modération. Elle ne fut pas imitée cinquante ans après par *Julien*, le héros de *Voltaire. Conſtantin*, dès l'année ſuivante 307, fut déclaré Auguſte par *Maximien Hercule*, qui lui donna ſa fille *Fauſta* en mariage. On n'attendoit guere alors le conſentement du Sénat &

Eutrop. l. 9.

du peuple, pour prendre le gouvernement de l'Empire. Le défaut de la formule du *Senatus Populusque Romanus* n'est donc qu'une misérable chicane faite mal-à-propos à *Constantin*.

Le consentement du Sénat, du peuple & des Prétoriens pour l'élection de *Maxence*, n'est qu'une fable mal conçue par *Voltaire*, & détruite par tous les Historiens Payens. *Aurelius Victor* nous apprend que *Maxence* fut élu Empereur par la plus vile populace, & par quelques soldats Prétoriens, malgré les oppositions de *Maximien Hercule* son propre pere; & *Eutrope* n'attribue cette élection qu'à un tumulte séditieux des Prétoriens.

Aurel. Vict. p. 2.

Il est vrai que les Historiens Chrétiens ne parlent pas d'une maniere fort avantageuse de *Maxence*. Mais les Payens enchérissent encore beaucoup sur les Chrétiens : voici le portrait qu'en fait *Aurelius Victor*. *Maxence étoit un Prince féroce & inhumain, & que la fureur de la débauche rendoit encore plus redoutable. Toujours lâche, tremblant & paresseux, il ne paroissoit touché de rien. L'Italie étoit en feu, ses armées fuyoient devant* Constantin, *il étoit battu de toutes parts, sans pouvoir sortir de son stupide assoupissement. Enfin, étant sorti de Rome malgré lui, il fut vaincu & périt dans le Tibre. C'est une chose incroyable, que les transports d'alégresse que causa sa mort au Sénat & au peuple Romain, qu'il avoit accablé & écrasé par sa tyrannie. Aurelius*

Victor, avant de faire ce caractere, avoit déjà représenté les désastres affreux dont *Maxence* avoit désolé l'Afrique. *Eutrope* y ajoute les cruautés dont il avoit usé envers la noblesse Romaine, & les Historiens Chrétiens la brutalité de ses débauches. Tel étoit le monstre dont *Voltaire* prend la défense, pour rabaisser *Constantin*. » L'argent des » Chrétiens & leurs armes, continue-t-il, » contribuerent à mettre *Constantin* sur le » trône ; c'est ce qui le rendit odieux au » Sénat, au peuple Romain, aux Prétoriens, » qui tous avoient pris le parti de *Maxence*. » Devenu Empereur malgré eux, il ne pou» voit être aimé d'eux. «

Hist. gén. c. V.

Je voudrois bien savoir en quel endroit M. *de Voltaire* a déterré cette anecdote, dont aucun Auteur n'avoit encore fait mention. Aucun n'avoit encore parlé, ni des sommes fournies, ni des légions levées par les Chrétiens. On sait bien que le Sénat n'avoit eu aucune part à l'élection de *Maxence*. On sait que le peuple assemblé au Cirque avoit donné le titre d'invincible à *Constantin*, en présence de *Maxence* lui-même. On sait que *Constantin*, qui s'étoit fait estimer par les trois batailles gagnées dans la même année à Turin, à Bresce, à Véronne, & par une quatrieme sous les murs de Rome, se fit aimer aussi par la clémence & la bonté qu'il montra après la victoire. On sait qu'il tira de prison plusieurs Sénateurs, & en rappella d'autres qui étoient exilés ; mais on ne savoit pas qu'il se fût ren-

Lact.

Panég. Const.

du universellement odieux au Sénat, au Peuple & aux Prétoriens. M. *de Voltaire* a deviné tout cela.

On fait ensuite un crime à *Constantin* de la maniere dont il parut au Concile de Nicée. » On le vit, dit-on, convoquer & ouvrir » le Concile, entrer au milieu des Peres » tout couvert de pierreries, le diadême » sur la tête, prendre la premiere place, » exiler indifféremment tantôt *Arius*, tan- » tôt *S. Athanase*. Il se mettoit à la tête » du Christianisme, sans être Chrétien lui- » même; car c'étoit ne pas l'être dans ce » temps-là, que de n'être pas baptisé. «

On ne voit pas en vérité pourquoi M. *de Voltaire* trouve mauvais que *Constantin* ait paru au Concile de Nicée avec toute la majesté d'un Maître du monde. N'est-ce pas l'usage des Princes de paroître avec le plus grand éclat dans les assemblées les plus augustes? Et y en avoit-il une plus auguste que celle où se trouvoient plus de trois cens Evêques, dont plusieurs portoient les marques des supplices qu'ils avoient endurés en confessant Jesus-Christ durant la persécution? Mais il avoit des pierreries sur ses habits. Et *Dioclétien* en avoit bien jusques sur ses souliers, & *Voltaire* ne lui en fait pas un crime. On ajoute qu'il ouvrit le Concile, & qu'il se mit à la tête du Christianisme, sans être Chrétien. Mais *Eusebe* & *Théodoret*, qui sont un peu plus dignes de foi que notre Historien, nous disent que *Constantin*

parut au Concile avec un profond respect pour les Peres, & qu'il ne parla que pour leur témoigner la joie qu'il avoit de voir les Chefs de tant d'Eglises rassemblés, & d'être à même de les protéger. Quant au bannissement d'*Arius*, ce fut la suite de l'anathême prononcé contre lui par les Peres. L'exil de Saint Athanase fut l'effet des intrigues d'*Eusebe* de Nicomédie, qui étoit un Arien caché.

Voici maintenant la réunion de toutes les noirceurs dont *Voltaire* charge *Constantin*, & voici comment il s'exprime. » Vous vou-
» driez savoir quel étoit le caractere de *Cons-*
» *tantin*. Demandez-le à *Julien* & à *Zo-*
» *zime*, & ils vous diront qu'il agit d'a-
» bord en grand Prince, ensuite en voleur
» public, & que la derniere partie de sa
» vie fut d'un prodigue, d'un efféminé,
» d'un voluptueux. Ils le peindront toujours
» ambitieux, cruel & sanguinaire. Deman-
» dez-le à *Eusebe*, à *Grégoire* de Nazian-
» ze, à *Lactance*; ils vous diront que c'é-
» toit un homme parfait. Entre ces deux
» extrêmes, il n'y a que les faits avérés
» qui puissent vous faire trouver la vérité.
» Il avoit un beau-pere, il l'obligea de se
» pendre; il avoit un beau-frere, il le fit
» étrangler; il avoit un neveu de douze à
» treize ans, il le fit égorger; il avoit un
» fils aîné, il lui fit couper la tête; il avoit
» une femme, il la fit étouffer dans un
» bain. «

Voilà le plus horrible tableau qu'on ait jamais préſenté. Examinons-en tous les traits, & nous verrons de quoi ſont capables la plus noire méchanceté & la plus odieuſe infidélité.

Il avoit un beau-pere, il l'obligea de ſe pendre. Ce beau-pere étoit *Maximien Hercule.* Tous les Hiſtoriens Payens conviennent qu'on n'avoit pas encore vu un homme plus féroce & plus ambitieux. Après avoir abdiqué l'Empire malgré lui, avec *Dioclétien*, il le ſollicita vivement de remonter avec lui ſur le trône. Il tâcha de ſoulever les ſoldats contre ſon propre fils *Maxence*, qui avoit été déclaré Auguſte, & voulut lui arracher de force la pourpre, dans une aſſemblée publique. N'ayant pu y réuſſir, & craignant pour ſa vie, il ſe ſauva dans les Gaules auprès de *Conſtantin*, ſon gendre. Il chercha pluſieurs occaſions de le poignarder. Il voulut engager ſa fille *Fauſta* à favoriſer cet aſſaſſinat, en l'introduiſant pendant la nuit dans l'appartement de *Conſtantin*. *Fauſta* en avertit ſon époux, qui fit coucher un eſclave dans ſon propre lit, & ſe mit en état de tout obſerver ſans danger. *Maximien* fut ſaiſi avec le poignard encore fumant du ſang de l'Eſclave couché dans le lit de *Conſtantin.* Ce Prince, qui avoit déjà pardonné d'autres attentats à ſon beau-pere, lui laiſſa en cette occaſion le choix de ſa mort, & Maximien ſe pendit. *Jamais*

supplice ne fut mieux mérité, dit Eutrope. Maximien *étoit un Prince perfide, brutal, insupportable, extrêmement enclin à la barbarie & à la cruauté.* La juste punition de ce monstre est le premier crime dont *Voltaire* charge *Constantin.*

Eutrop. l. 10.

Il avoit un beau-frere, il le fit étrangler; il avoit un neveu, il le fit égorger. Ce beau-frere est *Licinius*, & ce neveu est *Licinien.* Le jeune *Victor* nous fait un portrait de *Licinius* encore plus affreux que celui qu'*Eutrope* nous a laissé de *Maximien.* Ce *Licinius* ayant déclaré la guerre à *Constantin*, fut vaincu, demanda la paix, & il l'obtint. Peu de mois après il refit une nouvelle armée de plus de cent mille hommes, & fut vaincu derechef. Quelques Historiens prétendent qu'il fut déclaré par le Sénat ennemi de la République; d'autres prétendent que les Soldats demanderent sa mort, parce qu'ils craignoient qu'il ne reprît encore la pourpre, comme l'avoit fait *Maximien Hercule.* Quoi qu'il en soit, *Constantin* consentit à sa mort: on ne sait pas comment mourut son fils *Licinius* le jeune. La mort d'un collegue perfide & perturbateur de l'Empire, est le second crime dont *Voltaire* charge *Constantin.*

Zosime.

Il avoit un fils, il lui fit couper la tête; il avoit une femme, il la fit étouffer dans un bain. On ne peut pas entiérement justifier *Constantin* sur l'article de ces désastres domestiques; mais si on les examine attentivement, on trouvera qu'il fut bien plus à

plaindre encore qu'à blâmer ; *Crispus*, fils aîné de *Constantin*, & de sa premiere femme *Minervine*, faisoit l'amour & les délices des gens de guerre, l'espérance & l'admiration de tous les Peuples de l'Empire. Il s'étoit déjà fait connoître par les talents militaires, & par quantité de victoires qu'il avoit remportées sur terre & sur mer. *Fausta* ne regardoit qu'avec jalousie le mérite brillant de *Crispus*, qui surpassoit de beaucoup celui de ses propres enfants. Digne fille de *Maximien Hercule*, elle accusa *Crispus* du même crime dont *Phedre* avoit accusé *Hippolyte*. *Constantin*, nouveau Théſée, reconnut sa précipitation dans la condamnation de son fils, en condamnant à la mort l'impudique calomniatrice.

On auroit également tort de regarder *Constantin* comme un *homme parfait*, & de le regarder comme un homme qui n'eut d'autre regle que l'ambition, d'autre sentiment que la cruauté, d'autre vue que le despotisme. C'est-là cependant l'idée que s'efforce d'en donner M. *de Voltaire*. Qu'on lise avec attention & sans préjugé l'Histoire de son Empire ; malgré tous ses défauts, on le reconnoîtra toujours pour un des plus grands hommes qui ait jamais gouverné l'Univers.

Sa jeunesse annonça d'abord un Héros ; toutes ses guerres montrerent une activité inconcevable, & qui assuroit toujours les succès ; sa maniere de gouverner, une sagesse qui prouvoit un grand génie, mais

qui demandoit un auſſi grand génie que le ſien pour ſuivre heureuſement ſes vues ; ſes ſentiments pour la Religion, un Prince intimement perſuadé & convaincu, mais qui avoit encore les vices & les foibleſſes de l'humanité ; ſa vie privée, un homme d'un commerce aiſé, que la droiture naturelle rendoit facile à ſurprendre, mais qui puniſſoit enſuite celui qui l'avoit ſurpris. Toujours grand, toujours magnifique dans ſes libéralités, ſes dons, ſes édifices, ſes palais, & tout ce qui concernoit l'ordre de la Maiſon Impériale ; aſſidu à entrer dans le détail des repréſentations & des remontrances qui lui étoient adreſſées par les villes ; amateur de la paix, malgré le bonheur qui l'avoit accompagné dans toutes ſes guerres ; amateur des Lettres & des arts, éclairé lui-même, inſtruit & cultivé ; tel fut le véritable *Conſtantin.* Les Payens eux-mêmes nous fourniſſent les principaux traits de ce caractere. Le *Conſtantin* de *Voltaire* n'eſt que le fruit d'une imagination remplie de fiel & d'horreurs.

C'eſt pour mieux convaincre le Lecteur de l'injuſtice du jugement qu'on en porte dans l'Hiſtoire générale, que nous allons montrer le portrait que fait un Payen de ce deſtructeur de l'idolâtrie. Il ne cache aucun de ſes défauts, mais il a auſſi le courage de rendre juſtice à ſes grandes qualités.

Conſtantin, dit *Eutrope*, réunit tout ce qu'on peut connoître de plus brillantes qualités du corps & de l'eſprit. Jaloux de la gloire

Eutrop. l. 10.

militaire, toutes les guerres qu'il entreprit furent accompagnées d'un bonheur inconcevable ; mais on peut dire que ſon habileté fut plus grande encore que ſon bonheur. Après les guerres civiles, il dompta les Nations barbares qui environnoient l'Empire, & mérita leur attachement & leur amour par la paix qu'il leur accorda après les avoir domptées : on trouva dans lui un Prince attentif à procurer les douceurs de la tranquillité à l'Empire, amateur des Lettres, zélé pour la juſtice, empreſſé à ſe faire aimer par ſa facilité & ſa généroſité. Parmi ceux qui l'approchoient, il y en eut quelques-uns pour qui ſon amitié fut douteuſe ; mais il n'oublia rien pour élever & enrichir les autres : il fit pluſieurs loix, parmi leſquelles on en trouve qui ſont très-utiles & très-juſtes, & quelques-unes qui ſont bien ſéveres, & d'autres qu'on peut regarder comme ſuperflues ; il mérita d'être mis, après ſa mort, au rang des Dieux.

Aurelius Victor dit que le Peuple Romain fut extrêmement fâché que le corps de ce grand Prince fût reſté à Conſtantinople, parce qu'il le regardoit comme *le reſtaurateur de l'Empire, par le ſuccès de ſes armes, la ſageſſe de ſes loix, la douceur de ſon gouvernement.* Il n'y a que le furieux *Zozime* & l'Apoſtat *Julien* qui aient oſé ſe déchaîner contre *Conſtantin :* on peut maintenant leur joindre encore *Voltaire.*

CHAPITRE V.

De l'apparition de la Croix à Constantin.

MOnsieur *de Voltaire* met la fameuse apparition de la croix à *Constantin au rang de ces fables que de savants Antiquaires ont réfutées, que la Philosophie désapprouve, & que la critique détruit;* il la compare à ces contes que faisoient autrefois les Payens d'un bouclier tombé du Ciel, & du Palladium de Troyes.

Histoire gén. c. V.

» Quelques-uns, dit-il, prétendent que » ce signe apparut à *Constantin* à Besan- » çon, d'autres disent à Cologne, quelques- » uns à Treves, d'autres à Troyes. Il est » étrange que le Ciel se soit expliqué en » Grec dans tous ces pays-là; il eût paru » plus naturel aux foibles lumieres des hom- » mes que ce signe eût paru en Italie le » jour de la bataille; mais alors il eût fallu » que l'inscription eût été en latin. Un sa- » vant Antiquaire, nommé *Loïsel*, a réfu- » té cette antiquité; mais on l'a traité de » scélérat. «

Mêlang. c. 62.

Il faut avouer qu'on ne retrouve point l'esprit de M. *de Voltaire* dans une critique aussi foible que celle-ci: il ose, après plus de quatorze cens ans, traiter de fable ce qui est rapporté par trois ou quatre Auteurs contem-

porains ; ce que *Conſtantin* lui-même a atteſté avec ſerment ; ce qui eſt conſtaté par des médailles frappées par ſon ordre ; ce qu'on retrouve dans celles de ſon fils l'Empereur *Conſtantius*, & qui exiſtent encore maintenant ; on y voit la Victoire préſentant à *Conſtantin* le *Labarum* où eſt le nom de Jeſus-Chriſt, avec cette légende : *Hoc ſigno victor eris.* On la trouve dans *Banduri* & dans le livre intitulé : *Numiſmata Imperatorum Romanorum.* Il paroît que le critique M. *de Voltaire* ignoroit tout cela ; *mais il eſt étrange*, dit-il, *que le Ciel ſe ſoit expliqué en Grec dans les Gaules.* Mais où a-t-il appris que le Ciel ſe ſoit expliqué en Grec ? Les médailles de *Conſtantius* ſont Latines, quoique le Siege de l'Empire fût à Conſtantinople. Pour *Euſebe*, qui a écrit cet événement, comme il étoit Grec, il écrivoit dans ſa langue naturelle ; il ſeroit étrange qu'il ſe fût exprimé autrement. Les différentes opinions ſur le lieu ou la ville où cette apparition a eu lieu, n'infirment point la certitude du fait : *Euſebe* dit qu'elle arriva dans les Gaules ; & les Commentateurs ont fait des conjectures ſur la ville près de laquelle ils penſent que cela a pu arriver.

Il eût été plus naturel, ajoute-t-on, *que ce ſigne eût paru en Italie le jour de la bataille ;* mais M. *de Voltaire* ne dit pas pourquoi cela eût été plus naturel : & quel mal y auroit-il que Dieu eût donné long-temps auparavant à *Conſtantin* des aſſurances de ſa protection ?

On dit enfin qu'*un ſavant Antiquaire, nommé* Loiſel, *a réfuté cette antiquité, mais qu'on l'a traité de ſcélérat.* Si *Loiſel* a ignoré les preuves que nous avons de ce prodige, il ne doit pas être mis au rang des ſavants; s'il ne les a pas ignorées, & que néanmoins il ait combattu ce point, il peut être traité de ſcélérat : mais je ne répondrai à *Loiſel* & à M. *de Voltaire* que par les paroles d'un Savant bien plus célébre; c'eſt M. *Baluze*. Voici comment il parle dans ſes remarques ſur *Lactance*. *C'eſt une audace inſupportable de mettre au rang des pieuſes erreurs de l'antiquité l'apparition de la Croix à Conſtantin. A quoi pourra-t-on s'en tenir déſormais, ſi un fait conſtaté par les médailles de* Conſtantin *même, rapporté par* Lactance, *par* Optatien, *par* Euſebe, *doit être mis au rang des pieuſes erreurs de l'antiquité? Ce n'eſt pas ſeulement une témérité, c'eſt une impiété de penſer ainſi.* M. *Baluze* ne conclut de la ſorte, qu'après avoir fourni ſes preuves. M. *de Voltaire* donne le nom de ſavant à *Loiſel*, qui a tenté vainement de répandre des nuages ſur cette vérité; mais un célebre Anglois en a porté les preuves juſqu'à la démonſtration, dans un Ouvrage qui a été traduit en Français & imprimé à Paris, il y a ſix ou ſept ans. Comment M. *de Voltaire* n'eſt-il pas du ſentiment de cet Anglois? Eſt-ce parce qu'il eſt avantageux à la religion Chrétienne?

CHAPITRE VI.

De la fin des Perſécuteurs.

» CE qu'il y a de déplorable, dit M. *de*
» *Voltaire* en gémiſſant tendrement, c'eſt
» qu'à peine la Religion Chrétienne fut ſur
» le trône, que la ſainteté en fut profanée
» par des Chrétiens indignes de ce nom,
» qui ſe livrerent à la ſoif de la vengeance,
» lors même que leur triomphe devoit leur
» inſpirer l'eſprit de paix : ils maſſacrerent
» dans la Syrie & dans la Paleſtine tous les
» Magiſtrats qui avoient ſévi contr'eux ; ils
» noyerent la femme & la fille de *Maxi-*
» *mien*, ils firent périr dans les tourments
» ſes fils & ſes parents ; les querelles, au
» ſujet de la *Conſubſtantialité* du *Verbe*,
» troublerent le monde, & l'enſanglanterent :
» enfin *Ammien Marcellin* dit que les Chré-
» tiens de ſon temps ſe déchiroient entr'eux
» comme des bêtes féroces. «

Voilà des ſentiments bien tendres, & un fiel bien amer, des calomnies bien noires, & les expreſſions d'une charité bien touchante. *Voltaire* auroit pouſſé moins de gémiſſements, il auroit dit moins d'injures aux Chrétiens, & il ſeroit tombé dans moins d'erreurs de faits, s'il eût eu encore quelque reſpect pour la vérité. Examinons ces faits qu'il rap-

porte comme des horreurs qui déshonorerent alors le nom Chrétien.

Il eſt vrai que *Candidien*, neveu de *Maximin*, & *Sévérien*, fils de *Sévere*, furent maſſacrés : il eſt vrai que les Impératrices *Priſque* & *Valerie*, l'une épouſe, & l'autre fille de *Dioclétien*, furent précipitées dans la mer à Theſſalonique ; mais tout cela ſe fit par les ordres de *Licinius* : or l'Empereur *Licinius* n'étoit pas Chrétien.

Aurel. Lact.

Il eſt vrai que pluſieurs Officiers des provinces d'Aſie, & qui avoient été des plus violents perſécuteurs, furent condamnés à périr ; mais toutes ces provinces obéiſſoient à *Licinius* : *Conſtantin* n'y avoit aucune autorité. Pourquoi donc M. *de Voltaire* fait-il un crime de ces exécutions aux Chrétiens, qui n'y eurent point de part ? Où eſt la probité de l'homme? Où eſt la fidélité de l'Hiſtorien? Ce qu'il dit encore d'*Ammien Marcellin* eſt une nouvelle preuve ou d'ignorance ou de malignité. Cet Hiſtorien, tout païen qu'il étoit, n'a jamais autant maltraité les Chrétiens que le font aujourd'hui nos Ecrivains Philoſophes. *Ammien Marcellin* n'a point dit ce que *Voltaire* lui fait dire. Cet Ecrivain judicieux & équitable, après avoir rapporté avec quelle adreſſe *Julien* avoit caché ſon inclination pour l'idolâtrie, & le zele avec lequel il la rétablit, ajoute ces paroles : *Pour réuſſir plus heureuſement dans ſon deſſein, il faiſoit venir dans ſon palais les Evêques qui avoient des opinions différentes ſur la Religion ; il*

Amm. Marcell. liv. 22.

les avertiſſoit les uns & les autres de vivre en paix, mais d'être fermes & intrépides, chacun dans leurs ſentiments : il n'agiſſoit ainſi que pour augmenter leurs diviſions par la licence, ayant éprouvé, diſoit-il, *que les bêtes féroces ne ſont pas plus redoutables aux hommes, que les Chrétiens le ſont les uns aux autres, quand ils ſont diviſés de créance & de ſentiment. Ammien Marcellin* nous apprend par-là quelles étoient les vues & la malice de *Julien :* il rapporte ce que penſoit & diſoit cet Empereur ; mais nulle part il ne dit qu'il ait vu lui-même les Chrétiens *ſe déchirer entr'eux comme des bêtes féroces. Voltaire* calomnie donc en même temps *Ammien Marcellin* & les Chrétiens.

CHAPITRE VII.

De l'Empereur Julien.

AMmien Marcellin, païen zélé, & Officier de marque dans les armées Romaines, fait un Héros de *Julien ;* mais il n'oſe pas diſſimuler tous ſes défauts. M. *de Voltaire* eſt plus hardi, il en fait un homme preſque divin. » Qu'on examine en lui, dit-il, » l'homme, le Philoſophe, l'Empereur, & » qu'on cherche le Prince qu'on oſera lui » préférer. « Tel eſt comme le plan & le fond du diſcours qu'il conſacre à la gloire de ce fameux Apoſtat,

Il eſt certain que l'Empereur *Julien* avoit pluſieurs de ces qualités qui font les Héros & les grands Princes ; la ſcience militaire, la valeur, l'éloquence, la ſobriété, la tempérance, les talents pour le gouvernement; mais il eſt également certain que les grandes qualités ont été égalées dans lui par les vices ; il ſeroit également injuſte de ne le juger que par les unes, ou de ne le juger que par les autres : c'eſt pour cela qu'en démaſquant le faux *Julien* que nous préſente *Voltaire*, nous ferons mieux connoître le véritable. Qu'on ne craigne point ici la prévention des Chrétiens contre ce Prince ; ce ſont les témoignages des Païens mêmes que nous allons employer.

» Cet homme, dit M. *de Voltaire*, qu'on » a peint comme abominable, eſt peut-être » le premier des hommes, ou du moins le » ſecond. Toujours ſobre, toujours tempé- » rant ; n'ayant jamais eu de maîtreſſe, don- » nant à regret peu d'heures au ſommeil ; » partageant ſon temps entre l'étude & les » affaires ; généreux, capable d'amitié, en- » nemi du faſte ; on l'eût admiré, s'il n'eût » été que particulier. «

Examinons le fond de cet éloge. *Voltaire* ſe plaint qu'on ait peint *Julien* comme abominable, quoiqu'il ſoit peut-être le premier, ou du moins le ſecond des hommes ; mais un Prince qui étoit né dans le Chriſtianiſme, & qui l'avoit abjuré, qui donnoit dans une foibleſſe de ſuperſtition que les Auteurs Païens

ont eux-mêmes blâmée, qui étoit toujours environné de devins, de magiciens, de femmes de peu de vertu, a bien pu être regardé comme *abominable*. On ne voit guere comme *Voltaire* en ose faire le premier des hommes.

Il y a bien quelque chose à rabattre des bonnes qualités qu'il attribue à *Julien*. 1° Il est bien difficile de concevoir que ce Prince n'ait jamais eu de maîtresse : on sait qu'il n'eut point d'enfants de sa femme *Helene* ; & l'on a cependant une Lettre qu'il écrivit en 363, c'est-à-dire l'année de sa mort, à celui qui avoit soin de ses enfants. 2° La générosité dont on lui fait ici honneur, ne s'accorde guere avec la duplicité dont il usa envers son oncle *Constance*, & avec l'ambition qu'il montra, en retenant le titre d'*Auguste*, que *Constance* ne vouloit pas lui confirmer. *Constantin*, que M. *de Voltaire* a tant maltraité, eut bien plus de modération ; son armée victorieuse lui avoit déféré le titre d'*Auguste* : l'Empereur *Maximien Galere* ne lui voulut laisser que celui de *César* ; *Constantin* aima mieux s'en contenter, que d'exciter une guerre civile ; mais le généreux *Julien* aima mieux faire la guerre à son oncle que de se désister.

M. *de Voltaire* ne cesse de nous représenter *Julien* comme un Philosophe, comme un vrai Sage ; & c'est ce Philosophe de qui *Ammien Marcellin* lui-même assure qu'il

Amm. Marcell. liv. 25.

étoit bien plus ſuperſtitieux que religieux ; qu'à tout propos il immoloit des victimes ſans nombre, & qu'on diſoit publiquement que s'il revenoit victorieux de la guerre des Perſes, il n'y auroit pas aſſez de bétail dans tout l'Empire pour contenter ſa ſuperſtition. C'eſt ce même Empereur Philoſophe qui faiſoit ces proceſſions par les rues, environné de femmelettes, portant dévotement les petites idoles & les inſtruments des ſacrifices : c'eſt ce même Philoſophe qui, au rapport de *Théodoret*, ſacrifia une femme dans le Temple de la Lune à Carrès.

Amm. Marcell. liv. 22.

Mais, dit M. *de Voltaire* avec indignation, *Théodoret eſt le ſeul qui rapporte ce conte infame* : c'eſt que *Théodoret* étant plus près de Carrès, fut plus à portée d'en être inſtruit : *Marcellin* n'en dit rien, il eſt vrai ; c'eſt qu'il ſupprimoit certains faits trop déshonorans pour ſon Héros, comme il l'avoue lui-même : ainſi crut-il devoir ſupprimer la Lettre menaçante que *Julien* écrivit à *Conſtance* au commencement de la guerre. Tout ce qu'on trouve dans *Marcellin* par rapport au fait que nous examinons, c'eſt que *Julien* fit lui-même un ſacrifice fort ſecret à Carrès, & qu'il n'eut point d'autre témoin que *Procope* ſon parent, à qui il ordonna de prendre la Pourpre s'il apprenoit ſa mort : il n'y a pas beaucoup à ajouter au récit de *Marcellin* pour confirmer celui de *Théodoret*.

Amm. Marcell. liv. 20.

» Si on le conſidere comme Empereur,
» continue le Panégyriſte, on le voit re-

» fuser le titre de *Dominus* qu'affectoit
» *Constantin*, soulager le peuple, dimi-
» nuer les impôts, contenir ses Officiers
» & ses Ministres, prévenir toute corrup-
» tion. «

Amm. liv. 25. *Ammien Marcellin* nous apprend que *Julien* étoit dans la joie de son cœur quand il se voyoit applaudi par le petit peuple; que pour se faire la réputation de Prince populaire, il affectoit de parler familiérement avec les gens les moins dignes de considération; & voilà pourquoi il ne prenoit pas ordinairement le titre de *Dominus*, que les Empereurs avoient pris depuis long-temps. Représenter *Constantin* comme un Prince qui affectoit ce titre, c'est un trait de malignité & non pas une vérité. La louange qu'on donne à *Julien* sur les soins à contenir ses Officiers & ses Ministres, n'est fondée que sur le culte idolâtre que *Voltaire* lui rend & voudroit lui faire rendre; car *Libanius*, *Eutrope* & *Ammien Marcellin* le blâment de sa négligence en ce point; cependant ces trois Auteurs étoient Païens & admirateurs de *Julien*.

» C'est un conte ridicule, dit-on enco-
» re, que quand *Julien* voulut faire rebâ-
» tir le temple de Jerusalem, il sortit de
» terre des globes de feu qui consumerent
» les ouvrages & les ouvriers. «

Il est sûr que tous les Historiens Chrétiens & Païens s'accordent sur ce point; cependant M. *de Voltaire* n'en croit ni aux uns

autres. Quatorze cens ans après l'événement, il déclare que tous se sont trompés, qu'il sait mieux les choses que les Auteurs contemporains, & qui étoient sur les lieux, & que ce n'est là qu'un conte ridicule.

Malgré sa décision, nous ne laisserons pas de rapporter le témoignage des Auteurs contemporains : on sait que Jesus-Christ & les Prophetes avoient prédit la ruine éternelle du Temple de Jerusalem. *Julien* s'imagina pouvoir venir à bout de rendre fausse cette prédiction, & d'affoiblir par-là l'idée de la vérité & de l'infaillibilité des livres divins ; il rassembla les Juifs, il les flatta, il fournit des sommes immenses pour l'entreprise, & voici quel en fut le succès ; c'est *Ammien Marcellin* qui le raconte. *Alipius pressoit les ouvrages avec une extrême diligence : il étoit encore secondé par le Gouverneur de la Province ; mais toute la diligence & les soins furent inutiles : des globes épouvantables de feu sortirent tout-à-coup d'auprès des fondements, consumerent plusieurs Ouvriers, rendirent les approches de ces lieux impossibles ; & ce redoutable élément éloignant toujours tout ce qui s'avançoit, on fut forcé de renoncer à l'entreprise.* C'est un Païen qui parle ainsi, cependant M. *de Voltaire* ne veut pas le croire ; il conclut ensuite son panégyrique de *Julien* par cette observation.

Amm. Marcell. liv. 23.

» Les Chrétiens & les Païens débitoient
» également des fables ; mais les fables

» des Chrétiens, ses ennemis, étoient tou-
» tes calomnieuses. «

Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise la même chose de son Histoire, & que son Essai n'est qu'un tissu de calomnies contre l'Eglise Chrétienne ?

CHAPITRE VIII.

De l'Apostasie de Julien.

VOici un plaidoyer des plus singuliers qui ait jamais été fait ; il faut avoir toute l'habileté & toute la hardiesse de M. de *Voltaire* pour entreprendre & pour soutenir une pareille cause. Il prétend excuser, & en quelque maniere justifier l'Empereur *Julien* d'avoir apostasié du Christianisme, & d'avoir renoncé à l'Evangile pour embrasser le culte des idoles. Celui qui excuse *Néron*, qui fait un si beau panégyrique de *Dioclétien*, qui déchire si cruellement *Constantin*, peut bien encore être l'Avocat de l'apostat *Julien*.

Mêlang. ch. 62.

» Peut-être, dit-il, en suivant le cours
» de sa vie, & en observant son caractere,
» on verra ce qui lui inspira tant d'aversion
» pour le Christianisme. « Ces causes d'aversion que l'Avocat rapporte, sont les crimes du premier Empereur Chrétien *Constantin*, grand-oncle de *Julien* ; la confusion & les carnages dont la Religion Chrétienne remplissoit l'Empire ; l'orgueil & les intrigues des

Evêques ; une éducation philoſophique ; enfin, l'eſprit pacifique de la Religion Païenne. Il conclut en diſant que les politiques ne furent pas plus ſurpris de voir *Julien* quitter le Chriſtianiſme pour les faux Dieux, que de voir *Conſtantin* quitter les faux Dieux pour le Chriſtianiſme, & qu'il eſt fort vraiſemblable que tous deux changerent par des raiſons d'Etat. Voyons briévement la valeur & la force de ces raiſons.

La premiere que donne M. *de Voltaire*, c'eſt l'horreur que *Julien* devoit avoir des crimes de *Conſtantin*, qui avoit mis cette nouvelle Religion ſur le Trône : cette premiere raiſon n'eſt point concluante ; car *Julien* devoit avoir encore bien plus d'horreur de la Religion Païenne, qui avoit fourni tant d'Empereurs qu'on devoit moins regarder comme des hommes que comme des monſtres dignes de l'exécration de tout l'univers. *Conſtantin* a eu des défauts ; il y a eu des taches dans ſa vie, il eſt vrai. Mais quelle comparaiſon de ces défauts & de ces taches, avec les cruautés d'*Auguſte* durant le triumvirat, avec la férocité des *Caligula*, des *Domitien*, des *Maximin*, des *Decius*, avec les honteuſes débauches des *Néron*, des *Heliogabale*, des *Caracalla*, &c. Ces Païens devoient donc être plus déteſtables aux yeux de *Julien*, que le Chrétien *Conſtantin*. Ce n'étoit donc pas là un motif ſuffiſant pour paſſer du Chriſtianiſme à l'Idolatrie.

La ſeconde raiſon, c'eſt la confuſion &

les carnages dont la Religion Chrétienne remplissoit l'Empire. Mais il semble au contraire que la paix de l'Eglise avoit fait naître la paix dans tout l'univers. L'Empire Romain n'avoit jamais joui d'une si longue & si heureuse tranquillité que sous le grand *Constantin*. Il y eut sous son regne & sous celui de son fils quelques Evêques exilés pour les affaires de l'Arianisme ; il y eut des Conciles, des disputes, des intrigues d'Evêques : mais cela n'altéra point la paix civile des Provinces. Pour ces carnages qui remplissoient tout l'Empire, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de M. *de Voltaire*. Aucun Auteur n'en a parlé. Il y eut des carnages épouvantables dans l'Empire sous les *Dioclétien*, les *Maximien*, les *Maximin*, les *Dece*. Les Chrétiens en étoient les victimes. Voilà tout ce que les monuments historiques nous apprennent, & l'on n'y voit rien encore qui puisse excuser ou justifier l'apostasie de *Julien*.

On donne pour troisieme cause de cette apostasie, l'orgueil & le faste des Evêques ; & l'on cite en preuve le trait suivant. » Un
» nommé *Leontius*, Evêque de Tripoli,
» fit dire à l'Impératrice, qu'il n'iroit point
» la voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une
» maniere conforme à son caractere Episcopal, qu'elle ne vînt au-devant de lui
» jusqu'à la porte, qu'elle ne reçût sa bénédiction en se courbant, & qu'elle ne se
» tînt debout jusqu'à ce qu'il lui permît de

» s'asseoir. Les Pontifes Païens n'en usoient
» point ainsi avec les Impératrices. Cet or-
» gueil dut faire de profondes impressions
» dans l'esprit de *Julien*, qui en fut té-
» moin. «

Si ce trait eût été rapporté fidélement, il eût prouvé tout le contraire de ce que prétend M. *de Voltaire*. Car il y a deux défauts dans ce récit qu'il fait : défaut de fidélité, défaut d'équité. Il défigure totalement le fait, pour rendre odieux les Ministres de la Religion, & pour en tirer des conséquences désavantageuses. *Suidas* le rapporte bien différemment. Il dit qu'un grand nombre d'Evêques, étant assemblés pour un Concile, allerent tous les uns après les autres rendre leurs devoirs à l'Impératrice *Eusebie*, qui les reçut avec beaucoup de hauteur & de fierté. *Leontius*, Evêque Arien, d'une assez mauvaise réputation, étant informé de l'accueil qu'on avoit fait aux autres Evêques, ne voulut point y paroître à son tour. *Eusebie* s'en tint offensée, & fit demander à l'Evêque pourquoi il ne venoit pas comme les autres la saluer. *Leontius* fit alors une partie de cette réponse, que *Voltaire* a si bien amplifiée. *Eusebie* s'en plaignit à l'Empereur, qui lui répondit, qu'elle feroit bien mieux de se tenir dans son palais à filer avec ses filles. Voilà le récit de l'Auteur Grec, qui est bien différent du récit de l'Auteur Français.

Il faut conclure de-là : 1° Que ce faste n'étoit point répandu dans tout le corps Epis-

copal, puiſqu'il n'y eut qu'un ſeul Evêque qui fit cette faute ſi malignement remarquée. 2° Que la déférence des autres Evêques devoit faire dans l'eſprit de *Julien* une impreſſion plus profonde que la faute d'un ſeul, & lui devoit mieux faire connoître l'eſprit de la Religion Chrétienne.

La quatrieme raiſon qu'on donne de l'apoſtaſie de *Julien*, c'eſt qu'il avoit été *élevé par des Philoſophes, qui fortifierent dans ſon cœur l'averſion malheureuſe que les abus de la Religion Chrétienne lui inſpirerent pour elle.*

Cela prouve combien l'éducation philoſophique eſt funeſte. Je crois qu'elle l'eſt encore autant aujourd'hui qu'elle l'étoit alors. On apprend bien aux jeunes gens à remarquer les abus réels ou prétendus de la Religion ; on ne leur apprend pas à en remarquer la ſainteté, la force, les avantages & les ſuites. Cependant il eſt faux que *Julien* n'ait été élevé que par des Philoſophes. *Euſebe*, Evêque de Nicomédie, & ſon parent, fut un de ſes premiers éducateurs ; & il avoue lui-même qu'il a été Chrétien juſqu'à l'âge de vingt ans. S'il eût été un vrai Philoſophe, il auroit bien ſu diſtinguer la ſainteté de la Religion d'avec les abus qu'on en faiſoit ; il auroit ſenti toute l'abſurdité & l'extravagance de l'Idolâtrie qu'il embraſſa.

Enfin la derniere raiſon qu'apporte l'Avocat de *Julien*, c'eſt l'eſprit pacifique de la Religion Païenne, *qui n'avoit ni dogmes*,

ni ſacrifices commandés ; & qui par conſéquent devoit être bien plus du goût d'un Philoſophe.

Il paroît par cette derniere raiſon que les Païens étoient comme nos Philoſophes modernes, & nos Philoſophes modernes comme les Païens. La Religion qu'ils voudroient, c'eſt une Religion ſans dogme de créance, & ſans exercice de culte ; c'eſt-à-dire qu'ils conſervent encore par néceſſité le nom de Religion, & qu'ils trompent par-là le monde, puiſqu'au fond ils n'en ont point.

Après avoir ſi bien réuſſi à excuſer l'apoſtaſie de *Julien*, M. *de Voltaire* le juſtifie entiérement ſur les perſécutions que nous croyons qu'il a faites aux Chrétiens. » Il ne » fit jamais mourir aucun Chrétien, dit-il ; » il ne les perſécutoit point. Il les laiſſoit » jouir de leurs biens, comme Empereur » juſte, & il écrivoit contr'eux comme » Philoſophe. «

Eutrope avoue que *Julien* perſécutoit trop vivement la Religion Chrétienne ; *Ammien Marcellin* blâme l'injuſtice de ſes loix contre les Chrétiens, & ſes artifices pour fomenter la diviſion entr'eux. Les actes publics nous font connoître un grand nombre de Martyrs qui ſouffrirent par l'ordre de ſes Gouverneurs. Et M. *de Voltaire* aſſure que *Julien* ne perſécuta jamais les Chrétiens. Il ne peut enſuite s'empêcher de témoigner ſon indignation, ſur ce qu'on déſigne ce grand homme par le ſurnom injurieux d'*Apoſtat* ;

Eutrope, liv. 10. Amm. Marcell. liv. 25.

mais il faut qu'il s'en console. Le monde parlera toujours de même. On dira toujours Louis le Begue, Charles le Chauve & Julien l'*Apostat*.

CHAPITRE IX.

De Mahomet.

LEs Chrétiens n'avoient regardé jusqu'à présent le fameux *Mahomet* que comme un heureux brigand, un imposteur habile, un législateur presque toujours extravagant. Quelques Savants de ce siecle, sur la foi des rapsodies arabesques, ont entrepris de le venger de l'injustice que lui font nos Ecrivains. Ils nous le donnent comme un génie sublime, & comme un homme des plus admirables, par la grandeur de ses entreprises, de ses vues & de ses succès.

M. *de Voltaire* nous assure qu'il *avoit une éloquence vive & forte, des yeux perçants, une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, la libéralité & la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin* pour *être un grand homme en tout.* A la beauté de ce portrait, ne prendroit-on pas *Voltaire* pour un petit *Maimbourg?* Il nous représente *Mahomet* comme un homme qui a eu la gloire de tirer presque toute l'Asie des ténebres de l'Idolâtrie. Il extrait quelques paroles de divers endroits de l'*Alcoran*, dont

Hist. gén. c. V.

il admire le ſublime. Il trouve que ſa loi eſt extrêmement ſage, que ſes loix civiles ſont bonnes, & que ſon Dogme eſt admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre. Enfin pour prémunir les lecteurs contre tout ce que les Chrétiens ont dit méchamment de *Mahomet*, il avertit que ce ne ſont guere que des ſottiſes débitées par des Moines ignorants & inſenſés. Faiſons quelques remarques ſur ce ſublime panégyrique.

Et d'abord la comparaiſon de *Mahomet* avec *Alexandre* eſt heureuſement trouvée. Le valet d'un marchand de chameaux comparé au fils d'un grand Roi; un chef de voleurs & de brigands, au vainqueur de la Grece & de l'Aſie; le légiſlateur le plus extravagant & l'homme le plus ignorant, avec le mieux inſtruit & le plus éclairé de tous les Princes. On donne à *Mahomet* l'intrépidité & la libéralité d'*Alexandre;* mais on ne lui donne pas ſa continence. *Alexandre* traita avec le plus grand reſpect toutes les Princeſſes de la Maiſon de *Darius* qui étoient devenues ſes priſonnieres. Et *Mahomet* diſoit qu'il avoit permiſſion du Ciel de prendre en même-temps autant de femmes qu'il voudroit. L'Auteur Arabe qui a écrit ſa vie, dit qu'il en eut dix-huit. Examinons maintenant les prodiges qu'il lui attribue.

Dire, comme M. *de Voltaire*, que *Mahomet* retira preſque toute l'Aſie de l'idolâtrie, c'eſt faire trop d'honneur à cet impoſteur. C'eſt ſe déshonorer ſoi-même en avan-

çant une chose dont tout homme médiocrement instruit peut démontrer la fausseté. Car 1° cette belle partie de l'Asie qui s'étend depuis le détroit de Constantinople jusqu'à l'Euphrate, & même jusqu'au Tibre, étoit Chrétienne avant *Mahomet*. 2° Les régions immenses de la Tartarie & tout le nord de l'Asie sont encore presque toutes Idolâtres. 3° Les Indes ont incomparablement encore plus de Païens que de Mahométans, comme M. *de Voltaire* en convient lui-même. 4° La Chine n'a presque jamais entendu parler de *Mahomet*. 5° La Syrie & une grande partie de l'Arabie étoient Chrétiennes avant que cet imposteur parût au monde. Comment a-t-il donc tiré presque toute l'Asie des ténebres de l'idolâtrie ? Cette premiere partie de son éloge est donc déjà sujette à caution.

Mêlang. ch. 69.

» Il étoit bien difficile, dit-on, qu'une » Religion si simple & si sage, enseignée » par un homme toujours victorieux, ne » subjuguât pas une partie de la terre. «

Il est vrai que la Religion de *Mahomet* est bien simple. Car excepté le Dogme de l'unité de Dieu, qu'il prit des Juifs ou des Chrétiens, il ne changea rien aux usages des Arabes. Il leur laissa leurs brigandages, & les y autorisa encore par son exemple. Il leur recommanda de se laver souvent les mains, les pieds & la tête, parce qu'ils étoient naturellement fort mal-propres, comme le sont encore les Turcs. Il leur laissa la Circoncision,

parce qu'elle étoit en usage parmi eux depuis bien des siecles, & qu'ils croyoient la tenir d'*Abraham*. Il leur donna un petit rituel de prieres, qu'on peut faire dans un instant. Il est vrai qu'il n'y a pas là de quoi rebuter, mais y a-t-il beaucoup à louer & à admirer?

Quant à la sagesse de cette Religion, le trait le plus sage qu'on y trouve, c'est la défense de l'examiner & d'en raisonner. La précaution étoit nécessaire. Il n'y avoit qu'une ignorance grossiere qui pût mettre en sûreté toutes les sottises dont l'*Alcoran* est rempli.

Venons maintenant à ces sublimes pensées que M. *de Voltaire* admire dans l'*Alcoran*; nous trouverons qu'elles ne sont guere que des imitations ou des extraits de nos divines Ecritures. *Mahomet* n'y entendoit pas grand'chose; mais il se servoit, dit-on, d'un Moine apostat nommé *Sergius*, qui étoit en état d'en fournir divers endroits, que *Mahomet* travestissoit ensuite dans son *Alcoran*. Un trait, que nous allons rapporter, suffira pour convaincre de ces imitations & de ces travestissements.

» Sa définition de Dieu est d'un genre » véritablement sublime, dit M. *de Vol-* » *taire*. On lui demandoit qui étoit cet *Alla* » qu'il annonçoit. C'est celui, répondit-il, » qui tient l'être de soi-même, & de qui les » autres le tiennent, qui n'engendre point & » qui n'est point engendré, & à qui rien » n'est semblable dans toute l'étendue des » êtres. «

Je ſuis celui qui eſt, dit le Seigneur dans l'Exode. *Le Ciel & la Terre vous appartiennent*, dit à Dieu le Prophete Royal, *c'eſt vous qui en avez poſé les fondements, votre regne eſt un regne qui dure dans tous les ſiecles. Que trouvera-t-on de ſemblable à vous, Seigneur, Dieu des vertus?* Que l'on compare ces textes avec ce qu'on cite de *Mahomet*, on trouvera que ce qu'il dit de grand eſt tiré de l'Ecriture, & que ce qu'il ajoute eſt un Dogme qui ſent le Sabellien, l'Arien ou le Juif, & qui peut encore être admis par les Sociniens.

Mais, qui le croiroit, que le même *Voltaire* qui, dans ſon Hiſtoire Générale, fait de *Mahomet* un génie ſublime, un légiſlateur ſage, un *Alexandre*, & quelque choſe de plus encore qu'*Alexandre*, en faſſe dans ſes Mêlanges de Philoſophie & de Littérature, le plus mépriſable & le plus déteſtable de tous les hommes? Il tombe dans les contradictions les plus groſſieres, & il a toujours le ton également hardi & aſſuré. Jugez de la créance que mérite ce fameux Ecrivain.

Il parle ſur le même ton dans ſon Epître au Roi de Pruſſe, ſur la Tragédie de *Mahomet*.

Il y avoue que ce grand Prophete » n'é» toit qu'un marchand de chameaux, qui, » aſſocié à quelques brigands, leur perſua» da qu'il s'entretenoit avec l'Ange *Ga*» *briel*; qu'il ſe vanta d'avoir été ravi au

» Ciel & d'y avoir reçu une partie de ce li-
» vre inintelligible, qui fait frémir le sens
» commun à chaque page ; que pour faire
» respecter ce livre il porta dans sa Patrie le
» fer & la flamme ; qu'il égorgea les peres,
» qu'il ravit les filles, qu'il donna aux vain-
» cus le choix de sa Religion ou de la mort ;
» qu'il enlevoit les femmes de ses disci-
» ples. «

Voilà le commentaire le plus sûr que nous puissions donner au panégyrique de *Mahomet*. C'est *Voltaire* qui explique le sens de *Voltaire*.

CHAPITRE X.

De Charlemagne.

CHarlemagne, qui étendit les bornes de l'Empire Français depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, & depuis les portes de Rome jusqu'au Nord de la Germanie ; qui fut comme le nouveau Fondateur de l'Empire d'Occident ; qui subjugua cette fiere Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance Romaine ; qui étendit la Religion aussi loin que ses conquêtes, & que quelques Eglises honorent comme un Saint ; *Charlemagne*, si nous en croyons *Voltaire*, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant inhumain, & peut-être même un pere incestueux.

Celui qui maltraite ainsi ce grand Prince,

c'eſt celui qui vient de nous repréſenter l'impoſteur *Mahomet* comme un homme d'un génie extraordinaire, preſqu'en tout égal, & par quelques endroits ſupérieur à *Alexandre* même. C'eſt ainſi qu'il diſtribue & partage les louanges & les ſatyres.

C'eſt pour mieux dégrader *Charlemagne* qu'il fait d'abord une peinture touchante de l'innocence & des malheurs des Nations Saxonnes, & des cruautés que ce Prince exerça contr'elles. » Les mœurs des Saxons » & leurs loix, dit-il, étoient les mêmes » que du temps des Romains. Chaque can- » ton ſe gouvernoit en République; mais » ils éliſoient un chef pour la guerre. Leurs » loix étoient ſimples comme leurs mœurs, » leur Religion groſſiere; mais d'ailleurs ils » cultivoient la juſtice; ils mettoient leur » gloire & leur bonheur dans la liberté.

» *Charlemagne* fit la guerre aux Saxons » trente années avant de les aſſujettir pleine- » ment. Leur Pays n'avoit point encore » ce qui tente aujourd'hui la cupidité des » conquérants. Il ne s'agiſſoit que d'avoir » pour eſclaves des millions d'hommes qui » nourriſſoient leurs troupeaux, & qui ne » vouloient point de maîtres. Le Général » de la plupart de ces peuples étoit le fa- » meux *Vitikind*, homme tel qu'*Armi-* » *nius*, mais qui eut enfin plus de foibleſ- » ſe. « Nous verrons bientôt quelle eſt la foibleſſe que M. *de Voltaire* reproche à ce Général. Voilà en abrégé le portrait qu'il

fait des Saxons. Voici comme il peint les cruautés de *Charlemagne*.

» Charles prend d'abord la fameuſe Bour-
» gade d'*Eresbourg*. Il fait égorger les Ha-
» bitants ; il pille, il raſe le principal Tem-
» ple du Pays. On maſſacre les Prêtres
» ſur les débris de l'idole renverſée. On pé-
» netre juſqu'au Véſer. Tous ces cantons ſe
» ſoumirent. Il voulut les lier à ſon joug par
» le Chriſtianiſme. Il leur laiſſe des Miſſion-
» naires pour les perſuader, & des ſoldats
» pour les forcer. Preſque tous ceux qui ha-
» bitoient vers le Véſer ſe trouverent en un
» an Chrétiens, mais eſclaves.

» *Vitikind*, retiré chez les Danois, re-
» vient au bout de quelques années. Il rani-
» me ſes compatriotes, il les raſſemble, il
» détruit le Chriſtianiſme qu'on n'avoit em-
» braſſé que par la force. Il vient juſqu'au
» Rhin ſuivi d'une multitude de Germains,
» il bat les Lieutenants de *Charlemagne*. Ce
» Prince accourt. Il défait à ſon tour *Viti-*
» *kind*, mais il traite de révolte cet effort
» courageux de liberté. Il demande aux Sa-
» xons tremblants qu'on lui livre leur Gé-
» néral ; & ſur la nouvelle qu'ils l'ont laiſ-
» ſé retourner en Danemarck, il fait maſſa-
» crer quatre mille cinq cens priſonniers.
» Traiter ainſi des hommes qui combat-
» toient pour leur liberté, c'eſt l'action d'un
» brigand.

» Il fallut encore trois victoires avant
» d'accabler ces peuples ſous le joug. En-

» fin, le ſang cimenta le Chriſtianiſme & » la ſervitude. *Vitikind* lui-même laſſé de » ſes malheurs, fut obligé de recevoir le bap- » tême. Le Roi, pour mieux s'aſſurer du » Pays, tranſporta des Colonies Saxonnes » juſqu'en Italie, & établit des Colonnies » de Francs dans les terres des vaincus. » Mais il joignit à cette politique ſage, la » cruauté de faire poignarder par des eſpions » les Saxons qui vouloient retourner à leur » culte. Souvent les conquérants ne ſont » cruels que dans la guerre : la paix amene » des mœurs & des loix plus douces. *Char-* » *lemagne* au contraire fit des loix qui te- » noient de l'inhumanité de ſes conquêtes. «

Il faut avouer que M. *de Voltaire* fait là de *Charlemagne* un Prince bien déteſtable. On n'auroit pas d'auſſi horribles idées des *Sylla*, des *Marius*, des *Attila*. Mais ne nous en tenons pas à la parole d'un Ecrivain toujours furieux contre les Princes qui auront rendu de grands ſervices à la Religion. Diſſipons les menſonges, & à leur place mettons la vérité.

V. Tacit. Les mœurs des Saxons étoient du temps de *Charlemagne* les mêmes que du temps des Romains, c'eſt-à-dire extrêmement féroces & barbares. *Ils cultivoient la juſtice*, mais c'étoit entr'eux ſeulement. Et ils étoient toujours prêts à faire des irruptions chez leurs voiſins ; pillant, brûlant, ravageant dès qu'ils étoient les plus forts, & ne s'en retournant jamais dans leurs forêts qu'a-

près la dévaſtation des Pays qu'ils avoient parcourus. Les Empereurs Romains depuis *Auguſte* juſqu'à *Honorius* furent toujours obligés d'entretenir de nombreuſes armées ſur ces frontieres ; les ſuccès furent toujours balancés, ces Peuples ne furent jamais véritablement ſoumis.

Du temps de *Carlemagne* ils faiſoient des courſes & des ravages continuels ſur les terres des Français. Ils portoient par-tout le fer & le feu. Tout ce qu'ils pouvoient enlever d'hommes, de femmes & d'enfants, ils les emmenoient en eſclavage. *Charles* marcha contr'eux, les défit, prit leur meilleure place qui étoit Ereſbourg, en fit paſſer la garniſon au fil de l'épée, pardonna au reſte de la nation, & partit pour l'Italie. A peine le vainqueur fut-il éloigné, que les Saxons reprirent les armes & recommencerent les ravages. *Charles* fut obligé de retourner à eux ; ils les battit & il leur pardonna encore. Ce ne fut qu'après la cinquieme perfidie & la cinquieme expédition que *Charlemagne* réſolut de ſévir contre ces brigands. Pour les punir des maſſacres qu'ils avoient faits en tant de Villes, & pour les épouvanter par la terreur du châtiment, il fit couper la tête à quatre mille cinq cens de ceux qui, malgré leur ſerment, avoient encore pris les armes. Ce châtiment étoit bien rigoureux, il eſt vrai ; mais *Charles* le crut néceſſaire pour contenir ces brigands, & pour aſſurer le ſalut de ſes peuples.

Eginartus.

Cependant voyant ensuite que tant de sévérité étoit inutile, il témoigna aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur sang; qu'il ne vouloit pas détruire leur nation; qu'il leur accorderoit volontiers la paix, si leurs chefs, qui s'étoient retirés, vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna des ôtages pour la sûreté de leurs personnes, il les reçut avec bonté, il les gagna au Christianisme; il eut la meilleure part à la conversion du fameux *Vitikind*; (& c'est-là apparemment la foiblesse que *Voltaire* reproche à ce Général.) Il établit onze Evêques dans le Pays des Saxons; il y fit fleurir la Religion. Il les laissa vivre selon leurs Loix, & leur fit goûter les douceurs de la paix. Voilà ce que les Historiens contemporains de *Charlemagne* nous apprennent de ses expéditions & de l'établissement de sa Religion en Saxe. Ils étoient mieux instruits que *Voltaire*. Ils sont plus dignes de foi que lui. Ce Christianisme prêché le sabre à la main, cimenté par le sang, suivi de la servitude, & ces autres expressions odieuses si souvent employées dans l'Histoire Générale, sont aussi contraires à la vérité, qu'elles sont indécentes dans la bouche d'un homme qui se dit encore Chrétien.

Eginart. Autor incert.

On ne trouve dans aucun de ces Historiens contemporains cet horrible trait que *Voltaire* raconte, savoir qu'en transportant des Colonies de Saxons en Italie, Charlemagne faisoit égorger par des espions ceux

qui vouloient retourner à leur ancien culte. Un peu de cette critique qu'on emploie avec tant de zele quand il s'agit de la défense des hérétiques eût été ici mieux placée ; mais *Charlemagne* étoit Catholique.

La plus grande rigueur que ce Prince ait montrée contre les idolâtres parut dans une loi qui se trouve dans ses capitulaires. Elle porte que si un Saxon veut demeurer en Saxe, & qu'il dissimule & cache sa Religion, ou refuse de se faire Chrétien, il sera mis à mort. Cette loi étoit donc une espece d'Arrêt de bannissement contre les Saxons, s'ils refusoient de se faire Chrétiens, ou un cas de mort, si ne voulant pas se faire Chrétiens, ils vouloient néanmoins demeurer dans l'Empire. On ne voit pas que cette Loi ait occasionné aucune exécution. Les Reines *Jeanne* de Navarre & *Elizabeth* d'Angleterre ont porté des Loix bien autrement rigoureuses contre les Catholiques qui refuseroient d'abjurer leur Religion. Les prisons remplies de malheureux & les échafauds inondés de sang, furent d'affreux témoignages de l'esprit sanguinaire qui dicta ces loix, & de la cruauté des exécutions qui les suivirent. Nous verrons *Voltaire* taire, pallier, justifier ces loix faites pour la destruction de la Religion Catholique. Ici il emploie la satyre, le fiel, le mensonge, la calomnie pour faire envisager avec horreur ce qu'a fait *Charlemagne* pour la destruction de l'idolâtrie.

Capitul. Reg. Carol.m. de præsentibus Sax. cap. 8.

Après avoir repréſenté d'une maniere ſi odieuſe toutes ces expéditions de *Charlemagne*, ſi glorieuſes à ce Prince, & ſi avantageuſes pour la Religion, *Voltaire* veut encore répandre les ſoupçons les plus injurieux ſur ſes mœurs. » On a écrit, dit-il, » qu'il avoit pouſſé l'amour des femmes juſ- » qu'à jouir de ſes propres filles. «

Mais quand on a écrit quelque choſe de déſavantageux ſur les *Mahomet*, les *Julien*, les *Dioclétien*, la critique inquiete, ſévere & outrée défie hardiment & ſouvent imprudemment de donner des preuves de ce qu'on avance. On lui fait ici le même défi. Qu'il cite un Hiſtorien contemporain qui ait rapporté ces faits honteux ; qu'il diſe où les autres les ont puiſés ; qu'il en apporte les preuves, & qu'il les juſtifie. Il y réuſſira apparemment comme il a réuſſi en citant dans ce même chapitre *Grégoire* de Tours, ſur lequel ſurement il n'a pas jetté les yeux.

» *Charles*, dit-il, avoit épouſé la fille » du Roi des Lombards, dans le temps » qu'il avoit déjà une autre femme : il n'é- » toit pas rare d'en avoir pluſieurs à la fois. » *Grégoire* de Tours rapporte que les Rois » *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* » avoient plus d'une épouſe. «

V. Grég. de Tours, liv. 4. c. 24, 25, 26, 27, 28.

Si *Voltaire* avoit lu *Grégoire* de Tours, il auroit parlé tout différemment ; il auroit appris que *Sigebert*, Roi d'Auſtraſie, le Prince le plus accompli de ſon ſiecle, fut

indigné de la conduite ſcandaleuſe de ſes freres, & qu'il demanda en mariage & obtint la fille du Roi d'Eſpagne *Brunehaut*, la plus belle Princeſſe qui fût alors en Europe, & que ſes mœurs furent toujours dignes d'un Prince très-Chrétien : il y auroit appris que *Gontran* eut bien une maîtreſſe pendant quelque temps, mais que ce déſordre ne fut pas long : il y auroit appris que *Saint Germain*, Evêque de Paris, excommunia le Roi *Caribert* à cauſe de ſon commerce avec une ſeconde maîtreſſe qu'il vouloit encore épouſer. Cela prouve bien que, s'il y avoit des déſordres, ils n'étoient ni approuvés ni tolérés, ni même ſi communs que M. *de Voltaire* veut le donner à entendre. Pour ce qui eſt du Roi *Chilperic*, le pieux Roi *Gontran* en pleura la mort avec les larmes les plus ameres, à cauſe des déſordres dont ſa vie avoit été remplie.

Si M. *de Voltaire* eſt convaincu de faux, lors même qu'il veut s'autoriſer par des citations, quelle créance mérite-t-il, lorſqu'il débite les choſes ſans pouvoir les appuyer d'aucune autorité ? Il ne peut pardonner à *Charlemagne* le zele qu'a eu ce Prince pour la converſion des Barbares, & les ſoins qu'il prenoit de les faire inſtruire de la Religion : il ſemble, à l'entendre, que le plus grand malheur qui pût arriver à ces peuples étoit qu'ils devinſſent Chrétiens. Il plaint les pauvres Saxons d'avoir été éclairés des lumieres & inſtruits des vérités de l'Evangile ; il regarde comme bien plus heureux les Polonois & les

Ruſſes qui reſterent dans leur barbarie & leur ignorance. » Ces peuples vivoient en paix » dans leur ignorance, dit-il ; heureux d'ê- » tre inconnus à *Charlemagne*, qui vendoit » ſi cher la connoiſſance du Chriſtianiſme. « Que cette exclamation eſt digne d'un Philoſophe Chrétien ! Quelle doit être bien reçue dans une aſſemblée de libertins & de débauchés ! Auſſi ce Philoſophe ne repréſente-t-il *Charlemagne* que comme un Prince ſanguinaire, & qui ne faiſoit prêcher l'Evangile que l'épée à la main. « Le ſang cimenta le Chriſ- » tianiſme & la ſervitude chez les Saxons, » dit-il ; on leur laiſſoit des Miſſionnaires » pour les perſuader, & des ſoldats pour » les forcer. « Si M. *de Voltaire* eût eu un peu de pudeur & de bonne foi, il auroit avoué que, quand *Charlemagne* prit les armes contre les Saxons, il ne le fit qu'à l'occaſion de leurs révoltes, de leurs courſes & de leurs brigandages ſur les terres de l'Empire.

Egi-nard.

Ce grand Prince étoit perſuadé que rien ne ſerviroit plus à adoucir la férocité de leurs mœurs que la loi Chrétienne. Après ſes victoires il laiſſoit des Miſſionnaires parmi eux ; il vouloit qu'on les traitât avec bonté, douceur & humanité ; car ce Prince étoit du caractere le plus humain & le plus doux : il le fit voir en bien des occaſions, entr'autres quand il pardonna, ou du moins qu'il ne punit que bien légérement une conſpiration faite contre ſa perſonne même.

Mais quand il feroit vrai que *Charlemagne* eût quelquefois mêlé un peu trop de févérité à fon zele pour la converfion des Barbares, *Voltaire* auroit bien pu le ménager, comme il a ménagé les perfécuteurs du Chriftianifme. Il fait jouer tous les refforts de fon imagination & de fon efprit, pour excufer & pour juftifier les *Decius*, les *Maximin*, les *Dioclétien*, qui ont fait ruiffeler de toutes parts le fang des Chrétiens, & qui n'ont rien oublié pour détruire le Chriftianifme : il auroit bien pu juftifier un Prince qui a fi heureufement travaillé à l'étendre; il auroit parlé alors en juge plus équitable; il auroit été Hiftorien plus fidele, & auroit paru un peu plus Chrétien.

Enfin, pour empêcher qu'on ne fe faffe une trop grande idée de *Charlemagne*, il dit » qu'il mourut avec la réputation d'un Em-» pereur auffi heureux qu'*Augufte*, auffi » guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les » *Trajan* & les *Antonin*, auxquels nul » Souverain n'a été comparable; qu'enfin » le célebre Calife *Aaron Rafchild* l'égaloit » en gloire & en puiffance, & le furpaffa » beaucoup en juftice, en fcience & en hu-» manité. «

On ne peut pas difconvenir que *Charlemagne* n'ait été un des plus grands hommes qui foit jamais monté fur le trône; qu'il n'ait eu les brillantes qualités qui font les Héros, la fageffe qui fait les grands Légiflateurs, les qualités aimables & eftimables qui montrent

l'homme né pour le bonheur des hommes ; cependant *Voltaire* ne dit rien ou presque rien de tout cela.

Dans la comparaison qu'il fait ici de *Charlemagne* avec *Auguste*, *Adrien*, *Trajan*, nous pouvons observer qu'*Auguste* fut véritablement heureux, parce qu'il se servit de l'éloquence de *Cicéron*, des victoires de *Marc-Antoine*, du génie d'*Agrippa*, pour parvenir à l'Empire, sans presque avoir été à la tête des armées que pour se faire battre à Philippe. *Charlemagne* conquit lui-même une grande partie des pays qui formerent le nouvel Empire d'Occident. Les expéditions & les conquêtes d'*Adrien* ne furent ni si glorieuses, ni si étendues que les siennes : les *Trajan* & les *Antonin* furent de grands Princes, mais qui, par bien des endroits, furent surpassés par ce grand Empereur. Quant à ce Musulman que *Voltaire* oppose à *Charlemagne*, & qui le surpassa beaucoup, dit-il, en science, en justice & en humanité, *Voltaire* est encore plus hyperbolique que les Panégyristes Arabes ; ils n'en ont jamais tant dit d'*Aaron Raschild* que nous en savons sûrement de *Charlemagne*, pour ce qui regarde la culture de l'esprit ; & pour la justice & l'humanité, on en peut juger par ces deux traits.

Charlemagne, comme nous l'avons vu, pardonna des conjurations faites contre sa personne. * *Aaron Raschild* sachant qu'un Seigneur étoit d'une famille qui avoit quelque espérance de parvenir un jour au Califat, envoya

* Herbelot, Biblioth. Orient.

voya demander sa tête ; elle lui fut bientôt apportée. *Aaron* ne fut pas plutôt assuré de ce premier assassinat, qu'il en commanda un second, & fit mourir sur le champ celui qui avoit exécuté l'ordre qu'il avoit donné lui-même. *Voltaire* trouve plus de justice & d'humanité dans un Prince qui se jouoit ainsi de la vie des hommes, que dans celui qui savoit pardonner les attentats contre sa propre personne.

Pour achever de rectifier l'idée qu'il donne de ce grand Prince, nous opposerons ici le jugement qu'en a fait un Ecrivain * Anglois & Protestant. Ce sont-là deux titres respectables pour M. *de Voltaire.*

* Cave. biblioth. ecclef.

Ce Prince, dit cet Ecrivain, digne d'un meilleur siecle & d'une plus longue vie, fut encore plus grand par son génie que par son nom. Il seroit difficile de décider lequel doit être le plus admiré & plus respecté dans lui, ou la gloire de son Empire, ou l'éclat de sa piété : il étoit un des plus savants hommes, & un des plus beaux esprits & des plus cultivés de son temps ; il savoit fort bien les langues grecque & latine ; il étoit naturellement si éloquent, qu'on l'auroit pris pour un des premiers maîtres dans l'art oratoire ; il avoit beaucoup de goût pour les beaux arts, & il répandoit avec profusion les graces & les faveurs sur ceux qui les cultivoient avec succès : tout ce qu'il pouvoit dérober de son temps aux affaires de l'Empire & de l'Etat, il le donnoit aux belles-lettres ; le temps même du re-

pas étoit rempli par des lectures, des disputes, des dissertations savantes. L'histoire & les traits remarquables des anciens Princes, étoit ce qu'il écoutoit alors le plus volontiers; mais il n'y avoit guere de lecture à laquelle il prît plus de plaisir qu'à celle du savant ouvrage de S. *Augustin* sur la Cité de Dieu.

Voilà le portrait que nous fait de *Charlemagne* cet Ecrivain; c'est ainsi qu'il en parle, après avoir rapporté tout ce que ce Prince avoit fait pour le bien de ses peuples, l'avancement des Lettres & la gloire de la Religion. Le *Charlemagne de Voltaire* est bien différent.

CHAPITRE XI.

De la Religion du temps de Charlemagne.

LE Chapitre qui traite de la Religion du temps de *Charlemagne* est aussi curieux que celui qui traite des guerres, des conquêtes & des mœurs de ce Prince. Qu'il échappe des erreurs à M. *de Voltaire*, quand il parle de la Religion, cela n'est pas surprenant; il ne l'a pas assez bien étudiée, il ne la connoît pas assez : ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il les débite avec tant d'assurance. Nous en allons observer quelques-unes des plus remarquables.

Hist. générale, ch. 11.

„ La Messe, nous dit-il, étoit différente „ de ce qu'elle est aujourd'hui, & plus en-

„ core de ce qu'elle étoit dans les premiers
„ temps : elle fut d'abord une cêne ; la ma-
„ jesté du culte augmentant avec le nombre
„ des Fideles, elle fut à-peu-près ce qu'est la
„ grand'Messe aujourd'hui. «

Puisqu'il vouloit parler de Religion, de dogmes, d'usages ecclésiastiques, il devoit consulter l'antiquité ; & s'il l'eût consultée, il n'auroit pas fait tant de bévues, il ne se seroit pas si fort écarté de la vérité.

Il auroit appris que le canon de la Messe, tel que nous l'avons aujourd'hui, étoit absolument le même avant *Charlemagne*, puisqu'*Alcuin*, son précepteur, qui l'a commenté, nous le rapporte tel que nous l'avons maintenant ; il auroit appris que l'usage de lire à la Messe les Epîtres & les Evangiles, est de la plus haute antiquité, puisque le Philosophe & Martyr *Saint Justin*, qui vivoit dans le deuxieme siecle, en rend déjà témoignage ; il auroit appris que les autres prieres qui sont avant ou après le canon, si l'on en excepte quelques paroles dont l'usage n'étoit pas universel, faisoient dès les premiers siecles, comme aujourd'hui, une partie du rit qu'on observoit en disant la Messe ; il auroit appris que dès le premier siecle de la paix de l'Eglise la Messe étoit, à quelques prieres près, telle qu'elle est encore aujourd'hui. Venons maintenant à un autre point.

Alcuins de Offic. Ecclef.

Justin. Apol. 2.

» La Communion sous les deux especes
» étoit un usage universel sous *Charlemagne;*
» il se conserva toujours chez les Grecs, &

» dura chez les Latins jusqu'au douzieme
» siecle. «

Après avoir parlé en faveur des Calvinistes dans l'article précédent, il parle dans celui-ci pour les Hussites, & il parle toujours avec la même certitude & la même connoissance de la vérité. L'usage de la Communion sous les deux especes n'étoit pas si universel qu'il le dit, puisqu'*Alcuin* témoigne que dans l'Eglise Romaine, la mere & le modele des autres Eglises, on ne communioit que sous une seule espece : dans les Eglises des Gaules on ne consacroit qu'un Calice, comme on fait aujourd'hui ; mais on versoit quelques gouttes de ce vin consacré dans une Calice plus grand & rempli de vin ordinaire, qu'on présentoit à ceux qui avoient communié : cet usage même ne subsista pas long-temps. * Continuons à suivre les décisions, ou plutôt les erreurs de notre Historien dogmatique.

Alcuin, de ordin. celebr. Miss.

V. Bellarmin.

» La confession auriculaire s'étoit intro-
» duite, dit-il, dès le sixieme siecle : les
» Evêques exigerent d'abord que les Cha-
» noines se confessassent à eux deux fois l'an-
» née, par les Canons du Concile d'Atti-
» gny en 763, & c'est la premiere fois qu'elle
» fut commandée expressément ; les Abbés
» soumirent leurs Moines à ce joug, & les
» séculiers peu à peu le porterent ; il étoit
» permis de se confesser à un laïque, & mê-
» me à une femme : cette permission dura
» très-long-temps. «

Voilà que M. *de Voltaire* nous apprend que la confeſſion eſt une invention ou inſtitution purement humaine : pour le prouver, il nous cite les Canons du Concile d'Attigny. Or, il faut remarquer que ces Canons n'exiſtent point ; il ne nous reſte de ce Concile que le nom des Evêques qui y aſſiſterent, & un réglement pour quelques Meſſes qu'on devoit dire en de certaines occaſions. C'eſt-là, dit-il, que les Evêques exigerent d'abord que les Chanoines ſe confeſſaſſent à eux ; les Abbés exigerent la même choſe de leurs Moines, & enſuite on impoſa aux laïques le même joug ; & tout cela il nous le donne ſur la foi des Canons d'Attigny.

V. Collect. Concil.

Il aſſure qu'il y a eu un temps où l'on pouvoit ſe confeſſer aux laïques, & même aux femmes ; c'eſt bien dommage qu'il n'ait pas marqué plus préciſément le temps où l'on croyoit le ſexe propre à ce reſpectable, mais critique miniſtere, & qu'il n'ait pas cité les Conciles qui lui conferent le pouvoir d'entendre les confeſſions, & ceux qui le lui ont ôté. L'anecdote étoit aſſez curieuſe & aſſez intéreſſante pour être bien développée & bien prouvée. Mais laiſſons ces aſſertions pitoyables, & prouvons la vérité.

Le dogme de la confeſſion eſt auſſi ancien que la Religion ; il eſt aſſez clairement établi par ces paroles de Jeſus-Chriſt aux Apôtres : *Ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur ſeront remis ; & ceux à qui vous les aurez retenus*, c'eſt-à-dire que vous

S. Jean ch. 20.

n'aurez pas abſous, *ils leur ſeront retenus.* Si ce n'eſt qu'au jugement des Apôtres & des Miniſtres de la Religion que les péchés peuvent être remis ou retenus, il faut donc qu'ils les connoiſſent; mais ils ne peuvent les connoître que par la déclaration qu'on leur en fait. Cette déclaration, c'eſt ce qu'on appelle dans l'Egliſe la confeſſion. Comme il a été établi qu'elle ſe feroit ſecretement & à l'oreille, on l'appelle la confeſſion auriculaire.

Il eſt par-là évident qu'elle eſt d'inſtitution divine, que Jeſus-Chriſt lui-même en eſt l'Auteur, & qu'elle eſt auſſi ancienne que la Religion. Si M. *de Voltaire* eût été un peu plus prudent, il n'eût pas prononcé ſi hardiment ſur des choſes qu'il ignoroit; s'il eût été Canoniſte & Théologien, il eût trouvé des preuves démonſtratives de la confeſſion dans les Conciles tenus dès le quatrieme ſiecle.

Le ſecond Canon du Concile de Laodicée, tenu en 372, porte : *Qu'il faut impoſer une pénitence proportionnée à la qualité du péché à ceux qui prient, ſe confeſſent & donnent des preuves d'un véritable amendement.*

Le Canon trente-unieme du troiſieme Concile de Carthage, tenu en 397, ordonne *d'impoſer différentes pénitences ſelon la différence des péchés;* enfin le Canon cent deuxieme du ſixieme Concile général, tenu en 681, commence par ces paroles : *Il faut que ceux qui ont reçu de Dieu le pou-*

voir de lier & de délier, considerent bien la griéveté du péché, la disposition du pécheur à la conversion, & lui donnent un remede convenable à sa maladie.

Tout ce que nous citons est authentique; chacun peut aisément le vérifier: on voit l'ancienneté & la pratique de la confession; cela vaut bien les prétendus Canons du Concile d'Attigny. Quantité d'autres Conciles très-anciens en ont parlé de même. Les Saints Peres, dès le second siecle, traitent souvent de ce Dogme dans leurs Ouvrages: on peut en voir les preuves très-détaillées dans les savantes controverses du Cardinal *Bellarmin.*

„ Les Eglises Chrétiennes, continue M. „ *de Voltaire*, s'étoient gouvernées en Ré„ publiques; ceux qui présidoient à ces as„ semblées avoient pris insensiblement le ti„ tre d'Evêques, d'un mot grec, dont les „ Grecs appelloient les Gouverneurs de leurs „ Colonies. Les anciens de ces assemblées se „ nommoient Prêtres, qui signifient en grec „ vieillards. "

Voilà encore l'érudition de M. *de Voltaire* en défaut, ou une nouvelle preuve de mauvaise foi. Il est faux que ceux qui présidoient aux assemblées chrétiennes aient pris insensiblement le titre d'Evêques: ce titre est aussi ancien que l'Eglise, puisqu'il est expressément marqué en plusieurs endroits du Nouveau Testament. Il est également faux que le nom de Prêtre ne servît qu'à désigner les anciens de l'assemblée, puisqu'il y avoit des

V. les Epît. de S. Paul.

Prêtres qui étoient encore jeunes. C'eſt apparemment le ſéjour de Berlin, ou le voiſinage de Geneve, qui ont fait faire ces obſervations curieuſes à M. *de Voltaire.* Ce qu'il dit enſuite de l'héréſie des Iconoclaſtes, fait également honneur à ſa critique & à ſon érudition.

„ *Irene*, dit-il, étoit attachée au culte „ des Images, parce que ſon mari les avoit „ en horreur : on avoit perſuadé à cette Prin- „ ceſſe que pour gouverner ſon mari il fal- „ loit mettre ſous le chevet de ſon lit les „ images de certaines Saintes. "

M. *de Voltaire* eſt perſuadé qu'on décréditera plus aiſément ceux qu'on attaque, en répandant du ridicule ſur eux, qu'en diſant de bonnes raiſons, & en fourniſſant de bonnes preuves ; c'eſt auſſi le moyen qu'il emploie le plus ſouvent, & c'eſt le ſeul qui puiſſe convenir au but qu'il paroît ſe propoſer. Il repréſente ici l'Impératrice *Irene* comme une femme d'un eſprit petit & tout rempli de ſuperſtition pour ſes images ; mais il ſeroit bien en peine de produire aucune preuve de ce qu'il avance : aucun des Ecrivains ne l'a accuſée de cette diſſimulation ; il s'en eſt fié ſur cela à *Calvin*, qui écrivoit huit cens ans après, ou à quelques Calviniſtes. Donne-t-il beaucoup de poids à ſes ſentiments avec de ſemblables garants ?

„ Cette Impératrice fit élire pour Patriar- „ che un Laïque, Secrétaire d'Etat, nom- „ mé *Taraiſe*. Et le Pape *Adrien* n'anathé-

„ matiſe pas ce Secrétaire d'Etat qui ſe fait
„ Patriarche. "

Eh ! qu'y a-t-il de ſurprenant qu'un Secrétaire d'Etat ſoit fait Evêque ? N'a-t-on pas vu un des plus grands Prélats de France, le célebre M. *de Marca*, devenir Archevêque de Toulouſe, après avoir été Premier Préſident au Parlement de Pau ? Ce qu'il y a de bien plus ſurprenant, c'eſt que M. *de Voltaire*, qui déclame ſi vivement contre l'élection de *Taraiſe*, ne dit pas un mot contre celle de *Photius*, qui fut auſſi précipitée, & qui avoit des irrégularités bien autrement condamnables ; mais l'un étoit le deſtructeur, l'autre fauteur de l'héréſie.

L'élection de *Taraiſe* fut comme celle d'*Ambroiſe*, Evêque de Milan ; & l'un & l'autre ont été mis au nombre des Saints. Pourquoi le Pape *Adrien* auroit-il excommunié ce Patriarche ? Il avoit été élu par le Prince & par le peuple. Si ſa conſécration parut précipitée, c'eſt la néceſſité qui fit uſer de cette précipitation : la diſpenſe étoit la plus légitime, & le ſuccès en fut des plus heureux.

„ C'eſt une choſe avouée de tous les ſa-
„ ges critiques, que les Peres du ſecond
„ Concile de Nicée (où l'on rétablit le cul-
„ te des images) y rapporterent beaucoup
„ de pieces évidemment fauſſes, beaucoup
„ de miracles dont le récit ſcandaliſeroit de
„ nos jours ; mais ces pieces fauſſes ne fi-

„ rent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida. “

C'est une chose non-seulement avouée, mais démontrée par les sages critiques, que la fausseté évidente de ces pieces ne consiste point en ce que *Voltaire* veut insinuer ; elle ne consiste qu'en ce qu'on les attribuoit à un Auteur plutôt qu'à un autre : ainsi le livre où est rapporté le miracle de cette image de Jesus-Christ qui fut percée à coups de couteau par les Juifs & qui répandit du sang, ce livre étoit alors attribué à *Saint Athanase*, quoiqu'il fût d'un autre Ecrivain du même siecle : ainsi le livre du Pré spirituel est attribué à *Sophrone*, Evêque de Jerusalem, quoiqu'il fût de *Jean Moschus*. Il y eut encore quelques autres erreurs semblables. Pour les miracles scandaleux dont parle *Voltaire*, il n'y en eut point de rapportés dans ce Concile, à moins qu'il ne prenne pour un miracle la promesse que fit le diable à un Moine de ne le plus tenter, s'il renonçoit au culte des images. Un Evêque cita ce trait aux Peres du Concile, qui n'y eurent point d'égard ; ainsi il ne manque à l'exposé de *Voltaire* que la vérité.

Du Pin. biblioth. ecclef. Hist. du Concile. VIII, tome 7.

„ Mais, ajoute-t il, quand il fallut faire „ recevoir ce Concile par les Eglises de France, quel fut l'embarras du Pape ! *Charlemagne* s'étoit déclaré hautement contre „ les images : il venoit de faire écrire les „ livres qu'on nomme *Carolins*, dans les-

„ quels ce culte eſt anathématiſé : il aſſem-
„ bla un Concile à Francfort, auquel il pré-
„ ſida ſelon l'uſage de tous les Empereurs. “

A meſure que les fauſſetés ſont plus groſſieres, le ton *de Voltaire* devient plus hardi. Voilà les erreurs, voici la vérité. Le grand *Conſtantin* aſſiſta au premier Concile de Nicée pour honorer cette aſſemblée, lui marquer ſon reſpect, lui aſſurer ſa protection; mais il n'y aſſiſta point comme Juge. *Charlemagne* ne fit qu'imiter *Conſtantin*. M. *de Voltaire* eſt le premier qui ait fait des Empereurs Préſidents des Conciles. Il loue enſuite la prudence du Pape *Adrien*, qui, partagé entre le Concile de Nicée qu'il adoptoit, & l'Empereur qui s'étoit déclaré contre le culte des images, *prit*, dit-il, *un tempérament politique, par lequel il laiſſa au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux.*

Il n'y a rien de plus artificieux & de plus infidele que cet expoſé de la conduite du Pape & de celle de l'Empereur. Les Evêques furent trompés par des exemplaires falſifiés du Concile de Nicée; ils y trouverent des déciſions contraires à la foi; ils anathématiſerent ce Concile. Le Pape *Adrien* leur fit fournir des exemplaires plus ſûrs; les fit changer de ſentiments, & la bonne harmonie fut rétablie. Ce même Pontife répondit fort au long aux livres *Carolins*, par un Ouvrage qu'on trouve à la ſuite du ſecond Concile de Nicée, & l'Empereur fut ſatisfait. Ce

V. le détail dans Maimbourg, avec les preuves, Hiſt. des Iconoclaſtes.

Epiſt. Adriani ad Carol.

même Ouvrage démontre qu'il eſt très-faux qu'*Adrien* ait regardé *ce culte comme douteux, & qu'il ait laiſſé au temps à l'abolir ou à le confirmer.* Cette maniere de penſer de M. *de Voltaire* pourroit bien être adoptée à Geneve ; mais elle ſera toujours rejettée par les Critiques éclairés, & par les vrais Catholiques.

Il y a encore dans ce même chapitre pluſieurs autres points qui regardent la Religion. Nous n'en parlerons pas maintenant, pour ne pas laſſer les Lecteurs par tant de diſcuſſions ſur les mêmes matieres. On peut juger, par les points que nous avons examinés, de la créance que méritent les autres.

CHAPITRE XII.

Origine de la puiſſance des Papes.

C'Eſt vers le ſiecle de *Charlemagne* qu'a commencé la puiſſance temporelle des Papes ; c'eſt pourquoi nous traiterons maintenant ce point de l'Hiſtoire eccléſiaſtique. M. *de Voltaire*, dans le chapitre ſixieme & dans le vingtieme, parle fort au long de l'origine de cette puiſſance ; & tout ce qu'il nous en apprend, c'eſt que cette puiſſance n'a point eu d'autre origine que la politique adroite des Pontifes Romains, & une uſurpation qui n'eſt colorée d'aucun titre.

Qu'il traite la donation de *Conſtantin* de

donation imaginaire, il ne fait que ſuivre en cela tous les Critiques modernes ; mais qu'il ne faſſe pas plus de cas de celle que *Pepin* & *Charlemagne* firent à l'Egliſe Romaine, c'eſt une autre choſe : il nous permettra d'être d'un autre avis que lui, & de démontrer la fauſſeté de ſon ſentiment.

» Eſt-il probable, dit-il, que *Pepin* ait » paſſé deux fois les Monts, uniquement pour » donner des villes au Pape ? Le Bibliothé- » caire *Anaſtaſe*, qui vivoit cent quarante » ans après l'expédition de *Pepin*, eſt le » premier qui parle de cette donation, & » les meilleurs Publiciſtes d'Allemagne la » réfutent aujourd'hui. On nous dit que le » Lombard *Aſtolphe*, intimidé par la ſeu- » le préſence du Franc, céda auſſi-tôt au » Pape tout l'Exarchat de Ravenne ; mais » ſi les Papes avoient eu l'Exarchat, ils au- » roient été Souverains de Ravenne & de » Rome : cependant, dans le teſtament de » *Charlemagne*, qu'*Eginhart* nous a conſer- » vé, ce Monarque nomme à la tête des » villes qui lui appartiennent, Rome & Ra- » venne, auxquelles il fait des préſents. Pour » Benevent, le ſaint Siege ne l'eut que long- » temps après par la donation de l'Empereur » *Henri* le Noir, vers l'année 1047. «

Tous ces faits, ſi graves & ſi importants, il les confirme par le détail des preuves qu'il rapporte, de la dépendance où étoient encore les Papes, long-temps après *Pepin* &

Charlemagne. Voici comment il parle au chapitre vingtieme.

» Les Papes avoient plutôt à Rome un » grand crédit qu'une puissance législative ; ils » avoient à ménager à la fois le Sénat Ro» main, le peuple & l'Empereur. *Lothai*» *re*, en 844, passe les Alpes, fait couron» ner son fils *Louis*, qui vient juger dans » Rome le Pape *Sergius II*. Le Pontife pa» roît, répond juridiquement aux accusations » d'un Evêque de Metz, se justifie, & prête » ensuite serment de fidélité à ce même *Lo*» *thaire* déposé par les Evêques. *Lothaire* » même fit cette célebre & inutile Ordon» nance, que le Pape ne sera plus élu par le » peuple ; que l'on avertira l'Empereur de la » vacance du saint Siege. « C'est ainsi que M. *de Voltaire* démontre la fausseté de ce que tous les Historiens rapportent des donations faites par nos Rois à l'Eglise de Rome. Examinons maintenant la force de cette démonstration.

On ne peut pas nier que la politique des Pontifes Romains n'ait toujours été extrêmement éclairée, & qu'elle n'ait beaucoup contribué à établir & à affermir l'autorité souveraine dont ils jouissent aujourd'hui ; mais il faut être bien peu instruit pour la regarder comme une usurpation, ou il faut être bien infidele pour dissimuler les preuves qu'on a des donations faites à l'Eglise Romaine par les Conquérants Français, &

du haut degré d'autorité, de puissance & de souveraineté où ils l'éleverent.

Est-il possible, dit-on, *que Pepin ait passé deux fois les Monts, uniquement pour donner des villes au Pape?* Non-seulement cela est possible; mais il est très-probable qu'un Prince ambitieux & généreux comme *Pepin*, qui aspiroit à la Royauté, & qui se servit si bien de l'autorité pontificale pour monter sur le trône, il est très-probable qu'il aura voulu user de retour. Il faisoit de très-beaux dons au Pape, il est vrai; mais après tout, il ne donnoit que des villes qui ne lui appartenoient point, & qui ne lui coûtoient que la peine d'aller se faire craindre & respecter: d'ailleurs ce nouveau Roi, qui sentoit combien les Français de ce temps-là respectoient le saint Siege, suivoit en cela les vues d'une politique très-juste: il lui importoit beaucoup de s'attacher le Pape en cas de révolution, & il se l'attachoit efficacement par des dons magnifiques qui ne lui coûtoient rien.

Mais, poursuit M. *de Voltaire*, *Anastase, qui écrivoit cent quarante ans après l'expédition de Pepin, est le premier qui en parle.* Si M. *de Voltaire* avoit puisé dans les sources de la vérité, il n'auroit pas fait tous ces raisonnements si foibles, & toutes ces pitoyables réflexions; il auroit su qu'*Eginhart*, Historiographe, Secrétaire & gendre de l'Empereur *Charlemagne*, parle de cette donation dans ses annales de la Mai-

Eginhart, annal. ad an. 756.

ſon Impériale. *Pepin*, dit-il, *fit remettre Ravenne, la Pentapole & tout l'Exarchat qui dépendoit de Ravenne, & en fit un don à Saint Pierre :* il auroit ſu que les annales de Fulde annoncent la même choſe ſous l'an 756 * ; il auroit ſu que *Paul Diacre*, Secrétaire de *Didier*, dernier Roi des Lombards, rend auſſi à-peu-près le même témoignage, & ſuppoſe les mêmes donations. *Voltaire* eſt donc dans l'erreur, & il induit en erreur les autres, quand il affirme que le premier Ecrivain qui ait parlé de ces donations vivoit cent quarante ans après qu'elles furent faites. Voilà des Hiſtoriens Français & contemporains de *Charlemagne* qui en ont parlé long-temps avant *Anaſtaſe*.

Ann. Fuld.

Can. Franc.

Ce qu'il dit enſuite du teſtament de *Charlemagne* ne prouve abſolument rien. Ce Prince faiſant par ſon teſtament des libéralités à toutes les Métropoles de l'Empire, ne vouloit pas en exclure les deux qui étoient entre les mains des Papes, pour leſquels il avoit tant d'attachement, de reſpect & de reconnoiſſance : d'ailleurs, il s'y étoit réſervé les droits de Seigneur Suzerain ; ainſi ces legs pieux ne prouvent nullement que Rome & Ravenne n'aient pas été données à l'Egliſe Romaine.

* Les Annales de Fulde vont juſqu'à l'an 900 ; mais elles ſont de différents Auteurs, qui ont écrit chacun ce qui s'étoit paſſé de leurs temps.

On ne prouve rien non plus par les ménagements que les Papes étoient obligés d'avoir pour les Empereurs. Lorſque ces Princes paroiſſoient près de Rome avec de grandes armées, les Papes faiſoient alors ce que font encore aujourd'hui les petits Princes d'Italie. Quand de groſſes armées de Français ou d'Allemands paroiſſent dans leurs Provinces, le plus foible ménage celui qui eſt le plus fort.

Enfin M. *de Voltaire* n'eſt pas plus heureux pour les faits qu'il avance, que pour les raiſonnements qu'il fait : il ſe trompe en diſant que Benevent ne fut aux Papes que par la donation d'*Henri* le Noir. Ce ne fut pas une donation, mais un échange. L'Empereur céda au Pape tous ſes droits ſur le Duché de Benevent, & le Pape céda à l'Empereur les terres que l'Egliſe Romaine poſſédoit en Allemagne, & ſon droit ſur Fulde & ſur Bamberg. Il ſe trompe en diſant que le Pape fut obligé de répondre juridiquement à un Evêque de Metz. Cet Evêque, fils de *Charlemagne*, & oncle de l'Empereur régnant, crut pouvoir parler en maître à la Cour de Rome ; mais ſes tentatives furent ſans effet : le Pape dédaigna les accuſations de l'Evêque ; il refuſa de faire prêter, par les Romains, le ſerment de fidélité que l'Evêque vouloit exiger pour le Roi *Louis ;* il déclara que les Romains ne le devoient qu'à l'Empereur : cette fermeté arrêta l'Evêque, & le Pape couronna enſuite le jeune

Hiſt. d'Allemagne, Henri le Noir.

Louis, Roi d'Italie. Quant à cette ordonnance que *Voltaire* appelle l'ordonnance célebre, que le Pape ne feroit plus élu par le peuple, & qu'on avertiroit l'Empereur de la vacance du faint Siege; ce fut une demande de l'Evêque faite de la part de Lothaire, & l'on n'y eut point d'égard. Qu'on juge de-là fi l'on peut fe fier à ce que M. *de Voltaire* affirme le plus pofitivement.

Après avoir fait voir tous ces écarts en traitant de l'origine de la puiffance pontificale, nous allons maintenant en donner une idée hiftorique, fûre, & capable de contenter ceux qui cherchent, dans un expofé, les caracteres de la vérité.

Ce fut le grand *Conftantin* qui jetta les premiers fondements de cette puiffance; ce furent les Empereurs Français qui l'éleverent au point où elle parvint enfuite; & c'eft le temps qui lui a donné cette confiftance que nous lui voyons aujourd'hui. M. *de Voltaire* lui-même avoue que *Conftantin* donna à l'Eglife Romaine *mille marcs d'or, trente mille marcs d'argent, & quatorze mille fols de rente & des terres dans la Calabre.* Tout cela fait environ deux millions quatre ou cinq cens mille livres, felon la valeur de l'argent d'aujourd'hui: *chaque Empereur augmenta ce patrimoine.* L'Italie ayant été enfuite fouvent envahie par les Barbares, l'Eglife Romaine perdit plufieurs des villes & des terres qui lui appartenoient; mais jamais elle ne fut en plus grand danger

Chap. 5. Hift. générale.

que ſous *Aſtolphe*, un des derniers Rois Lombards. Ce Prince en vouloit à Rome même : les Papes envoyerent auſſi-tôt à Conſtantinople pour en obtenir quelque ſecours ; mais l'Empire d'Orient étoit trop affoibli & trop mal gouverné pour pouvoir ſauver l'Italie : on donna de belles paroles aux Députés, & rien de plus. Rome abandonnée par ſes Souverains, ne le fut pas par ſes Pontifes : ils s'adreſſerent aux Princes Français. *Pepin*, que les Papes avoient ſi bien ſervi pour le faire monter ſur le trône, les ſervit à ſon tour ; il paſſa en Italie à la tête d'une armée, battit les Lombards, & obligea *Aſtolphe* à céder à l'Egliſe Romaine l'Exarchat de Ravenne & quelques autres Provinces. Le Roi Lombard promit tout ce qu'on voulut ; mais enſuite ne pouvant ſe réſoudre à faire de ſi grandes ceſſions aux Papes, il reprit les armes dès que les Français eurent repaſſé les Monts. L'activité de *Pepin* le fit bientôt repentir de ſon infidélité à tenir ſa parole. Les Lombards ayant encore été battus de toutes parts, & chaſſés de leurs meilleures places, *Aſtolphe* fut forcé à exécuter fidelement les conditions que le Roi Français lui avoit impoſées.

Cependant les Grecs voyant les Lombards chaſſés de l'Exarchat, crurent que l'occaſion étoit favorable pour y rentrer ; ils envoyerent une ſolemnelle ambaſſade à *Pepin*, pour le redemander comme une Province de leur Empire. *Pepin* ayant entendu leurs longues harangues, leur répondit ſom-

mairement qu'il n'avoit rien pris pour les Grecs ; qu'il n'avoit fait de conquêtes que ſur les Lombards, & qu'étant en droit d'en diſpoſer, il les avoit données, comme il les donnoit encore, à S. *Pierre.* Ce fut avec cette réponſe que les Grecs furent obligés de ſe retirer ; & *Pepin* ayant fait mettre à exécution tous les articles de la paix, reprit le chemin de ſon Royaume.

Après la mort de *Pepin*, *Didier*, dernier Roi des Lombards, fit de nouveaux efforts pour ſe remettre en poſſeſſion de ce que ſes prédéceſſeurs avoient été forcés de céder : mais il fut encore plus malheureux ; il trouva dans *Charlemagne* un Héros encore plus redoutable qu'*Aſtolphe* ne l'avoit trouvé dans *Pepin.* Après une guerre qui fut de peu de durée, mais qui fut très-vive, *Didier* fut dépouillé de tous ſes Etats, & il fut envoyé en France dans une Abbaye, où il finit ſes jours. *Charles* s'empara de ſon Royaume, prit le titre de Roi des Français & des Lombards, & laiſſa jouir paiſiblement les Papes de ce que ſon pere leur avoit cédé.

Quelques années après, c'eſt-à-dire en 801, le Pape *Léon III* le fit proclamer Empereur par les Romains, & le couronna en cette qualité. Le Peuple prêta ferment de fidélité au nouvel Empereur, qui ſe contenta des droits de Seigneur ſuzerain. Les choſes reſterent dans cet état juſqu'à *Charles le Chauve*, petit-fils de *Charlemagne* : celui-ci céda tous les droits des Empereurs dans Ro-

me au Pape *Jean VIII*, comme le marquent les Hiſtoriens contemporains. Voilà ce que les monuments les plus inconteſtables & les plus ſûrs nous apprennent ſur l'origine de la puiſſance des Papes.

CHAPITRE XIII.

De Photius & du Schiſme des Grecs.

MOnſieur *de Voltaire* ſe propoſe dans ſon Chapitre vingt-unieme de nous inſtruire des variations des Chrétiens dans leurs Dogmes, & de la ſupériorité de l'Egliſe de Conſtantinople ſur celle de Rome. M. *Boſſuet* avoit bien démontré aux Proteſtants qu'ils avoient beaucoup varié dans leurs profeſſions de foi, & que ces variations étoient une preuve qu'ils n'avoient pas la vérité pour eux. M. de *Voltaire* entreprend de les conſoler, en leur faiſant voir qu'il y a eu des variations dans l'Egliſe Catholique, auſſi bien que dans les Egliſes Proteſtantes. Toute la différence qu'il y a entre ces deux Auteurs, c'eſt que l'un démontre la vérité de ce qu'il repréſente aux Proteſtants, & que l'autre ſemble ne pas s'appercevoir de la fauſſeté des pieces qu'il emploie contre les Catholiques. Avant d'entrer en matiere, nous allons faire quelques obſervations ſur l'éloge qu'il fait de *Photius*, premier Auteur du funeſte ſchiſme des Grecs.

» *Photius*, dit-il, étoit un homme d'une

» grande qualité, d'un vaste génie & d'une
» science universelle. Quiconque est juste
» avouera qu'il étoit non-seulement le plus
» savant homme de l'Eglise, mais un grand
» Evêque. Il se conduisit comme *Saint Am-*
» *broise*, quand *Basile*, assassin de l'Empe-
» reur *Michel*, se présenta dans l'Eglise de
» Sainte Sophie : *Vous êtes indigne d'ap-*
» *procher des saints Mysteres*, lui dit-il à
» haute voix, *vous qui avez les mains en-*
» *core souillées du sang de votre bienfaic-*
» *teur. Photius* ne trouva pas un *Théodose*
» dans *Basile*. Ce tyran fit une chose juste
» par vengeance ; il rétablit *Ignace* dans
« le Siege Patriarchal, & chassa *Photius*.
» Ce *Patriarche*, qui eut dans sa vie plus
» de revers que de gloire, fut déposé par
» des intrigues de Cour, & mourut mal-
» heureux. «

Il n'est personne qui n'avoue que le fameux *Photius* a été un des plus savants hommes, des plus beaux esprits & des plus excellents Ecrivains que nous connoissions ; ses Ouvrages en sont une preuve incontestable : mais l'Histoire nous apprend aussi que ce fut un des plus méchants hommes qui aient jamais été. On ne vit jamais ni un fourbe plus hardi, ni un imposteur plus habile & plus artificieux. Les crimes de faussaire & les calomnies les plus atroces ne lui coûtoient rien : il ne parut avoir de la Religion que pour faire réussir ses projets ambitieux ; & quoiqu'au dehors il affectât de la respecter, il s'en

jouoit dans le fond de l'ame : auſſi l'Empereur *Michel III* ayant un jour à ſa table *Photius* & le ſcélérat *Bardas*, qui étoit *Céſar*, jetta les yeux ſur un bouffon, nommé *Théophile*, qui étoit préſent, & dit en riant : *Théophile* eſt mon Patriarche, *Photius* eſt le Patriarche de *Bardas*, & *Ignace* l'eſt des Chrétiens. C'eſt ainſi que *Michel* penſoit de *Photius*.

Hiſt. Byzan.

M. *de Voltaire* veut nous faire regarder *Photius*, non-ſeulement comme le plus ſavant homme de l'Egliſe, mais encore comme un grand Evêque : il le compare à *Saint Ambroiſe* ; mais le trait qu'il rapporte pour autoriſer ſa comparaiſon, on peut, ſans témérité, le regarder comme faux. Premiérement, parce qu'aucun des Ecrivains contemporains n'en parle. 2° Parce que *Zonare* eſt le ſeul qui le rapporte ; & ce *Zonare*, qui vivoit quatre cens ans après, étoit un des Schiſmatiques les plus emportés. 3° Parce que *Photius* a toujours été un des courtiſans qui flatta le plus l'Empereur *Baſile* : il compoſa même une fauſſe généalogie de ce Prince, pour le faire deſcendre des anciens Arſacides. 4° Parce qu'il avoit toujours toléré & en quelque maniere autoriſé les crimes & les débauches de l'Empereur *Michel*, prédéceſſeur de *Baſile*.

Nicetas, Vie de S. Ignace.

Nicetas, ibid.

Nous remarquerons encore que *Voltaire*, en nous repréſentant *Photius* arrêtant *Baſile* à la porte de l'Egliſe, lui met à la bouche des expreſſions fortes & énergiques,

& il les met en italique, comme s'il les avoit copiées d'après un Historien authentique. Ces paroles sont de *Voltaire* lui-même. *Zonare* ne dit que ces mots, que *Photius* empêcha *Basile* d'entrer dans sainte Sophie, en lui disant qu'il étoit coupable d'homicide ; mais M. *de Voltaire* embellit toujours les traits quand ils sont en faveur des Schismatiques, des Païens, des Protestants ; il ne tombe jamais dans ce défaut pour les Catholiques.

Zonar. ann. lib. XVI.

Il finit ce qui regarde *Photius* en disant qu'il fut déposé par des intrigues de Cour, & qu'il mourut malheureux. L'Histoire nous apprend que l'Empereur *Léon*, surnommé le Philosophe, ne fut pas plutôt parvenu à l'Empire, qu'il voulut éteindre le schisme qui commençoit à séparer l'Eglise Grecque de l'Eglise Romaine. Il regarda *Photius* comme un des plus grands obstacles à la réunion des deux Eglises ; il étoit instruit de la plupart de ses crimes : peu s'en étoit fallu qu'il n'en fût lui-même la victime : il écrivit au Pape, il régla avec lui tout ce qui concernoit l'Eglise Grecque ; il relégua *Photius* dans un Monastere, où il finit ses jours ; voilà pourquoi l'on dit qu'il mourut malheureux. La peine étoit bien légere après de si grands crimes. Voyons maintenant quelles ont été les variations qu'on reproche à l'Eglise en ce qui concerne le Dogme.

Curopalata Cedrenus, part. 2.

Voltaire, après avoir cité une prétendue lettre du Pape *Jean VIII* au Patriarche *Photius*,

tius., où ce Pape décide que le Saint-Esprit ne procede pas du Pere & du Fils, s'exprime ainsi : » Il est donc clair que l'Eglise Ro-
» maine & la Grecque pensoient alors diffé-
» remment de ce qu'on pense aujourd'hui :
» il arriva depuis que Rome adopta la pro-
» cession du Pere & du Fils. Les Grecs, au
» second Concile de Lyon, chanterent avec
» le Concile, en Latin : *qui ex Patre Filio-*
» *que procedit* ; mais l'Eglise Grecque re-
» tourna encore à son opinion, & sembla
» encore la quitter dans sa réunion passagere
» sous *Eugene IV. Voilà donc des varia-*
» *tions sur un point fondamental !*

Voilà une grande exclamation, mais qui est bien à pure perte, puisque tous les Critiques démontrent que cette lettre dont s'appuie M. *de Voltaire*, est une lettre supposée. Voici les raisons par lesquelles ils le démontrent. 1° La procession du Saint-Esprit par le Pere & par le Fils, étoit la créance de tout l'Occident : dans toutes les Eglises d'Espagne, des Gaules & de Germanie, on chantoit à la Messe ces paroles : *Qui ex Patre Filioque procedit* : toutes ces Eglises étoient en communion avec l'Eglise Romaine ; l'Eglise Romaine les regardoit comme Catholiques. Il est donc faux que le Chef de cette Eglise ait alors écrit : *Nous regardons comme un blasphême de dire que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, & ceux qui tiennent ce Dogme nous les regardons comme hérétiques* ; car c'est-là le sens de ce qu'on fait dire à *Jean VIII*.

Collect. Concil. notæ ad Ep. Joan. VIII.

2° *Jean*, Diacre de Rome, fit en ce temps-là même une collection des œuvres de *S. Grégoire* le Grand, où ce Dogme est très-clairement enseigné & expliqué : il la présenta au Pape *Jean VIII*; il l'avertit de la mauvaise foi des Grecs, qui, en traduisant en leur langue les Ouvrages de ce Saint, y avoient supprimé tout ce qui regarde le Dogme de la procession du Saint-Esprit. Cet Auteur leur en auroit-il fait un crime, si l'on eût cru à Rome que le Saint-Esprit ne procédoit pas du Pere & du Fils ?

Notæ a l Epist. Joann. VIII.

3° *Photius* fut convaincu d'avoir falsifié plusieurs lettres de ce Pape, soit en retranchant, soit en ajoutant certaines choses. Il fut convaincu d'avoir supposé de fausses lettres du Patriarche *S. Ignace* au Pape *Nicolas I*, & de ce Pape à l'Empereur *Michel*. Il avoit avec lui un fameux scélérat nommé *Théodore Santabarenus*, qu'il fit ensuite Archevêque d'Euchaïte, qui le servoit fidelement dans toutes ses fourberies, & qui fut ensuite déposé comme lui. Des hommes atteints de tant de crimes de faux n'auroient-ils pas bien pu falsifier ou supposer la lettre dont il s'agit ?

Vie de S. Ignace, par Nicet.

Voilà ce que des Critiques judicieux observent sur cette prétendue lettre : voilà le moyen de ne pas s'exposer à décider témérairement, & de trouver la vérité. M. *de Voltaire* auroit été bien plus prudent, s'il en eût usé de même ; alors il n'eût point vu ces prétendues variations qu'il reproche à l'Eglise Catholique.

» L'Eglise Grecque, dit-il ensuite, méprisoit l'Eglise Romaine : les sciences fleurissoient à Constantinople, mais à Rome tout tomboit. Les Grecs se vengeoient bien de la supériorité que les Romains avoient eu sur eux; ils n'appelloient *Saint Grégoire* le grand que *Grégoire* le Dialogue, parce qu'en effet ses dialogues sont d'un homme trop simple : ils prétendoient que l'Eglise Romaine devoit tout à la Grecque; ils regardoient les Latins comme des disciples ignorants révoltés contre leurs maîtres. «

Jamais les Grecs, avec toute leur éloquence, n'ont autant maltraité l'Eglise Romaine que le fait M. *de Voltaire*. Distinguons deux états de l'Eglise Grecque. Cette Eglise, du temps des Chrysostômes, & lorsque tout l'Orient étoit soumis à l'Empire, ne méprisoit point celle de Rome; on le voit par le respect que les Patriarches & les Empereurs avoient pour elle, par la qualité de Président qu'ont toujours eu les Légats Romains dans les Conciles généraux tenus dans l'Orient même, par le recours que les Orientaux avoient au Pontife de Rome dans les affaires les plus importantes. L'Eglise Grecque, dans sa décadence même, ne méprisa jamais l'Eglise Romaine; mais elle devint alors jalouse de cette autorité que tout le monde Chrétien respectoit, & ennemie implacable de cette fermeté avec laquelle l'Eglise Romaine condamnoit toutes les erreurs des Grecs.

Dans ce neuvieme fiecle, où *Voltaire* dit qu'à Rome tout tomboit, l'Italie avoit des Univerfités floriffantes, Rome avoit des Papes qui pouvoient paffer pour les meilleurs génies de ce fiecle : un *Léon IV*, un *Nicolas I*, un *Adrien II*. *Léon*, par fon habileté, fauva Rome & une partie de l'Italie de l'invafion des Mufulmans. *Nicolas*, furnommé le Grand, chaffa l'intrus *Photius* du trône Patriarchal, y rétablit *Saint Ignace*, fit refpecter les loix de l'Eglife par les Princes & par les Evêques les plus puiffants. Sous *Adrien II*, fon fucceffeur, on ne s'appercevoit pas qu'on eût changé de Pontife. Tels étoient alors les Chefs de l'Eglife Romaine.

Histoire des Papes par Duchêne.

Quant à ce qu'on dit de *S. Grégoire*, fi quelques Grecs fchifmatiques en ont fait peu de cas, tout l'Empire, dans le temps qu'il étoit le plus floriffant, le regardoit avec vénération & admiration. Le jugement de ces Grecs, maîtres de tout l'Orient, eft un peu plus refpectable que celui de ces Grecs déjà devenus à moitié barbares fous les Sarrafins.

CHAPITRE XIV.

De l'Espagne au huitieme siecle.

Le huitieme siecle est peut-être celui qui a été le plus funeste à l'Espagne, par l'invasion des Sarrasins, qui la subjuguerent dans l'espace de trois années; mais il fut aussi le plus glorieux, par les heureux efforts qu'elle fit pour se relever. M. *de Voltaire* semble ne parler de cette fameuse révolution que pour prodiguer les plus grands éloges à ses Héros Mahométans, & pour faire les satyres les plus mordantes contre les Chrétiens; il est vrai qu'il est obligé pour cela de contredire les Historiens les plus sûrs, les mieux instruits & les plus estimés. Pour nous, nous allons d'abord présenter un tableau en raccourci de cette révolution, & nous observerons après comment M. *de Voltaire* la défigure.

Le Comte *Julien*, Gouverneur de l'Afrique Espagnole, outré de l'affront fait à sa fille, déshonorée par le Roi *Rodrigue*, voulut en tirer une vengeance éclatante. Il entreprit de faire passer les Arabes en Espagne, & de renverser du trône ce Prince brutal & impudique. Il n'y réussit que trop bien. *Rodrigue* perdit bientôt la couronne & la vie, l'Espagne sa liberté; & le Comte

Julien périt enſuite lui-même miſérablement avec toute ſa famille.

Cependant quelques Seigneurs Eſpagnols, échappés au fer des Muſulmans, ſe retirerent ſous la conduite de *Pélage*, parent du dernier Roi, dans les montagnes des Aſturies. Ils s'y retrancherent avec ſoin, & devinrent enſuite l'eſpérance & la reſſource de la nation. *Pélage*, à la tête des Aſturiens & de ſes braves refugiés, arrêta long-temps les Arabes, qui ne purent jamais le forcer dans ſes montagnes. Il en ſortit même aſſez ſouvent, les battit, s'en fit redouter, & jetta les fondements de la nouvelle Monarchie Eſpagnole. Pluſieurs de ſes ſucceſſeurs imiterent ſa bravoure, & eurent encore de plus grands ſuccès. Dans l'eſpace d'un ſiecle, la Biſcaye, la Galice, la vieille Caſtille, une partie du Portugal furent ajoutées aux Aſturies. La nouvelle Monarchie devint toujours plus redoutable & plus puiſſante; enfin elle vint à bout peu-à-peu de détruire entiérement la puiſſance Mahométane dans toute l'Eſpagne. Voilà ce qui eſt rapporté unanimement par tous les Hiſtoriens Eſpagnols, & ce qui eſt horriblement traveſti dans les récits de M. *de Voltaire*.

Il veut d'abord qu'on regarde comme une fiction de Roman le dépit du Comte *Julien*, qui, pour venger l'honneur de ſa fille *Florinde*, introduit les Arabes en Eſpagne. Le prétendu affront de l'infortunée *Florinde*,

il veut le faire paſſer pour une aventure auſſi incertaine que celle de la *Lucrece* Romaine. » Il paroît, dit-il, que pour appeller les » Afriquains, on n'avoit pas beſoin du » prétexte d'un viol, qui eſt d'ordinaire » auſſi difficile à prouver qu'à faire. *Opas*, » Archevêque de Séville, qui fut le prin- » cipal inſtrument de la grande révolution, » avoit des intérêts plus chers à ſoutenir que » ceux de la pudeur d'une fille. Le Comte » *Julien*, gendre de *Vitiza*, qui avoit été » détrôné & aſſaſſiné par *Rodrigue*, trou- » va dans cette ſeule alliance aſſez de raiſons » pour ſe ſoulever contre le tyran. «

Il faut être auſſi hardi que M. *de Voltaire*, pour oſer donner ainſi le démenti à tous les anciens Hiſtoriens, & pour oſer traiter de fable un fait qu'ils rapportent tous également. *Ferreras* lui-même, ce foible rival de *Mariana*, le rapporte comme tous les autres. Bien plus, il fait voir qu'il eſt également atteſté par les Auteurs Arabes, comme par les Chrétiens. M. *de Voltaire* lui-même, deux pages plus bas, ſuppoſe la vérité du même fait qu'il tâche maintenant de détruire.

Ferreras, Hiſtoire d'Eſpagne, IV. partie, p. 423.

C'eſt en vain qu'il s'efforce de prouver qu'il devoit y avoir des prétextes plus forts pour faire paſſer les Muſulmans en Eſpagne, que celui de venger l'honneur d'une fille. Car combien n'y a-t-il pas eu de révolutions auſſi grandes que celle-ci, & qui ont eu des cauſes plus légeres encore ? Le fa-

meux *Narsez* n'abandonna-t-il pas l'Italie aux Barbares pour se venger d'un mot piquant que lui avoit écrit l'Impératrice ? Le Comte *Boniface* n'appella-t-il pas les Vandales en Afrique à cause de quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de *Placidie*, fille d'*Honorius* ? Les petits-fils de *Clovis* ne porterent-ils pas le fer & le feu en Espagne pour venger leur sœur *Clotilde* de quelques mauvais traitements qu'elle avoit essuyés de la part du Roi son époux ? Un pere n'auroit-il pas pu se porter à de pareils excès pour venger l'honneur d'une fille unique, tendrement aimée, & brutalement déshonorée ? Quant à l'Archevêque *Opas*, aucun des anciens Ecrivains Espagnols ne l'a fait auteur de cette révolution. Mais *Voltaire* & les nouveaux Philosophes croient qu'on ne sauroit trop s'appliquer à rendre les Ministres de l'Eglise odieux.

Il traite ensuite également de fable la prétendue royauté de *Pélage*. » Je ne sais, » dit-il, comment on a pu donner le nom » de Roi à ce Goth, dont toute la royauté » se borna à n'être point captif. Comment » ces Mahométans, qui en 734 subjuguerent » la moitié de la France, auroient-ils » laissé subsister derriere les Pirénées ce » Royaume des Asturies ? Comment Charles » n'eût-il pas protégé ce Royaume par » ses armes, plutôt que de se joindre à des » Mahométans ? «

M. *de Voltaire* veut qu'on s'en fie plutôt

à ſa parole qu'au témoignage des anciens Hiſtoriens. Sa prétention eſt trop forte, & les raiſons dont il s'appuie, trop foibles pour céder à ſon autorité. Les Aſturiens habitoient un pays fermé par des chaînes de montagnes très-faciles à deſcendre, & très-difficiles à forcer. C'eſt le même pays qu'habitoient ces anciens Cantabres qui ne purent être entiérement ſubjugués par les Romains qu'environ deux cens ans après que le reſte de l'Eſpagne fut ſoumiſe. Eſt-il donc ſurprenant que les Mahométans aient couru à la conquête facile de la Gaule Gothique, & qu'ils aient laiſſé les rochers & les montagnes des Aſturies ? Eſt-il ſurprenant qu'ils n'aient pas continué des efforts toujours très-ſanglants & très-inutiles, pour ſoumettre un pays dont la conquête ne les auroit pas dédommagés de ce qu'il leur en auroit coûté pour la faire ?

Le raiſonnement qu'on fait encore ſur la conduite de *Charlemagne* ne vaut pas mieux que le précédent. Un Gouverneur Sarraſin ſe révolte contre ſon Prince, & veut ſe faire vaſſal du Roi de France. *Charlemagne* accepte cet hommage. » S'il y avoit » eu alors un Royaume Chrétien en Eſpa» gne, demande *Voltaire*, *Charles* n'eût» il pas protégé ce Royaume par ſes ar» mes, plutôt que de ſe joindre aux Ma» hométans ? «

Mais *Charles* ne ſervoit-il pas bien les Chrétiens en affoibliſſant & en diviſant les

Mahométans ? Et les Chrétiens ne ſurent-ils pas bien en profiter, puiſqu'ils firent encore alors de nouvelles conquêtes ? A quoi aboutit donc le raiſonnement de *Voltaire ?*

Une choſe mérite d'être obſervée ici. Il dit que dès le temps de *Charles Martel*, les Chrétiens commencerent à tenir tête à leurs vainqueurs. Vingt lignes après, il prétend qu'il n'y avoit point d'Etat Chrétien en Eſpagne ſous *Charlemagne*, petit-fils de *Charles Martel.* Voilà une eſpece de contradiction : mais il ne faut pas en être ſurpris ; la contradiction eſt un écueil preſque inévitable à ceux qui n'ont pas la vérité pour eux.

Tout le ſoin de M. *de Voltaire* eſt enſuite d'obſcurcir la gloire des premiers ſucceſſeurs de *Pélage.* Parmi ces premiers ſucceſſeurs on trouve un *Alphonſe II*, ſurnommé le Chaſte. On lui donna ce nom parce qu'il vécut dans la continence, & qu'il affranchit les Chrétiens de l'infâme tribut de cent filles choiſies, qu'ils étoient obligés de fournir chaque année pour le ſerrail de Cordoue. C'étoit le bâtard *Mauregat*, qui s'étant appuyé du ſecours des Arabes, pour envahir le trône des Aſturies, avoit ſoumis les Chrétiens à ce tribut. Tout ce que *Voltaire* dit de cet *Alphonſe*, c'eſt que c'étoit un Prince *artificieux & cruel.* Il eſt vrai qu'il ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. Les anciens Hiſtoriens Eſpagnols ne lui en ont point fourni.

Parmi les successeurs de *Pélage*, on trouve aussi un *Alphonse III*, surnommé le *Grand*. Ce Prince pendant près de quarante ans eut presque toujours les armes à la main. Il ne donna aucune bataille qu'il ne gagnât. Il étendit son Royaume depuis la partie des Pyrénées qui est sur l'Océan, jusqu'en Portugal. Il bâtit ou releva les murs d'un très-grand nombre de Villes. Il fit construire plusieurs magnifiques Eglises. Il s'attira le respect, l'estime & l'admiration de ses ennemis même. Quelles louanges M. *de Voltaire* n'eût-il pas donné à ce Prince, s'il eût été Musulman !

Ferreras, V. part. siecle IX.

Les freres d'*Alphonse* se révolterent contre lui dès le commencement de son regne, & attenterent à sa vie : dans sa vieillesse, son fils, impatient de régner, prit les armes pour lui enlever la Couronne. *Alphonse* vainquit ses freres : il leur laissa la vie, mais il leur fit crever les yeux. Il battit toujours les troupes de son fils. Mais étant déjà âgé de quatre-vingt ans, il aima mieux céder sa couronne, que de la conserver en répandant le sang de ses sujets ; & il mourut peu de temps après avec les plus beaux sentiments de piété & de religion.

Voici comment *Voltaire* parle de ce Prince. » Je ne cesse d'être étonné quand je » vois quels titres les Historiens prodiguent » aux Rois. Cet *Alphonse*, qu'ils appellent » le *Grand*, fit crever les yeux à ses » quatre freres ; sa vie n'est qu'un tissu

» de cruautés & de perfidies. Ce Roi finit
» par faire révolter ses sujets contre lui,
» & fut obligé de céder son petit Royau-
» me à son fils, vers l'an 910. «

Vous remarquerez que les Etats d'*Alphonse III* comprenoient les Asturies, la Biscaye, la Galice, la vieille Castille, une partie du Portugal. *Voltaire* par mépris appelle cela un petit Royaume. Il est étonné qu'on ait donné le nom de *Grand* à *Alphonse* ; mais ne doit-on pas être encore plus étonné qu'il le lui refuse, tandis qu'il prodigue ce même titre à un certain nombre de Barbares qui ne sont connus que parce qu'ils ont dévasté une grande partie de l'Univers, ou fait beaucoup de mal aux Chrétiens, comme un *Cosroës*, un *Mahomet II* ?

La qualité de persécuteur du Christianisme ou de Païen donne-t-elle droit à ce titre ? ou la qualité de Chrétien suffit-elle pour en exclure ? Après avoir ainsi traité & outragé les Chrétiens, il finit son chapitre par les plus grands éloges des Mahométans. Il est vrai qu'on y trouve presque autant d'erreurs que de paroles.

» Si j'envisage leur Religion, dit-il, je la
» vois embrassée par toutes les Indes & par
» les côtes orientales de l'Afrique. Si je re-
» garde leurs conquêtes, d'abord le Calife
» *Aaron Raschild* impose un tribut de soi-
» xante & dix mille écus d'or par an à l'Im-
» pératrice *Irene*. Je vois au neuvieme siecle

» les Musulmans redoutables à la fois à Ro-
» me, à Constantinople, maîtres de la Per-
» se, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les
» côtes d'Afrique & des trois quarts de l'Es-
» pagne. Mais ces Conquérants ne forment
» pas une nation, comme les Romains, qui
» étendus presqu'autant qu'eux, n'avoient
» fait qu'un seul peuple. «

J'ai dit qu'il y avoit dans ce tableau de la grandeur Musulmane presque autant d'erreurs que de paroles; ainsi remarquez que c'est une erreur de dire que le Mahométisme fut embrassé par toutes les Indes. Toutes les compagnies de Commerçants Européens aux Indes, toutes les relations des Voyageurs & des Missionnaires disent le contraire. *Voltaire* lui-même dit le contraire dans le Chapitre cent-vingtieme de cette même Histoire. Il avoit apparemment oublié alors qu'il en avoit fait ici un trait de l'éloge du Mahométisme.

C'est une erreur de dire qu'*Aaron Raschild* imposa un tribut de soixante & dix mille écus d'or à *Irene*. Ce tribut ne fut imposé aux Grecs qu'en 804, & *Irene* étoit morte en 802. Il a voulu apparemment mettre ce trait déshonorant sur le compte de cette Impératrice, parce qu'elle avoit éteint l'hérésie des Iconoclastes.

Théophanes, Chronographia.

C'est une erreur de dire que les Romains avoient été presqu'aussi étendus que les Musulmans le furent au neuvieme siecle. Jamais les conquêtes musulmanes n'égalerent l'étendue de celle des Romains. Il est vrai que les

Musulmans eurent la Perse, une très-petite partie de l'Inde, & quelques côtes à l'orient de l'Afrique, que les Romains n'avoient pas possédé. Mais les Romains avoient eu toute la Grece, l'Italie, les Gaules, le nord de l'Espagne, l'Angleterre, une partie de la Germanie & la Pannonie, où les Musulmans n'eurent rien au neuvieme siecle. M. *de Voltaire* n'avoit pas examiné les cartes géographiques en faisant son admirable portrait de la grandeur des Mahométans.

C'est une erreur de dire qu'*Aaron Raschild* *, contemporain de *Charlemagne*, sut se faire obéir jusqu'en Espagne & aux Indes. *Aaron Raschild* ne monta sur le trône qu'en 784, & l'Espagne avoit des Califes indépendants depuis 758. *Voltaire* en convient dans le Chapitre dix-huitieme; mais par-là même il se contredit : c'est ce qui lui arrive souvent.

* C. 4.

Chap. 40. C'est une erreur de dire que » la domination des Califes dura 655 ans; qu'ils » étoient despotiques dans la Religion comme dans le gouvernement; qu'ils avoient » le droit du trône & de l'autel, du glaive » & de l'enthousiasme. « La puissance des Califes ne commença que vers le milieu du septieme siecle, & elle fut comme anéantie par les Turcs, environ deux cens cinquante ans après, selon * M. *de Voltaire* lui-même. Dès-lors le Calife ne fut pas plus puissant que n'est aujourd'hui le *Moufti* à Constantinople.

* C. 43.

CHAPITRE XV.

De quelques faits remarquables rapportés sous le neuvieme siecle.

Nous ne suivrons pas M. *de Voltaire* dans tout ce qu'il raconte de la décadence de la Maison Impériale de France, des troubles de la Germanie, des déprédations des Normands sur les côtes d'Angleterre, de France & d'Espagne. La maniere dont il présente ces objets est semblable à l'éclair, qui surprend, qui éblouit, & qui ne laisse ensuite qu'horreur, ténebres & confusion. On ne peut pas se flatter de savoir les choses, si on ne les connoît que par les tableaux qu'en présente M. *de Voltaire*. En vain nous dit-il, par la bouche de son Imprimeur, qu'il traite l'histoire en Philosophe, & qu'il l'embellit en Peintre. Le pinceau du Peintre montre beaucoup de hardiesse, mais peu de vérité ; & l'on est toujours à chercher où sont les lumieres & la sagesse du Philosophe. Ainsi nous nous contenterons de faire quelques observations sur quelques faits où le Philosophe & le Peintre nous paroissent être le plus en défaut.

Avis des Edit.

Théodose a toujours été regardé comme un des plus grands Princes qui aient gouverné l'Empire, comme le Prince dont les vertus, le zele, les héroïques qualités ont fait le plus

d'honneur à la Religion, & l'ont servie plus utilement & plus efficacement. Ce Prince commit une horrible faute en permettant le massacre de Thessalonique. Il la répara ensuite d'une maniere si édifiante, qu'on peut regarder cette réparation comme un des plus beaux traits de sa vie. Nous allons rapporter succinctement le fait, afin qu'on juge ensuite des altérations qu'y fait M. *de Voltaire* pour rendre odieux le nom de *Théodose.*

Un des plus fameux conducteurs de chars dans les jeux publics s'étant rendu coupable d'un crime énorme, le Commandant des troupes de la Macédoine le fit mettre en prison. Quelques jours après il devoit y avoir des courses, selon l'usage des Grecs. Le peuple de Thessalonique demanda avec instance le prisonnier, parce qu'il passoit pour le plus habile dans la conduite des chars, & dans les courses de chevaux; le Gouverneur refusa absolument de relâcher le criminel. Le peuple s'ameuta, courut aux armes, quantité de soldats furent massacrés, & le Gouverneur, qui avoit voulu arrêter le désordre, fut tué lui-même sur la place. *Théodose* ne fut pas plutôt instruit de cette sédition, qu'il résolut de punir les séditieux; mais les Evêques qui étoient à la Cour lui firent des remontrances si touchantes, qu'il leur promit d'accorder le pardon aux coupables. *Théodose* étoit d'un caractere vif & bouillant; mais après que les premiers moments étoient

Sozom. l. 7.

paſſés, la vivacité & le feu de ce caractere cédoient bientôt à la bonté naturelle de ſon cœur. Il avoit pardonné généreuſement aux Ariens, qui, dans une émeute, avoient brûlé le palais épiſcopal de Conſtantinople; il avoit pardonné aux Chrétiens, qui avoient pillé une Synagogue des Juifs; il avoit pardonné aux habitants d'Antioche, qui avoient eu l'audace de renverſer & de briſer ſes ſtatues, & celles de l'Impératrice. Cependant à l'occaſion de la ſédition de Theſſalonique les Miniſtres lui repréſenterent que ſa clémence ne ſervoit qu'à enhardir au crime, & ils lui firent ſentir les conſéquences de ſa facilité à pardonner. *Théodoſe*, ſur leurs repréſentations, conſentit à la punition des Theſſaloniciens. Les Miniſtres alors envoyerent des troupes qui inveſtirent le peuple de Theſſalonique, & maſſacrerent environ ſept mille perſonnes en moins de trois heures.

Dès que S. *Ambroiſe* eut appris ce maſſacre, il écrivit à l'Empereur pour lui repréſenter l'énormité de ſon crime. Il lui déclara qu'il ne pouvoit plus l'admettre à la participation des Myſteres qu'il n'eût fait une pénitence publique de ſa faute. Il l'arrêta publiquement à la porte de l'Egliſe, & lui en interdit l'entrée. L'Empereur ne répondit que par ſon humilité & par ſes larmes, & il ſe ſoumit à tout ce que S. *Ambroiſe* crut devoir lui preſcrire & lui impoſer. C'eſt ainſi que S. *Paulin* & *Théodoret* racontent ce fameux

trait de la vie de *Théodose*. Voici ce qu'en dit M. *de Voltaire*.

» *Théodose* avoit fait massacrer quinze
» mille citoyens à Thessalonique, non pas
» dans un mouvement de colere, mais
» après une longue délibération. Ce crime
» réfléchi pouvoit attirer sur lui la vengeance
» des peuples, qui ne l'avoient pas élu pour
» en être égorgés. S. *Ambroise* fit une très-
» belle action en lui refusant l'entrée de l'E-
» glise, & *Théodose* en fit une très-sage d'ap-
» paiser un peu la haine de l'Empire, en s'abs-
» tenant d'entrer dans l'Eglise pendant huit
» mois : foible & misérable satisfaction pour
» le plus horrible forfait dont jamais un Sou-
» verain se soit souillé. «

L'édifiante pénitence de *Théodose*, *Voltaire* l'attribue à une espece de politique. Il n'y voit point de sentiment de Religion. Le nombre des personnes qui périrent, il l'exagere, en en mettant quinze mille, au lieu de sept; il représente ce crime comme le plus horrible forfait dont jamais un Souverain se soit souillé; ceux des *Néron*, des *Tibere*, des *Domitien*, incomparablement plus horribles & plus odieux, il les excuse. Mais *Théodose* étoit Chrétien.

M. *de Voltaire*, dans le dix-septieme Chapitre, fait un grand éloge du Roi *Alfred*, qui régnoit en Angleterre sur la fin du neuvieme siecle; & cet éloge est bien juste & bien mérité. *Alfred* a été en effet un des plus grands

Princes qui aient régné en Angleterre; mais voici une anecdote que M. *de Voltaire* fait entrer dans son éloge. C'est que » ce Prince » ne bâtit aucun Monastere. Il pensoit sans » doute qu'il eût mal servi sa patrie, en fa- » vorisant trop ces familles immenses sans » pere & sans enfants, qui se perpétuent » aux dépens de la nation. Aussi ne fut-il » pas au nombre des Saints. «

Ce qui est certain, c'est que le grand *Alfred* n'a pas aussi bien pensé que le dit M. *de Voltaire*; car *Asser*, Evêque de Salisbury, qui vivoit à la cour de ce Prince, & qui a écrit son histoire, nous parle de deux magnifiques Monasteres que ce Prince fit bâtir & qu'il enrichit extrêmement : il parle également du zele qu'avoit ce Prince pour que la discipline monastique fût bien observée dans ces sortes de maisons; ainsi ce n'est pas faute d'avoir bâti des Monasteres qu'il n'a pas été mis au nombre des Saints. *Voltaire* a bien parlé comme il pensoit, mais il n'a pas parlé selon la vérité.

CHAPITRE XVI.

De la Papauté au dixieme siecle.

TAndis que les descendants de *Charlemagne* conservoient à peine encore quelques villes en France; qu'il ne restoit plus en Allemagne qu'une ombre de l'Empire que ce

Prince avoit fondé ; que la plupart des villes d'Italie, jaloufes de la liberté, tâchoient de s'ériger en Républiques ; que l'Efpagne étoit partagée en plufieurs petits Etats entre les Chrétiens & les Mufulmans, Rome fe fentoit auffi des malheurs du fiecle.

Deux femmes puiffantes par leur naiffance & par leurs richeffes, & redoutables par leur efprit & par leurs intrigues, y eurent fucceffivement toute l'autorité. Ces femmes étoient *Théodora*, & *Marozie*, Marquife de Tofcane. Elles faifoient & défaifoient les Papes à leur volonté ; plaçoient fur le trône de S. Pierre leurs enfants, leurs parents, leurs amis, quelquefois même leurs amans, & firent ce grand nombre de Papes fcandaleux qu'on vit dans ce dixieme fiecle jufqu'au regne des *Othons*.

Ce morceau d'hiftoire eft bien du goût de M. *de Voltaire*. Il ne manque pas de rappeller tous ces Papes. Et pour rendre le tableau plus frappant encore, ou il ne dit mot des bons Papes qui parurent par intervalle, ou il maltraite également ceux qui méritoient d'être refpectés.

Ainfi il ne dit mot de *Benoît IV*, qui fit les délices & l'édification de Rome au commencement de ce dixieme fiecle, ni d'*Agapet II*, qui fe fit également refpecter par fa fainteté & fa fageffe. Ce fut cet *Agapet* qui força l'opiniâtreté des Seigneurs Français qui ne vouloient pas reconnoître *Louis IV*, dit d'Outremer, pour leur Sou-

Duchêne, vie des Papes.

verain. *Grégoire VI*, qui travailla ſi généreuſement & ſi efficacement à la paix de l'Egliſe, eſt traité de ſimoniaque. Un autre Ecrivain que *Voltaire* auroit loué ſon courage & ſa modération. *Léon IX*, qui a été mis au nombre des Saints, eſt traité d'homme ſanguinaire. Les Normands faiſoient des courſes & des ravages ſur les terres de l'Egliſe. *Léon* demanda du ſecours à l'Empereur pour les arrêter. *Voltaire* demande s'il a fait pénitence d'avoir fait répandre tant de ſang. Il y avoit déjà aſſez de mal à dire de quelques Papes du dixieme ſiecle; il ne falloit pas répandre le fiel juſques ſur ceux qui ſont honorés comme des Saints.

CHAPITRE XVII.

De la Religion & de la Superſtition aux dixieme & onzieme Siecles.

QUelques hérétiques qui parurent alors en France, & qui furent punis; *Beranger*, Archidiacre de Tours, qui enſeigna ſes erreurs ſur l'Euchariſtie, & qui fut condamné par pluſieurs Conciles; un Empereur Allemand qui fit, dit-on, brûler toute vive ſa femme, qui n'étoit pas auſſi ſage que doit l'être une Impératrice: voilà preſque tout ce qui fait le ſujet & ce qui remplit le Chapitre intitulé: *de la Religion & de la ſuperſtition aux dixieme & onzieme ſiecles*. Tout ce qu'on en doit con-

clure, selon M. *de Voltaire*, c'est qu'il y avoit alors des Evêques cruels & sanguinaires, des Chrétiens imbécilles, des hommes éclairés & innocents, qu'on traitoit d'hérétiques; & qu'on ne savoit presque que croire sur l'Eucharistie.

» Du temps du Roi *Robert*, dit-il, il y » eut en France quelques Prêtres accusés » d'hérésie. On ne les appella Manichéens » que pour leur donner un nom plus odieux. » On leur imputa des crimes horribles & des » sentiments dénaturés, dont on charge tou- » jours ceux dont on ne connoît pas les dog- » mes. « Il rapporte ensuite les accusations faites contre ces Hérétiques, & il ajoute: » La seule chose qui soit certaine, c'est que » le Roi *Robert* & sa femme *Constance* se » transporterent à Orléans, où se tenoient » quelques assemblées de ceux qu'on appel- » loit Manichéens. Les Evêques firent brû- » ler treize de ces malheureux. «

Voltaire trouve mauvais qu'on ait donné à ces Hérétiques le nom de Manichéens, & il dit que ce ne fut que pour les rendre plus odieux; mais il n'est pas plus autorisé à les excuser, qu'il l'est à condamner les Catholiques. Ces fanatiques furent convaincus de donner dans les mêmes débauches que les anciens Manichéens, & d'avoir les mêmes principes sur plusieurs points de leur créance; faut-il être surpris qu'on leur ait donné le même nom? Que l'on consulte *Glaber Rodolphe*, historien contemporain,

on y trouvera le détail de tous ces Dogmes & leur réfutation.

Pour faire retomber fur le Clergé l'odieux de la punition de ces Hérétiques, *Voltaire* dit hardiment que les Evêques firent brûler treize de ces malheureux. C'eft bien dommage que l'Hiftorien contemporain, qui étoit lui-même fur les lieux, dife tout le contraire. * Le Roi, dit-il, fit tout ce qu'il put pour faire ouvrir les yeux à ces miférables, & pour les ramener par la douceur : il fit allumer hors de la ville un grand feu pour les intimider par cette vue ; il les fit encore preffer de fe dérober au fupplice ; enfin ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, il fit exécuter treize des plus obftinés. On voit que *Glaber* ne fait ici aucune mention des Evêques.

* Glaber, lib. 3. c. 8.

L'article de *Beranger* eft très-curieux : il paroît par cet article que M. *de Voltaire* ne fait point le catéchifme des Catholiques, mais qu'il eft bien inftruit de ce qu'enfeigne celui des Calviniftes. » Il s'élevoit, dit-il, » alors quelques nuages fur l'Euchariftie. La » queftion : *fi du pain & du vin font chan-* » *gés en la feconde Perfonne de la Trini-* » *té, & par conféquent en Dieu ; fi on* » *mange & fi on boit cette feconde Per-* » *fonne par la foi feulement :* cette quef- » tion avoit échappé à l'imagination arden- » te des Chrétiens Grecs ; auffi fe contenta- » t-on de faire la Cêne le foir dans les pre- » miers âges du Chriftianifme, & de com- » munier fous les deux efpeces au temps dont

» je parle, *sans avoir une idée fixe & déter-*
» *minée sur ce Mystere.* Enfin, *Beranger*,
» Archidiacre de Tours, enseigna, vers 1050,
» par écrit & dans la chaire, que le véritable
» Corps de Jesus-Christ n'est & ne peut être
» sous les apparences du pain & du vin. «

M. *de Voltaire* ne représente ici les Catholiques que comme des imbécilles, qui croient que le pain & le vin dans l'Eucharistie sont changés en la seconde Personne de la Trinité. Une telle imputation est trop grossiere pour faire tort aux Catholiques, elle n'en fait qu'à son Auteur. Les Catholiques n'ont jamais dit que le pain & le vin fussent changés en la seconde Personne de la Trinité; ils n'ont jamais dit que le pain & le vin devinssent Dieu. Voici quelle est leur créance.

Ils croient que le pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Ce Corps & ce Sang sont les mêmes qu'ils étoient lorsque Jesus-Christ étoit sur la terre. Ce Corps & ce Sang étoient alors unis à l'Ame de Jesus-Christ & à sa Divinité. Ils y sont donc encore unis dans l'Eucharistie; le changement ne regarde donc que le Corps de Jesus-Christ, & non pas l'Ame & la Personne divine de Jesus-Christ. Voilà la créance des Catholiques. Tout cet exposé de *Voltaire* feroit dire à quelqu'un qu'il ignore quelle est cette créance; cependant il est sûr qu'il a su le catéchisme catholique, & qu'il ne manque pas de mémoire.

Il ne paroît pas plus instruit sur les faits

que

que sur les Dogmes, lorsqu'il dit qu'on se contenta de faire la Cêne le soir dans les premiers âges du Christianisme, & de communier sous les deux especes jusqu'au onzieme siecle. Il auroit pu apprendre de *Tertullien* * que la Communion se faisoit à jeun, & par conséquent qu'elle se faisoit le matin, à moins qu'il n'y eût quelque raison d'une nécessité extraordinaire. Quant à la Communion sous les deux especes, l'usage n'en a jamais été universel dans l'Eglise, & il a toujours été beaucoup plus rare que l'usage de la Communion sous une espece seulement. *

* Tertul. de orat.

* Voy. M. de Meaux, Avertiss. aux Protestans.

C'est calomnier de gaieté de cœur toute l'Eglise, d'avancer que jusqu'au onzieme siecle *on n'avoit point une idée fixe & déterminée sur ce Mystere.* Une telle hardiesse ne mérite que le dédain & le mépris. La doctrine des Peres est si claire sur ce point, que les Sacramentaires ne pouvant l'accorder avec leurs Dogmes, se déterminerent à la rejetter absolument. Cette renonciation des Sacramentaires est la plus forte preuve que la doctrine des Peres leur est contraire, & par conséquent qu'il est très-faux qu'on n'eût aucune idée fixe & déterminée sur ce Mystere jusqu'au onzieme siecle. » Le sentiment le plus » commun, ajoute *Voltaire*, étoit sans dou» te qu'on mangeoit le véritable Corps de Je» sus-Christ : on disputoit même pour savoir » si on le digéroit & si on le rendoit. «

M. *de Voltaire* auroit bien pu se dispenser de mêler des idées indécentes à des cho-

ses si respectables & si saintes. Le Catholique n'a nulle peine sur ce point : il sait que e Corps de Jesus-Christ est sous les especes du pain ; que ces especes sont sujettes à se dissoudre, comme la nourriture se dissout ; & que, dès qu'elles sont dissoutes, le Corps de Jesus - Christ cesse d'y être. Si, dans des siecles grossiers & barbares, quelques Théologiens, dignes de ces siecles, ont agité cette question, leur exemple ne doit pas servir de regle à un homme de goût.

Il y a dans l'exposé que l'on fait ensuite de la doctrine des Sacramentaires, un artifice & un air d'érudition qui sont des preuves convaincantes d'ignorance & de mauvaise foi.

» Il paroît, dit-on, que dans beaucoup » d'Eglises, & sur-tout en Angleterre, on » croyoit qu'on ne mangeoit & qu'on ne » buvoit Jesus-Christ que spirituellement. « On prétend prouver, par quelques extraits de différents Auteurs qui écrivoient alors, que ce qui se dit du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, doit s'entendre spirituellement. Le passage le plus remarquable est celui qu'on rapporte de *Ratran*, Moine de Corbie. *C'est le Corps de Jesus-Christ*, dit cet Ecrivain, *qui est reçu & mangé, non par les sens corporels, mais par les yeux de l'esprit fidele.*

Mais M. *de Voltaire* ne prouve rien par-là contre les Catholiques, parce que 1° cet Auteur ne dit rien en cela que tout Catho-

lique ne puiſſe avouer encore aujourd'hui. Les impreſſions qui ſe font ſur les ſens corporels, en voyant & en mangeant l'Euchariſtie, ne ſe font que par les eſpeces, & non point par le Corps même de Jeſus-Chriſt ; & c'eſt la foi qui y voit & qui y reconnoît ce que les ſens n'y voient & n'y reconnoiſſent pas.

2° Ce même *Ratran* explique dans cet Ouvrage même la tranſſubſtantiation, ce qui prouve que la créance de l'Auteur étoit la même que la créance de l'Egliſe d'aujourd'hui : il n'y a qu'à conſulter l'extrait de cet Ouvrage dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleury*. On peut expliquer de même les autres extraits que *Voltaire* a cités : ainſi la dépenſe d'érudition qu'il fait ici eſt bien à pure perte.

Il ſe montre enſuite tendrement affligé de l'infortune de l'Impératrice *Marie* d'Aragon, que l'Empereur ſon époux condamna à être brûlée vive. Cette Princeſſe avoit fait à un jeune Seigneur Italien les mêmes propoſitions que l'épouſe de l'Egyptien *Putiphar* avoit faites autrefois au chaſte *Joſeph* : elle trouva la même réſiſtance & la même vertu ; elle en tira la même vengeance. L'impudique accuſa d'un attentat énorme celui à la pudeur duquel elle avoit elle-même attenté : l'Empereur en fut tranſporté de colere ; & ſur l'accuſation, les plaintes & les larmes de ſon épouſe, il condamna auſſi-tôt le Comte à avoir la tête tranchée ; la veuve éplorée vint demander

justice à l'Empereur, prouva l'innocence de son époux, & le crime de l'Impératrice. *Othon*, pour venger l'affront qu'il avoit reçu, & réparer l'injustice qu'il avoit commise, condamna aux flammes l'impudique calomniatrice.

Cet acte rigoureux de justice met *Voltaire* de mauvaise humeur contre ce Prince ; mais après tout, dit-il, il ne faut pas être surpris de cela, parce qu'*Othon III* étoit un Prince dévot, cruel, & encore plus débauché que sa femme.

Il est bon cependant qu'on apprenne que cet *Othon* étoit un Prince extrêmement aimé & respecté de tout l'Empire, & qu'on le comparoit presqu'en tout à son aïeul *Othon* le Grand. *Voltaire* l'accuse de cruauté & de débauche ; & les Historiens contemporains lui donnent de grands éloges à cause de sa piété, de sa douceur & de son humanité. A qui faut-il en croire ?

Disémar. l. 4.

Géofroi de Viterbe, qui vivoit peu de temps après le regne d'*Othon*, & plusieurs autres Auteurs rapportent que la Dame Italienne prouva l'innocence de son époux par l'épreuve du feu, c'est-à-dire en portant entre les mains une lame de fer ardent sans se brûler. M. *de Voltaire* se moque de ceux qui rapportent une pareille aventure, & de ceux qui la croient. Ce que je remarquerai là-dessus, c'est que *Grégoire* de Tours, le premier & le plus ancien de nos Historiens, rapporte plusieurs événements où Dieu a voulu

Gotifred. in chron.

Gregor. Tur. hist. Franc. l. 8. c. 16.

faire découvrir les crimes ou protéger l'innocence par des voies extraordinaires ; il en cite même un qui eſt arrivé de ſon temps & ſous ſes yeux : il pouvoit y avoir beaucoup d'abus dans ces ſortes d'épreuves. *Agobard*, Archevêque de Lyon dans le neuvieme ſiecle, écrivit fortement pour engager les Princes & les Evêques à les interdire. Cela prouve évidemment qu'elles étoient en uſage ; ainſi l'on peut croire, lorſque les plus graves Hiſtoriens l'atteſtent, qu'elles ſervirent quelquefois à ſauver des innocents. Il y a de l'imbécillité à tout croire, & de la témérité à tout rejetter.

Agobard. opera, t. 1. p. 301.

M. *de Voltaire* ſemble vouloir enſuite égayer le Lecteur par le tableau qu'il lui préſente de certains uſages qu'il attribue aux Egliſes d'Occident. » Tout y étoit défiguré, » dit-il, par les coutumes les plus ridicules. » La fête des fous & celle des ânes étoient » dans la plupart des Egliſes. On créoit, » aux jours ſolemnels, un Evêque de fous ; » on faiſoit entrer dans la nef un âne en chape & en bonnet quarré : les farces obſcenes étoient les cérémonies de ces fêtes, » dont l'uſage extravagant dura environ ſept » ſiecles dans pluſieurs dioceſes. «

Si un habitant d'Aix en Provence, tranſporté dès ſa jeuneſſe aux Indes, racontoit toutes les folies qu'il a vu faire à la proceſſion le jour de la Fête-Dieu, & ſoutenoit que c'eſt ainſi que tous les Chrétiens d'Europe célebrent cette Fête, mériteroit-il d'être

cru ? Il en eſt ici de même. Il eſt bien vrai qu'il y a eu quelques-uns de ces abus dans quelques Egliſes & pendant quelque temps ; mais 1° il eſt également vrai que l'Egliſe travailla toujours à les déraciner ; on peut en juger par les Lettres du Pape Innocent III, & par les Ordonnances de Pierre de Capoue, Légat en France ſur la fin du dernier ſiecle. 2° Il eſt faux qu'ils aient duré ſept ſiecles, puiſque vers le milieu du quinzieme ſiecle ils furent entiérement abolis, & qu'ils n'avoient pas commencé en Occident avant l'onzieme ou douzieme ſiecle. *

* Voyez Gloſſ. de du Cange.

Quant à l'âne chappé & coëffé en Docteur, & qui entroit gravement dans la nef avec cet accoûtrement, c'eſt une production de la belle imagination de M. *de Voltaire*. On ſait qu'il ne fait pas grand cas ni des Docteurs, ni des bonnets quarrés. Il eſt vrai qu'il y a eu autrefois une fête des ânes parmi nos bons vieux Gaulois, à l'occaſion de la fuite de la ſainte Famille en Egypte, ou du retour d'Egypte. Une fille tenant un enfant entre ſes bras & aſſiſe ſur un âne, entroit dans l'Egliſe comme pour repréſenter groſſiérement à des hommes groſſiers ce Myſtere de la vie de Notre-Seigneur.

Du Cange Gloſſ.

Autun & Beauvais ſont les deux Villes qui ſe diſtinguerent le plus par ces ridicules cérémonies. A Autun l'âne étoit couvert d'une houſſe de drap d'or. Quatre Chanoines des plus apparents (c'étoit apparemment les

dignités du Chapitre) tenoient les quatre coins de la houſſe & accompagnoient gravement l'âne juſqu'à la place qui lui étoit deſtinée. A Beauvais on choiſiſſoit une des plus jolies Demoiſelles de la Ville : on la paroit ſuperbement, & on lui mettoit entre les bras un enfant qui étoit auſſi magnifiquement habillé. Dès que l'âne entroit dans l'Egliſe, les Choriſtes entonnoient une hymne latine à ſon honneur, & après chaque ſtrophe, le Peuple répondoit par ce couplet en français :

> Hez ſire aſne chantez,
> Belles bouches rechignez ;
> Vous aurez du foin aſſez,
> Et de l'avoine à plaſtez.

Mais ces extravagances ne furent pas de longue durée ; elles ne furent pas répandues dans preſque tout l'Occident, comme l'affirme M. *de Voltaire* ; mais on ſait qu'il ne fut jamais l'ami de la décence ni de la vérité.

Nous ne parlerons pas des fameux différents entre le Sacerdoce & l'Empire, qui furent le fruit de l'ignorance & de l'ambition, qui ſéduiſirent quelquefois les perſonnages les plus reſpectables par leur génie & par leur vertu, & qui coûterent tant de ſang à l'Allemagne & à l'Italie. Cette fureur eſt éteinte, l'aveuglement guéri, les Peuples éclairés & tranquilles. Les deux Puiſſances ſe reſpectent & ſe tiennent dans de ſages bornes :

il ne nous reste que le souvenir de ces divisions funestes. Quantité d'Auteurs en ont écrit avec tant de sagesse & de prudence, qu'il n'est pas nécessaire que nous prévenions le Lecteur contre ce que *Voltaire* en a représenté.

CHAPITRE XVIII.

Des Croisades.

DAns l'onzieme & douzieme siecles, on vit de nouvelles expéditions, aussi singulieres par la maniere dont elles furent entreprises & dont elles furent conduites, que par les succès & les suites qu'elles eurent. Ce sont les Croisades.

Un pélerin de retour de la Terre-Sainte, fit en Italie, & ensuite en France, une peinture touchante de l'état où étoient les Chrétiens de la Palestine : il représenta vivement l'opprobre qu'il y avoit pour les Chrétiens, que des lieux qui avoient été comme le berceau de leur Religion, & qui avoient été consacrés par la présence de Jesus-Christ, fussent au pouvoir des Infideles. On tint un grand Concile à Clermont ; le Pélerin s'y rendit, & parla avec plus de véhémence & de force que jamais. Tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes, & saisis de zele pour l'honneur des saints lieux. La plupart des Princes, des Seigneurs, & un grand

nombre de gens du Peuple, s'engagerent par ferment à prendre les armes pour la délivrance de la Terre-Sainte.

La premiere expédition ne fut pas fans fuccès ; on conquit Jerufalem, une grande partie des Villes maritimes, la Principauté d'Antioche & celle d'Edeffe, après quoi une partie des Croifés retournerent dans leur patrie. Les Infideles profiterent de leur abfence pour preffer peu-à-peu les Chrétiens nouvellement établis en Orient. De nouveaux dangers pour la Paleftine occafionnerent de nouvelles croifades ; mais le défaut d'ordre & de conduite les rendit toujours moins heureufes que la premiere : enfin, en moins de deux fiecles, tout fut perdu fans reffource, & le goût des voyages d'outre-mer paffa entiérement.

La diftance des lieux, l'indépendance de ces caravanes de Soldats voyageurs, les périls des voyages, & fur-tout le peu de connoiffance qu'on avoit alors de la maniere de pourvoir à la confervation d'une conquête éloignée, furent les caufes du peu de fuccès des croifades. Mais fi elles procurerent peu d'avantage à l'Orient, elles furent au moins très-utiles à l'Occident ; elles délivrerent les Royaumes d'une grande quantité de Nobleffe inquiete, qui avoit toujours les armes à la main, & qui étoit fouvent l'occafion de beaucoup de mouvements, de troubles & de petites guerres qui ruinoient les Peuples & l'Etat ; elles firent naître les établiffe-

ments des communes des Villes, ce qui rendoit l'état du Peuple plus commode & plus utile au bien général ; elles fournirent aux Rois le moyen de reprendre une partie de leur autorité, qui avoit été extrêmement affoiblie par la multitude & la variété des Fiefs & par la puiſſance des Vaſſaux ; enfin elles apprirent aux Occidentaux à connoître mieux la mer, & leur fit prendre le goût du commerce.

Ce que M. *de Voltaire* fait le plus remarquer dans ces guerres, c'eſt l'injuſtice de l'entrepriſe des Croiſés ; leurs fréquentes perfidies, qu'il s'efforce de rendre encore plus ſenſibles, en faiſant à tout propos l'éloge des Schiſmatiques Grecs & des Infideles Mahométans ; enfin les dommages immenſes que ces mêmes guerres causerent à la Chrétienté d'Occident.

On ſait aſſez qu'au jugement de M. *de Voltaire* les Catholiques doivent toujours avoir tort vis-à-vis des Hérétiques, & les Chrétiens vis-à-vis des Infideles. Voyons donc la ſageſſe & l'équité des jugements qu'il porte ſur les Chrétiens en cette occaſion.

» De quel droit, demande-t-il d'abord, » de quel droit ces Princes d'Occident venoient-ils prendre pour eux des Provinces » que les Turcs avoient arrachées aux Empereurs Grecs ? «

Mais M. *de Voltaire* y penſe-t-il de faire une pareille queſtion ? Fut-ce jamais moins le lieu de faire parler la juſtice naturelle ? On

ne faisoit la guerre qu'à des brigands, qui étoient en même-temps les usurpateurs les plus injustes. Il y avoit quatre cens ans que ces belles Provinces avoient été enlevées aux Grecs par les Arabes. Les premiers Califes Ommiades, c'est-à-dire les premiers usurpateurs, furent dépouillés par d'autres usurpateurs, qui furent les Califes Abassides. Sous les Abassides presque tous les Gouverneurs se révolterent & s'érigerent en Souverains. Les Turcs, nouveaux brigands & nouveaux usurpateurs, chasserent presque tous ces nouveaux Rois, & il n'y avoit pas long-temps qu'ils s'étoient emparés de la Palestine & de Jerusalem, lorsque les Croisés y parurent; ainsi on ne voit qu'une succession de brigands & de voleurs parmi ceux pour qui l'équitable *Voltaire* s'intéresse si vivement. Les Princes d'Occident, qui ne faisoient pas tant de raisonnements que lui, ne croyoient pas ces droits aussi respectables qu'il veut nous les représenter.

Il est bon d'observer que celui qui prétend faire voir l'injustice qu'il y avoit dans l'entreprise des Croisés, pardonne tout & approuve tout dans les Grecs & dans les Infideles. Il fait les plus beaux éloges *d'Alexis Comnene*, qui avoit usurpé l'Empire après avoir pillé & désolé Constantinople & chassé son bienfaicteur du Trône Impérial. Il comble de louanges *Saladin*, qui, de petit Officier dans les troupes Arabes, se révolta contre son Prince, & se rendit maître de

Cedren.

presque tout l'Orient ; mais *Alexis Comnene* étoit Schismatique, *Saladin* étoit Musulman, les Princes d'Occident étoient des Chrétiens Catholiques : voilà d'où vient la différence des jugements.

Après cela on ne doit pas être surpris de la maniere dont il parle de l'entreprise de *Saint-Louis.* » Si la fureur des croisades, » dit-il, eût permis à la vertu de *Louis* d'é» couter la raison, il eût vu l'injustice extrê» me de cet armement qui lui paroissoit si » juste. On marchoit contre le vieux & sa» ge *Melec Sala*, Soudan d'Egypte, qui » certainement n'avoit rien à démêler avec » le Roi de France. «

Ce sage *Melec Sala* étoit petit-fils de l'usurpateur *Saladin* : il n'avoit pas d'autres droits que ceux de son aïeul, c'est-à-dire les droits d'un heureux brigand, qui avoit d'ailleurs de bonnes qualités.

Il ne cesse ensuite de parler de la mauvaise foi des Croisés & de leurs perfidies ; & c'est la foi des Grecs qu'il loue, foi qui a été suspecte dans tous les siecles : *Græca fides.* » De tous ces Princes, dit-il, qui » avoient promis de faire hommage de leurs » acquisitions à l'Empereur Grec, aucun ne » tint sa promesse. «

L'équité demandoit qu'on avouât qu'aucun n'étoit obligé de la tenir : les engagements furent réciproques entre l'Empereur & les Croisés : l'Empereur manqua aux siens, les Croisés ne furent plus tenus aux

Guill. de Tyr.

leurs ; ils avoient déclaré à ce Prince qu'ils ne s'engageoient à rien, s'il n'accompliſſoit pas lui-même fidelement ſes promeſſes. Non-ſeulement il n'alla pas joindre les Croiſés comme il en étoit convenu avec eux, mais il s'allia même avec les Mahométans pour faire périr les Occidentaux : on en fut évidemment convaincu par ſes propres lettres, qu'on trouva dans la caſſette du Soudan de Babylone après la bataille d'Aſcalon.

Il accuſe également *Renaud de Chatillon* d'avoir été un perfide, & d'avoir violé ſouvent ſa parole ; & c'eſt pour cela, dit-il, que *Saladin* abattit d'un coup de ſabre la tête de ce perfide priſonnier. L'Hiſtoire nous apprend de ce Seigneur que c'étoit un de ceux qui avoit le plus contribué par ſa valeur à arrêter les conquêtes de *Saladin*. Dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de *Fleury*, *Renaud de Chatillon* eſt regardé comme un Martyr, & dans celle de M. *de Voltaire* comme un perfide juſtement puni.

Maurebang. livre 4.

Il calcule enſuite en Philoſophe profond les pertes immenſes d'hommes & d'argent que cauſerent les Croiſades à l'Occident. Après tous ces calculs mille fois répétés, il trouve que la perte des hommes alla à près de deux millions : il eſt vrai que c'eſt-là à-peu-près le nombre des perſonnes qui firent le voyage de la Paleſtine ; mais il faut obſerver,

1° Que M. *de Voltaire* ne dit mot de

ceux qui revinrent, & qu'il ſuppoſe mal-à-propos que tous y périrent. Il ne faut donc pas eſtimer la perte des hommes par le nombre de ceux qui firent le voyage.

2° Cette perte qui paroît ſi frappante, ceſſera de l'être, ſi l'on fait attention au temps que durerent les croiſades, & à la multitude des nations qui prirent part à ces expéditions. La mode des croiſades dura près de deux cens ans. Tout l'Occident y contribuoit, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hongrie. La perte d'hommes, pour cette étendue de pays, n'alloit pas à dix mille par an, ce qui peut être compté pour rien.

3° Dans la guerre qui ſe fit au commencement de ce ſiecle pour la ſucceſſion d'Eſpagne, & qui ne dura que douze ans, il périt bien autant de monde, & néanmoins on ne s'en appercevoit pas vingt ans après. On devoit donc s'appercevoir encore bien moins des pertes que cauſoient les croiſades. Les exagérations, les lamentations, les réflexions de M. *de Voltaire* ſont donc bien mal fondées.

Il ajoute que pluſieurs pays en furent dépeuplés & appauvris, & que le Sire *de Joinville* dit expreſſément qu'il n'avoit pas voulu accompagner *Saint Louis* à la ſeconde croiſade, parce que la premiere avoit ruiné toute ſa ſeigneurie. Le Sire *de Joinville* ne dit point cela; il ne parle point de la croiſade, mais des malverſations des Officiers

Royaux dans ſes terres. Le Roi le preſſant pour la ſeconde croiſade, il lui répondit, que *tandis qu'il avoit été outre-mer, les gens & Officiers du Roi avoient trop grevé & foulé ſes ſujets, tant qu'ils en étoient appauvris, & qu'un ſecond voyage ſeroit la totale deſtruction de ſes pauvres ſujets;* voilà les paroles de *Joinville*. Ce ne ſont pas celles que lui fait dire *Voltaire*.

Hiſt. de S. Louis.

M. *de Voltaire* eſt ſi occupé à exhaler ſa bile contre les Croiſés, & à les rendre odieux, qu'il ne s'apperçoit pas ſeulement des erreurs groſſieres où il tombe. En parlant de la priſe de Conſtantinople par les Latins, il fait cette obſervation critique, & dit ſentencieuſement: » Ce fut la premiere » fois que Conſtantinople fut priſe & ſac» cagée; & elle le fut par des Chrétiens » qui avoient fait vœu de ne combattre que » les Infideles. «

Zonatas, ann. l. XVIII.

Il n'a pas fait attention que ce même *Alexis Comnene*, qu'il loue ſi fort en parlant de la premiere croiſade, l'avoit priſe & ſaccagée il n'y avoit pas plus d'un ſiecle, & que *Conſtantin Copronime*, trois ſiecles auparavant, l'avoit déjà aſſiégée & priſe, & y avoit tout mis à feu & à ſang. Comme M. *de Voltaire* profite des avertiſſements qu'on lui donne ſur ſes erreurs, il faut croire qu'il ſe corrigera dans une nouvelle Edition.

Cedren.

Le Sire *de Joinville* & les autres Hiſtoriens nous rapportent deux traits qui ſont

beaucoup d'honneur aux Chrétiens, mais que *Voltaire* combat de toute sa force. Ils nous racontent d'une part que les Sarrasins firent mourir beaucoup de Chrétiens qui ne vouloient pas renoncer Jesus-Christ ; & de l'autre qu'un vieil Emir demanda à quelques Chevaliers s'ils croyoient en Jesus-Christ mort & ressuscité. Les Prisonniers ayant répondu qu'oui, le Sarrasin leur dit qu'ils pouvoient se consoler, que Jesus-Christ les délivreroit bientôt. La maniere dont *Joinville* raconte cela est si naïve, qu'elle fera plus d'impression que tout ce que le négatif *Voltaire* pouroit y opposer.

» Ainsi que nous étions tous ensemble, » espérans en l'aide de Dieu, nous ne demeu- » rasmes gueres que ung grand richomme » Sarasin nous mena tous plus avant ; & » faisions chiere piteuse. Moult d'autres Che- » valiers étoient aussi prisonniers, encloux * » en une grant cour qui étoit clouze de » murailles de terre. Et ceulx-là faisoient » tirer hors les prisonniers l'un après l'au- » tre, & leur demandoient si se vouloient » regnoïer. * Et ceulx qui disoient oy, & » qui se regnoïoyent, étoient mis à part ; » ceulx-là qui ne le vouloient faire, tout » incontinent on leur coupoit la tête. «

*Enfermés.

*Renier.

Le même Seigneur raconte ainsi l'aventure de l'Emir. » Veczci * à presvenir à nous » un grand viel Sarrasin de grant apparen- » ce, lequel avoit avec lui de jeunes gens » Sarrasins, qui tous avoient chacun une

*Voici.

» épée ceinte au coufté, dont fumes tous
» effroyez. Et nous fit demander celui an-
» cien Sarrafin par ung Trucheman, s'il
» étoit vrai que nous cruffions en ung feul
» Dieu qui avoit été né, crucifié & mort
» pour nous, & au tiers jour après fa mort
» reffufcité pour nous. Et nous répondifmes
» que oy vraiment. Et lors nous refpon-
» dit que puifque ainfi étoit, nous ne
» devions nous déconforter.... & que
» s'il avoit eu pouvoir de fe reffufciter,
» que certainement il nous délivreroit de
» brief. Et adonc s'en alla ce Sarrafin fans
» autre chofe nous faire. Dont je fus moult
» joyeux & haitié; car mentencion * étoit
» qu'ils nous fuffent venus couper les tef-
» tes à tous. « *Voltaire* ne veut pas que ces récits foient vrais. Il ne peut les concilier. Il y trouve de la contradiction & de l'improbabilité. C'eft au lecteur fenfé à juger lequel des deux mérite plus de créance, d'un grand Seigneur plein d'honneur & de probité, témoin oculaire & acteur dans ces triftes fcenes, ou de *Voltaire*.

* Ma penfée.

Le même Seigneur rapporte que les Mammelucs, milice altiere, & qui ne connoiffoit d'autre droit que celui du fabre & de l'épée; il rapporte que les Mammelucs, après avoir affaffiné leur Maître, délibérerent d'élever *Saint Louis* fur le trône d'Egypte. Il ne donne pas la chofe pour fûre; mais comme le bruit en étoit fort grand

dans l'armée, il dit qu'il en parla lui-même à Saint *Louis*. Il lui demanda s'il auroit accepté cette couronne, au cas que les Mammelucs la lui eussent offerte. Saint *Louis* lui répondit qu'il n'auroit pas hésité de l'accepter, dans l'espérance de les faire Chrétiens.

Voltaire se moque de ce récit de *Joinville*. Il n'y trouve pas le moindre air de vraisemblance. » Ces Musulmans, dit-il, » ne devoient regarder Saint *Louis* que » comme un chef de brigands étrangers, » & comme un ennemi qui détestoit leur » Religion, & qui ne connoissoit ni leur » langue ni leurs mœurs. « Mais le judicieux *Voltaire* n'a pas fait attention à la considération extraordinaire que les Sarrasins avoient pour Saint *Louis*. Le Soudan avoit témoigné lui-même combien il faisoit de cas de la franchise, de la générosité & de la droiture de ce Prince. C'est pour cela même qu'il avoit diminué d'un cinquieme la rançon que Saint *Louis* avoit promis de payer pour son armée. Il ne le regardoit donc pas comme *un chef de brigands*. Les Capitaines du Soudan avouerent plusieurs fois que *Louis* étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais vu. Quoique victorieux, ils furent obligés de lui céder, & de se contenter des serments qu'il choisit lui-même de faire, pour l'assurance de sa parole.

Est-il donc hors de vraisemblance qu'ayant

une si haute idée de ce Prince, ils aient eu la pensée de lui déférer la couronne? Les grands raisonnements de *Voltaire* ne doivent-ils pas faire une forte impression sur les esprits éclairés?

CHAPITRE XIX.

Croisades du Nord.

A L'occasion des croisades d'outre-mer, *Voltaire* parle aussi de celles qui se firent au nord de l'Europe, & qui y procurerent l'établissement de la Religion Chrétienne, & il en parle encore en *Voltaire*.

» La fureur d'annoncer la Religion les » armes à la main s'étoit répandue dans » le fond du Nord. Nous avons vu *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrio- » nale avec le fer & le feu. Nous avons » vu les Danois idolâtres faire trembler » l'Europe, sans tenter jamais de faire » recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. Mais » à peine le Christianisme fut affermi dans » le Danemarck, dans la Saxe & dans la » Scandinavie, qu'on y prêcha une croisa- » de contre les Païens du Nord. Les Chré- » tiens s'armerent contr'eux depuis Bre- » me jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus » de cent mille Croisés porterent la des- » truction chez ces Idolâtres. On tua beau- » coup de monde, on ne convertit per-

» ſonne. On peut ajouter cette perte à celle
» que le fanatiſme de ce temps-là coûtoit à
» l'Europe. «

La force & l'énergie de l'expreſſion ne manquent jamais à *Voltaire* quand il s'agit de maltraiter les Chrétiens, ou de louer les Idolâtres & les Infideles ; mais il faut avouer auſſi que la vérité lui manque bien ſouvent, & même preſque toujours. Il reproche d'abord les expéditions ſanguinaires de *Charlemagne*, pour l'établiſſement de la Religion Chrétienne chez les Saxons.

On a vu dans le Chapitre où il eſt parlé de ce héros, la fauſſeté des faits rapportés, & des raiſonnements employés par cet aigre & perpétuel cenſeur. Il ſera plus facile encore de venger ici le Chriſtianiſme. Les erreurs ſont encore plus fortes & plus hardies ; & elles ſont combattues par des faits & par des monuments encore plus authentiques.

Krantz.

Ce fut en l'an 1187 que Saint *Meynhart*, Chanoine ou Moine Allemand, alla prêcher l'Evangile aux peuples du Nord. Il convertit un grand nombre de Payens, & fonda le Siege Epiſcopal de Riga en Livonie. La Courlande embraſſa bientôt le Chriſtianiſme. Il ſe répandoit peu à peu dans les Provinces voiſines, lorſque les Payens de Pruſſe porterent le ravage dans cette nouvelle Chrétienté. Ils brûlerent un grand nombre de villages des Chrétiens, en firent paſſer plus de vingt-mille au fil de l'épée, & en emmene-

Annold. Lubec.

Epître d'Innoc. III. V. Fleury.

rent un grand nombre en esclavage.

Les Lithuaniens se joignirent souvent aux Prussiens idolâtres. *Conrad*, Duc de Mazovie, demanda du secours contre ces barbares : ce qu'il en obtint fut bien peu de chose. Ce ne fut que plus de soixante ans après la prédication de l'Evangile qu'on fit marcher une armée de Croisés à la défense des Chrétiens. Cette armée étoit commandée par *Ottocar*, Roi de Boheme, & par *Othon*, Marquis de Brandebourg. Les Prussiens furent poussés & battus par-tout. Les deux chefs de ces barbares se renfermerent dans une ville qui fut bientôt investie par les vainqueurs. Alors ces deux chefs se rendirent, & promirent de se faire Chrétiens. Ils furent baptisés. Le Roi de Boheme & le Marquis de Brandebourg leur servirent de Parrains, & leur firent de magnifiques présents. Le reste de la Prusse suivit leur exemple. Le Roi de Boheme fit bâtir la ville de Konisberg ou Mont-royal ; *Henri de Brunn*, Evêque d'Olmutz & ensuite de Sambie, bâtit la ville de Brunsberg ; on fonda plusieurs Eglises dans ces Provinces, & le Christianisme y fut parfaitement établi vers le milieu du treizieme siecle.

Fleury.

Voilà ce que *Voltaire* appelle le fanatisme de l'Europe, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main. Parce que des Chrétiens ont été obligés de prendre les armes pour se mettre à couvert des plus horribles vexations, il ne les traite que de fanatiques san-

guinaires. Il leur oppoſe la modération de ces Barbares, qui, étant ſortis du Danemarck, conquirent la Normandie, & qui n'entreprirent point de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. Le contraſte eſt tout-à-fait heureux, & il fait beaucoup d'honneur au diſcernement & à la religion de *Voltaire.*

Il finit en diſant » que cent mille Croiſés » porterent la deſtruction chez ces Idolâ» tres, qu'on tua beaucoup de monde, & » qu'on ne convertit perſonne. « M. *de Voltaire* dit qu'on ne convertit perſonne. Et M. *de Fleury,* dans ſon Hiſtoire, rapporte un nombre prodigieux de converſions. Il témoigne même ſa ſurpriſe ſur la facilité avec laquelle on admettoit ces Barbares à la grace du Baptême. *Fleury*, en parlant de ces converſions, cite les Auteurs contemporains du témoignage deſquels il s'appuie. M. de *Voltaire* eſt à lui-même toute ſon autorité.

CHAPITRE XX.

De la croiſade contre les Albigeois.

VOici encore une croiſade d'une troiſieme eſpece que nous joignons aux deux premieres. Ce ne ſont plus des Chrétiens contre les Infideles de l'Orient, ou contre les Barbares du Nord, encore Payens; mais des Français contre des Français, & des freres contre

des freres. Tout ce que M. *de Voltaire* fait remarquer dans le Chapitre où il parle de cette croisade, c'est l'innocence & la pureté de la doctrine des *Albigeois*, les cruautés des Catholiques, & l'ambition avide des Chefs ecclésiastiques & laïques de la croisade.

» Vers la fin du douzieme siecle, dit-» il, il se trouva des hommes qui ne » voulurent de loi que l'Evangile, & qui » prêcherent à-peu-près les mêmes dogmes » que tiennent aujourd'hui les Protestants. » On les nommoit *Vaudois*, parce qu'il » y en avoit beaucoup dans les vallées de » Piémont; *Albigeois*, à cause de la ville » d'Albi; *Bonshommes*, par la régularité » dont ils se piquoient; enfin *Manichéens*, » du nom qu'on donnoit alors en général » aux Hérétiques. On fut étonné que le Lan-» guedoc en parût tout rempli.

» La secte étoit en grande partie com-» posée d'une bourgeoisie réduite à l'indi-» gence. L'Abbé de Cîteaux (Légat du Pa-» pe) paroissoit avec l'équipage d'un Prin-» ce. Il voulut en vain parler en Apôtre. » Le Peuple lui crioit : *Quittez le luxe ou* » *le sermon*. Un Espagnol, Evêque d'Os-» ma, très-homme de bien, conseilla aux » Inquisiteurs de renoncer à leurs équipa-» ges somptueux, de vivre austérement, » & d'imiter les Albigeois pour les con-» vertir. «

M. *de Voltaire* assure que les Protestants

aujourd'hui tiennent à-peu-près les mêmes Dogmes que prêchoient les Albigeois. Je ne ſais pas s'ils ſeront bien contents de ſe voir mis côte-à-côte de ces anciens Hérétiques. Ils ont bien quelques-uns de leurs Dogmes ; mais ils n'ont jamais admis ceux qui caractériſent ces ſeconds Manichéens. Les Albigeois rejettoient l'Ancien Teſtament, ils condamnoient le mariage, ils ne reconnoiſſoient pas la validité du Baptême de l'Egliſe ; ils admettoient les deux principes, ils nioient que Jeſus-Chriſt fût véritablement homme comme nous ; ils ne ſe défendoient pas bien ſur le reproche des débauches qui outragent la nature. * Les Proteſtants n'ont jamais admis aucun de ces Dogmes monſtrueux. Pourquoi dit-il donc qu'ils tiennent à-peu-près les mêmes Dogmes que les Albigeois ? Tels étoient les hommes dont *Voltaire* repréſente l'édifiante régularité, & qui ne vouloient point d'autre loi que l'Evangile.

* V. Hiſt. des Albigeois de l'Abbé de Vaucernai ; Fleury ; Hiſt. Eccléſ. 13e ſiecle.

Il ſe méprend beaucoup en confondant les *Vaudois* avec les *Albigeois*. Ces deux ſectes n'avoient preſque rien de commun. Les Vaudois prirent leur nom de *Pierre Valdo* ou *du Vau*, & non pas des Vallées de Piémont. Il ſe trompe également lorſqu'il répete en pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire que le nom de *Manichéens* étoit celui qu'on donnoit en général aux Hérétiques. On ne l'a donné qu'à ceux qui ont imité les impiétés de ces anciens ſectaires. Voyez le Chap. XXXIII de

de la Religion ſous François Premier, où l'on explique le caractere & la différence de toutes ces héréſies.

Voltaire a bien plus de talent pour faire une ſatyre mordante, que pour écrire fidélement une Hiſtoire. Il préfere toujours les bons mots & le piquant à la vérité. Nul Hiſtorien contemporain n'a dit que l'Abbé de Cîteaux, qui étoit le premier Légat, & qui fut bientôt après Archevêque de Narbonne, parût avec l'équipage d'un Prince. Nul n'a dit que tandis qu'il prêchoit, on lui ait fait la réponſe mordante que *Voltaire* rapporte. Nul n'a dit que l'Evêque d'Oſma ait conſeillé au Légat d'imiter les Albigeois pour les convertir. Tout cela eſt cependant affirmé auſſi hardiment que ſi c'étoit des vérités.

Il eſt bien vrai que l'Evêque d'Oſma paſſant par le Languedoc, le Légat & les Miſſionnaires lui témoignerent combien ils ſouffroient en voyant le peu de fruit de leur Miſſion. L'Evêque voyant que les Prédicants ſéduiſoient les ſimples par un extérieur d'auſtérité, dit aux Légats qu'il ſeroit impoſſible de ramener les Albigeois par les ſeules paroles, & qu'il falloit combattre leur vertu apparente par une véritable piété. Les Légats ſuivirent ce conſeil & s'en trouverent bien. Trente Religieux de Cîteaux vinrent enſuite groſſir la troupe des Miſſionnaires. Ils alloient à pied, ne ſubſiſtoient que de ce qu'ils recevoient des Fideles par aumône, partageoient tout leur temps entre la prédication & la priere. C'eſt ce qui

donna occaſion à un Albigeois de dire un jour aux Miſſionnaires, qu'il vaudroit mieux abandonner la prédication pour travailler à la réformation des Eccléſiaſtiques. Voilà ce que les monuments hiſtoriques nous apprennent. Qu'on juge par-là combien M. *de Voltaire* défigure la vérité.

A l'entendre, ce ne fut que la fureur & le fanatiſme qui engagea cette guerre, & il étoit fort inutile de recourir aux armes, puiſque *la ſecte n'étoit en grande partie composée que d'une Bourgeoiſie indigente.* Voilà ce qu'il affirme ici ; & deux pages après il dit que dans tous les ſieges, dans tous les combats, il y avoit beaucoup de Nobleſſe & quantité de Chevaliers Albigeois. Il oublie que les Comtes de Foix, de Cominges, de Beziers, de Béarn, & preſque tous les Seigneurs qui habitoient vers les Pyrénées étoient de la même ſecte, ou que du moins ils la favoriſoient & la protégeoient ouvertement ; que le Comte de Toulouſe, ſans s'être déclaré Manichéen, avoit pour la ſecte & pour les Prédicants un reſpect qui tenoit de la folie & de l'extravagance, & que tous les malheurs de ce Prince ne vinrent que de l'attachement inſenſé qu'il avoit pour eux.

On ne peut pas lire ſans horreur la ſévérité ou plutôt la cruauté dont on uſa envers les Albigeois. Cette ſévérité n'étoit point inſpirée par l'Eſprit de Jeſus-Chriſt. Pluſieurs Miſſionnaires s'y oppoſerent quelquefois. Cependant on peut dire qu'elle étoit bien mé-

ritée. *Voltaire* la repréfente avec les expreffions les plus énergiques. Le maffacre de Beziers, le pillage de Carcaffonne, la prife de Lavaur font horreur ; mais cette horreur femble diminuer quand on penfe aux ravages affreux & aux maffacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. Le Vicomte de Tincarvel égorgé aux pieds des Autels ; Baudouin, frere du Comte de Touloufe, pendu à un arbre, lorfqu'il demandoit avec inftance le temps pour fe confeffer & pour communier ; la plupart des Eglifes de Languedoc brûlées & renverfées ; les Catholiques égorgés : voilà des faits que tous les Hiftoriens contemporains rapportent, & dont M. *de Voltaire* ne dit pas le mot. On en devine d'abord la raifon.

Hift. des Albigeois de Vaucernai.

Le Comte de Touloufe fait dans toute cette révolution le perfonnage le plus inconcevable. Il protefte de fa foi, & il protege opiniâtrément les Hérétiques. Il fait des promeffes, il ne peut fe déterminer à les remplir. Le Pape *Innocent III* s'intéreffe pour lui, & arrête pendant quelque temps les procédures des Légats ; il ne fait pas profiter de ces difpofitions. Sans fageffe, fans prudence, fans fermeté, il ne put ni vaincre l'inclination fecrette qu'il avoit pour l'héréfie, ni prévoir qu'elle alloit commencer les malheurs de fa maifon, & que l'ambition des Puiffances voifines y mettroit bientôt le comble.

Je ne dois pas finir ce Chapitre fans dire

un mot de la fameuſe bataille de Muret. *Voltaire* regarde le récit qu'on en fait comme une abſurdité. » Une foule d'Ecrivains, dit-» il, répete que *Simon de Montfort*, avec » huit cens hommes ſeulement & mille fan-» taſſins, attaqua l'armée du Roi d'Aragon » & du Comte de Toulouſe, qui étoit de » cent mille hommes, & que jamais il n'y » eut une déroute plus complette. C'eſt un » miracle, diſent quelques Ecrivains; mais » les gens de guerre qui liſent de telles aven-» tures les appellent des abſurdités. «

Examinons un peu en critique ce que M. *de Voltaire* appelle une abſurdité. Je pourrois dire d'abord que le combat des Thermopiles, où Leonidas à la tête de trois cens Lacédémoniens ſoutint les efforts des principales forces de *Xerxès*, *que* la victoire qu'*Alexandre* remporta à Arbelles ſur *Darius*, & celle de *Marius* ſur les Cimbres & les Teutons, n'ont rien de moins ſurprenant que la bataille & la victoire de Muret. Cependant M. *de Voltaire* ſe garde bien d'appeller ces faits des abſurdités.

Mais ſuppoſons qu'il y eût en effet quelque choſe de miraculeux dans cette victoire; alors je dis que les Croiſés n'avoient rien oublié pour mériter une protection particuliere du Seigneur. Car toute cette armée, Généraux, Chevaliers, Soldats, tous s'étoient préparés au combat par la confeſſion & la communion, ou par les actes de Religion les plus édifiants. Et ſur cela, je fais

ces deux queſtions au critique *Voltaire.*

Premiérement. Le Miracle eſt-il poſſible ? Dieu auroit-il pu faire une fois en faveur de *Simon de Montfort* ce que les Livres ſacrés nous apprennent qu'il fit ſi ſouvent pour *Judas Machabée*, lequel avec une poignée de gens, & ſans perdre un ſeul homme, battit tant de fois les armées Syriennes ?

Secondement. Le miracle étant poſſible, eſt-il véritablement arrivé ? En a-t-on des preuves capables de convaincre un critique ? Je trouve dans les monuments les plus authentiques que les Evêques de Toulouſe, de Nîmes, d'Uſez, de Lodeve, de Beziers, d'Agde, de Cominges, & quantité de perſonnages reſpectables qui étoient dans le camp de *Montfort*, & qui étoient témoins oculaires, certifient le fait. Ils l'écrivent eux-mêmes à tous les Fideles. Tous les Hiſtoriens contemporains diſent la même choſe. Pas un n'a oſé avancer le contraire. En eſt-ce aſſez pour raſſurer & pour contenter un ſage critique ?

Matth. Paris, an. 121.

Cependant cinq cens après il paroît un homme à qui il plaît, ſans pouvoir en apporter aucune raiſon, de traiter ce récit d'abſurdité. *Comment doit-on regarder ſa déciſion ?*

Le fameux différent de *Philippe-le-Bel* avec *Boniface VIII*, l'établiſſement de la Chaire Pontificale en France, l'extinction de l'Ordre des Templiers, enfin le grand ſchiſme d'occident, ſont les principaux événe-

ments qui rempliſſent le ſiecle quatorzieme qui ſuivit celui des Croiſades. Quiconque a lu l'Hiſtoire de France ne peut ni ignorer ces événements, ni manquer d'appercevoir les erreurs de *Voltaire* en ſe les repréſentant. Ainſi nous allons paſſer d'abord au fameux Concile qui ſignala le commencement du quinzieme ſiecle.

CHAPITRE XXI.

Du Concile de Conſtance.

L'Aſſemblée la plus ſolemnelle du monde par le nombre des Princes & des Prélats qui y aſſiſterent; une aſſemblée qui devoit réformer une multitude d'abus & de vices dont l'Egliſe étoit inondée, & qui n'aboutit cependant qu'à priver de quelques honneurs un Pape accuſé de tous les crimes, & à condamner aux flammes des Prêtres d'une vie pure & d'un courage admirable, mais accuſés d'avoir fait de mauvais arguments; une aſſemblée où l'on ne diſputoit que de magnificence & de luxe, & pendant laquelle on toléroit tous les déſordres de l'incontinence: voilà l'idée que M. *de Voltaire* nous donne du célebre Concile de Conſtance.

Le Miniſtre * refugié qui en a fait l'Hiſtoire à Berlin, n'en donne pas une idée ſi odieuſe & ſi mépriſable. Les ennemis nés

* M. Lenfant.

de l'Eglise Romaine ont donc quelquefois moins de malignité, plus de sagesse & de modération que certains Catholiques. En parlant de ce Concile on cite souvent, & toujours avec éloge, *le Poggio.* Pour faire connoître cet Ecrivain si cher à *Voltaire*, nous allons rappeller le jugement qu'*Erasme* en a porté. *Le Pogge* *, dit-il, *est un Ecrivain si peu instruit, que quand même il ne seroit pas tout rempli d'obscénités, il ne mériteroit pas qu'on se donnât la peine de le lire. Mais il est en même temps si obscene, que quand même il seroit le plus savant des hommes, les gens de bien devroient toujours le regarder avec horreur.*

* Erasme, Epist. l. 4. Ep. 7.

Il ne faut pas être surpris si *Voltaire* loue tant *le Pogge*; il ne fait en cela que louer son semblable. Si cet Auteur, comme *le Pogge*, avoit écrit en faveur du Concile, avec quelle sagacité ne feroit-on pas remarquer l'impiété de ses sentiments, la licence de ses contes, la malignité de ses satyres, & par conséquent le peu de cas qu'on doit faire de son témoignage? Mais *le Pogge* a dit du bien d'un Hérétique, & beaucoup de mal des Papes & du Clergé, dès-lors son témoignage doit être regardé comme incontestable.

A entendre M. *de Voltaire*, tout ce qui se passa au Concile se réduit à la condamnation injuste & cruelle de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, à la déposition du Pape *Jean XXIII*, à quelques réglements inu-

tiles ; & *Gerson* eut bien de la peine à obtenir la condamnation de cette proposition : *Il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse.* Nous parlerons de ces deux Hérétiques après que nous aurons fait quelques remarques sur les autres objets proposés.

Les Historiens nous ont toujours représenté *Balthasar Cozza*, Pape sous le nom de *Jean XXIII*, comme un homme hardi, avide, ambitieux, & qui déshonora le Siege pontifical par sa conduite & par ses mœurs. *Voltaire* ajoute encore à leur récit, & il ne respecte ni la décence ni la fidélité historique. La vente des bénéfices & des reliques, les empoisonnements, les massacres, » la débauche la plus outrée, l'im-» piété la plus licencieuse, la sodomie, le » blasphême lui furent imputés. Mais on sup-» prima cinquante articles du procès-verbal, » trop injurieux au pontificat. «

Mais je demande à M. *de Voltaire* : Comment supprima-t-on cinquante articles du procès-verbal, puisque ce procès n'en contenoit que cinquante-quatre, & que ces cinquante-quatre furent lus dans le Concile, & notifiés à *Jean XXIII* pour qu'il eût à y répondre ? Il y eut à la vérité quatorze autres articles supprimés, & non pas cinquante, comme l'assure M. *de Voltaire*. Mais

1° Ces quatorze articles sont des accusations dont les preuves ne sont pas énoncées. 2° Ces articles ne se trouvent point dans la plupart des anciens manuscrits. 3° C'est prin-

cipalement dans ces quatorze articles que se lisent la plupart des horreurs qu'il rapporte avec tant de soin, & qui par conséquent sont tout au moins fort incertaines. La sagacité & la critique de M. *de Voltaire* n'eût pas daigné les recueillir, il les eût sûrement supprimées, si elles ne fussent pas tombées sur un Pontife Romain, qui, sans être coupable de toutes ces horreurs, ne laissa pas d'être déposé par le Concile sur les autres accusations.

Gerson, dit-il, eut beaucoup de peine à obtenir la condamnation des propositions qui autorisent les meurtres & les assassinats. » Le Concile éluda long-temps la requête » de *Gerson*. Enfin il fallut condamner cet» te doctrine du meurtre. «

Concile de Constance.

C'est par une imputation fausse & une misérable chicane que *Voltaire* dit que le Concile éluda long-temps la requête par laquelle on demandoit la condamnation de la doctrine qui autorise les assassinats. Cette doctrine fut condamnée peu de temps après qu'elle fut dénoncée. Mais ce Concile ne voulut point se mêler de faire aucune application de cette condamnation, pour juger l'affaire du Duc de Bourgogne, sur laquelle on le pressoit de prononcer. Il se contenta de décider sur la doctrine. Il laissa aux Princes respectifs à juger les procès.

Après la déposition de *Jean XXIII* & la condamnation de la doctrine qui favorise les assassinats, l'affaire la plus importante qui se passa au Concile fut la condamnation

de *Jean Hus* & de *Jérôme* de Prague. *Voltaire* ne connoît rien de plus respectable que leur personne, de plus sage que leur doctrine, de plus injuste & de plus illégal que leur condamnation.

Il est vrai que l'amour des femmes est une foiblesse de laquelle on n'a pas accusé *Jean Hus* & *Jérôme* de Prague. Cette foiblesse est toujours condamnable. Mais quelquefois elle ne fait tort qu'à celui qui y donne, sans en faire beaucoup à la société. Aussi *Voltaire* est-il assez bon pour l'excuser dans tous ces Prêtres & Moines défroqués qui furent les principaux auteurs & les premiers Ministres de la réforme. Mais l'esprit de sédition & de rebellion doit toujours être abhorré & détesté. Or tel fut l'esprit de *Jean Hus* & de son disciple, dont *Voltaire* trouve la doctrine si sage. Vingt ans de dévastations, de massacres, & de carnage en Boheme furent les tristes fruits de cette doctrine.

Concile de Constance.

» Quel Docteur, dit-il, quel Ecrivain est » en sûreté de sa vie, si on condamne au » bûcher quiconque dit : Qu'il n'y a qu'une » seule Eglise Catholique qui renferme dans » son sein tous les Prédestinés : Qu'un ré» prouvé n'est pas de cette Eglise : Que les » Seigneurs doivent obliger les Prêtres à ob» server la loi : Qu'un mauvais Pape n'est pas » le Vicaire de Jesus-Christ ? Voilà quelles » étoient les propositions de *Jean Hus*. Il » les expliqua toutes d'une maniere qui pou» voit obtenir sa grace. «

Faut-il accuser ici M. *de Voltaire* de n'avoir pas eu l'esprit assez subtil, & de n'avoir pas vu les conséquences de ces propositions ? Cependant elles sont assez naturelles & assez sensibles. Elles ne tendent qu'à renverser tout l'ordre Ecclésiastique & civil. Car si un mauvais Pape, par exemple, n'est pas le Vicaire de Jesus-Christ, dès-lors les Evêques qu'il auroit ordonnés ne seroient pas de véritables Evêques, les Prêtres faits par ces Evêques ne seroient pas de véritables Prêtres. Il n'y auroit donc plus d'administration de Sacrements, ni de légitime gouvernement Ecclésiastique. Dès qu'on croiroit qu'un Pape est un mauvais Pape, on ne seroit plus tenu ni de l'écouter, ni de lui obéir, ni d'écouter ceux qui tiennent de lui leur autorité. Comment pourroit alors se soutenir le gouvernement de la Religion ? Les autres propositions que nous avons rapportées sont aussi aisées à détruire que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés. Et comme elles ont été souvent discutées dans ce dernier siecle, nous ne nous y arrêterons point.

Mais ces propositions que *Voltaire* rapporte ne sont pas les seules qui furent condamnées dans l'hérétique *Jean Hus*. Il falloit avoir l'équité de rapporter tous les chefs de la condamnation, ou ne pas les blâmer. Il falloit y ajouter encore celles-ci qui ne sentent que le fanatisme, & qui montrent la plus grande extravagance. Par exemple, que la dignité papale doit son origine aux Empereurs Romains. Qu'un Prêtre qui a envie de prê-

Prop. 12.

Pr. 23.

cher, doit le faire malgré les Papes, les Evêques, les Puissances, pourvu qu'il entende l'Ecriture, & qu'il vive selon l'Evangile. Que l'obéissance Ecclésiastique a été inventée par les Prêtres, mais qu'elle n'est point commandée par l'Ecriture. Qu'il n'y a aucune étincelle d'apparence que l'Eglise ait besoin d'un Chef qui la gouverne, & que J. C. gouverneroit mieux son Eglise par ses vrais Disciples que par de telles têtes monstrueuses.

20.

Prop. 36, 37.

Il n'y a personne qui n'apperçoive l'esprit de rebellion & de fanatisme qui est inspiré par ces propositions de *Jean Hus*. Cependant M. *de Voltaire* n'y trouve rien de répréhensible.

« On n'oublia rien pour l'engager à reconnoître ses erreurs. On lui dressa & on lui présenta des formules de rétractation les plus modérées & les plus propres à ménager son honneur. Il fut inébranlable. Il soutint constamment qu'il n'avoit enseigné que la vérité. Alors le Concile le fit dégrader, le livra au bras séculier, qui le condamna à être brûlé. *Jérôme* de Prague peu de temps après eut le même sort.

M. *de Voltaire* fait ensuite l'éloge funebre de ces deux illustres morts, qu'il appelle des hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, & qui ne furent condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres. Quelle différence entre la maniere dont il parle ici de ces Hérétiques justement condamnés, & celle

dont il parle au commencement de cette hiſtoire des martyrs de l'Egliſe.

» Ni l'Empereur, ni les Peres du Con-
» cile, continue-t-il, n'avoient prévu les
» ſuites du ſupplice de *Jean Hus* & d'*Hié-*
» *ronime*. Il ſortit de leurs cendres une guer-
» re civile. Leurs vengeurs étoient au nom-
» bre de quarante mille. C'étoient des ani-
» maux ſauvages que la ſévérité du Concile
» avoit effarouchés & déchaînés. «

Voilà preſque la ſeule vérité qu'il y ait dans ce chapitre ſoixante-unieme de l'Hiſtoire générale. Jamais rebellion ne fut accompagnée de tant de fureur & de cruautés. * M. Lenfant n'en peut parler qu'avec horreur, & encore ſupprime-t-il beaucoup de détails. Je ne cite point les Hiſtoriens Catholiques. Ils ſeroient ſuſpects à M. *de Voltaire*. Mais il ne peut pas rejetter le témoignage des Proteſtants. Voilà l'eſprit qu'inſpirerent ces hommes qu'il nous repréſente comme des hommes admirables, comme des héros du Chriſtianiſme.

* Hiſtoire du Concile de Baſle, liv. 3, 4, & ſuiv.

J'avoue qu'il eſt aſſez difficile de juſtifier la conduite qu'on tint à Conſtance envers *Jean Hus*. Il s'y étoit rendu ſur un ſauf-conduit de l'Empereur. Mais le Concile ne lui en avoit point donné, & le Concile ne ſe crut pas obligé d'avoir égard à celui de ce Prince. Si on veut regarder comme une foibleſſe dans *Sigiſmond* de n'avoir pas fait reſpecter un ſauf-conduit Impérial dans une Ville de l'Empire, au moins on ne pourra

jamais reprocher aux Peres de Conſtance d'avoir manqué à la foi donnée. Le Concile examina la doctrine de *Jean Hus* ; il la condamna ; il le dégrada ſelon le droit, & l'abandonna enſuite à la juſtice ſéculiere. C'eſt tout ce qu'il y a à répondre aux déclamations, plaintes & ſatyres de *Voltaire*.

Il finit ſon hiſtoire traveſtie du Concile par une réflexion ſinguliere. Il blâme le Pape *Martin V*, qui étoit de la maiſon des Princes de *Cologne*, d'avoir changé ſon beau nom pour celui de *Martin*. Pour lui il a été bien plus adroit, en changeant ſon nom bourgeois d'*Arouet*, pour l'ennoblir à l'aide d'un anagramme, & de l'addition de deux lettres, & en faire le nom de *Voltaire*.

Le Concile de Baſle, qui s'ouvrit dix ans après celui de Conſtance, n'en étoit en quelque maniere qu'une ſuite. Le commencement en étoit aſſez légitime. Mais il ne fut plus bientôt qu'une aſſemblée ſans autorité & ſans droit. Il ne fut plus guere compoſé que de perſonnages du ſecond ordre du Clergé, qui faiſoient de beaux réglements, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de faire obſerver. Les plus ſages d'entre ceux qui étoient reſtés à Baſle s'en retirerent les premiers. Les autres furent auſſi obligés de ſe ſéparer, parce qu'on ne ſongeoit plus à eux. Je n'examine pas les vagues raiſonnements que *Voltaire* fait ſur ce Concile. Je veux faire remarquer ſeulement ce qu'il dit d'*Amédée de Savoie*, que ces reſpec-

tables Peres éleverent à la papauté, après qu'ils eurent déposé *Eugene IV*.

» Le Concile de Basle ayant déposé un
» Pape très-sage, lui opposa un fantôme,
» un Duc de Savoie, qui s'étoit fait Her-
» mite à Ripaille, par une dévotion que
» le *Poggio* est bien loin de croire réelle.
» Sa dévotion ne tint pas contre l'ambi-
» tion d'être Pape. Mais cet Hermite, Duc
» & Pape, se contenta ensuite d'être Car-
» dinal. «

Ce Duc dont parle ici *Voltaire*, est *Amédée VIII*, qui fut appellé le *Salomon* de son siecle. Après avoir gouverné ses Etats pendant quarante ans avec beaucoup de sagesse, il les laissa à ses enfants. Il se retira à Ripaille, petite ville sur le Lac de Geneve, où il partageoit son temps entre les amusements innocents de la campagne & les exercices de piété. Un pareil goût prouve que l'idée qu'on avoit eue de sa sagesse étoit bien fondée. Il résista long-temps aux sollicitations des Peres du Concile de Basle, qui lui déféroient la papauté. Enfin il l'accepta; mais il l'abdiqua bientôt pour rendre la paix à l'Eglise, & mourut en odeur de sainteté à Geneve. Sa mémoire est toujours en vénération dans les Etats du Roi de Sardaigne.

Æneas Sylv.

Le *Poggio* est le seul qui en ait osé dire du mal. Mais on sait que le *Poggio* a toujours mal parlé des gens de bien. M. *Lenfant* qui écrivoit à Berlin a mieux su respecter la piété & la vérité.

CHAPITRE XXII.

De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.

PErsonne n'ignore les extrêmités où se trouva réduit le Roi *Charles VII* au commencement de son regne. Déshérité par un pere imbécille & par une mere dénaturée ; abandonné de la plupart de ses sujets ; attaqué par toutes les forces de son beau-frere le Roi d'Angleterre, & de son grand-oncle le Duc de Bourgogne, Souverain des deux Bourgognes & de presque tous les Pays-Bas, il ne lui restoit plus que quelques Provinces vers le centre & vers le midi de la France. On ne l'appelloit même plus, & par mépris, que le Roi de Bourges ; les Anglois assiégeoient & pressoient Orléans, pour avoir un passage sur la Loire, & pour achever la conquête du Royaume, lorsque la fameuse Pucelle parut.

Cette fille extraordinaire étoit une jeune bergere, de mœurs très-innocentes. Elle s'appelloit *Jeanne d'Arc*, & étoit née près de Vaucouleurs, sur les frontieres de la Champagne & de la Lorraine. Elle n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il lui vint une forte pensée d'aller se présenter au Roi, & de lui annoncer qu'elle étoit envoyée de Dieu pour délivrer Orléans. Elle s'adressa pour cela à

Robert de Baudricourt, Gouverneur de Vaucouleurs, qui la renvoya plusieurs fois comme une visionnaire. Mais ensuite étonné de son assurance & de ses pressantes sollicitations, il crut devoir s'y rendre, & il l'envoya à *Charles VII*, accompagnée de deux Gentilshommes, & de deux freres de cette même fille.

Dès qu'elle fut devant le Roi, elle lui déclara qu'elle étoit envoyée de Dieu pour faire lever le siege d'Orléans, & pour le conduire ensuite lui-même à Rheims, pour y être sacré. Le Roi ne crut pas devoir se fier aux paroles de cette jeune bergere. Cependant il la fit examiner par des Prélats, des Docteurs, des Magistrats. On fit les perquisitions les plus exactes sur toute sa vie, & l'on fut toujours surpris de la sagesse de ses réponses, de l'innocence de ses mœurs, de l'intrépidité de son courage, & des lumieres extraordinaires qui paroissoient dans toutes ses vues & dans tous ses conseils.

Cependant on ne savoit encore à quoi se déterminer. On envoya un grand secours à Orléans; on permit à la Pucelle de l'accompagner; & ce fut avec ce secours qu'elle se jetta dans la Ville. Elle força bientôt les Anglois à en lever le siege. Peu de temps après elle les battit à Patay. Elle leur prit quantité de villes fortes; & contre toutes les apparences, elle conduisit le Roi à Rheims comme elle l'avoit promis.

Elle avoit toujours dit qu'elle étoit envoyée

de Dieu pour ſauver Orléans, & pour conduire le Roi à ſon ſacre à Rheims. Ainſi elle lui demanda après ſon ſacre la permiſſion de retourner dans ſon village. Mais les Français ſe croyoient invincibles avec elle ; ils n'oublierent rien pour la retenir à l'armée. Elle ſe laiſſa perſuader. Elle ſe jetta dans Compiegne, qui étoit aſſiégée ; elle fut priſe dans une ſortie, & conduite à Rouen, où l'on lui fit ſon procès. Ce ne fut qu'une politique groſſiere & une vengeance indigne qui réglerent toutes les procédures. Et comme on ne put jamais la convaincre d'aucun crime, ni d'aucune faute, on ſe détermina à la faire brûler toute vive comme ſorciere & magicienne.

Voilà ce que l'Hiſtoire la plus ſûre nous apprend, & ce que la critique la plus ſévere ne peut pas nous empêcher de croire de cette fille extraordinaire. La profonde critique de M. *de Voltaire* non-ſeulement n'y voit rien de merveilleux, mais elle n'y apperçoit qu'un heureux artifice, & un expédient tenté par les Français pour tirer *Charles VII* de l'état déplorable où il étoit réduit. Voici comme il s'exprime ſur cela.

» Un gentilhomme des frontieres de Lor-
» raine, nommé *Baudricourt*, crut trou-
» ver dans une jeune ſervante d'un caba-
» ret de Vaucouleurs un perſonnage propre
» à jouer le rôle de guerriere & d'inſpirée.
» Cette *Jeanne* d'Arc, que le vulgaire croit
» une bergere, étoit en effet une jeune ſer-

» vante d'hôtellerie, *robuſte, montant che-
» veaux à poil, comme dit* Monſtrelet, *&
» faiſant autres appertiſes que jeunes filles
» n'ont point accoutumé de faire.* On
» la fit paſſer pour une bergere de dix-
» huit ans ; il eſt certain, par ſa propre
» confeſſion, qu'elle avoit alors vingt-ſept
» années. «

M. *de Voltaire* cherche des moyens de faire évanouir le merveilleux de l'hiſtoire de la Pucelle. Le meilleur qu'il trouve pour cela eſt de ſuppoſer que *Baudricourt* a été aſſez hardi pour en impoſer au Roi, & pour lui envoyer une ſervante de cabaret comme une fille inſpirée du Ciel, & qui doit opérer les choſes les plus ſurprenantes. C'eſt à un homme ſage à juger ſi ce moyen eſt heureux, & ſi la ſuppoſition a quelque air de probabilité. Mais cette ſuppoſition eſt entiérement détruite par les actes du procès de la Pucelle, où l'on voit que quatre Gentilshommes dépoſent que *Baudricourt* avoit refuſé pluſieurs fois d'écouter cette fille, & ne tenoit aucun compte de tout ce qu'elle propoſoit.

Procès manuſcrit, V. Daniel H. de F.

Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergere, étoit en effet une jeune ſervante d'hôtellerie, dit M. *de Voltaire.* Mais le vulgaire, ſur le témoignage de tous les Hiſtoriens contemporains, & ſur * les actes authentiques du procès, croira toujours, malgré les lumieres de M. *de Voltaire*, que *Jeanne* d'Arc avant de prendre les armes n'a-

* Art. 8 de l'interrogat.

voit jamais connu que ſa houlette & ſon troupeau. C'eſt ce qu'elle témoigna encore elle-même après le Sacre du Roi. *J'ai accompli ce que Dieu m'a commandé*, dit-elle à l'Archevêque de Rheims & au Comte de Dunois, *qui étoit de lever le ſiege d'Orléans, & faire ſacrer le gentil Roi. Je voudrois bien qu'il me fît ramener auprès de mes pere & mere, & garder leurs brebis & bétail, & faire ce que je ſoulois faire.* Quant à ſon âge, il eſt certain que M. Rapin de Thoiras, que M. *de Voltaire* copie, a fait une bévue en mettant 27 pour 17. Je n'examine pas ſi l'erreur eſt volontaire ; je dis ſeulement que les actes authentiques du procès démontrent cette erreur.

* Berri Heraul. de Charles VII.

» *Betfort* crut néceſſaire de flétrir la Pu» celle, pour ranimer ſes Anglois. Elle avoit » feint un miracle, il feignit de la croire ſor» ciere. «

La conjecture de M. *de Voltaire* ſur les ſentiments du Duc de *Betfort* eſt aſſez vraiſemblable. Sa déciſion ſur la prétendue impoſture de la Pucelle n'a pas l'ombre de raiſon. Cette fille eſt d'une innocence de mœurs admirable ; elle parle de guerre à l'âge de dix-huit ans comme les plus habiles Capitaines. Elle a ſi peu d'ambition, qu'après le Sacre du Roi elle veut retourner à la garde de ſes troupeaux. Qu'eſt-ce qui auroit pu l'engager à feindre des miracles ? Qu'eſt-ce qui peut autoriſer M. *de Voltaire* à lui imputer cette intention ?

Recueil de Godefroi.

Il n'y a guere que trois Hiſtoriens qui aient cherché à affoiblir le merveilleux de l'Hiſtoire de la Pucelle ; *Enguerrand de Monſtrelet*, *du Haillan*, & *Rapin de Thoiras*. *Monſtrelet*, ſujet de ce Duc de Bourgogne qui avoit introduit les Anglois en France, ne pouvoit ſavoir de la Pucelle que ce qu'en diſoient les Bourguignons & les Anglois, qu'elle avoit ſi ſouvent battus. Ils étoient intéreſſés à la rabaiſſer, & à faire évanouir le prodige. La ſource n'étant pas ſûre, peut-on prudemment s'en rapporter à ſon témoignage ?

Girard du Haillan, qui vivoit cent ſoixante ans après le regne de *Charles VII*, dit *qu'il a été découvert par le temps, qui découvre les choſes*, que tout le miracle de la Pucelle avoit été *compoſé* & *apoſté* par quelques Seigneurs qui l'inſtruiſirent. Il ne cite aucun Auteur. Il n'y a que le temps qui lui a découvert ces belles anecdotes. C'eſt apparemment le temps qui lui a découvert que *Baudricourt* ſe trouvoit à Chinon lorſque la Pucelle y arriva, & qu'il la préſenta lui-même au Roi. Cependant les monuments les plus authentiques nous apprennent qu'il reſta à Vaucouleurs lorſque la Pucelle partit pour Chinon avec les Gentilshommes qu'il lui avoit donnés & les lettres dont il l'avoit chargée. C'eſt encore le temps qui lui a découvert que le Comte de Dunois ſe trouva à la premiere entrevue de la Pucelle avec *Charles VII*. Cependant les

lettres de ce Comte attestent qu'il ne s'y trouva point, parce qu'il étoit alors du côté de Poitiers. Je ne sais pas comment *Bayle* n'a pas fait ces observations sur *du Haillan*.

M. *Rapin de Thoiras*, Français refugié en Angleterre, s'épuise en raisonnements pour rendre suspect le prodige. Il écrivoit dans un pays protestant. Il avoit sous les yeux le procès informe que les Anglois, toujours battus par la Pucelle, lui firent à Rouen. Il n'étoit ni de son goût ni sûr pour lui de se déclarer pour elle.

Tout ce qu'on peut dire de l'Histoire de la Pucelle, c'est que ceux qui y reconnoissent de l'inspiration & du miraculeux ont les probabilités & les raisons les plus fortes, & que ceux qui n'y en connoissent point n'ont que des raisonnements vagues, & bien aisés à détruire. Ceux qui l'ont révoquée en doute font des raisonnements qui ont paru plus d'un siecle après la mort de cette fille extraordinaire. Ceux qui regardent ces doutes comme téméraires & improbables sont soutenus par le témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs contemporains de tout état, de toute qualité, de toute nation. On trouve des Seigneurs, des Magistrats, des Docteurs, des gens de guerre, des Religieux. On peut voir tous ces témoignages dans le discours sur la Pucelle, à la fin du seizieme tome de l'Histoire de l'Eglise Gallicane.

CHAPITRE XXIII.

Des Héros Turcs.

LA révolution qui acheva de ſoumettre l'Empire des Grecs au joug des Ottomans, eſt le dernier tableau par lequel *Voltaire* nous repréſente les malheurs de l'Europe dans le quatorzieme & au commencement du quinzieme ſiecle. Ce tableau devient intéreſſant par les Héros qui le rempliſſent. L'un eſt ſurnommé le *Foudre*, l'autre le *Philoſophe*, & un troiſieme le *Grand*. Les Chrétiens n'y paroiſſent que comme l'ombre qui ſert à rendre encore plus brillant ce tableau. Ces Héros de M. *de Voltaire* ſont *Bajazet I*, *Amurath II*, *Mahomet II*.

Tous les Hiſtoriens nous repréſentent *Bajazeth* comme un Prince qui avoit de grands talents pour la guerre, mais qui la faiſoit d'une maniere barbare. C'étoit le plus violent & le plus fier de tous les hommes; cette fierté fut la premiere cauſe des déſaſtres qu'il éprouva, & qui furent les plus humiliants & les plus cruels que jamais Prince ait éprouvés. Il fut vaincu & fait priſonnier à la bataille de Pruſe par *Tamerlan*, dont l'Empereur de Conſtantinople avoit imploré le ſecours. * Ce vainqueur voyant *Bajazet* à ſes pieds, lui demanda

*Annales Turques traduit. par Levvnclavius.

comment il l'auroit traité s'il l'avoit vaincu & pris. Le fier Ottoman lui répondit qu'il ne le regardoit que comme un misérable brigand, & que s'il l'avoit vaincu & pris, il l'auroit fait enfermer dans une cage de fer, & l'auroit toujours fait conduire avec lui, pour le montrer à tous les peuples de l'univers. Eh bien, lui répondit *Tamerlan!* c'est ainsi que tu seras traité toi-même.

On dit que ce malheureux Sultan se cassa la tête de rage contre les barreaux de la cage où il étoit enfermé. Les Annales Turques ne disent ni de quel genre de mort, ni en quel temps il mourut. *Voltaire*, sur la foi de quelques Arabes, proteste que ce qu'on a débité de la cage de *Bajazet* n'est qu'une fable méprisable.

C'est ce *Bajazet* qui gagna en 1396 la fameuse bataille de Nicopolis sur les Chrétiens. Après la victoire il fit massacrer à ses yeux tous les prisonniers, & sur-tout les Français qui étoient allés au secours de l'Empereur *Sigismond.* Il n'épargna que vingt-cinq Chevaliers, parmi lesquels étoit le Comte de *Nevers*, qui fut ensuite Duc de Bourgogne. C'est ce Duc qui fit assassiner le Duc d'Orléans, frere de *Charles VI*, & qui fut après lui-même assassiné par l'ordre de *Charles VII*, encore Dauphin. *Voltaire* dit que *Bajazet* en recevant la rançon de ce Prince, lui dit: *Je pourrois t'obliger par serment de ne plus t'armer contre moi; mais je méprise tes serments & tes armes.* Ce mot insultant,

infultant, que *Voltaire* rapporte avec affectation, n'eft ni vrai ni vraifemblable. Ce corps de quinze mille Français, commandé par le Comte de *Nevers*, avoit fait périr dans le combat plus de vingt mille Turcs; quelques Hiftoriens font monter ce nombre beaucoup plus haut. *Bajazet* ne peut en venir à bout qu'en les accablant par une multitude innombrable de troupes nouvelles qu'il envoyoit continuellement. Eft-il probable qu'il méprifât les armes de femblables guerriers?

Le Laboureur, Hift. de Charles VI. l. 16. Pontus Heuterius de rebus Burgund.

Amurath II eft repréfenté comme un Philofophe qui n'avoit d'autre but que la retraite; cependant ce n'étoit qu'un Philofophe à la Turque. Il commença fon regne par faire étrangler fon frere; il fit empoifonner les enfants du Roi d'Albanie, qu'il avoit en ôtage; il envahit tout ce qu'il put de Provinces en Europe & en Afie. *Voltaire* dit que c'étoit une chofe bien rare qu'un Philofophe Turc, qui abdiqua deux fois la couronne: c'eft un bonheur pour l'univers que les Philofophes comme *Amurath II* foient bien rares.

Calcondyle, l. 5. 6.

Quant à ces abdications de l'Empire que *Voltaire* propofe à notre admiration, *Calcondyle* nous apprend ce qu'il en eft. Il nous dit qu'il prit un jour fantaifie à *Amurath* de renoncer au monde. Il fe retira dans un Couvent de Dervis; mais il ne tarda guere à s'ennuyer parmi eux. Il fit bientôt venir quelques-uns de fes anciens Officiers, & prit de concert avec eux des moyens pour remonter fur

Calcondyle, l. 7.

le trône. On n'en trouva point de meilleur que de faire une grande partie de chasse, à laquelle le jeune *Mahomet* devoit se trouver. Pendant que le jeune Prince couroit le cerf, *Amurath* assembla le Divan ou grand Conseil, donna différents ordres, partit pour aller se remettre à la tête de l'armée, & fit reconduire son fils à Pruse par les Officiers qui avoient soin de sa personne & de son éducation. Ainsi l'abdication fut suivie de si près par le rétablissement, qu'on n'avoit pas eu le temps d'en être informé dans l'Empire. Ce que *Voltaire* nous vante comme un acte héroïque, n'est donc qu'une double foiblesse dans le Philosophe *Amurath*.

Il veut que nous admirions également ce fait singulier & unique : que *Mahomet* n'écoutant que le devoir de fils, remit aussi-tôt l'Empire à son pere. Mais on ne sera pas si tenté de l'admirer, si l'on fait attention que *Mahomet* n'avoit alors que quatorze ans, & qu'il n'étoit soutenu par aucun Officier de nom. On en sera même fort éloigné, si l'on fait attention que ce même *Mahomet* étant parvenu huit ans après à l'Empire, fit étrangler aussi-tôt celui qui avoit eu le plus de part au rétablissement d'*Amurath*. Il seroit bien dangereux de s'en fier à M. *de Voltaire* pour les panégyriques qu'il fait des Héros de Turquie.

Je dirai encore un mot de la fameuse bataille de Varne, qui fut si funeste aux Chrétiens. Le Cardinal *Julien Cesarini*, Légat du

Pape *Eugene IV*, avoit formé une ligue par laquelle il réunissoit les Hongrois, les Polonois, l'Empereur de Constantinople, les Venitiens & le Prince de Caramanie contre *Amurath.* Le Pape étoit le chef de cette ligue, & entretenoit une grosse armée navale. Le Sultan fut effrayé, & proposa une treve de dix ans à *Ladislas*, Roi de Hongrie, avec les conditions les plus avantageuses aux Chrétiens. *Ladislas* accepta la treve, & *Amurath* tourna toutes ses forces contre le Prince de Caramanie.

Dès que le Légat fut informé des engagements que *Ladislas* avoit pris, il en fut extrêmement affligé. Mais il ne désespéra pas de le regagner. Il lui remontra qu'il n'avoit pas pu prendre des engagements particuliers avec les Turcs sans le consentement des autres Puissances liguées; qu'*Amurath* ne cherchoit qu'à les désunir, pour les attaquer ensuite chacun séparément; & que s'il étoit retenu par le serment qu'il avoit fait, il étoit en droit, lui Légat, de lui en donner la dispense, comme il la lui donnoit en effet. Le jeune Roi se laissa persuader; mais au lieu d'attendre la réunion de toutes les forces, il alla imprudemment, à la tête de vingt mille hommes, attaquer *Amurath* qui en avoit plus de soixante mille. Il fit pendant toute la bataille des prodiges incroyables de valeur; mais enfin, accablé par le nombre, il fut percé de coups, & sa mort acheva la déroute de son armée. Voici

comment *Voltaire* s'exprime ſur cette bataille.

» A peine la paix eſt jurée, que le Cardi-
» nal *Julien Ceſarini* veut qu'on la rompe.
» On a déjà vu que la maxime s'étoit intro-
» duite *de ne pas garder la foi aux Héré-*
» *tiques.* On concluoit qu'il ne falloit pas la
» garder aux Mahométans. *Ladiſlas* ſéduit
» par de fauſſes eſpérances entra ſur les ter-
» res du Sultan. La bataille ſe donna près de
» la ville de Varne. *Amurath* dans un temps
» où ſes troupes plioient, pria Dieu, qui pu-
» nit les parjures, de venger cet outrage fait
» aux loix des Nations. Le parjure reçut cette
» fois le châtiment qu'il méritoit. Les Chré-
» tiens furent vaincus après une longue réſiſ-
» tance. Le Cardinal *Julien*, qui avoit aſ-
» ſiſté à la bataille, voulant dans ſa fuite paſ-
» ſer une riviere, y fut, dit-on, abymé par
» le poids de l'or qu'il portoit. «

Il eſt ſûr que *Ladiſlas* dans tout le cours de cette guerre montra plus de valeur que de ſageſſe, & le Cardinal *Julien* plus de zele que de reſpect pour la loi du ſerment. Trois ſiecles plus tard on n'auroit pas manqué de trouver les plus fortes raiſons pour rompre la treve. On auroit démontré par un beau manifeſte qu'on y étoit autoriſé, & même obligé. Je remarque enſuite qu'*Aubery*, dans ſon Hiſtoire des Cardinaux, nous repréſente *Julien Ceſarini* comme un des plus grands hommes de ce ſiecle, & ſur-tout comme un homme

d'une piété, d'un désintéressement & d'une charité admirables : il cite les Auteurs dont il tire ce caractere.

M. *de Meaux* ne craint pas de dire que ce Cardinal étoit le plus grand homme de son siecle. Il faut bien que le Cardinal *Julien* fût en effet un grand homme, puisque *Voltaire* en dit tant de mal.

Hist. des Var. l. 1.

Mahomet II est le troisieme Héros qui fait l'objet de l'admiration & du zele de M. *de Voltaire.* Il est surpris qu'on le connoisse si peu, ou qu'on le connoisse si mal. C'est pour cela qu'il recherche avec plus de soin tout ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime & de plus héroïque dans ses sentiments, ses desseins, ses entreprises, ses succès.

Il faut avouer que si d'heureuses qualités, une ambition vaste, des succès brillants font le grand Prince ; & que si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, un mépris constant de toutes les loix les plus respectables font le méchant homme, il faut avouer que *Mahomet II* a été l'un & l'autre : c'est le jugement que *Bayle* en a porté. *Mahomet II*, dit ce Critique, *a été un des plus grands hommes dont l'Histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérants ; car pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie.*

Dict. de Bayle, art. *Mahomet.*

» Les Moines, nous dit *Voltaire*, ont
» peint ce *Mahomet* comme un barbare

» insensé. Mais toutes les Annales Turques
» nous apprennent qu'il étoit le Prince le
» mieux élevé de son temps. Il laissa aux
» Chrétiens vaincus la liberté d'élire un
» Patriarche. Il l'installa lui-même avec la
» solemnité ordinaire. Ce qui montre évi-
» demment qu'il étoit plus sage & plus poli
» qu'on ne croit. «

Calcond. l. 8.

Mais tous les Historiens contemporains nous apprennent que ce Prince si bien élevé, si poli & si sage, fit d'abord étouffer son frere, & mourir celui qui avoit été l'exécuteur de cet ordre, afin de cacher son crime ; qu'il fit massacrer *David Comnene* & ses trois enfants, après la prise de Trébizonde, & malgré la foi donnée ; qu'il en usa de même envers les Princes de Bosnie & envers ceux de Metelin ; qu'il donna lui-même la bastonnade à son Amiral, qui n'avoit pas pu empêcher quelques vaisseaux de secours d'entrer dans le port de Constantinople, durant le siege de cette ville ; qu'il fit périr toute la famille de *Notaras*, parce que ce Seigneur avoit refusé d'accorder un de ses fils à la brutale volupté de ce Sultan. Il y a une infinité de semblables traits de ce Prince *si sage*, *si poli*, *si bien élevé*. Je ne parle pas ici du courage barbare qu'il montra en abattant lui-même d'un coup de sabre la tête à sa maîtresse *Irene*, pour faire cesser les murmures de ses soldats. *Voltaire* regarde cela comme une chose faussement imputée à son Héros. Mais ne pouvant donner au-

Calcondyle, l. 8.

Constantin Ducas.

cune preuve de fausseté, il se contente de dire en gémissant : » A quoi bon multiplier » les horreurs ? «

Après avoir parlé de la politesse & de la bonne éducation de *Mahomet*, voici comment il nous parle de son génie. » Il étoit » âgé de vingt-deux ans quand il monta sur » le Trône des Sultans. Et il se prépara dès-» lors à se placer sur celui de Constantino-» ple. Dès les premiers jours d'avril 1453 » la campagne fut couverte de soldats, que » l'exagération fait monter à trois cens mil-» le, & le détroit de la Propontide d'envi-» ron trois cens galeres & de cent petits vais-» seaux. Un des faits les plus étranges & les » plus attestés, c'est l'usage que *Mahomet* » fit d'une partie de ces navires. Ils ne pou-» voient entrer dans le port de la ville, fer-» mé par les plus fortes chaînes. Il fait en » une nuit couvrir deux lieues de chemin sur » terre de planches de sapin enduites de suif » & de graisse, disposées comme la crêche » d'un vaisseau : il fait tirer à force de ma-» chines & de bras quatre-vingt galeres & » soixante & dix alleges, & les fait couler » sur ces planches. Tout ce grand travail » s'exécute en une seule nuit, & les assié-» gés sont surpris le lendemain de voir une » flotte entiere descendre de la terre dans » leur port. «

1451.

M. *de Voltaire* trouve qu'il y a de l'exagération à faire monter l'armée de Mahomet à trois cens mille hommes. Mais quelle

preuve nous donne-t-il qu'elle n'alloit pas là ? Le nombre prodigieux de soldats qu'il sacrifioit dans les assauts, où il perdoit quelquefois des dix & douze mille hommes, ne prouve-t-il pas qu'il devoit entraîner après lui une multitude innombrable ? Il en perdit quarante à cinquante mille dans les assauts inutiles qu'il donna à Belgrade, défendue par le brave *Huniade.* Il en perdit encore davantage à Rhodes, défendue par le fameux *d'Aubusson*, sans pouvoir s'en rendre maître. Cette milice Turque, si vantée par *Voltaire*, a été vaincue très-souvent par les Chrétiens en moindre nombre, & elle n'a jamais été victorieuse que lorsqu'elle a eu une supériorité excessive. Faut-il être surpris que *Mahomet* ait rassemblé jusqu'à trois cens mille hommes pour se rendre maître d'une ville aussi forte, aussi grande & aussi peuplée que Constantinople ?

Calcond. l. 9.

Il reproche l'exagération aux Chrétiens, qui font monter à trois cens mille hommes l'armée de *Mahomet.* Mais s'il y eut jamais d'exagération risible, c'est celle qu'il fait lui-même, en disant que l'ouvrage immense du transport des cent cinquante vaisseaux fut entrepris, commencé & fini en une seule nuit. Un faiseur de contes peut débiter des choses pareilles. Un homme sage se gardera bien de les croire. Il est probable qu'on prit du temps pour préparer le plancher en crêche sur lequel on devoit faire passer les vaisseaux, & qu'on employa ensuite une nuit seulement à ce trans-

port ; mais il ne l'eſt nullement que la conſtruction & le tranſport aient eu lieu dans une ſeule & même nuit.

Pour nous faire connoître la touchante humanité de *Mahomet* M. *de Voltaire* fait un autre conte, dont l'homme le moins accoutumé à diſcuter les faits ſent d'abord la fauſſeté.

» Conſtantinople fut priſe, dit-il, mais » d'une maniere entiérement différente de » celle dont tous nos Auteurs le racontent. » L'Empereur *Conſtantin* fut obligé de ca- » pituler. Il envoya pluſieurs Grecs recevoir » la loi du vainqueur. On convint de plu- » ſieurs articles. Mais dans le temps que les » Envoyés Grecs retournoient à la ville, *Ma-* » *homet* qui voulut leur parler encore, fait » courir après eux. Les aſſiégés qui voient un » gros de Turcs courants après les leurs, ti- » rent imprudemment ſur les Turcs. Ceux-ci » ſont bientôt joints par un grand nombre. » Les Envoyés Grecs rentrent par une po- » terne. Les Turcs entrent avec eux, & ſe » rendent maîtres de la haute ville ſéparée » de la baſſe. *Mahomet*, maître d'une par- » tie de la ville, eut l'humanité d'offrir à l'au- » tre partie la même capitulation qu'il avoit » voulu accorder à la ville entiere, & il la gar- » da religieuſement. «

Voltaire ne veut point admettre la maniere dont tous les Auteurs Chrétiens rapportent la priſe de Conſtantinople. Il prétend

qu'il y eut une capitulation, ensuite un mal-entendu, qui fut cause qu'une partie de la ville ne put pas profiter de ce bénéfice de la capitulation. Mais on peut observer là-dessus que :

1° C'est de *Demetrius Cantemir* qu'il tire sa nouvelle relation de la prise de Constantinople ; & dans la page qui suit celle où il rapporte cette relation, il avoue que *Demetrius Cantemir* est un grand débiteur de fables.

2° Les Annales Turques apportées de Constantinople par le Baron de *Leopoldstorff*, & traduites par *Lewnclavius*, marquent que la ville fut emportée de force, & ne parlent d'aucune capitulation.

3° *Cantacuzène*, qui étoit sur les lieux, & qui, après la prise de la ville, eut plusieurs occasions de conférer avec les Visirs, qui reconnut toutes les différentes attaques, rapporte avec un grand détail comment chacun des postes fut assailli & emporté. De-là l'on doit conclure que la capitulation que *Voltaire* imagine est aussi chimérique que l'humanité du héros qu'il admire.

Cantacuz. Ce que les Historiens les plus authentiques nous apprennent, c'est qu'à la prise de Constantinople il y eut environ quarante mille personnes égorgées, soixante mille faites esclaves, & que le nombre des dispersés fut si prodigieux, que le Sultan fut obligé de faire venir du monde des différentes provinces de

ſon Empire pour repeupler cette malheureuſe ville : qu'on juge par-là de l'humanité de *Mahomet*.

Pour ſe faire une idée juſte du caractere de ce Prince, il faut avouer qu'il avoit de très-grandes qualités, mais qu'il avoit auſſi des vices encore plus grands ; qu'il avoit toute l'ambition qu'on regarde comme le caractere des grandes ames, mais qu'il en avoit rarement les ſentiments & les vertus ; qu'il étoit naturellement violent & inhumain, mais que la politique arrêtoit quelquefois l'impétuoſité de ſon naturel : & c'eſt cette politique qui lui fit quelquefois ménager les Chrétiens, qui l'engagea à inſtaller un Patriarche à Conſtantinople, à laiſſer aux Chrétiens quelques Egliſes, de peur qu'ils n'abandonnaſſent tout le pays. M. *de Voltaire*, qui ne manque jamais d'exagérer les défauts & les vices des Princes Chrétiens, ne repréſente *Mahomet* que par les endroits les plus beaux ; il n'oublie rien pour le juſtifier, le défendre, le faire admirer. Il paroît que *Mahomet* a été heureux de n'être pas Chrétien.

M. *de Voltaire* nous donne enſuite une idée du gouvernement des Turcs. Il nous le repréſente comme un gouvernement doux, modéré, équitable, ſous lequel le peuple eſt tranquille & en aſſurance, où il n'y a de danger que pour quelques grandes têtes, enfin comme un gouvernement tout contraire à l'idée que nous nous en faiſons en Europe. Je ne m'arrêterai pas à réformer toutes

les fausses idées qu'il veut nous en donner. La foiblesse de l'Empire Ottoman, la misere, l'ignorance & la grossiereté du peuple qui le remplit, démontrent combien ce qu'il veut nous faire croire est contraire à la vérité. Qu'on lise l'ouvrage curieux que M. *Quer* a donné, il y a quelques années, sur les mœurs & usages des Turcs, on ne trouvera rien de si différent que les Turcs, tels que M. *Quer* nous prouve qu'ils sont aujourd'hui, & ces mêmes Turcs, tels que *Voltaire* nous les peint.

CHAPITRE XXIV.

De l'Eglise sous le Pontificat de Léon X.

AVant de parler de la grande révolution qui se fit dans la Religion au commencement du seizieme siecle, voyons d'abord l'idée que M. *de Voltaire* veut nous donner de l'état où se trouvoit alors l'Eglise. Selon lui, la Cour de Rome ne respiroit alors que les délices & le goût des plaisirs ; les Evêques ne vivoient presque par-tout qu'en Princes voluptueux ; la dissolution des mœurs étoit générale parmi les Prélats, les Curés & les Moines ; on trouvoit par-tout des bureaux ou comptoirs établis où l'on vendoit publiquement des Indulgences, des Absolutions & des Dispenses à tout prix ; enfin l'on vivoit dans l'ignorance

a plus honteuſe dans preſque toutes les parties du monde Chrétien. Tels ſont les traits du tableau que nous fait *Voltaire* de l'Egliſe au commencement du ſeizieme ſiecle ; nous examinerons chacun de ces traits ſéparément.

Je remarque qu'il ne parle jamais de *Maimbourg* qu'en l'appellant par mépris le déclamateur ; & lui, toutes les fois qu'il parle de l'Egliſe Romaine, eſt le copiſte fidele de ces déclamateurs proteſtants, qui ſe ſont efforcés d'en faire des portraits ou ſi affreux ou ſi ridicules. J'avoue qu'il ne dit pas comme eux que Rome eſt la Babylone, le Pape l'Ante-Chriſt, le culte catholique une idolâtrie ; il montre plus de goût, & il n'a pas moins de malignité.

Il eſt vrai que la Cour Romaine ne fut jamais ſi brillante que ſous le Pontificat de *Léon X*. Tous les Hiſtoriens conviennent que ce Pontife montra toujours les inclinations & les ſentiments d'un grand Prince ; mais nul ne lui reproche cette indécence de volupté que M. *de Voltaire* laiſſe entrevoir. *Paul Jove*, qui condamne, comme les autres Ecrivains, les dépenſes exceſſives & les profuſions de ce Pontife, rend le plus beau témoignage à la pureté de ſes mœurs. A la vérité il y eut quelques comédies jouées devant ſa Cour ; mais elles ne furent jouées que par de jeunes Gentilshommes Romains, & elles ne reſpiroient pas l'impiété, comme certaines pieces de quelques Auteurs de nos jours. D'ailleurs ce goût pour les fêtes magnifiques ne l'empêcha pas de donner

Paul Jov. Vie Leon X.

les soins nécessaires au gouvernement de l'Eglise. Tous les Historiens nous racontent ce qu'il fit pour arrêter les écarts de *Luther*, les habiles gens qu'il employa pour cela, les démarches qu'il fit auprès de l'Empereur pour étouffer les hérésies dès leur naissance. Ainsi le goût de la magnificence ne lui fit point négliger la Religion.

Hist. des Variat. Hist. de Luther.

Les Cardinaux que *Léon* créa après la mort de ceux qui avoient conspiré contre lui, *Voltaire* ne nous les représente que comme des hommes de plaisir. Cependant parmi ces Cardinaux on trouve un *Laurent Campagge*, l'un des plus savants, des plus habiles & des plus saints Prélats de son temps; le fameux *Cajetan* qui fut ensuite employé contre *Luther;* le Cardinal *Trivulce* qu'on appelloit le modele de la vertu & de la probité; le Cardinal d'Utrecht qui fut ensuite Pape sous le nom d'*Adrien VI*; le respectable *Gilles de Viterbe*, Général des Augustins. Jugez par-là du discernement du Critique & de la fidélité de l'Historien.

Après avoir parlé du Chef de l'Eglise, *Voltaire* en vient aux Evêques. *Excepté dans l'Espagne*, dit-il, *par-tout ailleurs les Prélats vivoient en Princes voluptueux. Il y en avoit qui possédoient jusqu'à huit ou neuf évêchés.*

Il paroît que M. *de Voltaire* ne sait guere l'histoire de son siecle. Il est vrai qu'il y eut alors un Archevêque de Cologne, *Gebhard Trusches*, qui épousa une Religieuse, & qui fut chassé de son Siege par les Chanoines, qui en

élurent un autre à sa place. Un Cardinal, Evêque de Beauvais, se maria de même peu de temps après, & fut également chassé. Un Evêque de Nevers, *Jacques Spisame*, se maria aussi, & alla mourir ensuite misérablement à Geneve. Mais tout cela ne regarde point l'Eglise catholique. Ce furent les premiers fruits & les plus beaux trophées de la réforme. Ces Prélats furent les premieres conquêtes que firent les réformateurs.

Dans le même temps où l'on voyoit ces scandales, on vit aussi le plus grand nombre des Prélats, en Allemagne & en France, édifier l'Eglise par la régularité de leur conduite, ou l'éclairer par leur science. On vit en Allemagne le Cardinal de *Brandebourg*, Archevêque de Mayence, être le modele des Prélats les plus zélés. On vit en France des *de Selve*, *Danez*, *de Beaucaire*, *de Saintes*, des *Pierre Berland*, *d'Albert*, *Sadolet*, tous dignes d'être mis au rang des Prélats des premiers siecles. Pourquoi M. *de Voltaire*, en recherchant curieusement ce qu'il y eut alors de scandaleux, garde-t-il un profond silence sur ce qu'il y avoit d'édifiant ? Est-ce faire connoître les véritables mœurs du siecle ?

Quant à la pluralité des Bénéfices, c'est un abus qui fut alors très-grand, on l'avoue. *Alexandre VI*, dont *Voltaire* loue autant le Pontificat que les Catholiques le désapprouvent, *Alexandre VI* l'autorisa beaucoup par une politique toute opposée aux regles de l'Egli-

fe & aux Canons ; mais ce fcandale fut bientôt arrêté par le Concile de Trente.

Après le portrait qu'on vient de voir des Pafteurs, on ne doit pas s'attendre à en avoir un plus avantageux du troupeau. » Tous les » Ecrivains Catholiques & Proteftants fe ré- » crient contre la diffolution des mœurs de » ce temps-là. Ils difent que rien n'étoit plus » commun que des Prêtres qui élevoient » publiquement leurs enfants, à l'exemple » d'*Alexandre VI.* Les Proteftants n'ont » pas manqué de recueillir les preuves, que » dans plufieurs Etats d'Allemagne les peu- » ples obligeoient toujours leurs Curés d'a- » voir des concubines, afin que les femmes » mariées fuffent en fûreté. «

Ces déclamations calomnieufes contre les mœurs des Catholiques ont été mille fois ré- pétées & mille fois réfutées ; & malgré leur réfutation, il fe trouve encore des hommes qui ofent les rappeller. *Le Laboureur*, Ecrivain très-exact, dit qu'il a vu plus de quarante vo- lumes entiers de médifances faites par les nou- veaux Evangéliftes. C'eft apparemment-là que M. *de Voltaire* a puifé. *Le Laboureur* ajoute qu'il ne faudroit point d'autres pieces pour ju- ger le différent de la Religion, & pour éluder le beau prétexte de réformation de ces pre- miers Novateurs. Le Cardinal *de la Bourdai- fiere*, Miniftre du Roi à Rome, en dit incom- parablement plus encore.

Add. aux Mém. de Caftel n.

Add. aux Mém.

Les Proteftants avoient intérêt de décrier

les mœurs des Catholiques. On comprend assez pourquoi *Luther*, après avoir été Religieux pendant plus de quinze ans, & environ dix ans après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, *Luther* déclara dans un de ses Sermons qu'il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger; & tout de suite il se maria avec une Religieuse qu'il avoit tirée de son monastere depuis deux ans. Quelques-uns ont écrit qu'elle accoucha peu de jours après ses noces.

Luth. Serm. du mariage.

Erasme Ed.

Le Cordelier qui contribua tant à l'établissement de l'hérésie dans Geneve, pensa comme le Moine défroqué de Saint Augustin. Après avoir fait soutenir des theses contre les dogmes de l'Eglise, il finit cet acte comme finit la comédie. Il se maria dans la salle même avec la fille d'un Imprimeur.

Hist. du Calv. de Maimb. l. 1.

Calvin ne cessa de prêcher l'impossibilité de garder la continence. Tous ces nouveaux Apôtres & leurs disciples ont séduit quantité de Prêtres, de Religieux & de Religieuses, & ils n'ont pas manqué de calomnier ceux qu'ils n'ont pu séduire.

Un peu plus de critique & d'équité eût empêché M. *de Voltaire* d'être ici leur écho. Nous savons bien qu'il y a eu des Prêtres & des Religieux qui ont manqué à leurs engagements & à leurs vœux; mais il y en a toujours eu un nombre incomparablement plus grand qui y ont été constamment fideles.

J'ajoute maintenant qu'il n'y a guere de siecles où les Princes, Rois & Princesses aient

fait plus d'honneur à la Religion. *Louis XII*, la Ducheſſe de Bourbon, *Jeanne* de France ſa ſœur, qui a été canoniſée; Marie d'Anjou, épouſe de *Charles VII*; la Reine épouſe de *François I*, ſe diſtinguerent & firent le plus grand honneur à la Religion par leur piété. Outre cela, c'eſt alors que s'établirent pluſieurs réformes édifiantes dans un grand nombre d'Abbayes & de Monaſteres. M. *de Voltaire*, pour faire juger des mœurs de ce ſiecle, n'emploie que les traits de la ſatyre. Nous, nous n'empruntons que le témoignage de la vérité.

Le dernier trait du tableau, c'eſt l'établiſſement du bureau public d'Indulgences, d'Abſolutions & de Diſpenſes à tout prix. » Ce qui » révoltoit le plus, dit-il, c'étoit une vente » publique d'Indulgences, d'Abſolutions & » de Diſpenſes à tout prix : un meurtrier ſous-» Diacre étoit abſous pour vingt écus; un » Evêque, un Abbé pouvoient aſſaſſiner pour » trois cens livres. Toutes les impudicités » les plus monſtrueuſes avoient leurs prix » faits. «

Quand on a des choſes auſſi extraordinaires à avancer, il faudroit, ou en donner de bonnes preuves, ou ne pas trouver mauvais qu'on ſe récrie ſur l'ignorance ou l'infidélité. *Voltaire* n'eſt ici que le copiſte de l'impudent déclamateur & calomniateur *Henri Etienne*, & de quelques autres Ecrivains ſemblables.

Pragmatique, titre 19.

Qu'on liſe la Pragmatique-Sanction faite au Concile de Baſle & reçue en France ſous

Charles VII, on verra quelle étoit la févérité de l'Eglife contre les Prêtres concubinaires, contre leurs concubines & contre leurs enfants. Peut-être la trouveroit-on aujourd'hui exceffive. Le Concordat fous *Léon X* ne diminua rien de cette févérité. Les Conciles & les Synodes tenus en France avant le Concile de Trente ont encore ajouté à ces rigueurs. Où eft donc cette licence déshonorante & cette taxe honteufe, ces *prix faits* dont parle *Voltaire*, & qui, à ce qu'il ofe dire, avoient paffé en coutume, en droit & en loi ?

Concile d'Avignon. Concile de Soiffons en 1457.

» On obtenoit même des difpenfes, ajou-
» te-t-il, non-feulement pour des péchés
» paffés, mais pour ceux qu'on avoit envie
» de faire. On a trouvé dans les archives de
» Joinville une indulgence expectative pour
» le Cardinal de Lorraine & douze perfon-
» nes de fa fuite, laquelle remettoit à chacun
» d'eux, par avance, trois péchés à leur
» choix. La Ducheffe de Bourbon, fœur de
» *Charles VIII*, eut le droit de fe faire
» abfoudre toute fa vie de tous péchés, elle
» & dix perfonnes de fa fuite, à quarante-
» fept fêtes de l'année, fans compter les di-
» manches. Les Prédicateurs prêchoient hau-
» tement que quand on auroit commis les
» crimes les plus abominables, on feroit ab-
» fous en achetant des Indulgences. «

Sur ce premier fait, rapporté par *Voltaire*, j'avoue que je n'ai jamais pu découvrir la prétendue Indulgence trouvée dans les archives

de Joinville ; & très-probablement il ne l'a pas plus vue que moi.

Sur le ſecond, M. *de Voltaire* fait voir qu'il n'eſt pas fort inſtruit de la ſcience du droit canonique. La Ducheſſe de Bourbon, Régente du Royaume pendant la minorité de ſon frere *Charles VIII*, fut une Princeſſe également admirable par ſon génie & ſes talents, & reſpectable par ſa piété & par ſa vertu. Elle obtint du Pape la permiſſion de ſe choiſir un Confeſſeur pour elle & pour une partie de ſa maiſon, en quelqu'endroit qu'elle fût. Qu'y a-t-il dans cet indult accordé à une grande Princeſſe qui doive révolter les eſprits, comme le prétend *Voltaire* ?

Le troiſieme fait eſt une imputation groſſiere. Elle eſt bien digne d'un homme formé à l'école de *Luther*, lequel donnoit *dans les groſſiéretés les plus baſſes & les plus dégoûtantes*. Ce ſont les termes de *Voltaire*. Mais il eſt ſurprenant qu'avec ſa politeſſe & ſon goût il déshonore lui-même ſon ouvrage.

Il eſt vrai qu'il y a eu trop de facilité dans la conceſſion & des abus criants dans la publication des Indulgences & des Diſpenſes. Tous les Catholiques en conviennent. Mais cela n'autoriſe pas plus aujourd'hui les déclamations de certains Ecrivains, qu'il autoriſoit alors les extravagances, les écarts & les erreurs de *Luther*.

CHAPITRE XXV.

De Luther & du Luthéranisme.

On ne peut pas regarder d'un œil plus philosophique que le fait M. *de Voltaire* la grande révolution qui arriva dans le Christianisme par l'héréſie de *Luther*. A la maniere dont il en parle on ne pourroit pas ſeulement deviner s'il eſt Chrétien lui-même. Il examine les avantages & les inconvénients, le bien & le mal que cette révolution a produits. Il ne ſe déclare pas d'une maniere bien claire, mais il ne déguiſe pas trop non plus ſes ſentiments. Il s'exprime de la maniere la plus forte ſur les déſordres de l'Egliſe Romaine, ſur la dureté du joug dont elle accabloit les Puiſſances du Nord, l'Angleterre, l'Allemagne, &c., ſur les vexations des Légats, Nonces & autres Emiſſaires de la Cour de Rome, ſur le bon emploi qu'on fit des revenus qui furent ôtés à l'Egliſe, & ſur le bien qu'a produit la ſuppreſſion des monaſteres.

On fait remarquer enſuite combien les Héréſiarques ſe ſont rendus recommandables : ou l'on ne dit rien de leurs défauts, ou l'on ne les touche que légérement; on les excuſe même tant qu'on peut, tandis qu'on exagere horriblement ceux des Miniſtres de l'Egliſe Romaine. Après cela on laiſſe au lecteur à décider.

Afin qu'on ſoit mieux en état de juger de tout ce que dit *Voltaire* ſur cette révolution, nous allons d'abord faire connoître le caractere de celui qui en fut l'Auteur.

Luther étoit un de ces hommes ardents & impétueux, qui lorſqu'ils ſont vivement ſaiſis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, & deviennent en quelque maniere incapables d'écouter la ſageſſe & la raiſon. Une imagination forte, ſecondée par l'eſprit & nourrie par l'étude, le rendoit naturellement éloquent, & lui aſſuroit toujours les applaudiſſements de ceux qui l'entendoient tonner & déclamer. Il ſentoit bien ſa ſupériorité & ſes avantages ; & ſes ſuccès, en flattant ſon orgueil, le rendoient toujours plus hardi & plus entreprenant. Lorſqu'il donnoit dans quelqu'écart, les remontrances, les objections, les condamnations n'étoient pas capables de le faire rentrer en lui-même ; elles ne ſervoient qu'à l'irriter. Il ne répondoit à ſes adverſaires qu'avec une aigreur mépriſante, aux Puiſſances que par les injures les plus groſſieres, à ſes amis même que par des hauteurs & une indomptable opiniâtreté. Fier de la protection de quelques Princes Allemands, & extrêmement rempli de lui-même, il ne craignoit pas de ſe faire des ennemis, & il attaquoit indifféremment quiconque étoit aſſez hardi pour ne pas plier à ſes ſentiments. Cependant comme il n'avoit ni douceur dans le

caractere, ni goût dans la maniere de penser & d'écrire, il donnoit souvent dans les grossiéretés les plus impudentes, ou dans les bouffonneries les plus extravagantes & les plus basses, & l'on ne conçoit pas comment il y avoit des hommes qui pussent l'écouter & le supporter, & encore moins comment il put opérer une aussi étonnante révolution.

Tel fut le grand réformateur de l'Allemagne. On voit dans ce caractere le fond de tout ce que l'Histoire nous apprend de sa personne & de sa réformation. Nous ne suivrons pas M. *de Voltaire* dans tout ce qu'il dit de l'un & de l'autre. Nous nous contenterons de quelques observations sur certaines choses qu'il avance, & qui nous ont paru plus dignes d'être remarquées. Ce ne sera qu'un commentaire critique, fort court pour ne pas ennuyer.

» *Luther*, dit M. *de Voltaire*, après avoir
» décrié les Indulgences, examina le pouvoir
» de celui qui les donnoit. Un coin du voile
» fut levé. Les peuples animés voulurent
» juger ce qu'ils avoient adoré. «

Voltaire emploie des paroles mystérieuses pour des choses bien simples. Le dogme des Indulgences n'est point caché sous un voile, puisque Jesus-Christ a dit à Saint Pierre: *Je vous donnerai la clef du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié au Ciel.* Les réformateurs disoient: n'en croyez point à l'Eglise de Rome, qui

vous dit qu'une partie de la peine des péchés vous sera remise à cause de vos prieres & de vos aumônes. Il faut s'en fier à nous qui vous disons que ni l'un ni l'autre ne sont nécessaires. Croyez fermement que vos péchés vous sont remis, & ils vous seront remis en effet.

Il faut avouer que cette autorité est bien forte, & cette preuve bien convaincante. » Qu'im-
» portoit-il à Stokholm, à Londres & à Dref-
» de qu'on eût du plaisir à Romē ? Mais il
» importoit qu'on ne payât point de taxes
» exhorbitantes ; que l'Archevêque d'Upsal
» ne fût pas le maître d'un Royaume. Les
» revenus de l'archevêché de Magdebourg,
» ceux de tant de riches Abbayes tentoient
» les Princes séculiers. «

Et qu'importe aux peuples de Magdebourg qu'ils soient maintenant sujets du Roi de Prusse, ou qu'ils soient encore sujets d'un Prince Archevêque ? Qu'importe aux habitants de Wurtzbourg, de Fulde ou de Cologne, que leurs Princes soient Ecclésiastiques ou séculiers ? Cela ne fait rien au monde. Pourquoi le trouver mauvais ? Qui oseroit dire que l'Angleterre, la Suede sont plus heureuses parce qu'elles sont devenues Protestantes ? La France, qui est toujours demeurée Catholique, a plus augmenté en puissance & en gloire que n'ont fait ces Etats Protestants.

» *Luther*, caché dans une forteresse de
» Saxe, brava l'Empereur, irrita la moitié
» de

» de l'Allemagne contre le Pape, répondit
» au Roi d'Angleterre comme à son égal. «

Comme M. *de Voltaire* ne dit qu'un mot de cette magnanimité de *Luther*, nous y suppléerons par des traits tirés des lettres même de ce grand réformateur, afin qu'on connoisse mieux ses sentiments, sa douceur, sa sainteté, ses vertus vraiment apostoliques. *Si j'étois le maître de l'Empire*, dit-il, *je ferois un même paquet du Pape & des Cardinaux, pour les jetter tous ensemble dans la mer. Ce bain les guériroit, j'en donne ma parole. J'en donne Jesus-Christ pour caution.* Que cela est décent! Et que le Nom de Jesus-Christ est bien placé là.!

Voici comme il parle ensuite du Roi d'Angleterre.* *Je ne sais si la folie elle-même peut être aussi insensée que l'est la tête du pauvre Henri. O que je voudrois bien couvrir cette Majesté Angloise de boue & d'ordure! J'en ai bien le droit.* C'est sur cette lettre que *Voltaire* juge que *Luther* répondit au Roi d'Angleterre comme à son égal.

* Luth. contra Regem Angl.

Après l'Apôtre fougueux *Luther*, paroît l'Apôtre guerrier *Zuingle*. Ce *Zuingle* étoit un jeune Chanoine de Constance, lequel s'étant marié, à l'imitation de *Luther*, voulut encore à son imitation réformer le Christianisme. Mais il alla encore plus loin. Non content d'admettre presque toutes les erreurs de *Luther*, il rejetta encore l'Eucharistie, cassa toute la Hiérarchie Ecclésiastique, & dit enfin que pour être sauvé il suffisoit d'ê-

V. Hist. des variat. l. 2.

tre honnête homme ; que les hommes tels que les *Caton*, les *Seneque*, les *Antonin*, auroient aussi-bien leur part du Paradis que ceux qui avoient cru en Jesus-Christ & qui avoient été baptisés. C'est à Zurich qu'il commença de prêcher cette belle réforme. Voici comment en parle M. *de Voltaire*.

» *Zuingle*, dit-il, s'attira des invectives » du Clergé. L'affaire fut portée aux Magis- » trats. Le Sénat de Zurich examina le pro- » cès. La pluralité fut pour la réformation. » Le Peuple attendoit en foule la sentence » du Sénat, lorsque le Greffier vint annoncer » que *Zuingle* avoit gagné sa cause. Tout » le Peuple fut dans le moment de la Reli- » gion du Sénat. Une Bourgarde Suisse ju- » gea Rome. Heureux Peuple après tout, qui » dans sa simplicité s'en remettoit à ses Ma- » gistrats sur ce qui regardoit la Religion! «

On ne peut pas voir un style plus boursouflé & plus vuide de sens que celui-là. M. *de Voltaire* dit que Zurich n'est qu'une Bourgade, & il appelle du nom pompeux de Sénat l'assemblée de quelques bourgeois & de leurs Bourg-mestres. Quel Sénat, qu'un Sénat de village ! Et quelle humiliation pour Rome d'être citée, jugée & condamnée par ce Sénat ! *Heureux Peuple*, ajoute-t-il, *qui dans sa simplicité s'en remettoit à ses Magistrats sur* ce qui regarde la Religion ! Que cette exclamation s'accorde bien avec les beaux sentiments de sa lettre à son Imprimeur de Geneve ! *Ce que j'ai à vous*

dire, Monsieur, c'est que je suis né Français & Catholique, & c'est principalement dans un Pays Protestant que je dois vous marquer mon zele pour ma Patrie, & mon profond respect pour la Religion dans laquelle je suis né. On n'est pas embarrassé à Geneve de savoir à quoi il faut s'en tenir par rapport à cette protestation de M. *de Voltaire*. Nous ne devons pas l'être davantage.

» Quelque temps après le Sénat de Berne jugea plus solemnellement encore le même procès. Après avoir entendu pendant deux mois les deux parties, il condamna la Religion Romaine. On érigea une colonne sur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement solemnel. «

Voilà ce qu'affirme *Voltaire*, & voici ce que nous apprennent les monuments historiques les plus incontestables. Les Ministres du nouvel Evangile engagerent les Bernois à indiquer une dispute publique sur la Religion. Les autres Cantons qui étoient encore Catholiques s'y opposerent vivement, parce qu'on étoit convenu à l'assemblée générale de Bade qu'on ne permettroit plus ces sortes de disputes. Cependant les ministres prévalurent. Les Bernois indiquerent l'assemblée. L'Evêque refusa d'y envoyer des Théologiens. Personne n'y parut de la part des Catholiques. Il s'y trouva seulement par hazard, & pendant peu de jours, un Religieux Augustin, qui ne fut point écouté, mais qui fut fort maltraité. C'est *Sleidan*, Historien

Sleidan, l. 16.

Proteſtant, qui rapporte cette ſuite de faits. Voilà comment *le Sénat de Berne*, *après avoir entendu pendant deux mois les parties*, *condamna la Religion Romaine*, & porta ſon jugement ſolemnel.

» Cinq Cantons des plus petits & des plus » pauvres étant demeurés attachés à la Com- » munion Romaine, commencerent la guer- » re civile. «

Il falloit bien que *Voltaire* chargeât les Catholiques de l'odieux des guerres civiles. Mais il faut bien ſe garder de prendre ce qu'il dit pour des vérités. Ce n'eſt que ſur les Bernois & ſur les Zuriquois qu'il faut rejetter la cauſe de la premiere guerre. Ce furent eux qui y donnerent occaſion, en interdiſant le commerce des Catholiques, malgré les loix de l'union & de la confédération, & en travaillant à ſéduire & à débaucher leurs Sujets. Les Cantons Catholiques firent leurs repréſentations, & demanderent des ſatisfactions. On les leur refuſa avec hauteur & mépris. Ils furent forcés à ſe les faire eux-mêmes. C'eſt encore Sleidan, Auteur Proteſtant, qui rapporte lui-même en cette maniere les cauſes de cette guerre.

Sleid. l. 10.

Il arrive ſouvent à M. *de Voltaire* de relever les erreurs de ceux qui ont écrit avant lui. Nous allons lui rendre le même ſervice à lui, & à ceux qui liront ſon ouvrage.

C'eſt une erreur de dire que *Luther fut chargé par ſes Supérieurs de prêcher contre la marchandiſe qu'ils n'avoient pu ven-*

Hiſt. du Luth. l. 1.

dre. Jean Stupitz, Vicaire-Général des Augustins, ne le chargea de prêcher que contre les désordres des Quêteurs & Prédicateurs d'Indulgences. C'est de lui-même que *Luther* alla plus loin.

C'est une erreur de dire que l'Archevêque d'Upsal *Trolle*, *une Bulle du Pape à la main*, *fit massacrer tout le Sénat & quatre-vingt-quatorze Seigneurs de Suede.* Le Luthérien *Pufendorff*, Historiographe de Suede, n'en accuse que le tyran *Christiern II.* L'Historien des Archevêques d'Upsal, qui étoit contemporain, n'en dit pas le mot. Mais *Voltaire* a cru qu'un Archevêque, qui, une Bulle à la main, ordonne & fait exécuter sous ses yeux de si horribles massacres, feroit un bel effet dans le tableau.

Hist. de Suede l. III. Pufendorff.

C'est une erreur de dire que *Valentinien I.* eut deux femmes à la fois, *Severa* & *Justine. Ammien Marcellin*, Historien Païen, & qui vivoit du temps de cet Empereur, le loue en particulier sur sa chasteté. Auroit-il fait un éloge pareil d'un Empereur Chrétien qui auroit violé ouvertement une loi des plus respectées dans l'Empire?

Amm. Marcell. l. 30.

Zosime qui vivoit peu de temps après, & qui est toujours furieux contre les Princes Chrétiens, ne dit pas un mot de ce crime de polygamie. Il n'y a que *Socrates*, qui vivoit un siecle après *Valentinien*, qui en ait parlé. Mais son témoignage est évidemment faux, car il dit que *Justine* étoit une jeune fille vierge, & d'une charmante beauté, tandis

Zosime l. 4.

Baron. an. 370.

qu'il eſt ſûr que cette Juſtine, épouſe de *Valentinien* après *Severa*, étoit veuve de *Magnence.* Il eſt ſurprenant qu'un critique auſſi bon que *Voltaire* n'ait pas remarqué cette bévue, & qu'il en faſſe une plus groſſiere encore.

C'eſt une erreur de dire que pluſieurs Rois de France ont eu deux ou trois femmes à la fois. Pluſieurs ont eu des maîtreſſes. Aucun n'a eu pluſieurs femmes à la fois reconnues pour épouſes. *Voyez le chapitre de Charlemagne.*

V. les pieces origin. Hiſt. des variat. l. 6.

Il eſt bon de dire ici la raiſon pour laquelle *Voltaire* cite ces prétendus exemples de polygamie. *Philippe*, Landgrave de Heſſe, trouvoit que ce n'étoit pas aſſez d'une femme pour un homme robuſte & vigoureux comme lui. Mais comme il étoit dévot, & qu'il craignoit d'offenſer Dieu, il s'adreſſa avec confiance à ſon Directeur, qui étoit *Luther.* Celui-ci, touché de ſa peine, conſulta le Seigneur; & après bien des prieres & des méditations, il connut que la loi évangélique n'ordonnoit pas la monogamie. Moyennant cela il mit au large la conſcience du Landgrave, & lui permit, de la part de Dieu même, la pluralité des femmes.

C'eſt ſur cette déciſion remarquable que *Voltaire* s'écrie : Hélas! *ſi les nouveautés n'avoient apporté que ces ſcandales paiſibles, le monde eût été trop heureux.*

CHAPITRE XXVI.

De Calvin & du Calvinifme.

» AUtant que les Anabaptiftes méritoient
» qu'on fonnât le tocfin fur eux, autant les
» Proteftants devinrent refpectables aux yeux
» des Peuples par la maniere dont leur ré-
» forme s'établit. Les Magiftrats de Geneve
» firent foutenir des Thefes durant tout le
» mois de juin. On invita tous les Catholi-
» ques & les Proteftants de tous Pays à ve-
» nir y difputer. Quatre Secrétaires rédige-
» rent par écrit tout ce qui fe dit d'effentiel
» pour & contre. Enfuite le grand Confeil
» de la Ville examina pendant deux mois le
» réfultat des difputes, après quoi il profcri-
» vit la Religion Romaine. «

S. de Juffie commenc. de l'héréfie.

Qui pourroit s'imaginer que ce grave début que fait M. *de Voltaire* de la naiffance du Calvinifme à Geneve, n'a pas l'ombre même de la vérité ? La Ville étoit déjà prefque toute proteftante lorfqu'on fit cette ridicule démarche de l'indication des Thefes. Le Duc de Savoie & les Evêques voifins avoient défendu à leurs fujets de s'y trouver. Il n'y eut que deux hommes qui combattirent les Thefes ; un Jacobin, qui réduifit plufieurs fois au filence le Moine défroqué qui y préfidoit ; & un Proteftant déguifé, qui ne les combattit que pour faire triompher l'héréfie. J'appelle

Jacques Bernard. Gardien des Cordeliers.

Moine défroqué le Président des Theses, parce que bien qu'il fût Prêtre, Religieux & Supérieur d'un Couvent, il termina la séance comme on finit la comédie, c'est-à-dire par un mariage. Il épousa alors même, & en présence de tout le monde, une fille à qui il faisoit l'amour depuis long-temps, & à qui il porta pour douaire tout ce qu'il put voler dans le Couvent.

Sied-il donc bien après cela à M. *de Voltaire* de dire que les Protestants devinrent recommandables aux Peuples par la maniere dont la Réforme s'établit ; & que les Genevois procéderent *très-juridiquement & avec beaucoup de maturité* à la proscription de la Religion Romaine ?

Il continue & dit : « Les Catholiques » peu instruits, qui savent que *Luther*, » *Zuingle*, *Calvin* se marierent, pensent » que ces Fondateurs s'insinuerent par des » séductions flatteuses, & qu'ils ôterent » aux hommes un joug très-pesant, pour » leur en donner un très-léger. Mais c'est » tout le contraire. S'ils condamnerent le » célibat des Prêtres, s'ils ouvrirent les » portes des Couvents, c'étoit pour changer en Couvent la société humaine. Le » jeu, les spectacles furent défendus chez » les Réformés. Geneve pendant plus de » deux cens ans n'a pas souffert chez elle » un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la » voulurent publique. Dans la Suisse, dans

» l'Ecosse & à Geneve elle l'a été, ainsi
» que la pénitence. «

M. *de Voltaire* compte bien sur l'ignorance de ses lecteurs, quand il s'exprime comme il fait. Les Catholiques les moins instruits savent bien que les Réformateurs proscrivirent les jeûnes les abstinences, la confession auriculaire, les œuvres de mortification & de pénitence ; mais on ne sait pas ce qu'ils ont établi pour remplacer ou pour surpasser ces œuvres pénibles. Et devoit-il en coûter beaucoup aux Genevois de s'emparer des biens de l'Evêché & du Chapitre de Geneve ; aux Princes & Seigneurs Allemands de dépouiller les Eglises ; à tous les Protestants en général de dire publiquement leur *Confiteor*, de manger gras toute l'année, de se dispenser du Carême, des Vigiles & des Quatre-temps ? car c'est à cela qu'aboutit toute la réforme.

Geneve, ajoute-t-il, *pendant plus de deux cens ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique.* C'est qu'apparemment les Genevois n'ont point de goût pour la musique. Ils sont naturellement sombres & sérieux. A peine rient-ils une fois en un an. Cela ne vient que de leur caractere, & non pas de la Réforme. Elle n'empêche pas qu'on ne se divertisse autant à Londres & à Berlin qu'on le fait à Paris.

Il ne parle ensuite qu'avec admiration & avec extase des succès qu'eurent par-tout ces sages Réformateurs. *S'ils ouvrirent les por-*

tes des Couvent, dit-il, *c'étoit pour changer en Couvent toute la ſociété humaine.* Mais il faut avouer que ces Réformateurs, tout habiles qu'ils étoient, n'y ont guere réuſſi; car leurs Couvents ſont encore moins édifiants que nos Villes non réformées. Les Diſcours Chrétiens de l'éloquent *Saurin*, Paſteur à la Haye, nous en fourniſſent des témoignages qui ne ſont pas ſuſpects.

V. Diſcours ſur les larmes de la pécheresse.

„ La loi de l'hiſtoire oblige de rendre „ juſtice à la plupart des Moines qui aban- „ donnerent leurs Cloîtres pour ſe marier. „ Ils reprirent, il eſt vrai, la liberté dont „ ils avoient fait le ſacrifice. Mais ils ne „ furent point libertins, & on ne peut „ pas leur reprocher des mœurs ſcanda- „ leuſes. "

Il eſt fort naturel de croire que ces gens-là firent comme les autres, & qu'ils garderent la fidélité conjugale comme ils purent. On ne tient pas regiſtre de toutes le infidélités que les maris font à leurs femmes. On n'en a pas tenu de celles que peuvent avoir fait aux leurs ces Prêtres & ces Moines mariés. *Voltaire* ſeroit bien embarraſſé de prouver que ceux qui n'ont pas voulu garder le vœu de continence, ont bien gardé la foi conjugale.

Cochlæus act. Luth.

D'ailleurs les Apôtres du défroquement n'ont pas été fort délicats. La belle Religieuſe que *Luther* convoitoit, & qui ſauta les murs du Couvent pour paſſer deux ans parmi les Légiſtes de Vittemberg, avant ſon mariage

avec cet Apôtre, eſt une preuve qu'ils n'y regardoient pas de ſi près.

Eraſme, en parlant des mariages des Réformateurs, obſervoit que les Apôtres de la Religion avoient tout quitté, & leurs femmes même pour s'attacher à Jeſus-Chriſt; & que les nouveaux Apôtres de l'Allemagne renonçoient aux engagements qu'ils avoient pris devant Dieu, pour avoir des femmes. Cette remarque auroit été plus à ſa place que les réflexions de *Voltaire*.

Eraſme. Epiſt.

„ On a remarqué, dit-il encore, dans „ tous les Pays où l'on ceſſa d'exorciſer, „ qu'il n'y eut plus de poſſeſſion, ni de „ ſortileges; tandis que le nombre des „ ſorciers & des poſſédés a été prodigieux „ dans l'Egliſe Romaine juſqu'à nos der„ niers temps. "

Les choſes ont toujours été ſur le même pied chez les Catholiques & les Proteſtants. *Luther* lui-même, peu de temps avant ſa mort, exorciſa encore une fille. Depuis lors on eſt devenu plus éclairé ſur ces matieres. On a reconnu la fourberie ou l'imbécillité qui donnoient ſouvent lieu à ſes ſortes d'opinions; & l'on a ceſſé preſqu'en même temps par-tout d'être auſſi crédule.

Il y a eu des poſſeſſions & des ſortileges. Les Livres Divins en font foi. Il y en a eu après la Prédication de Jeſus-Chriſt, puiſqu'il a déclaré que ceux * qui croiroient en lui chaſſeroient les démons. Il peut donc y en avoir encore maintenant. C'eſt être trop

* Marc. 16.

hardi & trop inconſidéré que d'affirmer que *Dieu permettoit autrefois des choſes qu'il ne permet plus aujourd'hui*. Il y a une grande imbécillité à tout croire, & une grande témérité à tout nier. La ſageſſe eſt entre ces deux excès : le ſage, élevé au-deſſus du peuple, examine & enſuite il juge.

CHAPITRE XXVII.

De Henri VIII & de la Révolution de la Religion en Angleterre.

S'Il faut en croire M. *de Voltaire*, les amours fougueux de *Henri VIII* ont procûré à l'Angleterre le plus grand bonheur, en renverſant la Religion Catholique. Dans la fameuſe *Anne de Boulen*, qui paſſa de l'état de ſimple demoiſelle ſur le trône, & du trône à l'échafaud, il ne fait voir qu'une Sainte; dans la Reine *Marie*, qui voulut rétablir la Religion Catholique, qu'une fanatique ſombre & ſanguinaire; dans l'impudique & impie Archevêque *Cramner* qu'un martyr plus héros que les plus illuſtres Martyrs de l'Egliſe; dans la Reine *Elizabeth* qu'une Princeſſe toujours juſte & toujours ennemie de la perſécution.

Enſuite il rapporte quelques traits des plus ridicules & des plus odieux, que les Proteſtants ont imaginé pour décréditer la Religion Romaine, & pour faire valoir la ré-

formée. C'eſt par-là qu'il veut nous apprendre à juger de la révolution qui arriva, il y a deux ſiecles, en Angleterre en matiere de Religion.

Il y avoit cinq cens ans, ſelon notre Critique, que les Papes vexoient & rançonnoient les Anglois par des vexations toujours combattues par les Parlements & par les murmures des peuples. Le pouvoir des Papes étoit un coloſſe vénérable, dont la tête étoit d'or & les pieds d'argille. Il étoit depuis longtemps ébranlé par la haine publique. Un amour paſſager le renverſa. On abolit les Annates, le denier de Saint Pierre, les proviſions de bénéfices. Les peuples prêterent avec alégreſſe le ferment par lequel ils reconnoiſſoient *Henri* pour le Pape des Anglois.

Ne croiroit-on pas, après ce que vient de dire M. *de Voltaire*, que les Anglois devinrent alors les plus heureux des peuples, en comparaiſon de ce qu'ils étoient auparavant? Cependant l'hiſtoire nous apprend que ce peuple ne fut jamais auſſi malheureux & auſſi vexé par les impôts, qu'il le fut alors. Malgré tant d'Egliſes pillées & de biens eccléſiaſtiques envahis, les Anglois ne furent jamais plus miſérables, & le Roi fut obligé de recourir aux plus honteux expédients pour tirer de l'argent de ſes peuples.

L'altération des monnoies fut un des premiers qu'il employa. Il affoiblit d'un quart l'aloi des eſpeces. Il retira toutes les anciennes au prix ordinaire, & les remplaça par les

nouvelles ; & par ce changement il fit revenir à profit près d'un quart de tout l'argent monnoyé d'Angleterre. Ensuite il établit l'impôt *de bienveillance*, par lequel il exigeoit des *dons gratuits* proportionnés aux facultés d'un chacun. Enfin il força les aisés à lui faire des prêts, dont le remboursement n'étoit pas même regardé comme incertain. M. *Rapin de Thoiras*, Français refugié, qui a fait l'histoire d'Angleterre, raconte encore d'autres expédients dont se servoit *Henri* VIII pour tirer de l'argent de ses peuples.

Du Chesne, Hist. d'Angl.; Sander, Hist. du Schisme. Rapin de Thoiras, l. XV. Camd.

Voilà quel fut le bonheur des Anglois après la révolution de la Religion dans ce Royaume. Aussi disoient-ils que les exactions du Pape de Londres étoient incomparablement plus onéreuses que celles du Pape de Rome, & qu'on avoit encore bien perdu au change. Le Royaume fut épuisé sous ce regne dur & cruel de *Henri*; il fut troublé par les rebellions & les séditions sous celui de son successeur. La misere & le besoin mirent de toute part les armes à la main des peuples ; & le conseil convint qu'il falloit moins songer à les combattre qu'à les soulager.

Rapin de Thoiras, L. 16.

Les peuples, dit notre Critique, *prêterent avec alégresse le serment de suprématie* : & dans la page suivante il dit qu'*Henri* faisoit brûler dans la même place ceux qui ne vouloient pas le reconnoître pour Pontife, & ceux qui soutenoient les dogmes Luthériens. En effet, le célebre *Morus*, grand Chancelier d'Angleterre, le Saint Evêque de Rochester,

Fisher, la mere du Cardinal Polus, qui étoit du ſang royal & proche parente de *Henri*, furent les premieres têtes immolées à ce nouveau Chef ſuprême de l'Egliſe. Comment accorder cette alégreſſe avec les bûchers & les ſanguinaires exécutions ?

Je ne veux pas répondre à ce qu'il dit enſuite de la haine des peuples contre la puiſſance de Rome, de ces miracles feints, de ces reliques ſuppoſées, dont on ſe ſervoit pour attirer les offrandes. Ce ſont-là de ces déclamations vagues & ſans preuves, qui ne méritent que du mépris. Il eſt probable qu'il y a eu de ces abus en Angleterre comme il y en a eu en France. Les Catholiques les avouent & les corrigent. Les Proteſtants les multiplient & les exagerent à l'excès.

CHAPITRE XXVIII.

D'Anne de Boulen.

Un événement des plus ſinguliers dans l'hiſtoire de *Henri* VIII, eſt le ſoin qu'il eut de faire annoncer par un Arrêt du Parlement, à toute l'Angleterre, l'honneur que lui avoit fait la Reine ſa femme en pouſſant au dernier point les complaiſances pour ſes amants. Et une choſe auſſi ſinguliere, c'eſt l'effort que fait *Voltaire* pour nous faire regàrder comme une Sainte cette femme in-

fidelle au Roi son époux. Il est vrai qu'une canonisation faite par l'autorité de M. *de Voltaire* à Berlin, n'est pas tout-à-fait aussi respectable que celles qui se font à Rome par l'autorité des Souverains Pontifes; & si *Anne de Boulen* est une sainte, elle ne l'est guere que comme l'étoient autrefois les *Laïs* & les *Corinne*.

Si l'on en croit M. *de Voltaire*, *Anne Boleyn*, ou *de Boulen*, comme nous le prononçons en Français, n'étoit guere coupable que de quelques légeretés, que son enjouement naturel rendoit assez excusables. » Ce ne fut, dit-il, que jalousie de la part » de *Henri*; les accusations furent sans » preuves : il n'y eut que des indices si lé- » gers, qu'un citoyen qui se brouilleroit » avec sa femme, pour si peu de chose, pas- » seroit pour un homme injuste. «

M. *Bayle* * est bien éloigné de penser si avantageusement de cette Reine. Il avoue franchement sa dette, & dit *qu'on pouvoit assez en médire, sans passer les bornes d'un fidele Historien*. Parmi les Historiens Protestants, qui étoient intéressés à la défendre, parce qu'elle étoit Protestante elle-même, les uns la donnent comme véritablement coupable, les autres avouent qu'il est bien difficile de la justifier; plusieurs assurent que son pere fut du nombre des Juges qui la condamnerent. Son apologiste M. *Brunet*, Evêque de Salisbery, dit que cela est faux, & il cite

* Dict. Anne Boleyn.

Sleida. l. 10.

en preuve un regiftre du procès, que perfonne n'a jamais vu. On fit paffer par la main des bourreaux quatre Seigneurs, entre lefquels étoit *Rochefort*, frere de la Reine, accufés d'avoir eu part à fes adulteres & à fes inceftes. Son cher Muficien *Smeton*, moins refpectable, & peut-être plus criminel, eut auffi le même fort. * Après cela il eft affez furprenant que M. *de Voltaire* en veuille faire une Sainte.

Rapin de Thoiras, l. 16. Sander.

* Bayle.

Anne de Boulen étoit encore fort jeune quand elle fut amenée en France par la fœur de *Henri* VIII, femme de *Louis* XII. Lorfque cette Reine retourna en Angleterre, *Anne* s'arrêta au fervice de *Claude*, femme de *François* I. Elle entra enfuite chez la Ducheffe d'Alençon. On feroit une longue lifte des amants qu'elle eut, & des furnoms honnêtes dont elle fut décorée pendant fon féjour en France. De retour en Angleterre, elle fut placée chez la Reine *Catherine* en qualité de Fille d'honneur.

Candeni appar.

C'eft-là qu'*Henri* VIII la vit, & il ne l'eut pas plutôt vue qu'il en devint éperduement amoureux. *Anne* étoit trop coquette pour ne pas prendre tous les moyens d'irriter la paffion du Roi, & trop ambitieufe pour fe contenter du titre de maîtreffe. Elle ne répondit aux empreffements de *Henri* que par des proteftations de devoir & de vertu. Elle l'enflamma davantage. C'eft alors que ce Prince commença à chercher en lui-même comment il pourroit faire pour faire caffer fon mariage

avec *Catherine* d'Espagne & pour épouser la *Boulen.* Afin de la faire respecter à la Cour, il lui donna un rang distingué; & peu de temps après il envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la cassation de son premier mariage. Cependant le Pape, qui voit évidemment l'injustice & l'impossibilité de cette cassation, temporise, pour laisser le temps à la passion du Roi de se ralentir. Le Roi de son côté impatient de ces délais, qui durerent près de sept ans, eut recours à d'autres moyens. Il convint avec *Cramner*, Luthérien caché, de le nommer Archevêque de Cantorbéry, & Primat d'Angleterre, à condition qu'il porteroit la sentence de cassation.

Rapin de Thoiras.

Cramner trouva le parti trop bon pour rien refuser. Il promit tout, il fut fait Archevêque de Cantorbéry, il cassa le mariage du Roi; & *Henri*, malgré toutes les représentations de son Conseil, épouse *Anne*, qui accoucha quatre mois après d'une Princesse, qui fut la célebre Reine *Elizabeth.* C'est ainsi qu'une petite Demoiselle chassa du lit & du Trône du Roi une Princesse d'une vertu admirable, & qui étoit fille des Rois d'Espagne & tante de l'Empereur *Charles* V. Cependant la nouvelle Reine devenue moins réservée, & portant le désordre toujours plus loin, passa au bout de trois ans du Trône à l'échafaud, avec les complices de ses adulteres & de ses incestes. Voilà quelle étoit la Sainte de M. *de Voltaire.*

Bayle, N. Anne de Boulen.

Sleidan, l. 10.

CHAPITRE XXIX.

De Marie, Reine d'Angleterre.

MArie d'Angleterre monta ſur le Trône après la mort de ſon frere *Edouard* VI, & pendant ſon regne elle fit tous ſes efforts pour rétablir la Religion Catholique. Elle montra quelle étoit ſa fermeté en faiſant toujours célebrer le Service Divin à la Catholique dans ſon château de Framingham durant les ſept ans que regna ſon frere, & en ſe faiſant toujours reſpecter comme la ſœur du Roi, & l'héritiere préſomptive de la couronne. Elle fit paroître ſon courage en ſe faiſant hardiment proclamer Reine d'Angleterre dès qu'elle eut appris la mort d'*Edouard*. Par ſon activité elle prévint les Ducs de Northumberland & de Suffolc, qui vouloient lui ravir la Couronne, & qui avoient déjà fait proclamer Reine d'Angleterre *Jeanne Gray*, fille du Duc de Suffolc, & belle-fille du Duc de Northumberland. Elle marcha à la tête de trente mille hommes. Elle diſſipa l'armée des Conjurés, & ſa victoire fut ſans effuſion de ſang.

Duchêne, l. 22. Rapin de Thoiras.

Tous les Conſpirateurs étoient criminels de Leze-Majeſté au premier chef. Les principaux furent condamnés à la mort. *Voltaire* ne dit rien de ces conſpirations. Il ſe contente de faire de tendres lamentations ſur

la mort de cette jeune Reine, & ſur celle de ſon pere, de ſon beau-pere & de ſon époux. Il eſt vrai que *Jeanne Gray* parut plus malheureuſe que coupable ; mais elle pouvoit être encore une occaſion de conſpiration : la ſévérité parut néceſſaire. Ce ſont ces exécutions de rigueur qui allument la bile de *Voltaire* contre *Marie*. » Elle étoit, » dit-il, auſſi cruelle que *Henri* VIII. Sombre & tranquille dans ſes barbaries, autant que *Henri* ſon pere étoit emporté, » elle eut un autre genre de tyrannie. «

Ce Critique faiſoit auparavant une Sainte de la nouvelle *Meſſaline Anne de Boulen*. Maintenant il fait une ſanguinaire fanatique de *Marie*, une des plus reſpectables Princeſſes que l'Angleterre ait eu.

Mais ſa bile s'allume bien davantage encore lorſqu'il parle de ceux qui furent condamnés à mort ſous ce regne pour cauſe de Religion, & cet échauffement lui fait perdre de vue la vérité. » On compte, dit-il, » environ huit cens perſonnes livrées aux » flammes ſous *Marie*. «

Hiſt. d'Angl. l. 16. Extrait de Rymer.

Il faut remarquer là-deſſus premiérement qu'*Houced*, Auteur Anglois, n'en compte que deux cens ſoixante & dix-ſept, & le refugié M. *Rapin de Thoiras*, dans ſa grande Hiſtoire d'Angleterre, n'en compte que deux cens quatre-vingt-quatre. Il ajoute enſuite que ceux qui en ont compté huit cens l'ont fait ſans preuves. Mais ces Ecrivains ne ſont pas aſſez ennemis des Catholiques

pour être ſuivis par *Voltaire*. Secondement, en exagérant ces cruautés de la Reine *Marie*, il ne dit rien de celles d'*Elizabeth*, qui fit périr un nombre incomparablement plus grand de Catholiques, comme nous le verrons après.

M. *de Voltaire* donne à ſon Ouvrage le titre d'eſſai ſur l'Hiſtoire Générale, & ſur les mœurs & l'eſprit des Nations. Il faut avouer que ſon ouvrage n'eſt en effet qu'un eſſai, & même bien hazardé. Il y auroit bien à y changer encore pour en faire un Ouvrage parfait.

Il finit en diſant que » *Marie* mourut paiſible, mais mépriſée de ſes Sujets, qui lui » reprochent encore la perte de Calais, laiſ» ſant enfin une mémoire odieuſe dans l'eſprit » de quiconque n'a pas l'ame de perſécuteur.«

Un Critique ſage & équitable auroit dit que le grand Duc de Guiſe profita en habile homme des circonſtances pour reprendre Calais. L'Angleterre étoit alors épuiſée par les rapines & les vexations de *Henri* VIII & par les factions & les ſéditions qui avoient rempli le regne de ſon ſucceſſeur. *Marie* en montant ſur le Trône alla au plus preſſé, qui étoit de rétablir la paix dans ſes Etats. Elle penſa bien à la conſervation de Calais; mais elle fut mal ſervie par ſes Généraux & par ſes Amiraux. D'ailleurs, s'ils n'avoient pas eu à faire ce reproche à *Marie*, ils auroient eu ſûrement lieu de le faire à quelqu'un de ſes ſucceſſeurs.

Quant à la mémoire odieuſe qu'elle a laiſſée, on ſait bien qu'elle a été fort haïe & déteſtée des Proteſtants ; & M. *de Voltaire* eſt toujours de leur ſentiment.

CHAPITRE XXX.

De Cramner, Archevêque de Cantorbery.

VOici le grand objet de l'admiration & des plus ſublimes louanges de M. *de Voltaire*, *Cramner* dans les flammes.

» Ce Primat, dit-il, qui avoit eu la foi-
» bleſſe d'abjurer, reprit ſon courage ſur le
» bûcher. Il déclara qu'il mouroit Proteſ-
» tant, & fit réellement ce qu'on a écrit,
» & probablement ce qu'on a feint de *Mu-*
» *tius Scevola*. Il plongea d'abord dans les
» flammes la main qui avoit ſigné l'abjura-
» tion, & n'élança ſon corps dans le bû-
» cher que quand ſa main fut tombée. Ac-
» tion plus louable & auſſi intrépide que
» celle qu'on attribue à *Mutius*. L'Anglois
» ſe puniſſoit d'avoir ſuccombé à ce qui lui
» paroiſſoit une foibleſſe, & le Romain d'a-
» voir manqué un aſſaſſinat. «

Voltaire n'a jamais fait tant d'honneur aux plus illuſtres Martyrs de l'Egliſe. Il ne les traite le plus ſouvent que de rebelles & de factieux. Mais pour *Cramner*, c'eſt l'exemple de la magnanimité la plus héroï-

que. Cependant l'hiſtoire de ſa vie ne s'accorde guere avec le magnifique portrait qu'on fait ici de lui.

Ce grand homme n'eut pas honte d'enlever, tout Archevêque qu'il étoit, une fille en Allemagne, de l'emmener en Angleterre, & d'en faire ſa concubine. Il n'oſa pas l'épouſer publiquement du vivant de *Henri* VIII, qui ne vouloit point de ſemblables éclats dans les Chefs du Clergé. Il ſe contenta alors de la conduire avec lui dans une litiere fermée, quand il alloit dans quelqu'une de ſes maiſons de plaiſance. Les noces publiques de l'Archevêque n'eurent lieu que ſous le regne d'*Edouard*.

Hiſt. du Schiſm. Sand.

Cet homme ſi ferme avoua dans ſon interrogatoire, qu'il avoit changé très-ſouvent de créance ſur différents articles de la Religion. Quelques-uns prétendent qu'il en changea dix-ſept fois. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il fut d'abord Catholique ſous *Henri VIII*, enſuite ſchiſmatique avec ce Prince; Luthérien, & après Anglican ſous *Edouard*; enfin il redevint Catholique ſous *Marie*. On ne peut guere ſavoir ce qu'il étoit quand il fut condamné au feu. Cet homme admirable devant faire ſerment de conſerver les droits de l'Egliſe d'Angleterre, pour être pourvu de l'Archevêché de Cantorbéry, ne fut point du tout embarraſſé. Il fit en même temps & le ſerment requis, & une proteſtation pardevant Notaire, qu'il ne garderoit jamais ſon ſerment.

M. *de Voltaire*, pour rendre sa narration plus admirable, dit que *Cramner* étendit sa main sur les flammes, & la laissa brûler jusqu'à ce qu'elle tombât, avant que de s'élancer dans le bûcher. Cette punition de sa main auroit été bien souvent réitérée, si elle avoit eu lieu toutes les fois qu'il avoit signé & qu'il s'étoit parjuré. Mais le merveilleux de ce beau trait ne paroîtra que ridicule à celui qui sait l'Histoire. *Cramner* fut enchaîné au bûcher avant qu'on y mît le feu. Comment donc put-il attendre que sa main fût consumée pour s'y élancer ?

CHAPITRE XXXI.

De la Reine Elizabeth.

Elizabeth, cette Princesse qui fut si habile dans l'art de régner, qui mit les forces de l'Angleterre sur un pied si respectable, qui fut le plus ferme soutien de la rebellion Hollandoise, & qu'on peut regarder comme la véritable Fondatrice de la Religion Anglicane : *Elizabeth* est encore un des plus grands objets de l'admiration de M. *de Voltaire*. Il la loue, comme tous les autres Ecrivains, quand il parle de ses talents, & beaucoup plus que ne le font les Protestants mêmes, quand il parle de ce qu'elle fit pour la Religion, ou, pour mieux dire, contre la Religion.

Pendant quarante-quatre ans de regne, elle laissa

laissa toujours la liberté à toutes les sectes de s'établir en Angleterre, & elle n'oublia rien pour en proscrire la Religion Catholique. Il est évident que ce ne fut que la politique qui l'y engagea. La sentence pour le divorce de son pere avec *Catherine d'Aragon* n'ayant été prononcée que par le Luthérien & toujours variable *Cramner*, sa mere *Anne de Boulen* ne pouvoit être regardée que comme une concubine, & elle ne devoit elle-même être regardée que comme fille naturelle de *Henri VIII.* Alors la Couronne d'Angleterre appartenoit à *Marie Stuart*, niece de ce Prince, & après elle aux enfants de la Duchesse de Suffolc, qui en étoit la niece également. Aussi *Henri II*, beau-pere de *Marie Stuart*, fit prendre à sa belle-fille le titre de Reine d'Angleterre, d'abord après la mort de la Reine *Marie.*

Il falloit donc qu'*Elizabeth* proscrivît une Religion selon laquelle elle étoit incapable de succéder. Voilà la véritable source de la haine d'*Elizabeth* contre la Religion Romaine & contre la Reine d'Ecosse. M. *de Voltaire* auroit mis plus de vérité dans son Histoire s'il avoit fait cette attention. Mais la vérité ne fut jamais son but en écrivant.

Il ne peut se lasser de peindre avec les couleurs les plus noires la sévérité de la Reine *Marie* contre les Protestants, & il releve par les plus grands éloges la sagesse & la modération d'*Elizabeth* envers les Catholiques. » Personne, dit-il, ne fut persécuté pour être » Catholique. Mais ceux qui voulurent trou-

» bler l'Etat par principe de conſcience furent » ſévérement punis. Il eſt ſûr qu'*Elizabeth* » ne fut point ſanguinaire avec les Catholi- » ques de ſon Royaume, comme l'avoit été » *Marie* avec les Proteſtants. «

Camden. an. 1582. Spond. Sander.

Il eſt bien vrai en effet qu'*Elizabeth* ne fut pas ſanguinaire comme *Marie*; mais elle le fut avec bien plus de fineſſe & bien plus d'efficace. Elle perſécuta les Catholiques, comme *Julien* l'Apoſtat perſécuta autrefois les Chrétiens, c'eſt-à-dire en prenant des moyens qui puſſent les détruire ſûrement, ſans lui attirer le nom odieux de perſécutrice déclarée.

Elle fit un grand nombre de loix pour interdire l'exercice de la Religion Catholique & pour obliger tout le monde à ſe trouver à ceux de la Religion Anglicane. Les premieres contraventions à ces loix étoient punies par de groſſes amendes; enſuite on en venoit à la confiſcation de tous les biens, & enfin à une priſon perpétuelle, où l'on laiſſoit périr les Catholiques de miſere. Dès le commencement de ſon regne les Evêques qui ne voulurent pas la reconnoître pour chef de l'Egliſe, furent tous dépouillés de leurs dignités; ils furent la plupart confinés en différentes priſons, & quelques-uns y périrent. Elle fit déclarer criminels de leze-majeſté tous les Prêtres Anglois Catholiques qui reviendroient en Angleterre. Un grand nombre furent pris & pendus, après les plus affreuſes tortures. On trouve la plupart de ces loix dans *Camden*, Hiſtorien

Anglois & Proteſtant. On les trouve en plus grand détail encore dans *Sander*. Elles ſont encore rappellées par M. *Hume* dans ſon excellente Hiſtoire de la maiſon Stuart ſur le trône d'Angleterre.

C'eſt de cette Reine que *Voltaire* dit hardiment *que perſonne ne fut perſécuté, ni même recherché pour ſa créance ſous ſon regne ; mais qu'on pourſuivoit ſévérement, ſelon ſa loi, ceux qui violoient la loi*. Qui pourroit ne pas adhérer au jugement du ſage & véridique *Voltaire* ?

Les Proteſtants, comme les Catholiques, ſe moquerent du titre que prit *Elizabeth* de Chef de l'Egliſe Anglicane, c'eſt-à-dire de Papeſſe des Anglois. M. *de Voltaire* trouve que le badinage eſt très-mal placé.

» On pouvoit conſidérer, dit-il, que cette » femme régnoit, qu'elle avoit les droits at- » tachés au trône par la loi du pays ; qu'au- » trefois les Souverains de toutes les Nations » connues avoient l'intendance des choſes de » la Religion ; que les Empereurs Romains » furent Souverains Pontifes, & qu'enfin une » Reine d'Angleterre, qui nomme un Arche- » vêque de Cantorbéry & qui lui preſcrit » des loix, n'eſt pas plus ridicule qu'une » Abbeſſe de Fontevrault qui nomme des » Prieurs & des Curés ; qu'en un mot chaque » pays a ſes uſages. «

Il eſt étonnant que *Voltaire* avec tout ſon eſprit ne ſe ſoit pas apperçu combien de pareils raiſonnements lui faiſoient peu d'honneur

à lui, & quelle pitié ils devoient faire à des gens éclairés. Mais dans la mauvaise humeur on dit bien des choses qu'on ne voudroit pas ensuite avoir dites. Il faut l'avouer, qu'une comparaison des absurdités païennes avec la Religion du Fils de Dieu & d'un Souverain Pontife établi par Jesus-Christ avec une femme intruse par le fanatisme, est tout-à-fait heureuse. Parlons sérieusement, n'est-ce pas-là une insulte également impie & grossiere faite à tout le Christianisme? Les Religions païennes n'étoient que des établissements humains, où l'homme pouvoit changer ou ajouter ce qu'il lui plaisoit. La Religion chrétienne a été établie par Jesus-Christ, qui en a confié le gouvernement au premier de ses Apôtres Saint Pierre & à tous ses successeurs.

Si les Protestants ont tant badiné sur la prétendue Papesse *Jeanne*, les Catholiques n'ont-ils pas bien plus de raison de le faire sur la véritable Papesse *Elizabeth?*

Mais *cette femme régnoit*, dit M. *de Voltaire*. Mais il n'est dit nulle part dans le Livre divin de la Religion des Chrétiens qu'une femme régnante eût rien à commander ou à prescrire en ce qui concerne le gouvernement de leur église. *C'étoient des droits attachés au trône par la loi du pays*. Ce fut une loi de violence de *Henri VIII*, cimentée du sang de plus d'un millier de Catholiques, & qui avoit été abolie sous le regne de sa fille *Marie*. Ainsi on ne pouvoit pas la regarder comme une loi du pays.

La comparaiſon qu'on fait d'une Reine d'Angleterre qui nomme un Archevêque de Cantorbéry, avec une Abbeſſe de Fontevrault qui nomme des Prieurs & des Curés, renferme deux choſes qui ne ſe reſſemblent guere. L'Abbeſſe de Fontevrault n'a point d'autorité ſpirituelle par elle-même ; elle n'a que celle que l'Egliſe lui a communiquée, qui eſt extrêmement bornée, & qui peut être révoquée & ſupprimée. Mais la Papeſſe Angloiſe étoit le principe & le centre de toute l'autorité, même ſpirituelle, que l'on ne pouvoit recevoir que d'elle ſeule.

Jamais les Papes n'ont parlé d'une maniere plus forte qu'on le fait dans l'article V de l'ordonnance de 1559 ; il eſt trop curieux pour ne le pas rapporter : » la Reine ſeule » aura le pouvoir de créer les Evêques ; » toute autre élection ou nomination ſera » nulle ; leſquels Evêques ne pourront exer» cer aucun droit ni juriſdiction épiſcopale » que ſous le bon plaiſir & en vertu du » pouvoir émané de Sa Majeſté. « Voilà ce qui fait également rire les Catholiques & les Proteſtants : & M. *de Voltaire* trouve mauvais qu'on en rie.

Les Politiques regarderont toujours la Reine *Elizabeth* comme une des plus habiles Princeſſes qui aient paru ; les Proteſtants comme une des plus zélées protectrices de leur ſecte ; les Catholiques comme une des plus dangereuſes ennemies de la Catholicité. Sa mémoire ſera toujours chere aux Anglois, parce

que c'eſt par ſes ſoins & ſon habileté que leur puiſſance eſt devenue plus reſpectable, leur commerce plus étendu & leur liberté plus douce.

Les Ecrivains Catholiques n'ont rien oublié pour faire regarder avec horreur la perſécution d'*Elizabeth* contre la Religion Romaine. Les Proteſtants ont fait tous leurs efforts pour la juſtifier & la défendre. *Bayle*, plus ſincere, avoue *qu'elle fit exécuter de ſéveres Edits contre les Catholiques Romains.* Il ne la trouve excuſable qu'en diſant qu'elle y fut contrainte par des raiſons d'Etat. Mais M. *de Voltaire* l'emporte encore ſur ce Proteſtant, par le zele pour la gloire de cette Reine.

CHAPITRE XXXII.

De Marie Stuart.

LE cinique Hiſtorien & Poëte *Buchanan*, qui, après avoir abjuré la Religion Catholique, finit par ne plus rien croire, eſt le guide qu'a choiſi M. *de Voltaire* pour faire connoître la Reine d'Ecoſſe *Marie Stuart.* Ce miſérable Apoſtat, après avoir couru le monde & ſéjourné quelque temps dans les priſons du Portugal, revint en Ecoſſe. Il s'attacha au Comte de *Murray*, Calviniſte zélé, frere naturel & ennemi déclaré de la Reine. Tous les Hiſtoriens Catholiques

& Proteſtants conviennent que ce Comte étoit un des plus méchants hommes de ſon ſiecle. Ce fut auprès de lui que *Buchanan* compoſa ſon Hiſtoire d'Ecoſſe. La partie de cette Hiſtoire qui traite du regne de *Marie Stuart*, a toujours été regardée comme la plus impudente ſatyre qui ſoit ſortie de la plume d'un Ecrivain. *

* V. Camden.

Marie Stuart s'étoit vue pendant quelques années dans le plus haut point de gloire & de bonheur. Elle étoit la plus belle perſonne de ſon ſiecle, & elle fut enſuite la plus malheureuſe. Reine de France par ſon mariage avec *François II*, Reine d'Ecoſſe par ſa naiſſance, héritiere véritable de la Couronne d'Angleterre, en qualité de fille de la ſœur ainée de *Henri VIII*, elle paſſa près de la moitié de ſa vie dans les chaînes, & mourut ſur un échafaud par la main d'un bourreau.

Son attachement à la Religion Catholique & ſes droits ſur l'Angleterre firent tous ſes crimes; & les efforts des Seigneurs Catholiques Anglois & de quelques Princes pour la ſauver des mains d'*Elizabeth* hâterent ſes malheurs. La plupart des accuſations intentées contr'elle ne furent que des calomnies inſpirées par la haine des Proteſtants contre une héritiere Catholique.

Le premier trait par lequel ils ſe déclarerent contr'elle fut l'aſſaſſinat de ſon Secrétaire *Rizzio*. Ce *Rizzio* étoit fils d'un Muſicien de Turin, & Catholique très-zélé.

C'étoit un petit homme, mal fait, mais de beaucoup d'esprit, & qui rendoit de grands services à la Reine par ses conseils. *Voltaire* dit, après l'impudent *Buchanan*, qu'il étoit trop avant dans les bonnes graces de cette Princesse. Les Seigneurs Ecossois Protestants conçurent de la jalousie du crédit de *Rizzio*, & ils ne furent point contents qu'ils ne s'en fussent défaits. Le mari de la Reine *Stuart*, *Darley*, qui avoit aussi peu de sagesse que de reconnoissance pour sa bienfaictrice, entra à la tête des assassins dans l'appartement de son épouse, & fit massacrer *Rizzio* aux yeux de cette Princesse.

Le Laboureur.

Ce seroit une erreur de croire que *Rizzio* étoit alors seul avec elle. M. de *Voltaire* le dit; mais les Historiens contemporains disent le contraire. Ils assurent qu'il y avoit une nombreuse assemblée chez elle. *Darley* fut lui-même assassiné quelque temps après. On accusa la Reine d'avoir eu part à cet assassinat, & l'on ne put jamais trouver la moindre preuve contr'elle. *Murray* & les Calvinistes n'oublierent rien pour brouiller les affaires. *Camden* raconte que ce fut ce bâtard Comte qui engagea ensuite la Reine à épouser le Comte de *Bothwel* qui étoit accusé d'avoir fait tuer *Darley*, & que par-là il vouloit les rendre odieux l'un & l'autre, afin de se faire déclarer régent. Ce fut-là le commencement des troubles & des rebellions qui forcerent enfin *Marie* à aller chercher un asyle en Angleterre. Mais au lieu d'un asyle, elle n'y

Camdenus.

Camdenus, an. 1569.

trouva qu'une prison, & enfin la mort, après dix-huit ans de miseres & de captivité.

M. *de Voltaire* nous assure que *Bothwel* fit signer aux principaux Seigneurs un écrit qui portoit expressément que la Reine ne pouvoit se dispenser de l'épouser, puisqu'il avoit couché avec elle. Il prétend que cela est avéré par les lettres de *Marie* elle-même.

Il faut remarquer que dans le procès qu'*Elizabeth* fit faire à cette Reine, on n'osa jamais lui représenter ni ses propres lettres, ni cet écrit prétendu. Ces lettres & cet écrit n'ont donc été fabriqués qu'après pour noircir la réputation de *Marie* & pour disculper *Elizabeth.* Il est surprenant que M. *de Voltaire* ose les citer.

Mém. de Castelnau.

Il conclut ce chapitre de *Marie Stuart* d'une maniere bien conforme à l'esprit de *Buchanan.* Il insinue légérement que la mort de cette Reine infortunée fut une tache qui déshonora le beau regne d'*Elizabeth.* Mais il laisse toute la noirceur des crimes les plus énormes sur *Marie.* Il lance même encore des traits piquants sur ceux qui auroient du respect pour cette Princesse, ou qui seroient touchés de son sort. » Si cette action, dit-il, » flétrit la mémoire d'*Elizabeth*, il y a une » imbécillité fanatique à canoniser *Marie* » *Stuart* comme une martyre de la Re- » ligion. Elle ne le fut que de son adultere, » du meurtre de son mari & de son im- » prudence. «

J'obſerve que, de l'aveu de M. *de Voltaire* lui-même, ce fut *Elizabeth* qui fomenta les diviſions & anima les factions des Ecoſſois contre leur Reine, & que ce n'étoit jamais que des Calviniſtes qu'elle employoit pour cela. *Marie* ayant été forcée par les rebelles de ſe retirer dans les Etats de ſa couſine, celle-ci, ſous prétexte d'aſyle, la traîna pendant près de dix-neuf ans de priſon en priſon. Enfin, pour ſe délivrer des craintes qu'elle avoit toujours de cette rivale, qui avoit des droits ſi évidents ſur la Couronne d'Angleterre, elle nomma des Commiſſaires pour inſtruire ſon procès. On accuſoit *Marie* d'avoir voulu faire révolter l'Angleterre en ſa faveur, d'avoir attenté à la vie d'*Elizabeth*, & d'avoir voulu ſoulever contr'elle les Princes Catholiques de l'Europe. Jamais il ne fut parlé des horreurs dont M. *de Voltaire* la noircit, & jamais on ne put rien prouver des accuſations qu'on faiſoit contr'elle. Cependant elle n'en fut pas moins condamnée à la mort.

Camdenus, an. 1582. Rapin.

Alors elle demanda ſon Confeſſeur; on eut la cruauté de le lui refuſer, & on lui envoya en place un hérétique qu'elle ne voulut pas écouter. Après avoir communié avec une Hoſtie que lui avoit envoyé le Pape, elle ſortit pour aller à l'échafaud, un Crucifix d'ivoire entre les mains. Un Seigneur Proteſtant lui dit alors qu'il ſuffiſoit de l'avoir dans le cœur. Elle lui répondit d'un air doux & tranquille qu'elle l'auroit bien plus aiſément dans le cœur, quand elle l'auroit encore entre

ses mains & sous les yeux. Dès qu'elle fut sur l'échafaud, elle déclara qu'elle étoit innocente de tout ce qu'on lui avoit supposé de desseins contre la Reine d'Angleterre, & qu'elle mouroit dans la Religion Catholique. Après quoi elle se fit ôter ses habits par ses filles, récita un pseaume, recommanda son ame à Dieu & tendit le col au bourreau. Voilà des faits avérés. *Camden*, l'Historien d'*Elizabeth*, en convient. Voici la maniere dont cet Ecrivain parle de cette Princesse, après avoir fait le récit de sa mort : *Telle fut la fin de Marie Stuart, Princesse d'une constance inébranlable dans la Religion, d'une piété admirable envers Dieu, d'une grandeur d'ame & d'une prudence au-dessus de son sexe, d'une beauté extraordinaire, & qu'on doit mettre au rang des Princes qui ont passé du plus haut degré des honneurs au comble des calamités.* Après cela il faut avouer que la conclusion par où finit *Voltaire*, on pourroit à peine la pardonner à l'impudent *Buchanan*.

Camden an. 1582.

CHAPITRE XXXIII.

De la Religion sous François I, &c.

ON ne trouve dans *Voltaire*, sur cet article, qu'un enchaînement d'imputations fausses, de raisonnements foibles, d'infidélités & d'altérations que nous allons présenter & réfuter dans le même ordre qu'il les présente & qu'il expose lui-même. Voici comme il commence.

» Les Français depuis *Charles VII* étoient » regardés à Rome comme des Schismati- » ques, à cause de la Pragmatique-Sanction » faite à Bourges conformément aux Dé- » crets du Concile de Bâle, ennemi de la Pa- » pauté. «

Hist. de l'Eglise Gallicane.

Il faut remarquer que sous *Charles VII* il n'y eut point de différent entre la Cour de France & celle de Rome; que *Louis XI*, en montant sur le trône, déclara qu'il ne vouloit point s'en tenir à la Pragmatique, & il sut bien faire tout plier à ses sentiments; que *Charles VIII* fut très-bien avec les Papes de son temps, & que les différents de *Louis XII* avec *Jules II* ne regardoient nullement la Pragmatique. D'ailleurs la France n'avoit presque jamais eu tant de Cardinaux qu'elle en eut sous ces regnes. Comment *Voltaire* ose-t-il dire que les Français étoient regardés comme des Schismatiques par la Cour de Rome?

„ La Religion n'embarraſſoit guere *Fran-*
„ *çois* I. Auſſi ce Prince laiſſa-t-il plutôt per-
„ ſécuter les Hérétiques, qu'il ne les pourſui-
„ vit. Les Evêques, les Parlements allume-
„ rent des bûchers ; il ne les éteignit pas. "

Qu'on liſe ces deux traits, & qu'on juge ſi *François* I. avoit auſſi peu de Religion que l'annonce *Voltaire*. Ce Prince ayant appris qu'une ſtatue de la Sainte Vierge avoit été profanée & outragée par les Hérétiques, en témoigna d'abord la douleur la plus vive. Il promit une grande récompenſe à celui qui découvriroit les Auteurs de cet attentat. Mais pour faire une réparation ample à la Mere de Dieu, il fit faire une ſtatue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été profanée, il indiqua une Proceſſion ſolemnelle pour mettre la nouvelle ſtatue à la place de l'ancienne, & voulut lui-même, à la vue de tout ſon peuple, faire cette nouvelle dédicace, pendant laquelle on le vit répandre des larmes de dévotion & de piété.

Du Boulai.

Le même Prince apprenant qu'on avoit affiché par tout Paris des placards remplis de blaſphêmes contre l'Euchariſtie, fit, un flambeau à la main, à la tête de tous les Princes & Princeſſes de ſa Maiſon, & à la vue de tout le peuple, une ſolemnelle amende honorable, en réparation de ces outrages & de ces blaſphêmes. Il finit par un diſcours qui marquoit bien ſa vive foi & ſa tendre piété. *Et quant à moi qui ſuis votre Roi*, dit-il les larmes aux yeux, *ſi je*

Florimon de Raymond.

ſavois un de mes membres maculé ou infecté de cette déteſtable erreur, non-ſeulement je vous le baillerois à couper; mais davantage, ſi j'appercevois aucun de mes enfants entaché, je le voudrois moi-même ſacrifier. Cette amende honorable fut ſuivie du ſupplice de ſix Hérétiques condamnés aux flammes. Quoique ſes mœurs n'aient pas toujours été bien réglées, il n'y eut jamais la moindre altération dans ſa foi, & il mourut après avoir reçu les derniers Sacrements avec la plus édifiante piété.

Tel étoit le Prince à la religion duquel M. *de Voltaire* oſe donner atteinte. Il dit, en parlant de *Julien* l'Apoſtat, que les Chrétiens débitoient beaucoup de fables ſur ce Prince, & que *ces fables étoient toutes calomnieuſes.* Comment doit-on regarder celles qu'il a la hardieſſe de débiter ſur *François I*?

» Nous avons vu les Juges d'Angleterre » ſous *Henri VIII* & ſous *Marie* exercer » des cruautés qui font horreur. Les Fran» çais, qui paſſent pour un peuple plus » doux, ſurpaſſerent beaucoup ces barba» ries faites au nom de la Religion & de » la Juſtice. « Les Hérétiques ſont toujours chers à la Religion toujours odieuſe à *Voltaire*. Les Huguenots commencerent par renoncer à l'ancienne Religion, mépriſerent les remontrances des Supérieurs Eccléſiaſtiques, refuſerent d'obéir au Roi, prirent les armes, ſaccagerent & pillerent plus de huit

Hiſt. des Variat. Mémoir. de Caſtelnau.

cens Villes, porterent le fer & le feu aux quatre coins du Royaume, y introduisirent les Etrangers, firent périr une multitude immense de Sujets fideles au Roi. Ce que l'on fit pour punir les Auteurs de tant de désastres, c'est ce que *Voltaire* appelle *des énormes barbaries faites au nom de la Religion & de la Justice. D'Aubigné*, tout Protestant qu'il est, ne peut pas les excuser; & *Voltaire* condamne ceux qui ont fait légitimement punir un petit nombre de ces criminels.

» Il faut savoir qu'au douzieme siecle » *Pierre Valdo*, dont la piété & les er» reurs donnerent, dit-on, naissance à la » secte des Vaudois, s'étant retiré avec plu» sieurs pauvres qu'il nourrissoit dans des » vallées incultes, entre la Provence & » le Dauphiné, il leur servit de Pontife » comme de pere. Il les instruisit dans sa » secte, qui ressembloit à celle des *Albi-* » *geois*, de *Wiclef*, de *Jean Hus*, de *Lu-* » *ther* & de *Zuingle*, sur plusieurs points » principaux. Les Vaudois jouissoient du cal» me, quand les Réformateurs d'Allema» gne & de Geneve apprirent qu'ils avoient » des freres. Aussi-tôt ils leur envoyerent » des Ministres. Alors ces Vaudois furent » trop connus. Les Edits nouveaux contre » les Hérétiques les condamnoient au feu. «

Voici une preuve des plus convaincantes de la hardiesse de M. *de Voltaire* à parler sur des choses qu'il ignore entiérement. Il

dit que ces différentes fectes dont il vient de raffembler les noms fe reffembloient fur plufieurs points principaux. Qu'on en juge par les caracteres diftinctifs que nous allons donner des unes & des autres.

Les erreurs des *Vaudois* étoient de croire que les Miniftres de la Religion devoient imiter la pauvreté de Jefus - Chrift & des Apôtres ; & que les mauvais Prêtres ne pouvoient pas exercer les fonctions du miniftere ; que tout le monde, les Laïques, hommes & femmes, avoient droit de prêcher, de confeffer, d'abfoudre & de confacrer le Corps de Jefus-Chrift.

V. Hift. des Variat. l. 11.

Les *Albigeois* rejettoient l'Ancien Teftament, condamnoient le mariage & la plupart des Sacrements ; ils ne parloient de la Trinité que d'une maniere très-équivoque, ce qui leur fit donner auffi le nom d'Ariens.

Les *Wiclefiftes* difoient que Dieu n'étoit pas libre, qu'il étoit l'Auteur de tous les crimes & qu'il les approuvoit ; qu'une femme vertueufe pouvoit être Pape ; qu'un Roi ceffoit d'être Roi dès qu'il étoit en péché mortel. *Jean Hus* n'étoit pas tant auteur de fecte que difciple de *Wiclef* fur plufieurs articles.

Luther enfeignoit que l'homme n'étoit pas libre, que tous les péchés des juftes font des péchés mortels ; que le Corps de Jefus - Chrift eft dans l'Euchariftie avec la fubftance du pain ; que le Vicaire de Jefus - Chrift n'a nulle autorité dans l'Eglife ;

que la juſtification, c'eſt-à-dire la juſtice ou ſainteté Chrétienne, conſiſtoit à croire fermement que tous nos péchés nous étoient remis par les mérites du Sauveur : il rejettoit auſſi pluſieurs Sacrements, la néceſſité des bonnes œuvres, l'invocation des Saints, les vœux monaſtiques, &c.

Les *Calviniſtes* n'admettoient que deux Sacrements, le Baptême & la Cêne, encore nioient-ils la néceſſité du Baptême pour les enfants. Ils nioient la préſence réelle, le libre arbitre, condamnoient toutes les cérémonies de l'Egliſe, & mettoient parmi leurs articles de foi que le Pape étoit l'Ante-Chriſt.

Telles étoient les différentes ſectes qui, ſelon M. *de Voltaire*, ſe reſſembloient ſur pluſieurs points principaux, qui, ſelon le jugement qu'il en porte encore en un autre endroit, avoient à-peu-près les mêmes Dogmes que tiennent aujourd'hui les Proteſtants. S'il avoit lu l'excellent Ouvrage de M. *de Meaux* ſur les Variations, il auroit évité les erreurs groſſieres où il tombe. Continuons à le ſuivre pour reconnoître ſes écarts.

„ Le Conſeil de France croyoit que tou„ te nouveauté en Religion traîne après elle „ des nouveautés dans l'Etat. Le Conſeil „ avoit raiſon, en conſidérant les troubles „ d'Allemagne. Peut-être avoit-il tort, s'il „ ſongeoit à la facilité avec laquelle les Rois „ de Suede & de Danemarck établiſſoient „ alors le Luthéraniſme. La véritable Reli-

„ gion s'étoit par-tout introduite ſans les
„ guerres civiles ; dans l'Empire Romain
„ ſur un Edit de *Conſtantin* ; en France par
„ la volonté de *Clovis* ; en Angleterre par
„ l'exemple d'un petit Roi de Kent nommé
„ *Ethelbert.* "

Il eſt aiſé de faire voir que tout cet article n'eſt rempli que de miſérables ſophiſmes & de fauſſetés.

Le Conſeil de France penſoit certainement mieux que *Voltaire.* Il voyoit alors le ſang ruiſſeler dans toutes les Provinces des Pays-Bas, les gibets dreſſés & les bûchers allumés en Angleterre depuis *Henri VIII*, & pendant tout le long regne *d'Elizabeth* ; la moitié de l'Allemagne armée contre l'autre, à cauſe des nouvelles Religions. Ce même Conſeil voyoit l'Eſpagne, l'Italie, la Lorraine paiſibles & tranquilles, parce qu'on avoit empêché les nouvelles Religions d'y pénétrer ; *Soliman II* lui-même, comme le marque M. *de Caſtelnau* dans ſes Mémoires, défendant ſous de grieves peines de recevoir des Prédicants Luthériens dans ſes Etats. Faut-il donc être ſurpris que le Conſeil craignît que la *nouveauté en Religion ne traînât après elle des nouveautés dans l'Etat.*

Mém. de Caſteln.

Le Maréchal *de Strozzi* penſoit encore de la même maniere. L'Amiral *de Coligni* lui diſant un jour que la France étoit parvenue à un point de force & de puiſſance que rien ne pourroit ébranler ; il ne faudroit qu'un

changement de Religion, répondit le Maréchal, pour la mettre à deux doigts de sa ruine. Moins de vingt ans après on vit combien la pensée de ce Seigneur étoit juste.

L'exemple que cite M. *de Voltaire* de la Suede, ne prouve guere ce qu'il ose affirmer. Tout le regne de *Gustave Vasa* ne fut qu'un enchaînement de guerres, de proscriptions & d'usurpations. M. *de Pufendorff* en convient.

Hist. de Suede, livre. 1.

M. *de Voltaire* n'y pense pas, quand il dit que la Religion s'étoit introduite dans tout l'Empire Romain sur un Edit de *Constantin.* L'Edit de 315 n'obligeoit point à embrasser la Religion Chrétienne. Il laissoit seulement la liberté aux Chrétiens de faire une profession publique du Christianisme, & il laissoit aussi aux Idolâtres la liberté de fréquenter leurs Temples & de faire leurs sacrifices comme auparavant. D'ailleurs, il oublie ce qu'il a dit au commencement de son Histoire, que c'étoit les Chrétiens qui avoient le plus contribué à mettre *Constantin* sur le Trône.

Histoire des Emp. Const.

Il se trompe en disant que la Religion s'étoit introduite en France par la volonté de *Clovis*. Les Gaules étoient déjà toutes Chrétiennes lorsque *Clovis* y vint établir la Monarchie. De même l'Angleterre l'étoit déjà presque toute lorsque les Saxons idolâtres s'en emparerent. *Saint Athanase*, au quatrieme siecle, nous parle des Evêques de

cette Isle. *Pélage* y fut Moine dans le siecle suivant. Si l'on a appellé ensuite le Roi *Ethelbert* & le Saint Moine *Augustin*, Apôtres des *Anglois*, c'est parce qu'ils convertirent les Anglo-Saxons.

» Il ne restoit qu'un parti à prendre, c'é-
» toit d'imiter *Charles-Quint*, qui finit,
» après bien des guerres, par laisser la li-
» berté de conscience; & la Reine *Eliza-*
» *beth*, qui, en protégeant la Religion do-
» minante, laissoit chacun adorer Dieu sui-
» vant ses principes, pourvu qu'on fût sou-
» mis aux loix de l'Etat. «

La Reine *Elizabeth* étoit vraiment un bel exemple à proposer à un Roi de France, qui a le titre de Roi Très-Chrétien & de Fils ainé de l'Eglise. Cette Princesse, dit *Voltaire*, *en protegant la Religion dominante, laissoit chacun adorer Dieu selon ses principes.* Et cependant il assure ailleurs * *qu'elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre tout le Royaume Protestant.* *Voltaire* souhaiteroit-il que les Rois de France eussent pris le même parti, & qu'à l'exemple d'*Elizabeth* ils eussent fait passer en loi de l'Etat de ne faire profession que de la seule Religion Protestante, & qu'ils eussent fait sévérement punir quiconque ne se seroit pas conformé à cette loi de l'Etat. C'est-là cependant ce qu'ils eussent été obligés de faire, s'ils eussent suivi le beau modele que leur présente *Voltaire* dans la Reine *Elizabeth*.

* Hist. Gen. ch. 139.

On cite fort mal-à-propos l'exemple de *Charles-Quint.* Ce Prince n'accorda jamais la liberté de conſcience dans les pays où il étoit vraiment Souverain, comme les Rois de France le ſont dans leurs Etats. Il ne l'accorda jamais ni dans les Pays-Bas, ni dans le Comté de Bourgogne, ni en Eſpagne, ni en Italie. Si après vingt-cinq ans de guerres, il céda enfin pour la liberté de conſcience dans l'Empire, ce ne fut que pour ces Etats, où il n'avoit que l'autorité de Chef de l'Empire, ſans y être maître abſolu, & ſans pouvoir y régler les choſes à ſon gré. La maniere de penſer de *Voltaire* n'eſt donc pas plus juſte pour la politique, que pour la Religion.

» On pendit & on brûla dans la Greve » *Anne du Bourg*, ce Prince Magiſtrat, » eſprit trop inflexible, mais Juge integre, & » d'une vertu reconnue. Les martyrs font des » proſélytes. Le ſupplice d'un homme fit plus » de réformés en France, que les Livres » de *Calvin.* La ſixieme partie du Royaume » étoit Calviniſte ſous *François II.* «

C'eſt apparemment du martyrologe Calviniſte qu'eſt tiré cet éloge d'*Anne du Bourg.* Ce Magiſtrat, neveu d'un Chancelier, étoit un des plus furieux déclamateurs contre l'Egliſe Romaine, & des plus ardents défenſeurs des Proteſtants. Il le fit bien voir par ſon diſcours fanatique, fait en plein Parlement, en préſence même & contre la volonté du Roi. Cette vertu *ſi reconnue* eſt cependant fort ſuſpecte.

Mém. de Castelnau.
Le Laboureur Add.

Il dit au Président *Minard*, que s'il ne se désistoit pas de sa poursuite contre les Réformés, on trouveroit le moyen de l'empêcher de continuer. Le Président fut assassiné peu de temps après. On n'a jamais cru que cet homme *vertueux* fût l'auteur de l'assassinat; mais quand il fit cette menace, pouvoit-il ignorer qu'il se préparoit ?

CHAPITRE XXXIV.

De l'Inquisition.

» IL faut être bien mal-adroit pour calomnier l'Inquisition, & pour chercher dans » le mensonge de quoi la rendre odieuse, « dit M. *de Voltaire*. Et il a raison. Mais pourroit-on se persuader qu'après avoir prononcé cette belle sentence, il tombe aussi-tôt lui-même dans le défaut qu'il reprend ? On ne doit pas cependant être surpris qu'il se déchaîne si fort contre ce Tribunal. Il a ses raisons pour le haïr, & encore plus pour le craindre.

Il faut convenir que le Tribunal de l'Inquisition est un Tribunal redoutable. Mais il n'est pas aussi détestable que le font les misérables Auteurs que *Voltaire* copie. Voici comme en parle le judicieux Abbé *de Vayrac*, dans son ouvrage de l'état présent de l'Espagne.

» J'avoue que si ceux qui se déchaînent » contre le Tribunal de l'Inquisition avoient

» égard à la qualité de ceux qui le compo-
» ſent, ils en penſeroient tout autrement. Ils
» verroient à ſa tête un Cardinal, ou pour
» le moins un Prélat du premier ordre. Ils
» trouveroient dans ſes membres tout ce que
» l'Eſpagne a de plus diſtingué dans l'Etat
» Eccléſiaſtique & Religieux & dans la Ma-
» giſtrature. Et peut-être ne ſeroient-ils pas
» aſſez hardis pour peindre de ſemblables
» ſujets comme des Juges barbares & im-
» placables, plus diſpoſés à punir des in-
» nocents, qu'à faire grace à des coupables;
» plus avides du bien de ceux qui ont le
» malheur de tomber entre leurs mains, que
» zélés pour le ſalut; plus propres à entrete-
» nir une dévotion fantaſtique, qu'à faire ré-
» gner une ſolide piété. Mais, par une fa-
» talité que je ne puis comprendre, il eſt sûr
» qu'ils font du Saint Office un lieu où l'inno-
» cence ni la fortune des hommes ne ſont
» jamais en sûreté, par les injuſtices crian-
» tes qui s'y commettent. Et ce qu'il a de
» plus déplorable, c'eſt que la prévention
» a tellement prévalu, que je déſeſpere en
» quelque maniere de pouvoir faire conve-
» nir mes compatriotes que la circonſpec-
» tion, la ſageſſe, la juſtice, l'intégrité ſont
» les vertus qui caractériſent les Inquiſiteurs.
» J'entreprendrai pourtant de le faire. «

Après cela M. l'Abbé *de Vayrac* explique la maniere dont ſe font les procédures. Elle eſt bien différente de celle que *Voltaire* a copiée d'après les libelles. « La forme

» des procédures, dit *Voltaire*, devient un » moyen infaillible de perdre qui l'on veut. » On ne confronte point les accusés aux dé- » lateurs, & il n'y a point de délateur qui » ne soit écouté. Un criminel public & » flétri par la Justice, un enfant, une cour- » tisanne sont des accusateurs graves. Enfin » l'accusé est obligé d'être lui-même son » délateur, de deviner & d'avouer le dé- » lit qu'on lui suppose, & que souvent il » ignore. «

Ce sera l'Abbé *de Vayrac* qui répondra à ces impostures. » 1° Tous les Officiers de » l'Inquisition, dit cet Abbé, sont obligés de » faire des preuves authentiques de bonnes » mœurs & de capacité. 2° Le Saint Office » ne fait jamais arrêter personne sans avoir » bien examiné la qualité du dénonciateur, » sans avoir pris de grandes précautions pour » bien approfondir si c'est par haine ou par » vengeance qu'il fait sa dénonciation. D'ail- » leurs il faut remarquer qu'il y a la peine » du talion contre le dénonciateur. 3° Ceux » qui disent que ceux qui sont arrêtés dans » les prisons de l'Inquisition sont obligés de » deviner le crime dont ils sont accusés, en » imposent à ce Tribunal. Il est certain que » dès qu'ils sont arrêtés on leur donne un » Procureur & un Avocat, pour défendre » leur cause. 4° Aucun Tribunal inférieur ne » peut célébrer d'acte de foi sans une per- » mission expresse du Conseil Suprême, le- » quel y envoie ordinairement un Conseil- ler. «

» ler. « Comparez l'autorité de ces Auteurs ſans aveu d'après leſquels parle M. *de Voltaire*, avec celle de l'Auteur que nous citons. Comparez & jugez.

Il ſemble que ces faits odieux que rapporte *Voltaire* pour faire encore plus déteſter l'Inquiſition, ſont aſſez réfutés par ce que nous avons dit après l'Abbé *de Vayrac*. Cependant nous en diſcuterons encore quelques-uns.

» Après la priſe de Grenade, dit *Voltai-* » *re*, le Cardinal *Ximenès* voulut que tous » les Maures fuſſent Chrétiens. C'étoit une » entrepriſe directement contre le traité par » lequel les Maures s'étoient ſoumis. On » les preſſa, on les perſécuta, on les ſou- » mit, & on les força de recevoir le Bap- » tême. «

M. *de Voltaire* eſt toujours très-décidé à accuſer les Chrétiens de mauvaiſe foi, & à juſtifier & à plaindre les Infideles. Les deux grands Hiſtoriens d'Eſpagne démontrent que ce furent les Maures qui manquerent les premiers aux articles de la capitulation de Grenade. Ils invitoient les Mahométans d'Afrique à venir faire des deſcentes en Eſpagne; ils les favoriſoient, & partageoient le butin avec eux. *Ferdinand* jugea que tout le mal venoit de la différence de Religion. Il ordonna que les Maures ſe fiſſent Chrétiens ou quittaſſent l'Eſpagne dans quatre mois. Cette Ordonnance étoit pour le bien de l'Etat, mais

elle étoit auſſi en faveur de la Religion : voilà pourquoi *Voltaire* la déſapprouve.

» Le grand Inquiſiteur *Torquemada* fit » en quatorze ans le procès à plus de qua- » tre vingt mille hommes, & en fit brû- » ler ſix mille avec l'appareil & la pom- » pe des plus auguſtes fêtes. Tout ce qu'on » nous raconte des Peuples qui ont ſacrifié » des hommes à la Divinité, n'approche » pas de ces exécutions. On reprochoit à » *Montezuma* d'immoler ſes captifs à ſes » Dieux. Qu'auroit-il dit, s'il avoit vu un » *Auto-da-Fé ?* «

Avec l'appareil & la pompe des plus grands mots, *Voltaire* ne débite ici que de grandes fauſſetés. S'il avoit conſulté des Auteurs ſûrs & inſtruits, comme *Mariana* & *Ferreras*, il auroit vu qu'il falloit retrancher les deux tiers de ces exécutions qu'il fait faire au redoutable *Torquemada ;* il auroit ajouté que preſque tous ceux qui ſont condamnés au feu, ſont étranglés auparavant ; & quant au perſonnage de *Montezuma* qu'on met ici en contraſte, l'homme ſenſé voit ce que ce Prince auroit pu dire : c'eſt que les Eſpagnols faiſoient mourir des criminels, & lui des innocents.

Ferreras XII. P. Mariana, l. 29.

» Après la mort de *Charles-Quint* l'In- » quiſition oſa faire le procès au Confeſſeur » de cet Empereur *Conſtantin Ponce.* «

C'eſt encore une fauſſeté que *Conſtantin Ponce* ait été Confeſſeur de *Charles-Quint.** Cet homme fut mis à l'Inquiſition du vivant

* V. Bayle.

de l'Empereur, qui le connoiffoit, & qui dit alors que fi *Conftantin* étoit Hérétique, c'étoit certainement un grand Hérétique.

Avant de finir, nous remarquerons un petit défaut de calcul par lequel M. *de Voltaire* tombe en contradiction. Il commence le Chapitre où il parle de l'Inquifition en difant qu'il y avoit cinq cens mille Religieux combattants fous l'étendard de Rome. Et dans le Chapitre précédent, où il parle des Ordres Religieux, il fait un calcul par où il paroît qu'il ne peut pas y en avoir deux cens mille. Il eft furprenant qu'il oublie fi-tôt dans un endroit ce qu'il vient de dire dans un autre.

CHAPITRE XXXV.

De Philippe II, Roi d'Efpagne.

CE Succeffeur de *Charles-Quint* avoit pourfuivi trop vivement les héréfies pour n'être pas maltraité par les Ecrivains Proteftants, & il avoit été trop attaché à la Religion pour être bien traité par *Voltaire.* Il met *Philippe II* au-deffus de *Tibere* pour la méchanceté, & au-deffous pour les talents. Ainfi, felon *Voltaire*, l'ifle de Caprée où *Tibere* étoit toujours environné de bourreaux, de courtifannes & de gladiateurs; les empoifonnements de prefque tous les Princes du fang d'*Augufte;* Rome toujours dans la terreur & l'effroi par les délations & par les

exécutions sanglantes qui suivoient les délations ; tout cela est moins horrible que les scenes de Madrid & de l'Escurial sous *Philippe II.*

Présenter ce Prince sous ces horribles traits, c'est sacrifier sans pudeur la vérité à la passion. *Philippe* fut redoutable à l'hérésie, par l'aversion qu'il avoit pour elle ; à la France, par sa puissance & par ses forces ; à plusieurs Etats de l'Europe, par une politique taciturne, & dont chacun avoit à se défier. Cette politique échoua souvent, parce qu'elle s'étendoit à trop d'objets à la fois. Il fit quelquefois la guerre presque en même-temps en Afrique, dans le nouveau monde, en Italie, en Allemagne, en Flandres, en Angleterre. Il fut toujours redoutable, mais jamais tyran tel que le peint *Voltaire.*

Strada, Chronique de Hollande.

Philippe proscrivit *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, comme l'auteur des troubles des Pays-Bas, comme sujet rebelle, traître, parjure & ingrat. Le Prince répondit par un manifeste où il accusoit *Philippe* des plus grands crimes, mais sans en donner aucune preuve. *Voltaire* fait un grand fond sur cette accusation, qui fut méprisée par *Philippe.*

» Etoit-ce l'orgueil, dit-il, étoit-ce la force
» de la vérité qui empêchoit *Philippe* de ré-
» pondre ? Pouvoit-il mépriser ce terrible
» manifeste, comme on méprise tant de li-
» belles obscurs, composés par d'obscurs
» vagabonds, auxquels les particuliers mê-
» me ne répondent pas plus que *Louis XIV*

» n'y a répondu ? Qu'on joigne à ces accufa-
» tions trop authentiques, les amours de
» *Philippe* avec la femme de *Ruigomez*;
» l'affaffinat d'*Efcovedo*, la perfécution
» d'*Antonio Perez*, qui avoit affaffiné *Ef-*
» *covedo* par fon ordre; qu'on fe fouvienne
» que c'eft-là ce même homme qui ne par-
» loit que de fon zele pour la Religion, &c.
» alors on pourra fe former un portrait de
» *Philippe*. «

Voilà une déclamation bien forte. On peut dire que *Maimbourg*, contre lequel *Voltaire* fe récrie tant, n'a jamais déclamé fi fortement, ni fi vainement.

Il eft vrai que le Prince d'Orange, profcrit par *Philippe*, lui répondit par un manifefte très-vif. Il envoya ce manifefte dans prefque toutes les Cours, & pas une n'y eut égard. Les Etats même de Hollande, où *Guillaume* étoit tout-puiffant, refuferent d'y foufcrire. C'eft *Meteren*, Auteur Flamand, Proteftant & contemporain, qui le dit expreffément dans fa grande Hiftoire des Pays-Bas. On ne peut pas douter de la vérité de fon témoignage. *Mais étoit-ce l'orgueil ou la force de la vérité qui empêchoit Philippe de répondre*, demande *Voltaire?* Mais feroit-il de la dignité d'un Souverain de répondre aux accufations d'un fujet rebelle, & d'un vaffal coupable de félonie ? Le faire ce feroit traiter d'égal avec lui, & par-là même fe dégrader.

Meteren l. 12.

Le fier *Antonio Perez*, dont M. *de Voltaire* plaint le fort, pour rendre *Philippe*

odieux, le fier *Antonio Perez* *, Secrétaire d'Etat, fut accusé de péculat, de trahison & de malversations les plus odieuses par les autres Ministres. Il fut privé de ses emplois : il voulut se sauver, il fut arrêté ; il s'échappa de la prison & alla exciter une révolte en Aragon, de-là il passa en France, où il fit imprimer quelques ouvrages. Doit-on se fier à son témoignage, à ses relations, & à tout ce qu'il a écrit contre son Prince ?

* Ferreras. p. XV.

Quant aux amours de *Philippe*, ce sont-là de ces choses dont les petits Auteurs de Romans auroient pu embellir leurs frivoles ouvrages. Il est bien surprenant que le grave *Voltaire* les adopte dans son Histoire. Nous ne ferons plus qu'indiquer certains points qu'il affirme aussi hardiment que s'ils étoient incontestables, & qu'il ne fût pas bien aisé d'en démontrer la fausseté. Ces faits sont principalement le refus de secours de la part de *Philippe* à son neveu le Roi de Portugal, pour la malheureuse expédition d'Afrique, les exécutions barbares de l'Inquisition, & le commencement de la défaite de la fameuse flotte l'*Invincible*.

Ferreras, ibid.

Mais il est faux que *Philippe* ne donna point de secours au Roi *Dom Sébastien* pour l'expédition d'Afrique. *Philippe* fit ce qu'il put pour détourner ce jeune Prince de cette entreprise dangereuse : mais quand il vit qu'il ne pouvoit pas vaincre son obstination, il lui donna deux mille hommes de ses meilleures troupes, avec d'excellents Officiers.

Il eſt faux qu'*il ait fait brûler à petit feu à Valladolid tous ceux qui étoient ſoupçonnés d'héréſie;* & que *de ſon palais il contemploit leurs ſupplices* & entendoit leurs cris. *Ferreras*, Hiſtorien plus exact qu'élégant, dit qu'il n'y eut qu'un ſeul criminel brûlé vif, & que les autres furent étranglés auparavant.

Ferreras. Ferreras, ibid.

Il eſt faux que la fameuſe flotte Eſpagnole, appellée l'*Invincible*, ait d'abord été attaquée & battue par les Anglois, & que ce ne fut qu'après le combat que la tempête acheva de la ruiner. Les Anglois ſe vantent moins que *Voltaire* ne les vante. Leurs Hiſtoriens conviennent avec les Eſpagnols, que la tempête qu'eſſuya cette flotte précéda ſon entrée dans la *Manche*, où les combats ſe donnerent.

Hiſtoire navale d'Angleterre.

M. *de Voltaire* a fait un examen juſte & ingénieux ſur quelques menſonges imprimés. Il eſt étonnant qu'après avoir ſi bien penſé, il ait fait lui-même réimprimer tant de menſonges dans ſon Hiſtoire générale. Parmi ces menſonges réimprimés, on peut mettre la mort de *Dom Carlos* & l'empoiſonnement d'*Iſabelle* de France, troiſieme épouſe de *Philippe II.*

Les Eſpagnols ſont toujours ſurpris quand ils entendent les Français raconter la mort de *Dom Carlos;* ils ſont ſurpris qu'on en ait fait une aventure de Roman, dont les intrigues du Prince avec la Reine ſa belle-mere ont été le nœud, & dont la ſombre jalouſie de *Philippe* a fait la cataſtrophe. Le premier Auteur Français qui en ait parlé eſt un Poëte

Mém. de Caſteln. Le Laboureur.

Gascon qui fit un millier de vers sur ce sujet, & qui les adressa à *Henri III*, pour l'engager à venger la mort de la Reine sa sœur, qu'il supposoit avoir été empoisonnée après la mort de *Dom Charles*. Son imagination a été le flambeau à la lueur duquel ont marché nos faiseurs de nouvelles, & ensuite nos Historiens.

Hist. de M. de Thou.

Louis de Foix, ce fameux Architecte qui bâtit l'Escurial, raconta à M. *de Thou* tout ce qu'il avoit remarqué dans *Dom Carlos*; les transports de fureur où il entroit fréquemment; les efforts qu'il fit plusieurs fois pour se donner la mort; ses tentatives pour se sauver en Flandres, se mettre à la tête des Etats, & jouer le même rôle qu'avoit joué *Louis XI* encore Dauphin. Mais il ne dit pas le mot ni de la mort tragique du Prince, ni de l'empoisonnement de la Reine. Le Poëte est le guide que les Historiens ont suivi comme des moutons, & *Voltaire* a été mouton comme les autres.

M. *de Thou* & les autres Historiens démontrent la fausseté de cet empoisonnement. *Voltaire* croit en voir la vérité. La parole du Prince d'Orange est son garant; mais quelques pages après, il assure que ce garant étoit un homme sans religion.

CHAPITRE XXXVI.

De la Fondation de la République de Hollande.

UN petit coin de terre presque noyé dans les eaux, habité par un peuple laborieux & paisible, qui n'avoit guere d'autres richesses que le produit de ses prairies & de la pêche, & qui, dans l'espace de trente années, devint une des plus redoutables Puissances de l'Europe, leve de grandes armées, couvre les mers de ses flottes, fait la conquête d'une grande partie des Indes Orientales, se fait reconnoître pour Etat souverain, & devient enfin l'appui de ses anciens maîtres, dont il avoit secoué le joug; voilà ce qu'a vu le seizieme siecle par l'établissement de la République de Hollande.

Les troubles que causent ordinairement les changements de Religion, la dissimulation profonde d'un Seigneur, qui étoit Luthérien de naissance, qui fut ensuite Catholique par politique, & enfin Calviniste pour faire réussir les projets de son ambition; la jalousie des principales Puissances de l'Europe, qui, pour traverser les desseins des Espagnols, soutenoient les rebelles de Hollande; la fermeté incroyable & la valeur de ce peuple, auparavant peu connu & peu redouté; tels ont été les moyens qui ont concouru tous en-

semble à l'établissement des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles hérésies s'étoient secrettement glissées dans quelques cantons des Pays-Bas, malgré toutes les précautions & les soins de l'Empereur *Charles-Quint*; & ce Prince avoit fait les Edits les plus séveres pour les proscrire : il avoit résolu de faire ériger de nouveaux Evêchés en Flandres, pour y mieux assurer la Religion. *Philippe*, Duc de Bourgogne, *Charles* le Hardi, & ensuite *Maximilien*, aïeul de *Charles-Quint*, avoient déjà eu le même dessein; mais les guerres continuelles dont ces Princes avoient été occupés les avoient empêché de les exécuter. *Charles-Quint*, en abdiquant tous ses Etats, communiqua ses vues & ses desseins à *Philippe II*, son successeur & son fils, & lui en recommanda l'exécution. *Philippe* entra dans toutes les vues de l'Empereur son pere, & prit du temps pour le faire réussir.

En partant pour l'Espagne, il laissa le gouvernement général des Pays-Bas à la Duchesse de Parme, sa sœur, & lui donna pour son principal conseil le Cardinal de *Granvelle*. Ce Cardinal étoit un des plus grands hommes d'Etat de son siecle, homme d'un esprit infiniment pénétrant, incapable de se laisser jamais surprendre, capable de tout prévoir, de tout pénétrer, & d'arrêter toujours les desseins des autres, enfin le seul homme qu'on connoisse dans l'Histoire qui ait possédé pendant quarante ans de suite, & sans

aucune altération, la confiance & les bonnes graces de ses maîtres, & de maîtres tels que *Charles V* & *Philippe II*.

Tous les grands Seigneurs des Pays-Bas, qui avoient aspiré à la charge de Gouverneur-Général, le Prince d'Orange sur-tout, & le Comte d'Egmont furent mécontents au départ du Roi. Mais comme il leur laissoit pour Gouvernante la Duchesse sa sœur, ils n'oserent pas faire paroître d'abord leur mécontentement.

La proposition que fit cette Princesse de la part du Roi, pour l'érection des nouveaux Evêchés, fournit aux mécontents la premiere occasion & le premier prétexte pour s'opposer aux vues & aux desseins de leur Souverain. Ce prétexte n'étoit pas cependant fort plausible, puisqu'on ne mettoit aucun impôt sur les Provinces pour cela. On ne faisoit, ainsi qu'on l'a souvent pratiqué en France, qu'assigner quelque bénéfice pour les revenus de l'Evêque; mais les Seigneurs craignirent que ce grand nombre d'Evêques n'affoiblît leur autorité, & les Hérétiques ou leurs fauteurs craignirent qu'il n'empêchât les progrès de l'hérésie. Ce fut-là la premiere source des oppositions que la Gouvernante trouva dans les Seigneurs aux ordres du Roi.

Le Prince d'Orange étoit celui qui paroissoit le moins dans ces oppositions, & qui agissoit le plus. La premiere chose qu'il fit demander par les Etats à la Gouvernante, fut l'éloignement des troupes Espagnoles qui

étoient dans les Pays-Bas. Son intention étoit que par cet éloignement la Gouvernante fût moins en état de faire respecter & exécuter ses ordres. La Princesse consulta le Roi son frere sur un point si délicat. *Philippe*, de peur d'aigrir les Flamands, consentit au départ des troupes, malgré l'avis d'une partie du Conseil, & malgré les représentations du Cardinal, qui en prévoyoit les suites. Les troupes Espagnoles étant parties, le Prince d'Orange proposa en plein Conseil qu'on donnât un Gouverneur particulier à la Province de Brabant, qui n'en avoit jamais eu d'autre que le Gouverneur-Général des dix-sept Provinces. Il avoit agi sous main pour se faire nommer lui-même Gouverneur de ce Duché, & pour réunir ce Gouvernement à ceux de Hollande, de Zelande, de Frise, d'Utrecht & du Comté de Bourgogne, qu'il avoit déjà. *Granvelle* pénétra ses vues, & il lui dit qu'il n'avoit plus qu'à demander à s'asseoir sur le trône, & à côté de la personne même du Roi.

Strada.

Le Prince d'Orange comprit bien qu'il n'y avoit personne qui pénétrât mieux ses desseins secrets, & qui fût plus en état de les traverser que *Granvelle*. Il s'appliqua donc à chercher toute sorte de moyens pour l'éloigner des Pays-Bas. Il le représenta à la haute Noblesse comme un nouveau parvenu & un étranger, qui, sous le nom de la Gouvernante, commandoit dans tout le pays. Il ne parla aux Peuples, aux Bourg-

meſtres & aux Communautés des Villes, que de la ſévérité & de la hauteur de cet impérieux Miniſtre. Il écrivit au Roi d'Eſpagne que tous les troubles ne venoient que de l'averſion qu'on avoit pour *Granvelle* ; enfin il fit entendre à la Gouvernante que les Peuples étoient tellement animés contre le Cardinal, que ſa vie n'étoit pas en ſûreté, & qu'il n'y avoit que l'éloignement de ce Miniſtre qui pût calmer les eſprits & ramener la paix.

La Gouvernante effrayée en écrivit au Roi *Philippe*, qui ſe défioit de ces demandes ſi empreſſées, & qui connoiſſant la fidélité & la capacité de *Granvelle*, eut bien de la peine à accorder ce qu'on lui demandoit. Cependant il ſe détermina à tout ſacrifier au déſir qu'il avoit d'entretenir la paix dans les Pays-Bas. Le Cardinal ſe retira à Beſançon pour aſſiſter à la mort de Madame la Chanceliere de *Granvelle* ſa mere. Il paſſa bientôt en Eſpagne par ordre du Roi, pour être Miniſtre d'Etat pour les affaires d'Italie, & enſuite Vice-Roi de Naples.

Les Troupes Eſpagnoles & le Cardinal ne furent pas plutôt hors des Pays-Bas, que les Hérétiques ſe répandirent dans toutes les Provinces, & tinrent des aſſemblées de toutes parts. La hardieſſe croiſſant enſuite avec le nombre, ils entrerent dans les villes, pillerent les Egliſes, profanerent les Tabernacles, briſerent les ſtatues des Saints, renverſerent, brûlerent tout ce qui s'offrit à

leur fureur, chasserent les Religieuses de leurs Monasteres, massacrerent quantité de Catholiques, de Prêtres, de Religieux, & commirent tous ces affreux désordres que les Historiens Protestants eux-mêmes n'ont osé ni dissimuler, ni excuser.

Emm. de Meteren. Hist. des Pays-Bas. Seb. le Clerc, Hist. des Provinc. Unies.

La Princesse de Parme fut pénétrée de la douleur la plus vive en apprenant ces épouvantables désordres. Elle assembla le Conseil des Etats, & l'avis du Prince d'Orange fut que l'on accordât la liberté de conscience. La Gouvernante ne put y consentir. Elle se détermina, au contraire, à faire publier de nouveau les Edits de *Charles-Quint* son pere contre les Hérétiques. Cette publication, au lieu de guérir le mal, ne servit qu'à l'aigrir. Alors elle écrivit au Roi que les Pays-Bas n'avoient plus besoin de la douceur d'une Princesse pour appaiser les esprits, mais de la vigueur d'un Général à la tête d'une armée pour punir les rebelles. Elle demanda sa démision du Gouvernement; & *Philippe* lui donna pour successeur le Duc d'Albe, qui se rendit en Flandres, à la tête de douze à quinze mille hommes.

Ce fameux guerrier, naturellement dur & sévere, ne fut pas plutôt à Bruxelles, qu'il fit arrêter plusieurs des principaux Seigneurs des Pays-Bas. Quand on annonça cet emprisonnement au Cardinal de *Granvelle*, il demanda si l'on avoit aussi arrêté le *Taciturne*: c'est ainsi qu'il nommoit le Prince d'Orange. Comme on lui eut répondu que

non : hé bien, répondit-il auſſi-tôt, le Duc d'Albe n'a rien fait.

Le Duc fit inſtruire le procès des priſonniers. Il y eut plus de juſtice peut-être que de prudence dans les Arrêts qui furent prononcés. Le Comte d'*Egmont*, le Comte de *Hornes*, & quelques Gentilshommes, eurent la tête tranchée ; & le Prince d'Orange, condamné par contumace, ſe ſauva en Allemagne pour y lever une armée.

Il rentre bientôt dans les Pays-Bas à la tête de près de trente mille hommes, en partie ſoudoyés par les Princes Proteſtants d'Allemagne, fait entrer dans ſa rebellion les Provinces de ſon Gouvernement, en bannit la Religion Catholique, ſe fait déclarer Stadhouder de ces Provinces, & de quelques autres encore. Les Huguenots de France vont ſervir ſous ſes étendards avec le même empreſſement que les Proteſtants d'Allemagne. Tous les ennemis de *Philippe II* ou de la Religion Catholique, le favoriſent ſecretement ou le ſoutiennent tout ouvertement. Il fit la guerre avec divers ſuccès, juſqu'à ce qu'il fut aſſaſſiné par *Balthaſar Gerard*.

Son ſucceſſeur fut plus heureux que lui à la guerre, & il fut mieux ſoutenu. *Henri IV* & la Reine *Elizabeth* l'aiderent ſouvent de troupes & d'argent : enfin l'Eſpagne, laſſée d'une guerre ruineuſe, fit avec ces rebelles une treve qui fut bientôt convertie en traité de paix ; & c'eſt alors que la répu-

blique de Hollande fut reconnue pour Etat libre & ſouverain par l'Eſpagne même, comme elle avoit déjà été reconnue de preſque toute l'Europe.

Cette idée que nous avons donnée de l'origine & de l'établiſſement de la République des Provinces-Unies, eſt appuyée ſur les faits les plus authentiques, & qui ne peuvent pas être déſavoués par les Proteſtants. Cela pourroit ſuffire pour détruire l'idée que M. *de Voltaire* veut donner de cette fameuſe révolution. Cependant nous examinerons encore quelques articles, qui feront voir combien ſes graves ſentences & ſes récits ſont faux & hazardés.

» On ne peut pas nier, dit-il, que ce ne » ſoit *Philippe II* lui-même qui força les » Hollandois à jouer un ſi grand rôle. Son deſ» potiſme ſanguinaire fut la cauſe de leur gran» deur; il voulut abroger toutes les Loix, im» poſer des taxes arbitraires, créer de nou» veaux Evêchés, établir l'Inquiſition. «

Voltaire en impoſe ici au Lecteur. Les exécutions ſanguinaires, & l'impoſition des taxes, n'eurent lieu que ſous le gouvernement du Duc d'*Albe*, qui ſuccéda à *Marguerite de Parme*; & ce fut long-temps auparavant, & ſous le gouvernement de cette Princeſſe, que ſe forma la fameuſe confédération qui donna naiſſance aux troubles & à la rebellion. Jamais *Philippe II* ne porta aucun Edit pour l'abrogation d'aucune loi ni d'aucun privilege: on peut en voir

Strada, l. 2, 3.

les preuves dans *Strada*. Quant à l'érection des Evêchés, *Philippe* ne faisoit que suivre le projet qu'avoit déjà eu l'Empereur son pere, & que les guerres l'avoient empêché d'exécuter.

Strada, liv. 3.

» Le Roi d'Espagne dans son Edit de pros-
» cription (contre le Prince d'Orange)
» avoue qu'il a violé le serment qu'il avoit
» fait aux Flamands, & il dit que le Pa-
» pe l'a dispensé de ce serment. «

C'est-là une insigne calomnie contre le Pape & contre *Philippe II*. Il n'est pas dit un mot de la violation ni de la dispense du serment dans l'Edit. On peut consulter la piece entiere, dans les Chroniques de Hollande par *Jean le Petit*, *tome II*.

Chron. de Holl. tom. II.

» *Guillaume de Nassau* étoit Comte dans
„ l'Empire, comme *Philippe II* étoit Com-
„ te de Hollande; mais il étoit sujet de *Phi-*
„ *lippe* en qualité de son Stadhouder. “

Il faut avouer que la comparaison est heureuse. Qui oseroit dire qu'un Seigneur Français qui auroit quelques fiefs en Allemagne, seroit dans l'Empire comme le Roi de France dans son Royaume ? C'est cependant le cas où se trouvoit *Guillaume de Nassau* vis-à-vis de *Philippe II*.

„ Les Espagnols au siege de Harlem ayant
„ jetté dans la ville la tête d'un de leurs pri-
„ sonniers, les habitans leur jetterent onze
„ têtes d'Espagnols avec cette inscription :
„ Dix têtes pour le dixieme denier, & l'on-
„ zieme pour l'intérêt. Harlem s'étant rendue

„ à diſcrétion, les vainqueurs firent pendre
„ tous les Magiſtrats, tous les Paſteurs, &
„ plus de quinze cens Citoyens. «

L'envie de rendre les Catholiques odieux fait multiplier les fauſſetés. Le Proteſtant *Meteren* dit expreſſément que la tête jettée dans Harlem par les Eſpagnols n'étoit point la tête d'un priſonnier, mais celle d'un Officier Hollandois qui avoit été tué au combat d'Ouvekerque, en tentant le ſecours de la ville. Mais ce même Hiſtorien avoue bien la barbare repréſaille des aſſiégés qui aſſaſſinerent onze priſonniers Eſpagnols pour envoyer leurs têtes aux aſſiégeants. L'ignorance peut faire mépriſer un Hiſtorien, les erreurs peuvent le décréditer; la calomnie de ſang froid, & avec connoiſſance, doit le faire déteſter.

Meteren Hiſt. l. 4.

Pour ce qui eſt du nombre de ceux qu'on fit mourir après la priſe de Harlem, *Strada*, le plus exact & le plus ſûr des Hiſtoriens, avoue bien qu'on fit mourir les Miniſtres, & ceux des Magiſtrats & des Bourgeois qui avoient fomenté avec plus d'ardeur la rebellion; mais il n'en fait monter le nombre qu'à quatre cens en tout. *Meteren*, qui a décrit juſqu'aux moindres particularités de ce ſiege, dit la même choſe à-peu-près. On regardera cette ſévérité comme barbare. Cependant on ſera tenté de l'excuſer, ſi l'on fait attention aux cruautés, aux profanations, aux déríſions impies de la Religion Catholique que firent, durant tout le ſiege, les aſſiégés ſur leurs remparts, pour inſulter

Strada, liv. 7.

Meteren, l. 4.

les Efpagnols. On en peut voir le détail dans *Strada.*

CHAPITRE XXXVII.

De la Conſpiration d'Amboiſe.

LA confpiration d'Amboife a été regardée comme un attentat des plus terribles & des plus hardis que les Huguenots aient jamais réfolu. Il s'agiffoit de fe rendre maître de la perfonne du Roi *, & de maffacrer les Princes de Guife, qui avoient en main toute l'autorité royale, & qui étoient en même temps les plus zélés défenfeurs & les plus fermes foutiens de la Religion. Près de deux mille hommes, parmi lefquels on comptoit plus de cinq cens Gentilshommes, devoient fe rendre par différentes routes dans les environs d'Amboife pour exécuter cette importante entreprife. Les Guife maffacrés, le Roi captif entre les mains des Huguenots, le Prince de Condé, chef fecret de la confpiration, fe déclarant alors ouvertement, il devoit s'enfuivre néceffairement une révolution & un bouleverfement entier dans la Religion & dans l'Etat.

* François II.

Cette horrible confpiration, M. *de Voltaire* dit qu'elle pouvoit paroître excufable à certains égards. D'ailleurs il trouve que jamais entreprife ne fut plus hardie, mieux conçue & accompagnée d'un fecret plus prodigieux.

Sans témoigner qu'il l'approuve, il n'oublie rien pour la juſtifier.

» Il y eut, dit-il, dans cette conſpiration » une audace qui tenoit de celle de Catilina, » un manege, une profondeur, un ſecret » qui la rendoit ſemblable aux Vêpres Sici- » liennes. Le Prince *Louis de Condé* en fut » l'ame inviſible, & conduiſit cette entre- » priſe avec tant de dextérité, que quand » toute la France ſut qu'il en étoit le chef, » perſonne ne put l'en convaincre. Le ſe- » cret fut gardé par tous les conjurés pendant » près de ſix mois. L'indiſcrétion du chef, » nommé *la Renaudie*, qui s'ouvrit dans » Paris à un Avocat, fit découvrir la con- » juration. «

Voilà l'ouverture frappante que nous fait M. *de Voltaire* de cette fameuſe conſpiration. Il veut que nous en admirions le manege & la profondeur; & un grand homme d'Etat, qui ſe trouvoit pour-lors à Amboiſe *, dit que ce fut une entrepriſe *tout-à-fait mal conduite & encore pirement exécutée. Le Laboureur* ajoute qu'elle fut ſi mal arrangée, qu'on en étoit inſtruit en Italie, en Suiſſe & dans les Pays-Bas, & qu'il en vint des avis de toute part au Duc & au Cardinal de Guiſe. Voilà donc tout le merveilleux de M. *de Voltaire* évanoui. D'ailleurs il eſt faux que le ſecret ait été gardé pendant ſix mois; il ne pouvoit y en avoir que deux, puiſque la conſpiration ſe trama en janvier, & que le jour

* M. de Caſtelnau. V. addit. de le Laboureur.

de l'exécution fut fixé au 10 du mois de mars ſuivant.

On ſera bien aiſe de ſavoir qui étoit ce *la Renaudie*, chef de la conjuration. *La Renaudie* étoit un Gentilhomme Limoſin, bien propre à être à la tête d'une troupe de ſéditieux & de bandits ; il avoit déjà été condamné à Dijon à être pendu pour avoir falſifié des pieces qu'il devoit produire dans un procès. Le Duc de Guiſe, touché de compaſſion pour lui, le fit évader de priſon. Peu de temps après avoir échappé au gibet, il ſe mit par reconnoiſſance à la tête de la conjuration qui avoit déſigné pour une des premieres victimes ce même Duc auquel il devoit la vie. Comme cette anecdote honorable regardoit un anti-Catholique, M. *de Voltaire* a cru devoir la ſupprimer. Voici comment il tâche enſuite de pallier l'horreur de cette noire entrepriſe.

Le Labouteur.

» La conjuration pouvoit paroître excuſa-
» ble, en ce qu'il s'agiſſoit d'ôter le gouver-
» nement à *François Duc de Guiſe* & au
» Cardinal de Lorraine ſon frere, tous deux
» étrangers, qui tenoient le Roi en tutele, la
» Nation en eſclavage & les Princes du Sang
» éloignés. Elle étoit très-criminelle, en ce
» qu'elle attaquoit les droits d'un Roi majeur,
» maître par les loix de choiſir les dépoſi-
» taires de ſon autorité. Il n'a jamais été
» prouvé que dans ce complot on eût ré-
» ſolu de tuer les *Guiſe*. «

Voltaire montre là des ſentiments bien dignes d'un citoyen. Des attentats auſſi horribles, & dont la ſuite devoit être auſſi funeſte à la Religion & à l'Etat, pouvoient, à ſon avis, être excuſables ! Il dit que les Princes de *Guiſe* étoient étrangers ; mais ils étoient établis en France depuis deux ou trois générations ; ils y poſſédoient de très-grands biens ; ils étoient alliés à la maiſon royale & oncles de la Reine régnante ; ils avoient rendu de plus grands ſervices à l'Etat qu'aucun autre Seigneur du Royaume qui fût alors ; ils étoient en état d'en rendre de plus grands encore. Quelle excuſe de dire qu'ils étoient étrangers !

Ils tenoient le Roi en tutele, ajoute *Voltaire* ; mais cette tutele auroit-elle été mieux entre les mains du Prince de *Condé* & des *Coligni* ? Et d'ailleurs les *Coligni* n'étoient pas moins étrangers que les Guiſe. Quant à l'eſclavage de la Nation ſous ces Princes Lorrains, ce que l'Hiſtoire nous apprend, c'eſt que *François* Duc de *Guiſe*, le plus grand homme & le plus généreux Prince de ſon ſiecle, faiſoit l'amour & les délices des Catholiques, l'admiration & la terreur des Huguenots.

Brantome.

Ce n'eſt pas aſſez de dire que la conſpiration étoit criminelle, en ce qu'elle attaquoit les droits d'un Roi majeur ; elle ne l'étoit pas moins en ce qu'elle attaquoit la Religion : on vouloit forcer le Roi à permettre la liberté de conſcience & à autoriſer le Calviniſme. *Beze*

Hiſt. des Variat.

Le Laboureur.

avoue ce point dans le troisieme livre de son Histoire Ecclésiastique : elle l'étoit encore en ce qu'on se proposoit de massacrer les *Guise.* Quel droit les Huguenots avoient-ils sur la vie de ces Princes ?

M. *de Voltaire* a beau dire qu'il n'a jamais été prouvé qu'on eût résolu de les tuer. M. *de Castelnau*, témoin oculaire, dit expressément que plusieurs des conjurés avouerent, avant de mourir, que le dessein étoit d'exterminer toute la maison de *Guise*; & *Brantome* rapporte toute la conversation qu'eut le Duc de *Guise* avec le Capitaine *Mazeres*, qui s'étoit chargé de tuer ce Prince, & qui le lui avoua à lui-même. Ces Ecrivains étoient sur les lieux ; ils savoient les choses par eux-mêmes, ils les voyoient se passer sous leurs yeux. Voilà donc *Voltaire* encore atteint & convaincu de mensonge & d'infidélité.

Mém. de Castelnau.

Il finit par un magnifique éloge du Chancelier *de l'Hôpital ;* mais on ne sera pas surpris de cet éloge, quand on saura que le Chancelier étoit lui-même de la conjuration. C'est l'Historien d'*Aubigné* qui nous apprend cette anecdote.

CHAPITRE XXXVIII.

Des mœurs des Proteſtants ſous les derniers Valois.

JE doute fort ſi les Proteſtants eux-mêmes pourront ſe reconnoître dans le beau portrait que fait d'eux M. *de Voltaire*. Voici comme il en parle.

» Les Huguenots, ſous les regnes de *Fran-*
» *çois I* & de *Henri II*, n'avoient ſu que
» prier & ſouffrir. On pouvoit les tolérer,
» comme *Elizabeth* en Angleterre toléroit
» les Catholiques. On pouvoit conſerver de
» bons ſujets en leur laiſſant la liberté de
» conſcience. Il eût importé peu à l'Etat
» qu'ils euſſent chanté à leur maniere, pourvu
» qu'ils euſſent été ſoumis aux loix de l'Etat.
» On les perſécuta & on en fit des rebelles.
» Ils ne demandoient que la ſûreté de leur
» Religion ; il eût été aiſé de les con-
» tenir.

» Les pratiques de dévotion des Catho-
» liques ſe mêloient à la débauche effrénée.
» Les Proteſtants au contraire, qui ſe pi-
» quoient de réforme, oppoſoient des mœurs
» auſteres à celles de la Cour ; ils puniſſoient
» de mort l'adultere : les ſpectacles, les jeux
» étoient auſſi en horreur que les cérémonies
» de l'Egliſe Romaine. «

Il eſt bien vrai que ſous les regnes vi-
goureux

goureux de *François I* & de *Henri III* les Huguenots n'osoient encore guere remuer ; mais ils savoient cependant quelque chose de plus *que souffrir & prier* : témoin *Clément Marot*, qui débaucha à Geneve la femme de son hôte ; *Jacques Spifame*, qui quitta son évêché pour épouser une belle Huguenote ; *Théodore de Beze*, qui s'enfuit de Paris par la crainte d'être échaudé en place de Greve pour ses débauches, & qui, en se sauvant, emmena avec lui à Geneve la femme d'un Bourgeois de Paris ; *Pierre Martir*, qui, las d'être Chanoine régulier, débaucha une Religieuse & mérita de devenir Ministre du nouvel Evangile ; mais si les Docteurs & Législateurs de la réforme avoient des mœurs si pures, que doit-on penser des mœurs des peuples qui les écoutoient ?

Florim. de Raymond. l. 8.

Spond.

Spond. an. 1545.

Le Cardinal *de la Bourdaisiere*, Ministre du Roi *Henri II* à la Cour de Rome, qui connoissoit bien les Huguenots, n'en faisoit pas de si grands éloges. Voici comment il en parle dans une de ses lettres. *Je ne veux parler de ceux que je ne connois point ; mais en tous ceux dont j'ai eu quelque connoissance, soit hommes, soit femmes, je n'y ai vu que toute impureté, abomination & énormité de vices. Si ai-je vécu par le monde autant qu'un autre.* C'est ainsi qu'un Ministre d'Etat dépeint ces hommes de qui M. *de Voltaire* assure qu'*ils ne savoient que prier & souffrir.*

Addit. aux Mémoires de Castelnau.

» On pourroit les tolérer, continue-t-il, » comme *Elizabeth*, en Angleterre, tolé» roit les Catholiques. « Oh! certainement les Huguenots n'auroient pas été contents de ce parti. La condition des Catholiques étoit trop dure en Angleterre. * Quant à cette fidélité qu'il loue dans les Huguenots, remarquez combien cette louange eſt appuyée ſur les faits. Ils livrerent le Havre aux Anglois, ils inonderent le Royaume de troupes étrangeres pour ſe ſoutenir dans leur rebellion : ils furent cauſe de la perte de plus d'un million d'hommes, pendant les quinze premieres années des guerres civiles, comme l'aſſure M. *de Caſtelnau* : ils enlevoient les revenus du Roi pour lui faire la guerre, & les cloches pour fondre de l'artillerie, &c. Tels étoient ceux dont M. *de Voltaire* loue la fidélité.

* V. Chap. 24 d'Elizabeth.

Mém. de Caſteln. Hiſt. du Calv. par Soulier, l. 1.

On dit enſuite hardiment qu'ils ne furent rebelles que parce qu'on les perſécuta. La différence qu'il y a entre les premiers Chrétiens & les Huguenots, c'eſt que ceux-là étoient perſécutés & ſoumis. Les Huguenots portoient par-tout le fer & le feu, & vouloient, les armes à la main, donner la loi à leurs maîtres.

Quant à l'auſtérité de mœurs des Calviniſtes & cette ſévérité qui puniſſoit de mort l'adultere, cela étoit bon dans le Code des loix ; mais on ſe gardoit bien de le mettre en pratique. Une pareille ſévérité eût été plus efficace que toute la puiſſance des Rois

pour détruire bientôt le Calvinisme. * *Bayle* lui-même en convient. Les amours du Prince de Condé avec Mademoiselle de Limeuil étoient publiques. Combien d'autres traits ne pourrions-nous pas rapporter pour prouver l'aversion des Huguenots pour la continence ! Consultez les Chroniques de la Rochelle, d'Agen & d'Angoulême. Geneve ne reçut pas moins volontiers *Beze*, quoiqu'il fût coupable de rapt, d'adultere & de concubinage. Le grand nombre des Ministres, qui étoient des Moines fugitifs, & qui avoient jetté leurs frocs pour prendre des femmes, ne devoient pas être en fort bonne odeur sur l'article. Ainsi il est fort probable que M. *de Voltaire* ne prétend pas qu'on croie tout ce qu'il dit des mœurs séveres que les Protestants opposoient à celles des Catholiques. On ne doit regarder cela que comme un Roman qu'il a imaginé pour flatter les uns & insulter les autres.

Bayle, Voy. S. Cyre.

Bayle, Henri IV.

D'*Aubigné*, qui étoit un Protestant dévot, n'est pas si extasié que *Voltaire* de la régularité des mœurs des Huguenots : il avoue, en gémissant des débordements qui étoient parmi eux, que *de réformés ils s'étoient rendus bien difformés.*

D'Aubigné, l. 3. ch. 8.

* C'est la pensée de Monsieur Bayle lui-même.

CHAPITRE XXXIX.

De la France sous Charles IX & sous Henri III.

TRente années de guerres civiles, de ravages & d'assassinats ; les Français dans toutes les Villes & toutes les provinces s'égorgeant en furieux les uns les autres ; les étrangers attirés par les différentes factions, & qui les aident à déchirer & à épuiser l'Etat ; l'autorité souveraine également méconnue & méprisée par tous les partis ; les poignards enfoncés dans le sein des Princes & des Rois ; les Temples dépouillés, brûlés ou renversés ; tout ce que la Religion a de plus saint, profané. Voilà l'horrible tableau de l'Etat de la France sous les regnes de *Charles IX* & de *Henri III.*

L'infidele *Voltaire* peint, avec les couleurs les plus fortes, ce qu'il y eut de criminel dans le parti Catholique. Les anecdotes les plus odieuses ou les plus méprisables, il les rapporte gravement ; & à peine pourroit-on soupçonner, par son récit, que les Huguenots eussent jamais été rebelles ou séditieux ; les excès affreux qu'ils commirent sont entiérement supprimés. En parlant des causes des guerres civiles, il n'y fait entrer la Religion pour rien ; il ne laisse voir que la jalousie des Seigneurs Catholiques, qui exci-

ta celle des Princes & Seigneurs Proteſtants. Nous expoſerons d'abord les véritables cauſes des guerres civiles ; nous ferons enſuite quelques remarques ſur les anecdotes qu'il met ſous ces deux regnes.

Ce ne fut que ſous les foibles Succeſſeurs de *Henri II* que les Huguenots oſerent ſortir des caves & des ſouterreins obſcurs où ils tenoient leurs aſſemblées ſecrettes. Leurs premieres ſorties furent marquées par l'audace, & ſuivies de maſſacres. En 1561 ils entrerent, les armes à la main, dans l'Egliſe de Saint *Médard*, la pillerent & maſſacrerent quelque uns de ceux qui s'oppoſerent à leur fureur. La même année la Religion Catholique fut bannie de Milhau en Rouergue, de Sainte Foi en Agenois, & ceux qui refuſerent d'aller au prêche furent égorgés : quelque temps après le Clergé de Nîmes fut précipité dans un puits que l'on montre encore aujourd'hui : une partie des Catholiques fut jettée dans un autre qu'on appelle encore *lou Poutz de Malemort*. L'huguenotiſme s'établit en même-temps par les mêmes moyens dans pluſieurs autres endroits. Ce furent-là les étincelles qui allumerent le feu des guerres civiles. Voici comme il s'étendit & embraſa tout le Royaume.

1562.

Les Huguenots ayant manqué leur coup à Amboiſe, crurent avoir trouvé une ſpécieuſe raiſon de prendre les armes, dans l'émeute de Vaſſi, où ils étoient les plus coupables. Dès ce moment, toute la France fut en com-

Soulier, Hist. du Calv. l. 111.

bustion ; ils s'emparerent & saccagerent la moitié des meilleures villes du Royaume ; toute l'argenterie des Eglises & les vases sacrés furent enlevés & convertis en monnoie pour faire la guerre au Roi & à la Religion. Les seules Eglises de la petite ville de Saumur leur fournirent cinq cens marcs d'argent & plusieurs marcs d'or, & ils ne quitterent les armes qu'après avoir forcé *Charles IX* à leur permettre le libre exercice de leur Religion.

1567.

Quatre ans après ils tenterent d'enlever le Roi à Meaux ; la Rochelle devint leur grand boulevard. Le Roi n'y fut plus le maître ; les Catholiques en furent chassés ou exterminés ; ils offrirent de mettre bas les armes, pourvu que le Roi les mît bas le premier. Cette insolente proposition fut rejettée. La guerre continua ; & malgré les victoires de Moncontour & de Jarnac, elle fut terminée par une paix qui fit de nouveaux avantages aux Huguenots, & qui prépara à la France de nouveaux malheurs.

Charles IX, Prince vindicatif & violent, donna occasion à une nouvelle guerre par le massacre de *la Saint Barthelemi*, & mourut peu de temps après. Ce fut pendant cette guerre que les Huguenots formerent le projet d'établir une République en France, à l'imitation de la République des Provinces-Unies. Ils travaillerent tout de suite à en jetter les fondements par la fameuse confédération d'Anduze en 1574 ; ils déclarent par cet acte qu'ils sont résolus, 1° d'employer tous

Hist. du Calv. par Soulier. 1574.

les moyens que Dieu leur a donnés pour conſerver leur union & confédération.

2° De pourſuivre, comme ſchiſmatiques & apoſtats, les réformés même qui ne ſeroient pas fideles aux engagements de l'union.

3° De diſpoſer des deniers royaux pour ſubvenir aux dépenſes de leurs armements, artillerie, garniſons, &c.

4° De courre ſus aux Catholiques qui voudroient s'oppoſer à leurs entrepriſes. L'aſſemblée de Milhau avoit déjà ſpécifié les autres droits royaux dont celle d'Anduze ne parle pas expreſſément; enfin celle de Montauban propoſa plus clairement l'établiſſement *d'un Etat populaire comme les Pays-Bas*, c'eſt-à-dire la Hollande. M. *de Sully* témoigne qu'*Henri IV* eut beaucoup de peine à empêcher ce coup.

Soulier, Hiſt. du Calvin. 1573, l. 4.

V. Mém. de Sully.

Le Roi *Henri III* mit le dernier ſceau aux malheurs de la France, parce qu'il ne ſut ni contenir les Huguenots, ni raſſurer les Catholiques; c'eſt ce qui fit naître la fameuſe ligue qui faillit à empêcher *Henri IV* de parvenir au trône. Peu d'Hiſtoriens ont remarqué que la ligue ne fût qu'une imitation des confédérations huguenotes, qui ne ſe propoſa d'abord autre choſe que de faire, pour conſerver l'ancienne Religion, ce que les Huguenots faiſoient pour la détruire : ainſi, les attentats dont cette ligue ſe rendit enſuite coupable, & les déſordres qu'elle cauſa dans l'Etat, c'eſt encore aux Huguenots qu'on doit les attribuer. Voilà la plus juſte idée des cauſes, des pro-

grès, & de l'enchaînement des guerres de Religion qui désolerent la France pendant plus de trente ans. Nous avons cru devoir la donner, parce qu'on ne la trouve pas dans *Voltaire*. Il ne nous reste qu'à faire quelques observations sur deux ou trois anecdotes de ces temps malheureux, & rapportées par notre fidele Historien.

En parlant de l'assassinat du fameux Duc *François de Guise* par *Poltrot*, il dit que ce fut le premier meurtre que le fanatisme fit commettre. C'est apparemment pour affoiblir l'horreur des attentats commis par les Huguenots qu'il parle ainsi ; mais ne sait-on pas que le Président *Minard* & *Julien Freme* avoient déjà été assassinés par le même esprit de fanatisme ? Ne sait-on pas qu'*Anne du Bourg*, en menaçant ce Président, avoit déjà bien fait connoître de quel esprit les Huguenots étoient animés ? Ne sait-on pas les meurtres qu'ils avoient déjà commis à Milhau, à Sainte-Foi & en tant d'autres lieux ?

Coligni, dit-il ensuite avec emphase, *soutient seul le poids de la guerre, manquant d'argent, & cependant ayant des troupes ; trouvant l'art d'obtenir des secours Allemands, sans avoir de quoi les payer. Coligni* étoit un grand homme, tout le monde en convient ; mais à cet éloge magnifique qu'en fait ici *Voltaire*, il ne manque que la vérité. Les Huguenots enlevoient les trésors des Eglises, pilloient les Provinces, s'emparoient des revenus & des deniers royaux.

C'eſt donc mal-à-propos qu'on loue l'habileté de l'Amiral, comme fourniſſant à tout, ſans avoir aucune reſſource. C'eſt la violence, l'injuſtice & la rigueur de ſes extorſions qui faiſoient ſon habileté.

» L'affreuſe journée de la *Saint Barthe-» lemi* fut préparée & méditée pendant deux » années ; & l'on égorgea environ ſoixante » mille Huguenots en pleine paix. « C'eſt *Voltaire* qui parle ainſi ; & la Popeliniere, Hiſtorien Proteſtant, parle d'une maniere toute différente : il nous aſſure que les Huguenots voulurent bien répandre ce bruit, mais qu'ils ne purent pas donner la moindre preuve de ce qu'ils avançoient. Ce fut un accès de fureur dans *Charles IX* qui fut cauſe de ce maſſacre, & non pas un deſſein réfléchi & médité. Quant au nombre de ceux qui furent égorgés, *Mezerai* n'en met que vingt-cinq mille. *Voltaire* auroit moins déshonoré ſa nation, s'il s'en fût tenu à la vérité.

Mezerai, Charles IX.

Cette étude qu'il ſe fait pour découvrir des anecdotes remarquables & pour les rapporter, lui fait admettre indifféremment tout ce qu'il trouve de piquant & d'intéreſſant, quoique cela ſoit deſtitué de preuve & même de vraiſemblance. Il dit qu'*Henri III*, voulant entrer dans une petite ville nommée *Livron*, (ce n'eſt qu'un village ou petit bourg du Dauphiné,) il s'apperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, & qu'on lui cria du haut des murs : approchez, maſſacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral.

J'ai cherché à vérifier cette anecdote, & je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéreſſante : c'eſt la réponſe que fit *Montbrun* lorſqu'il fut ſommé de rendre cette petite place. *Deux choſes rendent les hommes égaux*, répondit-il inſolemment au Roi lui-même, *le jeu & les armes*. C'eſt le ton que les Huguenots, ſi fort loués par *Voltaire*, prenoient avec leurs Souverains.

Soulier, Hiſt. du Calv. l. 4.

Je ne dirai plus que deux mots pour ce qui regarde le regne de *Henri III*, l'un ſur la commiſſion que ce Prince donna à *Sanci* de lever des ſoldats chez les Suiſſes, l'autre ſur la défenſe que ce même Prince fit au Duc de Guiſe d'entrer dans Paris. M. *de Voltaire*, qui eſt ſi heureux en anecdotes, n'auroit pas dû manquer celle qui regarde M. de *Sanci*. Ce Magiſtrat reçut ordre du Roi de ſe rendre en Suiſſe pour y négocier quelque levée de ſoldats. *Sanci* obéit avec zele ; il ſe rendit en Suiſſe ; il y négocia heureuſement, parce qu'il ſacrifia généreuſement ſes biens pour le ſervice de ſon Prince. Lorſqu'il fut arrivé en Bourgogne avec les ſoldats qu'il avoit levés, M. de la *Guiche*, qui devoit les commander, vint ſe préſenter avec ſa commiſſion à M. de *Sanci* ; mais celui-ci, ſans ſe mettre en peine de la commiſſion ni de l'ordre du Roi, lui répondit bruſquement : *Monſieur, gardez votre papier, je garderai mes hommes*. Les réflexions à faire ſur cette réponſe ſe préſentent d'elles-mêmes : quant à la

défenſe qu'*Henri III* fit au Duc de *Guiſe* de venir à Paris, *Voltaire* dit que le Roi fut obligé de lui écrire par la poſte, parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer un courrier. Cette anecdote ſent bien le petit bourgeois & l'homme mal inſtruit. M. *de Thou* dit que le Roi envoya deux fois M. *de Pompone*, & enſuite un autre Seigneur de la Cour, au Duc de *Guiſe*, pour le détourner du voyage de Paris. Ce grand Hiſtorien auroit eu honte de recueillir les diſcours du bas peuple & d'en déshonorer ſon Hiſtoire. M. *de Voltaire* auroit dû imiter la ſageſſe de M. *de Thou*, & montrer le même diſcernement.

CHAPITRE XL.

De la Converſion de Henri IV.

IL ſemble que la converſion de *Henri IV* devoit être un morceau difficile à traiter par M. *de Voltaire*; mais rien ne l'embarraſſe : il ſe décide hardiment ; il aſſure que cette converſion n'eut point d'autre cauſe que l'intérêt & la foibleſſe ; que la Religion n'y entra pour rien, & que ce fut une tache véritable à la gloire de ce Prince. Voilà ce qu'il annonce à tout l'Univers, aux Catholiques & aux Proteſtants, du grand *Henri*. Il avance d'abord comme une maxime inconteſtable

qu'*il en coûte toujours à un brave homme de changer de religion.*

On voit bien d'abord que cette maxime eſt une vraie impiété; mais on doit être ſurpris de la hardieſſe avec laquelle il l'avance. Qu'eſt-ce donc qu'un *brave homme* dans les idées de M. *de Voltaire* ? Ce qu'on appelle ordinairement un brave homme, un homme d'honneur, pourra-t-il penſer comme lui ? Regardera-t-il comme une honte de chercher à s'inſtruire ou de quitter une erreur où il ſeroit engagé pour embraſſer la vérité qu'on lui feroit connoître ? Ne s'en feroit-il pas au contraire une gloire ? Et n'y auroit-il pas une extravagance mépriſable ou un déteſtable orgueil à penſer autrement ?

Hé quoi ! faudroit-il donc, ſur la déciſion de M. *de Voltaire*, rayer du nombre des braves hommes & des hommes d'honneur le grand *Turenne*, le feu Electeur Palatin, & aujourd'hui le Prince Héréditaire de Heſſe ; parce qu'étant nés dans le Proteſtantiſme, ils ont embraſſé la Religion Catholique ? Faudroit-il regarder comme une tache à la gloire des *Conſtantin* & des *Clovis* d'avoir quitté le paganiſme pour ſe faire Chrétiens ? Cette maxime eſt-elle le fruit de la belle philoſophie de *Voltaire* ?

J'obſerve une choſe, c'eſt que ce nouvel Hiérophante * ne blâme pas le changement de Religion préciſément en lui-même ; il ne le blâme que quand on quitte la Religion fauſſe

* Interprete des myſteres & des choſes ſecrettes.

pour la vraie, & la Proteſtante pour la Catholique. Il ne peut pas approuver la converſion d'*Henri IV*; mais il prodigue les plus grands éloges aux *Frédéric* de Saxe, aux Guſtave, aux *Naſſau*, qui de Catholiques ſe firent Proteſtants. C'eſt ainſi que penſe le Catholique *Voltaire*.

Prenant enſuite ſon ton philoſophique, il dit : *les loix de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, attachent quelque honte à ces changements, quand l'intérêt les dicte.* L'application qu'il veut qu'on faſſe de cette maxime eſt injuſte & odieuſe ; & la maniere dont il l'enveloppe en fait un miſérable ſophiſme.

Il eſt bien vrai qu'un changement de Religion qui n'auroit d'autre motif que l'intérêt, auroit quelque choſe de honteux ; mais auſſi l'intérêt peut obliger une perſonne à examiner avec plus de ſoin ce qu'on lui propoſe. Si, après l'avoir examiné, on découvre la vérité, & qu'on en demeure parfaitement convaincu, alors l'intérêt eſt bien l'occaſion du changement ; mais c'eſt la connoiſſance de la vérité qui en eſt la véritable cauſe. La converſion peut être très-ſincere, quoique les motifs qui ont occaſionné l'examen ne ſoient pas bien purs. Voilà ce que M. *de Voltaire* n'a pas aſſez bien diſtingué & analyſé.

L'application de cette maxime à la converſion de *Henri IV* eſt auſſi injuſte qu'odieuſe. Ce Prince étoit la droiture même ; il eut toujours une extrême horreur pour la duplicité

& la diſſimulation ; c'eſt l'outrager que de dire, comme *Voltaire*, qu'il ne ſe fit Catholique que par des vues d'intérêt & ſans être convaincu ni perſuadé. Les Catholiques regarderent la converſion du Roi comme très-ſincere, & ils en louoient Dieu ; les Huguenots la regarderent de même, & ils en gémiſſoient : il n'y a que les ennemis de la Religion qui, pour lui ôter ce beau triomphe, puiſſent penſer autrement.

Il ne parut jamais rien ni dans la conduite ni dans les diſcours de ce Prince qui pût faire douter de la ſincérité de ſa converſion. Qu'on en juge par ce diſcours qu'il fit au Parlement pour faire vérifier l'Edit de Nantes ; diſcours vraiment digne de l'immortalité, vraiment digne d'un Fils aîné de l'Egliſe. On le trouve tout entier dans *Daniel. Henri* dit à tous ces Magiſtrats raſſemblés, il leur dit : *qu'il eſt Roi berger, qui ne veut pas répandre le ſang de ſes brebis, mais les raſſembler avec douceur ; qu'il veut faire un mariage de la paix avec la France, & que ce mariage ne peut être que ſon Edit ne ſoit vérifié ; qu'au reſte il ne veut pas qu'il y ait perſonne en ſon Royaume de plus Catholique que lui ; & que n'être Catholique que par intérêt, c'eſt ne valoir rien.*

Comparez ces paroles du plus ſincere & du plus franc de tous les Princes avec les belles réflexions de M. *de Voltaire*, & jugez.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez pour lui. Après

avoir tâché de perſuader que la converſion de *Henri* fut une démarche dictée par l'intérêt, il veut encore la rendre mépriſable, comme ſi c'eût été une démarche de foibleſſe.

» En ce qui regarde la Religion, la po-
» pulace, dit-il, fait la loi aux grands &
» aux ſages ; elle compoſe le plus grand
» nombre ; elle eſt conduite aveuglément ;
» elle eſt fanatique, & *Henri IV* n'étoit
» pas en état d'imiter *Henri VIII* & la Reine
» *Elizabeth.* «

Il n'y a pas-là un mot qui ne ſoit un outrage à la Religion, & qui ne rende bien ſuſpecte celle de M. *de Voltaire.* Ne ſeroit-il pas bien à ſouhaiter qu'il fût du nombre des grands ou des ſages ?

Il veut nous perſuader que ſi *Henri IV* ſe fit Catholique, ce ne fut que par foibleſſe, & que cela n'arriva que parce que la populace fait la loi aux grands & aux ſages ; mais dans le chapitre de la Religion ſous *François I*, il nous fait voir qu'il n'y a rien de ſi aiſé que ces changements de Religion ; que l'Empire Romain en changea ſur un ſimple Edit de *Conſtantin*, les Gaules ſur la ſeule volonté de *Clovis*, la Suede & l'Angleterre aux premiers ordres de leurs Souverains. Comment repréſente-t-il ici la même choſe comme preſque impoſſible aux efforts des grands ? Quelles pitoyables variations dans ſa maniere de penſer !

Pour ce qui eſt des ſages, s'ils avoient

les lumieres & la fermeté qui doit les caractériser, recevroient-ils la loi de cette populace, qui est toujours *aveugle & fanatique?* N'emploieroient-ils pas au contraire leur sagesse à la détromper, à l'éclairer, à la ramener à la raison & à l'équité ? Cette sagesse que vante ici M. *de Voltaire*, n'est-ce pas celle dont Saint Paul dit que la sagesse de ce monde est ennemie de celle de *Dieu ?*

J'observe encore ici une chose, c'est que les Catholiques sont presque les seuls qu'il appelle des fanatiques aveugles, ou du moins ils sont ceux qu'il décore le plus souvent de ce beau nom.

Mais que prétend-il encore, en disant qu'*Henri* IV n'étoit pas en état d'imiter *Henri* VIII & *Elizabeth ?* Veut-il dire qu'*Henri* IV n'avoit pas assez d'autorité ou de résolution, ou de sagesse pour cela ? Mais ce seroit le dégrader & trahir la vérité que de le mettre au-dessous de ces Souverains d'Angleterre. Il leur étoit bien supérieur à tous égards ; il avoit plus d'autorité qu'eux ; mais il s'en servoit avec plus de sagesse & de ménagement. Tous ses desseins étoient plus équitables, parce que ses lumieres étoient plus étendues & son cœur plus royal, plus tendre, plus zélé pour le bonheur de ses sujets & pour le bien de l'Etat & de la Religion.

Henri VIII & *Elizabeth* dépouilloient de leurs biens, faisoient emprisonner, pendre,

torturer ceux qui s'oppofoient à leurs volontés. M. *de Voltaire* en convient pour *Henri* VIII. Nous avons prouvé qu'*Elizabeth* en ufoit de même ; il eft très-fûr qu'*Henri* IV *n'étoit pas en état de les imiter* en cela.

Je ferai encore cette obfervation fur ce que dit *Voltaire* de la converfion d'*Henri* IV : il affure hardiment qu'*Henri ne fe fit inftruire que pour la forme, parce qu'il étoit en effet plus inftruit que les Evêques même avec lefquels il conféra.* Cette réflexion n'eft ni honorable pour *Henri* IV, ni déshonorante pour le Clergé, parce qu'on voit qu'elle n'eft point fondée fur la vérité. Ceux qui eurent le plus de part à fa converfion furent l'Archevêque de Bourges, un des plus habiles Prélats de fon fiecle, & le Cardinal *du Perron*, le plus grand Théologien que la France eût alors, & qui de Proteftant s'étoit fait Catholique après beaucoup de lecture & d'examen. *Henri* étoit un Prince qui depuis l'âge de feize ans ne s'étoit occupé qu'à manier les armes, & c'eft ce Prince qui, felon *Voltaire*, en favoit plus que les Evêques avec qui il conféra. C'eft ainfi que la paffion fait avancer des chofes qui bleffent autant le bon fens & la vraifemblance que la vérité.

CHAPITRE XLI.

Du Regne d'Henri IV.

DAns la multitude des Souverains que l'Hiſtoire nous fait connoître, on en trouve qui ont été ou de ſages Légiſlateurs, ou de grands Capitaines, où des protecteurs zélés des arts, des ſciences & du commerce, ou qui ont été honorés de ce nom ſi beau & ſi rarement mérité, de Pere des peuples. *Henri* le Grand, ce Prince dont le nom ſera éternellement cher à la France, a été tout cela & plus que tout cela : il unit, comme dit M. le Préſident *Hénaut*, à une extrême franchiſe la plus adroite politique ; aux ſentiments les plus élevés une ſimplicité de mœurs charmante, & à un courage de ſoldat un fond inépuiſable d'humanité.

Nul Hiſtorien ne l'a encore bien fait connoître. *Mezerai* & *Daniel* ont fait l'Hiſtoire de France ſous ſon regne ; mais ils ne nous ont pas donné l'Hiſtoire du Roi. M. *de Perefixe* nous en a laiſſé un eſſai ; je ne puis donner que ce nom à ſon Hiſtoire de *Henri* le Grand, à cauſe de la multitude de choſes importantes dont il n'y eſt point parlé. L'Hiſtoire de *Henri* le Grand, faite par un habile Ecrivain, feroit un Ouvrage qui feroit honneur à l'humanité, à

la Nation, & feroit le plus beau livre qu'on pût mettre entre les mains des Généraux, des Miniftres d'Etat, des Princes & des Rois. Nous ne nous arrêtons ici qu'à remarquer, felon notre deffein, quelques-unes des erreurs où eft tombé *Voltaire* en parlant de ce grand Prince.

D'abord il rabaiffe beaucoup l'Hiftoire de *Daniel*; il n'eft pas difficile d'en deviner la raifon. *Daniel* & *Voltaire* ont des manieres de penfer toutes oppofées. *Daniel* fachant qu'*Henri* IV difoit fouvent *qu'il ne falloit pas divifer l'Etat de la Religion*, rapporte avec foin tout ce que ce Prince fit pour la Religion pendant les quinze dernieres années de fon regne. *Voltaire* n'en dit pas un mot; c'eft qu'apparemment il ne croit pas que la Religion mérite tant d'égards & de foins.

» En lifant l'Hiftoire de *Henri* IV dans » *Daniel*, on eft tout étonné, dit-il, de » ne le pas trouver un grand homme. » On y voit à peine fon caractere, rien de » ce difcours digne de l'immortalité qu'il » tint à l'affemblée des Notables à Rouen, » aucun détail de tout le bien qu'il fit à la » patrie. «

Si M. *de Voltaire* a lu *Daniel*, il faut qu'il ait oublié que cet Ecrivain emploie cinq ou fix pages entieres à peindre l'ame, le caractere, les fentiments de *Henri* le Grand, & qu'il entre dans un détail affez marqué de

ce que ce Prince fit pour le bien de la France ; mais il ne mêle pas le faux avec le vrai, comme le fait si souvent M. *de Voltaire*. *Henri* IV est assez grand pour que la simple vérité en fasse le plus magnifique éloge.

Hist. de Paris.

Ainsi, dans ce que *Voltaire* dit de ce Prince, on peut remarquer qu'il est faux qu'il ait fait bâtir le Pont-Neuf. Cette entreprise fut de *Henri* III en 1578. La guerre civile ayant empêché qu'on ne l'achevât, il fut fini les premieres années après la paix. Il est faux qu'*Henri* IV soit le vrai fondateur de la bibliotheque royale. C'est *François I* qui en est le fondateur véritable. *Henri* ne fit que la transporter de Fontaine-Bleau au Louvre. Il est faux qu'il ait fait creuser le canal de Briare. Ce fut bien lui qui eut l'honneur de ce projet en 1607. Son successeur eut celui de l'exécution en 1635.

Daniel, Henri IV.

Daniel parle encore d'un service important que rendit *Henri* IV à la République de Venise, en l'avertissant des intrigues qu'employoient les Protestants pour s'établir dans les terres de sa seigneurie. Le jugement de *Voltaire* sur ce point est remarquable. Un pareil service, dit-il, n'auroit été qu'une bassesse & l'action d'un brouillon. D'ailleurs *Daniel* est le seul qui en parle, ajoute-t-il. Ces petitesses montrent plus de partialité que d'équité.

Mais, peut-on demander à M. *de Vol-*

taire, quelle baſſeſſe y a-t-il donc dans un Prince Catholique d'avertir de fideles alliés des intrigues qu'on emploie pour établir l'héréſie chez eux? *Henri* IV en connoiſſoit mieux les conſéquences que *Voltaire*, parce qu'il avoit des lumieres plus pures. Il les craignoit davantage, parce qu'il aimoit plus la Religion. Ce ſervice, qu'on appelle action d'un brouillon, étoit bien digne d'un allié fidele & d'un Roi Très Chrétien.

Il eſt vrai que *Daniel* eſt le ſeul qui rapporte ce fait; c'eſt qu'il eſt le ſeul qui ait eu entre les mains les pieces qui en font la preuve, & il indique les bibliotheques d'où il les a tirées. *Voltaire* charge ſon ſiecle de *Louis XIV* d'anecdotes dont il ne donne d'autre preuve que le ton hardi avec lequel il annonce qu'il a appris cela d'un tel Seigneur, d'un tel Duc, &c., & il ne cite jamais que des morts pour autoriſer ſes anecdotes prétendues. *Daniel* eſt plus ſage: il cite ſes autorités; il ſait qu'un lecteur a droit de ſe moquer de ce ton affirmatif lorſqu'il eſt deſtitué de preuves.

Il eſt bien difficile de parler de *Henri* IV ſans dire quelque choſe de ſes amours. M. *de Voltaire* touche ce point avec autant d'indulgence qu'il a eu de ſévérité en traitant de ſa converſion. Il blâme ſon changement de Religion; mais il excuſe ſes amours: il prétend prouver qu'ils n'eurent point de part à ſes grands deſſeins, & qu'on

en trouve la preuve dans les Mémoires de M. *de Sully*. Mais ce que M. *de Sully* prouve, c'eſt que l'amour auroit fait faire bien des folies à ce Prince, ſi l'on ne l'eût pas retenu ; & il en cite un exemple auquel il n'y a rien à répondre. *Henri* IV avoit fait une promeſſe de mariage par écrit à Mademoiſelle d'*Entragues*, & il montra cet écrit à M. *de Sully*. Celui-ci ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'il le déchira devant le Roi. Comment, lui dit alors ce Prince, je crois que vous êtes fou ; oui, Sire, je le ſuis, répondit ce généreux & digne confident de ſon Roi ; & je voudrois l'être ſi fort, que je le fuſſe tout ſeul en France. Qu'on juge ſi M. *de Sully* étoit auſſi porté à excuſer les amours de *Henri* IV que l'eſt M. *de Voltaire*.

CHAPITRE XLII.

De Jacques I, Roi d'Angleterre.

MOnſieur *de Voltaire* nous repréſente *Jacques I* comme un Prince dont l'ambition ne cherchoit qu'à affoiblir la liberté Angloiſe. Il ſuppoſe que ce fut alors qu'on examina & qu'on reconnut les limites de l'autorité royale. Il prétend que les entrepriſes de ce Prince avertirent la Nation qu'elle ſe préparât à ſe

défendre ; & que la Nation le fit avec tant de ſuccès, qu'elle vint enfin à bout d'établir ſolidement ſa liberté.

» *Jacques I*, dit-il, ne ceſſoit de dire à » ſon Parlement que tous leurs privileges » n'étoient que des conceſſions de la bonté » des Rois. Par-là il excitoit les Parlements » à examiner les bornes de l'autorité roya- » le, & l'étendue des droits de la Nation. » On chercha dès-lors à poſer des limites » qu'on ne connoiſſoit pas bien encore. *Henri* » *VIII* avoit renverſé toutes ces barrieres : » *Elizabeth* en trouva quelques-unes nou- » vellement poſées, qu'elle abaiſſa ou qu'elle » releva avec dextérité. *Jacques I* diſputa, » & la Nation avertie ſe prépara à les dé- » fendre. «

Dans tout ce Chapitre M. *de Voltaire* expoſe avec une hardieſſe ſurprenante les principes des Preſbytériens, ennemis déclarés des Rois. Il eſt vrai qu'il ne parle que de l'Angleterre ; mais l'application eſt aiſée. Si l'imprudence n'eſt pas criminelle, elle eſt au moins bien dangereuſe. Il ſuffit d'une légere connoiſſance de l'Hiſtoire d'Angleterre pour reconnoître bien des infidélités dans la maniere dont il expoſe les droits de la Nation, dont il enveloppe les rebellions, & dont il prépare le récit des malheurs de la maiſon Stuart.

Le Gouvernement Anglois étoit d'abord comme celui de la plupart des autres Nations. Les droits des Parlements ne ſont venus que peu-à-peu, & n'ont été, quoi qu'en

dise M. *de Voltaire*, que des concessions des Rois. Les uns ont été accordés par bonté, les autres par foiblesse. Lorsque *Guillaume* le Bâtard conquit l'Angleterre, il y introduisit quantité de Loix & de Coutumes Normandes. Il la gouverna à-peu-près comme il gouvernoit les pays d'en-deçà la mer. Il se fit un Conseil de ceux qu'il jugeoit à propos d'admettre dans sa confiance. Le fier Anglois plia sous les volontés de ce Prince, comme les lâches Asiatiques sous celle des Empereurs Grecs & des Ottomans.

Rapin de Thoiras.

Henri I, l'Usurpateur, flatta ses sujets pour les engager à favoriser son usurpation sur *Robert*, son frere ainé. Il fit beaucoup de promesses à la Nation, & il n'en tint aucune.

Jean sans Terre, Prince dont tout le monde sait l'histoire, s'attira tout à la fois sur les bras la France, son Clergé & sa Noblesse; il ne se sauva qu'en se rendant vassal du Pape, & en signant, malgré lui, une chartre de Privileges qu'on lui extorqua, & qu'il n'étoit pas dans la volonté de confirmer.

Le Roi *Henri* III, esclave de ses favoris, ne vouloit rien tenir de ce qu'avoit promis *Jean* son pere. Poussé à outrance par sa Noblesse, il vint plaider sa cause devant *Saint-Louis*. Mais cette Noblesse aima mieux profiter de la foiblesse de son Roi, que d'écouter la sagesse du Roi de France, qu'elle avoit choisi pour Juge. C'est sous ce Prince qu'on prétend que quelques députés des Communes commencerent

mencerent d'entrer au Parlement. *Edouard* III fut presque aussi absolu que *Guillaume* le Conquérant.

Henri VIII ne se servit de son Parlement que comme les *Caligula* & les *Néron* se servoient de leurs affranchis.

Elizabeth amusa souvent son Parlement, elle le consulta rarement, & le méprisa toujours.

Ce Parlement ne devint hardi & entreprenant, que quand le Calvinisme fut établi en Angleterre. Il s'attaqua aux foibles *Stuarts*. Il fut honteusement traité, & ensuite dissipé par *Cromwel. Charles* II ne pouvant mieux faire dans les circonstances critiques où il se trouvoit, le laissa sur le pied où il avoit été durant les regnes de son pere & de son aïeul.

Voilà le précis historique de ce Parlement qui trouvoit mauvais, 1° *que l'on dît que ses privileges étoient des concessions de la bonté des Rois.* 2° Qui *entreprit d'examiner les bornes de l'autorité Royale*; 3° Qui chercha *à donner à cette autorité des limites qu'on ne connoissoit pas bien encore.*

Avec des principes semblables à ceux qu'a suivi le Parlement d'Angleterre, il n'est point d'autorité si légitime qui ne puisse être bientôt renversée, il n'est point d'attentat contre les Souverains qu'on ne puisse autoriser.

La conjuration des poudres fut un événement fameux sous le regne de *Jacques* I. *Voltaire* touche ce morceau avec complaisance, & avec la malignité qui lui est or-

dinaire quand les Catholiques y ſont intéreſſés. Voici le fait. Quelques Seigneurs Catholiques d'une mélancolie à l'Angloiſe, c'eſt-à-dire ſombre & déſeſpérée, formerent le plus horrible projet dont on ait jamais oui parler. Pour ſe délivrer de la perſécution proteſtante, ils entreprirent d'exterminer tout à la fois le Roi, la Famille royale & les Pairs du royaume. Ils firent mettre trente-ſix barils de poudre dans une cave qui étoit ſous la ſalle où le Roi devoit haranguer le Parlement, & réſolurent d'y mettre le feu dès que le Parlement ſeroit aſſemblé. Un des conſpirateurs écrivit un mot à un Pair de ſes amis pour l'empêcher d'aller au Parlement ce jour-là. La lettre fut remiſe au Roi. On fit des réflexions, on examina tout, on découvrit cet amas de poudres. Huit des conjurés furent pris & exécutés, & les autres périrent les armes à la main, lorſqu'on entreprit de les ſaiſir.

Pour rendre les Catholiques plus odieux, *Voltaire* affirme que les conjurés s'étoient confeſſés, & que les Confeſſeurs *avoient écarté les remords.*

Les lettres des Confeſſeurs, écrites à Rome, diſent qu'ils avoient fait tout le contraire, & qu'ils n'avoient rien oublié pour les empêcher d'en venir à l'exécution; mais qu'ils n'avoient jamais rien pu gagner ſur ces ſombres atrabilaires.

» Les deux Jéſuites *Oldcorne* & *Garnet* » furent punis du même ſupplice que les con-

» jurés dont ils avoient entendu les confef-
» fions. Le Roi foutint publiquement qu'ils
» avoient été légitimement condamnés. Leur
» Ordre les foutint innocents, & en fit des
» Martyrs. «

* Les lettres des Miniftres Etrangers à leurs Cours refpectives annoncent qu'on ne put pas convaincre les Confeffeurs d'avoir eu aucune part à la conjuration. Celles de *Perfon* difent qu'on avoit défendu aux Catholiques Anglois de rien attenter fur la perfonne du Roi, ni de rien entreprendre contre le Gouvernement. M. *Rapin de Thoiras* n'a pu trouver aucune preuve de la conviction de ces deux Jéfuites. *Jacques* déclara que les Catholiques Romains, d'Angleterre n'avoient point eu de part à la déteftable entreprife de quelques furieux d'entr'eux. *Voltaire* ne dit pas le mot de toutes ces preuves juftificatives des Catholiques. Il faut donc qu'il les haïffe encore plus que ne faifoit *Jacques I.*

* Fudnomen, Joan.

Rapin de Thoiras, l. 18.

CHAPITRE XLIII.

Révolution de la Religion Chrétienne au Japon.

CElui qui a déchiré avec fureur les *Conftantin*, les *Charlemagne* & tous ceux qui ont été zélés pour la Religion, emploie ici toute fon éloquence pour juftifier les Japonois qui l'ont exterminée chez eux. Il fait,

pour cela, de graves raisonnements, & cite des faits importants. Nous ferons voir combien ses raisonnements sont foibles, & combien les faits qu'il avance sont faux.

» Il est évident, dit-il, que la raison » d'Etat fut la seule cause des persécutions, » & qu'on ne se déclara contre la Religion » Chrétienne que par la crainte de la voir » servir d'instrument aux entreprises des Es» pagnols. Jamais on ne persécuta la Reli» gion de *Confucius* au Japon, quoiqu'ap» portée par un peuple dont les Japonois » étoient jaloux. «

Il est évident que ce que *Voltaire* dit-là est faux. Il y avoit déjà près d'un siecle que la Religion Chrétienne fleurissoit au Japon lorsqu'elle en fut proscrite. Pendant tout ce temps là, ceux qui gouvernoient le Japon, ne prirent jamais cette crainte; jamais il n'y eut parmi les Chrétiens le moindre remuement en faveur des Espagnols. Comment la raison d'Etat fut-elle la seule cause de la persécution? Où est cette évidence dont parle M. *de Voltaire*? S'il avoit suivi les faits historiques :

Charlevoix, Hist. du Japon, l. 18.

1° Il auroit appris que les premieres plaintes furent portées au trône par les Bonzes qui voyoient leurs filouteries découvertes, leurs superstitions confondues, & sur-tout leurs rentes diminuées.

2° Il auroit connu que la jalousie des Hollandois, dont le commerce au Japon étoit fort inférieur à celui des Portugais, leur fit

faire bien des démarches funeftes à la Religion, comme l'avoue *Koempfer* lui-même, tout Proteftant qu'il eft.

3° Il auroit été forcé d'avouer que ce fut pour la Religion feule qu'on perfécuta les Chrétiens, puifqu'on laiffoit la vie à ceux qui l'abjuroient; & que les Hollandois, pour pouvoir continuer leur commerce, furent obligés d'en faire une abjuration apparente, en jurant qu'ils n'étoient pas de la Religion des Portugais. Où eft donc encore une fois cette évidence dont parle M. *de Voltaire*? Ce qu'il y a de remarquable, c'eft qu'il rapporte lui-même la plupart de ces faits. Jugez donc de la folidité de fes raifonnements.

Koempfer.

» Il paroît, dit-il enfuite, que fi les Portugais & les Efpagnols s'étoient contentés » de la liberté de confcience, ils auroient été » auffi paifibles dans le Japon que les autres Religions. «

Sa probabilité eft contredite par les faits les plus notoires. Un an après la profcription, les Portugais de Macao envoyerent une ambaffade à l'Empereur, pour tâcher d'obtenir la permiffion de continuer leur commerce au Japon. L'Empereur leur propofa d'abjurer le Chriftianifme. Ces Chrétiens, plus généreux que les Hollandois, leurs rivaux, eurent horreur de cette propofition. Ils facrifierent leur vie à leur Religion. Ils furent tous mis à mort, excepté quelques-uns qui devoient reconduire à Macao ces faints Martyrs, & annoncer la caufe de leur mort. On les reçut à Macao avec

les honneurs qu'on doit aux corps des Martyrs. Le jour de leur arrivée fut un jour de fête ſolemnelle, & les femmes & les enfants de ces généreux Chrétiens ne ſongerent qu'à remercier Dieu de la grace qu'il avoit faite à leurs peres & à leurs époux.

Voici maintenant comment M. *de Voltaire* arrange le conte de la conſpiration des Chrétiens du Japon. » Les Hollandois prirent » en 1637, vers le Cap de bonne Eſpéran- » ce, un vaiſſeau Eſpagnol qui faiſoit voile du » Japon à Liſbonne. Ils y trouverent des let- » tres d'un Officier Portugais, nommé *Moro*, » eſpece de Conſul de la Nation. Ces lettres » renfermoient tout le plan d'une conſpira- » tion des Chrétiens du Japon contre l'Em- » pereur. On ſpécifioit le nombre des vaiſ- » ſeaux & des ſoldats qu'on attendoit d'Eu- » rope & des établiſſements d'Aſie. Les let- » tres furent envoyées à la Cour du Japon. » *Moro* reconnut ſon écriture & fut brûlé » publiquement. Alors le Gouvernement ai- » ma mieux renoncer à tout commerce avec » les étrangers, que de ſe voir expoſé à de » telles entrepriſes ; & l'Empereur porta le » fameux Edit de proſcription. «

Ce qu'il faut obſerver dans cette grave narration, c'eſt 1° qu'il n'y eut jamais au Japon de Conſul Portugais appellé *Moro*. Il y avoit bien un Japonois de ce nom qui faiſoit beaucoup d'affaires pour les Eſpagnols & les Portugais ; mais il n'étoit pas ſujet de l'Eſpagne.

2° Il eſt bien ſurprenant qu'on ne ſache le nom ni du vaiſſeau ni du Capitaine Eſpagnol qui fut pris, ni de celui qui fit cette priſe, & qui envoya les prétendues lettres interceptées à la Cour du Japon. Mais c'eſt qu'on ſauve bien mieux l'impoſture lorſqu'on n'articule pas des circonſtances qui pourroient ſervir à prouver la ſuppoſition du fait.

3° Ce fut un an après l'Edit de proſcription que les Portugais envoyerent à l'Empereur l'ambaſſade dont nous avons parlé. Eſt-il probable qu'ils euſſent eu cette hardieſſe s'ils avoient été les auteurs d'une conſpiration pareille, ſi leurs lettres avoient été interceptées, & leur Conſul brûlé publiquement, comme le dit *Voltaire?* On n'a peut-être jamais fait en écrivant une bévue plus forte que celle-ci.

Hiſt. du Japon, l. 18.

4° Aucun des Miſſionnaires, de quelque Ordre ou de quelque Nation que ce ſoit, n'a rien écrit qui donne la moindre idée de cette conſpiration. Cependant ces Miſſionnaires avoient la coutume d'écrire preſque toutes les années en Europe ce qui ſe paſſoit dans leurs Miſſions. Ils étoient quelquefois jaloux les uns des autres; comment eſt-il poſſible qu'ils n'aient rien fait connoître de la cauſe de cette étrange révolution?

5° La relation d'où *Voltaire* a tiré ce qu'il dit, eſt d'un Auteur qui n'a été dans l'orient que plus de quarante ans après la révolution: elle eſt remplie d'anachroniſ-

mes, comme il a été démontré ; quelle créance peut-elle donc mériter ?

» Mais ce qui rend la preuve complet-
» te, pourſuit *Voltaire*, c'eſt que les Chré-
» tiens du pays, avec quelques Portugais à
» leur tête, s'aſſemblerent au nombre de plus
» de trente mille hommes. Mais ils furent
» battus, & ſe retirerent dans une forteresſe
» ſur le bord de la mer. «

Mais il eſt un peu fâcheux pour M. *de Voltaire* qu'il y ait preſqu'autant d'erreurs que de mots dans la *preuve complette qu'il donne de la conſpiration du Japon*. Il affirme que les Chrétiens du pays s'aſſemblerent en armes. On doit naturellement croire par-là que tous les Chrétiens du Japon ſe révolterent. Mais point du tout. Il n'y eut que ceux du petit canton d'Arima, dont le Gouverneur, ou, comme on dit dans le pays, dont le Roi, plus ſanguinaire que le ſanguinaire Empereur qui régnoit pour lors, traitoit les Chrétiens avec la derniere cruauté. Ces infortunés déſeſpérés & aveuglés prirent les armes. Ils penſerent comme les Hollandois ſous *Philippe II*. Ils firent les mêmes démarches, mais ils n'eurent pas les mêmes ſuccès. C'eſt un fait abſolument faux qu'ils euſſent alors des Portugais à leur tête, comme le dit *Voltaire*. Ils avoient à leur tête un Seigneur du pays, comme les Hollandois avoient des *Naſſau* & des *Marnix*.

» Le Gouvernement ſomma un vaiſſeau
» Hollandois de tirer ſon canon contre la

» forteresse. Le Capitaine *Kockbecker* rendit
» ce funeste service. Les Chrétiens furent
» bientôt forcés & périrent dans d'affreux
» supplices. «

Il falloit ajouter que les Hollandois servoient dans l'armée Japonoise qui assiégea la forteresse, dernier asyle des Chrétiens. Ils fournirent un train d'artillerie pour ce siege, & laisserent encore au camp presque toute celle du vaisseau de *Kockbecker* qui partoit pour les Indes. Ainsi ces mêmes Hollandois, rebelles en Europe contre leurs Maîtres légitimes, faisoient un personnage entiérement opposé en Asie, où ils servoient dans l'armée du Maître légitime contre des rebelles. Au reste, cette conduite si opposée des Hollandois en Europe & en Asie ne doit point être regardée comme une contradiction dans l'homme. C'étoit l'intérêt qui faisoit soutenir la rebellion aux Hollandois en Europe, & qui les faisoit servir contre des rebelles en Asie.

Hist. du Japon, l. 18.

Il est vrai qu'ils n'en eurent pas toute la récompense qu'ils en attendoient, qu'ils furent obligés de renoncer à toutes les marques extérieures du Christianisme, & de se laisser traiter comme d'indignes esclaves, pour conserver une petite partie de leur commerce.

C'est ce qui fait dire au Protestant *Koempfer*, avec une espece d'enthousiasme & une véritable indignation : » infame avarice, à

» quel point n'avilis-tu pas le cœur de l'hom-
» me ! Des Chrétiens consentent à ne faire
» aucun exercice de Religion ; à supprimer
» le Service divin, les Dimanches ; à ne
» pas prononcer seulement le Nom de Je-
» sus-Christ ; à fouler le Crucifix aux pieds ;
» à n'oser faire le signe de la Croix, de peur
» qu'on ne leur interdise le commerce dans
» un petit canton de la terre ! « Telle est
» la réflexion de *Koempfer*. *Voltaire* l'ap-
pelle un Ecrivain judicieux, je ne sais pas si
c'est pour avoir pensé & parlé ainsi de la con-
duite des Hollandois.

Hist. du Japon, l. 18.

CHAPITRE XLIV.

De la Suede, au seizieme siecle.

LA Suede étant devenue presque toute Lu-
thérienne sous le regne de *Gustave-Vasa*,
son fils *Jean III* tenta de rétablir la Reli-
gion Catholique. Mais il fut toujours si tra-
versé par son frere *Charles*, Duc de Suder-
manie, qu'il ne put y réussir. *Sigismond*,
fils & successeur de *Jean*, Roi de Suede, &
qui fut en même-temps Roi de Pologne, ne
put pas seulement obtenir la liberté de cons-
cience pour ce qui restoit de Catholiques en
Suede. L'ambitieux *Charles* fit tant par ses
intrigues, ses violences, & enfin par une
révolte ouverte, qu'il enleva la couronne à

ſon neveu, & proſcrivit entiérement la Religion Catholique. Il prit le nom de *Charles IX*, & fut pere du fameux *Guſtave-Adolphe.*

Voltaire, en parlant de cette révolution, ſuppoſe qu'on ignore abſolument l'Hiſtoire de Suede. Il altere, il déguiſe les faits ; il excuſe, il pallie les crimes les plus odieux dans ceux qui ont introduit le Luthéraniſme dans ce Royaume : enfin des attentats & des révoltes auſſi criminelles que le furent ceux de la ligue, il les repréſente comme des démarches très-légitimes. C'eſt la maniere de penſer de *Voltaire.*

» Les Rois de Suede, dit-il, n'étoient » pas plus deſpotiques qu'en Danemarck. » Quatre Etats, compoſés de mille Gen- » tilshommes, de cent Eccléſiaſtiques, de » cent cinquante Bourgeois & d'environ » deux cens cinquante Payſans, faiſoient » les loix du Royaume. *Eric*, fils & ſuc- » ceſſeur de *Guſtave-Vaſa*, étoit bien loin » de régner avec un pouvoir abſolu : & il » laiſſa au monde un nouvel exemple des » malheurs qui peuvent ſuivre le déſir d'ê- » tre deſpotique & l'incapacité de l'être. Le » fils du reſtaurateur de la Suede fut accuſé » de pluſieurs crimes devant les Etats aſ- » ſemblés, & dépoſé par une ſentence una- » nime. On le condamna à une priſon per- » pétuelle, & on donna la couronne à *Jean*, » ſon frere.

» Il faut ſavoir que ce Roi *Jean*, qui

» étoit Catholique, craignant que les partisans de son frere ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le Sultan envoie un cordeau. Le Jésuite *Possevin*, Nonce du Pape, imposa au Roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas; pénitence tournée en ridicule. Les crimes d'*Eric* furent bien plus rigoureusement punis. Ni ce Prince, ni le Nonce *Possevin* ne purent réussir à faire donner la Religion Catholique en Suede.

» *Sigismond*, fils du Roi *Jean*, fut élu Roi de Pologne * huit ans avant la mort de son pere. La Suede pouvoit alors devenir très-puissante. *Sigismond* pouvoit conquérir toute la Moscovie; mais ce Prince étant Catholique, & la Suede Luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suede. Les mêmes Etats qui avoient déposé son oncle *Eric*, le déposerent aussi, & déclarerent Roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX*, pere du grand *Gustave-Adolphe*. *Charles IX* n'étoit regardé que comme un usurpateur par les Princes alliés de *Sigismond*; mais en Suede, il étoit Roi légitime. «

* Voltaire se trompe de trois ans. Sigismond fut élu en 1597, & son pere mourut en 1582.

Voilà l'infidele récit que fait *Voltaire* de la derniere révolution de la Religion en Suede. Nous allons en opposer une véritable. Nous suivrons principalement *Pufendorff*. Cet Ecrivain étoit Historiographe de Suede: il étoit Luthérien. On doit le regarder com-

me un homme inſtruit, & comme n'étant pas prévenu pour les Catholiques.

Eric, ſelon *Puſendorff*, a été peut-être le plus extravagant de tous les Princes, le plus imbécille, le plus cruel. D'abord il voulut épouſer toutes les Princeſſes de l'Europe dont il entendoit parler. Il fit des demandes & envoya des Ambaſſadeurs, tantôt à la Reine *Elizabeth*, tantôt à la Reine d'Ecoſſe, tantôt à la Cour de Heſſe-Caſſel, tantôt à celle de Lorraine. Quelquefois il traitoit de mariage, en pluſieurs Cours, en même-temps; enfin ce rechercheur infatigable de Princeſſes finit par épouſer une ſimple Payſanne de Suede.

Hiſt. de Suede.

Sa conduite dans le gouvernement de ſon Royaume, répondoit parfaitement à celle qu'il tenoit dans ſes amours; il prit pour premier Miniſtre & donna toute ſa confiance à *Joram Peerſon*, un des plus grands ſcélérats qui fut en Suede, & qu'on fit mourir enſuite dans les tourments. Son frere *Jean*, Duc de Finlande, ayant épouſé *Catherine Jagellon*, fille du Roi de Pologne, *Eric* ſe ſaiſit de ſa perſonne, les confina dans une étroite priſon, lui & la Ducheſſe ſa femme, alla pluſieurs fois dans la priſon pour l'égorger de ſa propre main, fit tous ſes efforts pour lui enlever ſa femme, & la faire épouſer au Duc de Moſcovie qui la demandoit; il poignarda lui-même * quelques Seigneurs dont il étoit mécontent, & fit mourir ceux qui lui repréſentoient que de pareilles actions

* Nils. Sture, Helſing. &c.

étoient indignes d'un Roi ; enfin n'ayant pu réussir à dépouiller ses freres de leurs appanages, il résolut de les faire assassiner dans un festin. Les Princes qui avoient été avertis se garderent bien de s'y trouver ; ils prirent les armes, pousserent *Eric* jusqu'à Stockholm, où ils l'assiégerent & le firent prisonnier. *Voltaire* ne dit rien de la conduite du Roi *Eric* ; c'est que ce Roi étoit Luthérien.

Dès que le Roi *Jean* fut monté sur le trône, *Charles*, son frere, fâché de ne pas partager avec lui l'autorité souveraine, commença à remuer ; il s'opposa continuellement à toutes les vues & à tous les desseins du Roi : ce fut là la premiere origine des troubles ; ils augmenterent pendant la guerre qu'il fallut soutenir contre le Danemarck, & par les intrigues du Duc de Moscovie, qui soutenoit toujours *Eric*. *Jean*, pour se délivrer de ses inquiétudes, donna ordre à ceux qui avoient la garde du Roi détrôné de le faire mourir, s'il tentoit de s'évader ; & comme les intrigues continuoient, il lui fit donner la Communion, & deux jours après il le condamna au même genre de mort que les Athéniens ordonnerent pour *Socrate*. L'Arrêt étoit doux pour tant de crimes, mais il étoit odieux étant émané d'un frere.

Le Nonce *Possevin* imposa pour pénitence au Roi *Jean* de jeûner pendant toute sa vie le mercredi, qui étoit le jour auquel il avoit fait mourir le Roi son frere. Le Luthérien *Pufendorff* dit que *Jean* accomplit exacte-

ment cette pénitence jusqu'à la fin de ses jours, & fit de plus de grandes aumônes. Le Catholique *Voltaire* tourne en ridicule cette pénitence. Ne diroit-on pas que c'est *Pufendorff* qui est Catholique, & que c'est *Voltaire* qui est Luthérien?

Dès l'instant de la mort du Roi *Jean*, *Charles*, son frere, songea à se mettre la couronne de Suede sur la tête; il profita de l'absence de son neveu *Sigismond*, qui étoit alors en Pologne, pour gagner les troupes, changer les Commandants des Places, en bannir ceux qui étoient Catholiques; il chassa du Royaume, ou força de s'en retirer, tous les Sénateurs qui étoient attachés au Roi, s'empara des vaisseaux de guerre, des ports, des arsenaux, & poussa la guerre jusqu'à ce qu'enfin il se fit déclarer Roi. *Voltaire* méprise & blâme le Roi *Sigismond* de n'avoir pas conquis la Moscovie, & il loue le rebelle *Charles*, son oncle, qui, par ses révoltes continuelles & ses intrigues, l'en avoit toujours empêché.

Charles, après avoir dévasté la Suede par douze ans de guerres civiles, après en avoir chassé ou fait périr, par la main des bourreaux, les Gentilshommes fideles au Roi, après s'être rendu maître de toutes les forces du Royaume, *Charles* assembla les Etats comme *Cromwel* assembloit le Parlement d'Angleterre, & se fit déclarer Roi.

C'est sur les suffrages d'une telle assemblée que *Voltaire* ose prononcer que *Char-*

les étoit en Suede Roi légitime. Les usurpateurs & les rebelles, qui sont en même-temps ennemis des Catholiques, sont toujours surs de trouver grace devant lui.

CHAPITRE XLV.

De la Hollande au dix-septieme siecle.

NOus ne suivrons pas M. *de Voltaire* dans tout ce qu'il répete ici sur la fondation de la République de Hollande, sur l'héroïsme de ces quatre hommes qui oserent les premiers secouer le joug de la Religion & de leurs Souverains légitimes, sur l'injustice & les cruautés de *Philippe II*, qui les força à devenir un peuple libre. Nous en avons déjà assez parlé dans le Chapitre vingt-neuvieme de cet Ouvrage; nous ferons seulement de courtes observations sur quelques erreurs & contradictions où tombe M. *de Voltaire* dans le Chapitre cent cinquante-sixieme de son Histoire, sur les éloges outrageants pour la France qu'il fait des Etats-Généraux, & sur quelques réflexions par lesquelles il semble vouloir insulter la Religion.

» La Hollande, dit-il, ne pouvoit admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espece humaine; on avoit l'exemple de l'Angleterre, qui étoit plus peuplée d'un tiers depuis que les Ministres des Autels

» jouiſſoient de la douceur du mariage, &
» que les eſpérances des familles n'étoient
» pas enſevelies dans le célibat du Cloî-
» tre. «

M. *de Voltaire* nous aſſure ici que l'Angleterre, depuis la révolution de la Religion, c'eſt-à-dire depuis une cinquantaine d'années, étoit plus peuplée d'un tiers; & dès le commencement de ſon Hiſtoire, dans le premier Chapitre, il dit qu'*il faut que les circonſtances ſoient bien favorables pour qu'une Nation augmente d'un vingtieme par ſiecle.* Comment accorder ces deux propoſitions? Comment accorder cette population ſubite & prodigieuſe de la nation Angloiſe, avec les obſervations des calculateurs de la propagation humaine, qui ne mettent qu'un vingtieme d'augmentation par ſiecle, dans les circonſtances les plus favorables? Ces deux propoſitions ſe contrediſent évidemment; & cependant M. *de Voltaire* les ſoutient également l'une & l'autre.

D'ailleurs, le nombre des Miniſtres des Autels, & des perſonnes reléguées dans le célibat du Cloître, n'alloit pas à un centieme de la Nation. Comment ce centieme l'a-t-il multipliée d'un tiers en ſi peu de temps? Il paroît que M. *de Voltaire* ne ſe ſouvient pas dans un endroit de ce qu'il a dit dans un autre.

Il ne s'en ſouvient pas mieux lorſqu'il dit que le *Commerce du Japon fut interdit aux Hollandois juſqu'en* 1609 *par les Portu-* Hiſt. Gen. ch. 156.

gais ; & que six lignes plus bas il dit qu'en cette même année 1609, *des Ambassadeurs du Japon furent à la Haye* pour conclure un traité de commerce avec la Hollande. Voilà un voyage qui se fit bien vîte : il faut toujours plus d'un an, & quelquefois près de deux, pour venir du Japon en Hollande. Comment, dans une même année, ces Hollandois furent-ils introduits au Japon, firent-ils assez de connoissances, & obtinrent-ils assez de considération à la Cour pour faire envoyer à la *Haye* une ambassade qui y arrivât avant que cette même année fût finie ? C'est une chose difficile à comprendre.

M. *de Voltaire* nous représente ensuite la Hollande comme la premiere, la plus respectée & la plus redoutée de toutes les Puissances de l'Europe. *Elle devient l'arbitre des Couronnes en* 1668, dit-il. *Louis XIV est obligé, par elle, à faire sa paix avec l'Espagne.* M. *de Voltaire* s'est écidé apparemment par la fiere inscription d'une Médaille que les Hollandois firent alors frapper ; mais il a eu grand tort : il doit bien savoir que les inscriptions, les légendes des médailles, les panégyriques & autres pieces de ce genre-là, ne sont pas des mémoires bien sûrs pour l'Histoire.

Il est vrai que les Hollandois, effrayés de la rapidité des conquêtes de *Louis XIV*, firent, en 1668, la triple alliance, dont le but étoit d'empêcher ou la continuation de la guerre, ou les progrès de la France. Les Es-

pagnols accepterent la paix, & les Hollandois firent frapper cette orgueilleuse médaille par laquelle ils se vantoient d'avoir *affermi les Loix, épuré la Religion, secouru, défendu & réuni les Rois, assuré la liberté des mers, pacifié l'Europe.* Assertis Legibus, emendatis Sacris, adjutis, defensis, conciliatis Regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.

Mais, trois ans après, *ces fiers Arbitres des Couronnes* furent obligés, par *Louis XIV*, à faire les soumissions les plus humbles ; ils offrirent toutes les satisfactions qu'on voudroit exiger : tout cela n'empêcha pas qu'ils ne vissent presque tout leur Pays subjugué, & leur République à deux doigts de sa ruine entiere ; ainsi il y eut bien peu d'intervalle entre ce suprême honneur où *Voltaire* prétend que cette République s'étoit élevée, & le pitoyable état où elle fut réduite, & sur lequel il se tait absolument.

Nous ferons encore une remarque sur ce qu'il dit du Socinianisme. Voici comment il en parle. » Le Déclamateur *Maimbourg* » prétend que les Unitaires se refugioient en » Hollande, où il n'y a, dit-il, que les Ca- » tholiques qu'on ne tolere pas. Le Décla- » mateur *Maimbourg* se trompe sur cet arti- » cle comme sur bien d'autres. Les Catho- » liques sont si tolérés dans les Provinces- » Unies, qu'ils y composent plus d'un tiers » de la Nation ; & jamais les Unitaires, ou les » Sociniens, n'y ont en aucun lieu d'assem-

» blée publique. On peut compter parmi les » révolutions de l'esprit humain, que cette » Religion qui a dominé dans l'Eglise pendant » trois cens cinquante années depuis » *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe » depuis deux siecles, & soit répandue » dans tant de Provinces sans avoir aujourd'hui » de Temple en aucun endroit du monde. » Il semble qu'on ait craint d'admettre, » parmi les Communions du Christianisme, » une Secte qui avoit autrefois si long-temps » triomphé de toutes les autres Communions. «

M. *de Voltaire* est bien ici dans le cas qu'il reproche à *Maimbourg*; il se trompe dans l'article que nous venons de rapporter, comme dans bien d'autres.

Il se trompe en disant que les Sociniens ou Unitaires n'ont jamais eu un lieu d'assemblée publique en Hollande *; ils en ont un à Amsterdam vis-à-vis la Comédie, comme les Quakers, qui ne valent guere mieux, en ont un sur le canal impérial. C'est *la Martiniere*, témoin oculaire, qui nous l'apprend.

* La Martiniere, V. Amsterdam.

Il se trompe en disant que la Religion Arienne a dominé dans l'Eglise pendant trois cens cinquante années depuis *Constantin*. Elle ne commença à être puissante dans l'Eglise que vers l'an 340, à la mort de *Constantin*, & fut presqu'entiérement abattue en 390, sous l'empire de *Théodose*. Quarante ans après elle se releva sous les Goths & les

Vandales, & fut enfin entiérement éteinte ſous le regne de *Recarede* ſur la fin du ſixieme ſiecle ; ainſi cette Religion n'a duré guere plus de deux cens ans, & non pas trois cens cinquante, comme l'aſſure M. *de Voltaire.*

La réflexion par laquelle il conclut cet article eſt remarquable. » Il ſemble, dit-il, » qu'on ait craint d'admettre parmi les Com» munions du Chriſtianiſme celle qui avoit » autrefois ſi long-temps triomphé de tou» tes les autres. «

Cette réflexion, inſultante pour les Catholiques, eſt très-fauſſe. L'Arianiſme, ſoutenu par les Empereurs, les Rois Goths & les Rois Vandales, a vivement perſécuté l'Egliſe Catholique, il eſt vrai ; mais il ne l'a pas vaincue, il n'en a pas triomphé. Les promeſſes de Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe ont toujours été vérifiées par les événements ; il lui a prédit des perſécutions & des victoires ; il l'a aſſurée que les Puiſſances de l'enfer l'aſſailliroient, mais qu'elles ne prévaudroient jamais contr'elle. La prédiction ſeroit fauſſe ſi l'Arianiſme avoit jamais triomphé.

Maintenant, ſi l'on ne paroît pas admettre les Unitaires parmi les Chrétiens, ce n'eſt pas ſans raiſon. Les Unitaires ne croyant point la Trinité, ne baptiſeront pas au nom des trois Perſonnes Divines, s'ils ſuivent leurs principes. S'ils ne baptiſent pas au nom des trois Perſonnes, ils ne donnent

point le caractere de Chrétien. Ils ne doivent donc être regardés que comme des hommes qui n'appartiennent pas plus à l'Eglise Chrétienne, que lui appartiennent les Disciples de *Confucius* ou de *Mahomet*.

CHAPITRE XLVI.

Remarques sur l'introduction à l'Histoire du siecle de Louis XIV.

LE siecle de *Louis XIV* sera toujours regardé comme un des plus beaux siecles. La révolution qui se fit alors dans l'esprit humain, par la création ou le renouvellement de tant d'arts utiles ou gracieux ; les découvertes de la Philosophie ; les progrès étonnants qu'on fit dans presque toutes les sciences ; la politesse & les agréments introduits dans la société ; la police établie dans les Villes & dans les Provinces ; la puissance & la gloire où s'éleva alors la France ; tout cela rendra ce siecle à jamais mémorable.

L'idée qu'en donne M. *de Voltaire* est à la vérité des plus brillantes ; mais souvent on y retrouve bien plus le Poëte qui imagine, que l'Historien qui raconte. Pour relever l'éclat du siecle qu'il peint, il charge les autres d'ombres trop fortes ; il paroît plus amateur de contrastes frappants que de la vérité ; il oublie quelquefois, dans cette Histoire, ce qu'il a attesté dans l'Histoire Générale, &

affirme avec assurance les deux contradictoires : enfin, la maniere dont il parle des affaires qui concernent l'Eglise & la Religion, se sent bien plus de l'homme né à Londres, & Protestant, que de l'homme né à Paris, & élevé dans la Religion Catholique.

Il annonce d'abord que pendant neuf cens ans avant *Louis XIV*, la France n'a eu qu'un Gouvernement gothique, *sans loix ni coutumes fixes . les Nobles vivant dans l'oisiveté, les Ecclésiastiques dans le désordre & dans l'ignorance*, & *les Peuples dans la misere.*

Mais en faisant cet affreux portrait de l'état où fut la Nation durant neuf siecles, il manque également à la décence & à la vérité : il semble qu'il ignore quelle fut la gloire du regne de *Charlemagne*, les admirables réglements & les établissements de Saint *Louis*, la sagesse de *Charles* cinquieme, la tendresse paternelle de *Louis* XII pour ses Peuples, la renaissance des Lettres & des Arts sous *François* I, les sages Ordonnances faites sous les derniers *Valois*, & qui sont encore une des plus belles parties de notre jurisprudence. Il est donc bien faux que le Gouvernement de France ait été, pendant neuf cens ans, *tout gothique*, *sans coutumes fixes* & *sans loix.*

Choisi, Hist. de S. Louis.

Quant à l'ignorance & au désordre des Ecclésiastiques, on ne s'attend pas à d'autre jugement de la part de *Voltaire.*

Pour ce qui regarde l'état & la misere du Peuple, elle a toujours été à-peu-près la même dans tous les temps, à moins qu'elle n'ait

encore augmenté, comme le prétend M. *de Fougerolles* dans ſon Mémoire ſur les Finances, fait en 1711.

Dans les Mémoires ſous le nom de Boulainvilliers.

Cet homme, qui aime mieux amuſer par des contraſtes frappants, qu'inſtruire en préſentant la vérité, nous dit qu'*à l'avénement de Louis* XIV *à la Couronne, Paris n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices*; mais il ne fait donc pas attention qu'une partie de ceux qu'on admire encore le plus ajourd'hui dans cette belle Ville, n'ont été faits ni par *Louis* XIII, ni par *Louis* XIV. Les Tuileries ſont de *Catherine de Médicis*. La moitié de ce beau Louvre, dont on déſire tant l'achevement, & auquel le Roi fait travailler maintenant, eſt de *Henri II* & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à *Henri IV*, le Luxembourg eſt de *Marie de Médicis*; le fameux Portail de *Saint Gervais* eſt du même temps.

La ſuperbe Colonnade du *Louvre* & la Porte de *Saint Dénis*, bâties ſous *Louis XIV*, ſont peut-être les ſeuls édifices qui puiſſent le diſputer pour le goût, les graces, l'air majeſtueux, avec ceux dont nous avons parlé. L'Egliſe des Invalides n'eſt qu'une Egliſe de Citadelle; le diametre du dôme eſt trop petit pour ſon élévation : le ſuperbe Château de Verſailles préſente des beautés frappantes & des défauts choquants; la lourde maſſe de l'Egliſe de *Saint Sulpice* offenſe les yeux d'un homme qui a du goût.

Voltaire a beau nous dire que *François I* encouragea les Savants, mais qu'il n'eut ni

des

des *Michel-Ange*, ni des *Palladio*; cependant il eſt ſûr que ni les *Michel-Ange*, ni les *Palladio* n'auroient pas rougi qu'on eût mis à leurs côtés les *Jean Bullan*, les *Philibert de l'Orme*, les *Leſcot*, qui ne tarderent pas à enrichir la France des plus beaux édifices qu'on y voit encore aujourd'hui. Si l'on excepte la colonnade du Louvre, les Architectes du ſiecle de *Louis XIV* n'ont preſque rien fait d'auſſi beau que les Architectes du ſiecle précédent.

Le goût pour les beaux arts & pour les Sciences a été plus univerſel & plus répandu dans la Nation ſous *Louis* XIV que ſous aucun autre Prince; on en voit d'abord la raiſon. Sa ſageſſe & ſes libéralités encouragerent les talents, il eut de grands Miniſtres qui le ſeconderent, la durée de ſon regne affermit ſes beaux établiſſements; on eut des génies dans tous les genres; tout cela eſt vrai: mais il ne faut pas dire pour cela que notre Nation ait été une Nation toute *gothique* juſqu'au ſiecle de *Louis* XIV.

M. *de Voltaire* nous aſſure, dans ce chapitre, que l'argent des Français fut une des raiſons qui attira *Guſtave-Adolphe* du fond de la Suede en Allemagne: &, dans ſon Hiſtoire Générale, il nous aſſure que cela eſt faux. Comparez ces deux textes. * *L'intérêt, la vengeance & la fierté appelloient Guſtave-Adolphe en Allemagne: il étoit vainqueur en Poméranie quand la France fit ſon traité avec lui. Neuf cens mille francs*

* Hiſt. G tom. IV, pag. 132.

une fois payés, & douze cens mille francs par an qu'on lui donna, n'étoient ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant : Gustave-Adolphe fit tout par lui-même. Et dans le siecle de *Louis* XIV il dit * : *l'argent des Français, & les cris de tous les Protestants, appellerent enfin, du fond de la Suede, Gustave-Adolphe, le seul Roi de ce temps-là qui pût prétendre au nom de Héros.* Comparez ces textes, & jugez combien *Voltaire* mérite d'être cru.

* Siecle de Louis XIV, c. 1.

Il est ensuite fort indigné que le Cardinal de Richelieu *ait eu la foiblesse de croire aux diables de Loudun, ou de faire périr un innocent dans les flammes.* Je n'examine pas si le fameux Curé de Loudun, *Grandier*, étoit magicien ou non ; mais *Voltaire* seroit fort embarrassé de prouver que ce Prêtre fût innocent : il avoit déjà été condamné, par sentence de l'Evêque, à jeûner tous les vendredis au pain & à l'eau, à cause de sa vie scandaleuse ; il fut, par une autre sentence, interdit des fonctions Sacerdotales pour cinq ans dans le diocese de Poitiers, & pour toujours dans la ville de Loudun, malgré sa qualité de Curé : il fut convaincu d'entretenir, depuis plusieurs années, une fille de joie qui étoit sa paroissienne. Voilà l'homme dont M. *de Voltaire* déplore le malheur & garantit l'innocence.

Mém. chronolog. d'Avrigni.

Il observe aussi qu'*Urbain* VIII, *fâché contre la France, fit dire au Cardinal de la Valette, qu'il le dépouilleroit du car-*

dinalat s'il ne quittoit les armes ; mais que réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Et nous, nous pouvons observer que le Pape *Urbain* VIII ne pouvoit souffrir que des Cardinaux & des Prêtres, qui ne doivent être que les Ministres du Dieu de la paix, endossassent la cuirasse & se trouvassent au milieu du carnage des batailles ; il avoit souvent fait des remontrances sur cela au Cardinal *de la Valette* ; il l'avoit même menacé ; ensuite, apprenant que ce Cardinal étoit mort à la tête d'une armée, il ne voulut point qu'on fît pour lui à Rome les prieres qu'on a coutume de faire pour les Cardinaux décédés. Telles sont les *bénédictions* dont *Urbain* VIII combla le Cardinal *de la Valette*.

Mém. chronol.

CHAPITRE XLVII.

Minorité & regne de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin.

L'Homme d'imagination sera frappé des belles images & des grands contrastes que présente ce commencement du regne de *Louis* XIV. L'homme qui réfléchit & qui est instruit y trouvera bien des faits altérés, des contradictions, & quelquefois de méprisables anecdotes qui ne peuvent venir que des sources les plus misérables : l'on y voit aussi paroître les plus fameux personnages, les *Con-*

dé, les *Turenne*, les *Cromwel*, les Cardinaux *de Mazarin* & *de Retz;* mais les portraits qu'il nous en fait sont si infideles, que ces personnages ne sont plus reconnoissables. Nous en parlerons en détail dans les chapitres suivants.

» On ne s'attachera dans cette Histoire, » dit M. *de Voltaire*, qu'à ce qui mérite » l'attention de tous les temps, à ce qui » peut peindre le génie & les mœurs des » hommes, à ce qui peut servir d'instruc- » tion & conseiller l'amour de la vertu, des » arts & de la patrie. «

Qui croiroit que cet Historien Philosophe, après ces graves promesses, nous rapporte de ces basses pasquinades qui ne pouvoient avoir cours que sur le Pont-neuf, & qui n'étoient propres à être que dans la bouche de la plus vile populace qu'on y trouve? La Reine Régente, *Anne d'Autriche*, n'étoit, dit-il, appellée que *Dame Anne*. » Le Prince de *Condé*, écrivant au Cardi- » nal *Mazarin*, lui mettoit cette adresse: » *All'illustrissimo Signor Faquino*. La tête » du Cardinal *Mazarin* ayant été mise à » prix par le Parlement, on fit imprimer » une répartition de la somme, tant pour » qui lui couperoit le nez, tant pour une » oreille, tant pour un œil, tant pour qui » le feroit eunuque. « On passeroit ces misérables anecdotes à certains faiseurs d'historiettes & de mémoires, ouvrages ordinairement aussi méprisables que leurs Au-

teurs : mais auroit-on dû les attendre de celui qui ne veut s'attacher qu'à *ce qui mérite l'attention de tous les temps, & conseiller l'amour de la vertu, des arts & de la patrie?*

Après avoir rapporté ces méprisables anecdotes, il altere ensuite, avec hardiesse, les faits les plus constants. » Le Duc d'*Enguien*, dit-il, après la bataille de Fribourg, retourne à Paris, laisse son armée au Maréchal de *Turenne ;* mais ce Général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal : le Prince revole à l'armée, & joint à la gloire de commander encore *Turenne*, celle de réparer sa défaite. «

A la maniere dont parle *Voltaire*, on diroit que cette armée, battue sous *Turenne*, étoit la même qui avoit été, peu de temps auparavant, victorieuse sous *Condé*, & que le retour subit, & la présence du Prince, rétablirent seuls les affaires ; mais l'Histoire parle tout différemment que ne le fait M. *de Voltaire*. Elle nous apprend, 1° qu'il y avoit près d'un an d'intervalle entre l'une & l'autre actions, puisque l'une étoit du 5 août, & l'autre du 5 mai de l'année suivante. 2° Que M. *de Turenne* n'avoit qu'une partie de l'armée qu'avoit commandé M. le Prince, qui ne lui avoit guere laissé que quelques régiments nouvellement levés. 3° Que M. le Prince mena avec lui les secours que M. *de Turenne* avoit inutilement demandés, & qui

Hist. de Turenne, l. 3.

faisoient un corps de huit mille hommes. 4° Que M. *de Turenne*, malgré sa défaite, fit encore respecter les armes du Roi, le reste de la campagne, par la plupart des Princes Allemands.

La gloire du grand *Condé* est assez bien établie pour n'avoir pas besoin d'être relevée par l'obscurcissement de celle de *Turenne*. Ce Prince auroit méprisé celui qui auroit pris ce tour pour le louer.

CHAPITRE XLVIII.

Du Cardinal Mazarin.

LE Cardinal *Mazarin* étoit un de ces hommes qui semblent être nés pour régir & gouverner des Etats. Ses desseins étoient toujours justes & réguliers, & toujours intéressants pour le Roi & pour la Nation. S'il rencontroit des obstacles, il ne se piquoit pas de les surmonter par la force. Il s'en détournoit avec habileté, & parvenoit toujours heureusement à son but. Jamais on ne lui fit prendre le change, & il ne manqua presque jamais de le faire prendre aux autres. Il fut souvent outragé, & il dédaigna les outrages. Il s'en crut assez dédommagé par la plénitude d'autorité qu'il conserva toujours dans l'Etat, malgré l'animosité jalouse des Grands, & la puissance des factions ennemies. Les

traités de Westphalie & des Pyrénées sont les plus avantageux que la France eût faits depuis plus de quatre cens ans. *Mazarin* eut beaucoup de part au premier, & fit seul le second. La réunion de l'Alsace, du Comté de Bourgogne & d'une partie des Pays-Bas à la Couronne, & ensuite la succession à la Monarchie Espagnole, en ont été les fruits. Voilà ce qu'a été & ce qu'a fait un homme que *Voltaire* méprise.

Il reproche au Cardinal *Mazarin* son avidité insatiable. C'est le reproche que tous les autres Ecrivains lui ont fait, & ce reproche est juste. Il s'étoit enrichi autant que le Cardinal *de Richelieu ;* mais il dépensa moins. C'est ce qui fit qu'on lui trouva des richesses exorbitantes à sa mort. Il ne s'étoit pas fait bâtir des palais immenses, comme son prédécesseur ; il n'avoit pas fait élever de superbes temples ; il n'avoit pas fait construire des villes de son nom. C'est la différence qu'il y a de lui au Cardinal *de Richelieu.*

Les raisonnements que fait M. *de Voltaire* en parlant du Cardinal *Mazarin* sont remarquables. *C'est une erreur*, dit-il, *de supposer une étendue prodigieuse d'esprit dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractere. Nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de nos ames, & nos succès dépendent de la fortune.*

Il feroit bien difficile de deviner ce que ſignifient tous ces grands mots de M. *de Voltaire.* Les paſſions de l'homme, voilà ce qui forme le caractere de l'homme, & ce qu'on peut appeller la trempe de l'ame. La pénétration, la ſageſſe, la fécondité & la variété des vues, la connoiſſance des reſſources & des moyens, c'eſt ce qui fait le génie. Eſt-il donc bien vrai que ce n'eſt que de la trempe de l'ame que dépendent nos entrepriſes, & que ce n'eſt que le caractere qui fait les grands hommes d'Etat ? Le génie n'y entre-t-il pour rien ?

» Les hommes, ajoute-t-il, pour peu » qu'ils aient de bon ſens, voient tous à-» peu-près leurs intérêts. Un bourgeois » d'Amſterdam ou de Berne en ſait ſur ce » point autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Boukingham*, *Richelieu* ou *Mazarin.* «

C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un Sergent qui conduit une eſcouade, en ſait autant pour la guerre qu'un *Condé*, un *Turenne*, un *Gonzalve ;* ou bien qu'il ne faut pas plus de génie, de lumieres, de pénétration, de force d'eſprit pour faire mouvoir avec juſteſſe & avec ſuccès tous les reſſorts d'un grand Etat, que pour gouverner avec économie une famille bourgeoiſe : c'eſt ainſi que raiſonne *Voltaire.*

C'eſt par l'effort d'une ſemblable logique qu'il veut perſuader que le traité des Pyrénées n'a été ni auſſi glorieux à *Mazarin*, ni auſſi avantageux à la France qu'on le croit,

Depuis quatorze ans le Cardinal avoit en vue ce traité, & ſur-tout le principal article du traité, qui étoit le mariage de l'Infante avec le Roi, & il prévoyoit toutes les ſuites de cette alliance. On a encore la lettre où elles ſont toutes développées. » Si le Roi Très-
» Chrétien, diſoit-il dans cette lettre, pou-
» voit avoir les Pays-Bas & la Franche-
» Comté en dot, en épouſant l'Infante,
» alors nous aurions tout le ſolide, car
» nous pourrions aſpirer à la ſucceſſion de
» l'Eſpagne, quelque renonciation qu'on fît
» faire à l'Infante. Et ce ne ſeroit pas une
» attente fort éloignée, puiſqu'il n'y a que
» la vie du Prince ſon Frere qui pût l'en
» exclure. «

Voici maintenant comment raiſonne M. *de Voltaire.* » Le Cardinal, dit-il, ſe trom-
» poit évidemment en penſant qu'on pour-
» roit donner les Pays-Bas & la Franche-
» Comté en mariage à l'Infante. On ne ſtipu-
» la pas une ſeule Ville pour ſa dot. «

Mais n'eſt-ce pas M. *de Voltaire* qui ſe trompe évidemment lui-même, faute de pénétrer dans la politique du Cardinal? *Mazarin* ſe mettoit peu en peine de ſtipuler des Villes pour la dot de l'Infante. Il vouloit acquérir des droits sûrs à *Louis XIV*, bien réſolu de les faire valoir à la premiere occaſion. Ce fut en conſéquence de ces droits, que *Louis XIV*, quelques années après, conquit & ſe fit céder en effet le Comté de Bourgogne & une partie des Pays-Bas. Lorſqu'on

traitoit du mariage, la ſtipulation de quelque Pays pour l'Infante eût été dangereuſe. L'acquiſition des droits étoit intéreſſante : *Mazarin* étoit trop habile pour prendre le change. Ainſi le raiſonnement de M. *de Voltaire* eſt auſſi foible, que le génie du Cardinal étoit pénétrant.

» Loin que ce mariage, continue-t-il, ap» portât aucun avantage préſent & réel, l'In» fante renonça à tous les droits qu'elle pour» roit jamais avoir ſur aucunes des Terres de » ſon Pere; & *Louis XIV* ratifia cette renon» ciation de la maniere la plus ſolemnelle. «

Hiſt. de Louis XIV. l. 21.

Ce que *Philippe IV* appelloit en riant une clauſe de bibus, ce que les deux Plénipotentiaires regardoient comme une formalité fort inutile, *Voltaire* le rapporte ſérieuſement & gravement, comme une preuve que le Traité ne fut nullement avantageux à la France. Voilà comment il rend ſon Hiſtoire inſtructive.

CHAPITRE XLIX.

De Cromwel.

MOnſieur *de Voltaire* laiſſe le Cardinal *Mazarin* dans la foule des hommes ordinaires, & il ne voit rien de plus grand que *Cromwel*, le plus odieux de tous les tyrans, & le plus fanatique de tous les impoſteurs. Il fait le détail le plus pompeux de ſes qualités &

de ſes talents ; il ne dit pas un mot de ſes vices.

„ *Cromwel*, dit-il, cet uſurpateur digne „ de régner, affermit ſon pouvoir en ſachant „ le réprimer à propos. Il n'entreprit point „ ſur les privileges dont le Peuple étoit ja- „ loux ; il ne mit aucun impôt dont on pût „ murmurer ; il n'offenſa point les yeux par „ trop de faſte, il ne ſe permit aucun plai- „ ſir, il n'accumula point de tréſors ; il eut „ ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette „ impartialité impitoyable qui ne diſtingue „ point les grands des petits.

„ Le frere de l'Ambaſſadeur de Portugal „ fit aſſaſſiner un Citoyen de Londres, & „ fut condamné à être pendu. *Cromwel*, qui „ pouvoit lui faire grace, le laiſſa exécuter, „ & ſigna le lendemain un Traité avec l'Am- „ baſſadeur.

„ Jamais le commerce ne fut ni ſi libre, „ ni ſi floriſſant. Jamais l'Angleterre n'avoit „ été ſi riche : ſes flottes victorieuſes faiſoient „ reſpecter ſon nom dans toutes les mers. „ Toutes les Nations de l'Europe qui avoient „ négligé l'alliance de l'Angleterre ſous *Jac- „ ques I* & ſous *Charles*, la briguerent ſous „ le *Protecteur*. Il mourut avec la fermeté „ d'ame qu'il avoit montrée toute ſa vie. Il „ fut enterré en Monarque légitime, & laiſſa „ la réputation d'un grand Roi, qui couvroit „ les crimes d'un uſurpateur. "

Outre cela, M. *de Voltaire* nous fait voir oute l'Europe tremblante devant *Cromwel* ;

la Hollande humiliée, l'Espagne vaincue, le Portugal obéissant, la France forcée à briguer son appui. Tels sont les magnifiques traits par lesquels on nous peint *Cromwel*. Voyons s'ils s'accordent avec la vérité, & si M. *de Voltaire* s'accorde avec lui-même.

Cromwel, dit-il, *affermit son pouvoir en sachant le réprimer; il n'entreprit point sur les privileges dont le Peuple étoit jaloux.* Et il nous dit, dans son Histoire Générale *, que ce même *Cromwel* traita le Parlement, c'est-à-dire les Etats Généraux de la Nation, avec la derniere indignité. *L'usurpateur*, dit-il encore, *se rendit au Parlement, suivi d'Officiers & de Soldats choisis, qui s'emparerent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : je crois, dit-il, que ce Parlement est assez mûr pour être dissous. Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il les chargea d'injures. Il dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mene une vie scandaleuse; .... ses Officiers & ses Soldats entrent dans la Chambre. Qu'on emporte la masse du Parlement, dit-il; qu'on nous défasse de cette marotte. Il fait ensuite sortir tous les Membres du Parlement l'un après l'autre, ferme la porte, & emporte les clefs dans sa poche.*

* C. 150.

Il nous dit ici que *Cromwel ne mit aucun impôt dont on pût murmurer.* Et dans l'Histoire Générale *, il dit que ce même *Cromwel mene son armée à Londres, saisit toutes les portes, fait payer à l'armée qua-*

* C. 147.

rante mille livres ſterling, c'eſt-à-dire près d'un million. *Il mourut*, dit encore ici *Voltaire, avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute ſa vie.* Et * ailleurs il dit qu'*il mourut d'une fievre occaſionnée probablement par l'inquiétude cauſée par la tyrannie. Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être aſſaſſiné, & il ne couchoit jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre.* Croiroit-on que ces textes, qui ſe contrediſent ainſi, ſoient du même Auteur? Après cela, avec une hardieſſe dont il eſt lui ſeul capable, il vous entaſſe fauſſetés ſur fauſſetés, pour embellir le brillant panégyrique de ſon Héros.

* C. 149. Hiſtoire Gén.

Il eſt faux, par exemple, que *Cromwel* ſigna un traité avec l'Ambaſſadeur de Portugal le lendemain du jour qu'il avoit fait exécuter à mort le frere de cet Ambaſſadeur. Il y eut deux ans d'intervalle entre l'exécution & le traité.

La Beaumelle.

Il eſt faux qu'il n'entreprit point ſur les privileges du Peuple, puiſqu'il n'oublia rien pour ſe faire déclarer Roi, ainſi qu'on peut le voir dans l'Hiſtoire de la Maiſon Stuart ſur le Trône d'Angleterre, par M. Hume, & dans celle de M. Rapin de Thoiras.

L. 10.

Il eſt faux que le commerce n'ait jamais été ſi floriſſant que ſous *Cromwel*, puiſque ce fut la Reine *Elizabeth* qui fit les plus grands établiſſements en Amérique, & qui donna naiſſance à la plupart des manufactures d'Angleterre. *Voltaire* en convient lui-même dans

Hiſtoire d'Angl. l. 22.

Le même l. 17.

son Histoire Générale en parlant d'*Elizabeth.*

Il est faux que *Cromwel* força la France à briguer son appui. Les Espagnols, avec qui nous étions en guerre, traitoient d'une alliance avec le *Protecteur* contre la France. L'habile *Mazarin* profita si bien des circonstances, qu'il fit déclarer pour nous celui que les Espagnols pressoient de se déclarer contre nous. Voilà ce que *Voltaire* représente comme une humiliation pour la France, & comme une preuve de la supériorité de l'Angleterre.

Il est vrai que les Hollandois furent obligés de baisser le pavillon devant les Anglois dans les mers Britanniques. Mais ce ne fut que le rétablissement de l'ancien usage, que quelques Capitaines Hollandois n'avoient pas voulu observer. La guerre se fit avec des succès assez balancés. La victoire demeura souvent indécise entre *l'Amiral* Anglois & *l'Amiral* de Hollande. Enfin ce différent se termina par une paix plus étroite que jamais entre l'Angleterre & les Etats-Généraux. Qu'on juge si l'on peut compter sur ce qu'assure M. *de Voltaire.*

Au portrait infidele que M. *de Voltaire* nous a fait de *Cromwel*, nous en allons substituer, en peu de mots, un qui sera plus ressemblant.

Cromwel étoit un de ces hommes extraordinaires, dont le génie étoit aussi grand que l'ambition, & que nul crime ne pouvoit effrayer. Hypocrite profond, Soldat in-

trépide, Capitaine auſſi juſte & auſſi vif dans ſes vues, que prompt & actif dans l'exécution : Politique impénétrable dans ſes deſſeins, & qui pénétroit toujours les deſſeins des autres, il conçut les projets les plus hardis, & il les exécuta. Il renverſa un Trône ; il fit périr ſon Roi ſur un échafaud ; il s'attribua l'autorité ſouveraine, ſans prendre cependant le titre de Roi, pour tromper ſes nouveaux ſujets, & pour ménager & ne pas ſoulever contre lui toutes les Puiſſances de l'Europe. Il n'eſt aucune ſorte de perfidies qu'il n'employât pour réuſſir ; & ſes ſuccès furent auſſi grands que ſes crimes.

M. *de Voltaire* n'a pas oſé lui donner le ſurnom de Grand. Il s'eſt contenté de le repréſenter ſous des traits qui annoncent le grand homme & le grand Roi. C'eſt une égale infidélité dans l'Hiſtoire, ou de ne repréſenter un heureux ſcélérat que par ſes qualités brillantes, ou de donner pour vraies des choſes abſolument fauſſes. Si *Voltaire* a voulu faire ſa cour aux Anglois, il n'y a pas trop bien réuſſi ; car les Anglois déteſtent autant *Cromwel* qu'ils l'admirent. S'il n'a voulu écrire que pour notre Nation, il n'aura pas le ſuffrage de ceux qui penſent, qui ont des mœurs, & qui ſont Citoyens.

CHAPITRE L.

Du grand Condé.

Soixante ans après la mort du grand *Condé*, M. *de Voltaire* nous apprend de ce Prince des anecdotes dont les Auteurs n'avoient point encore parlé. Il nous dit que ce feu dévorant qui en avoit fait dans sa jeunesse un Héros impétueux & plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, il éprouva la caducité avant le temps. *Son esprit* (dit-il encore) *s'affoiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux dernieres années de sa vie.* Il ne nous dit pas de qui il tient cette belle anecdote : mais il seroit bien à souhaiter pour M. *de Voltaire* qu'il eût un peu de ce prétendu affoiblissement. Voici tout le mystere.

Le génie du grand Condé pour les sciences, pour les beaux arts & pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presque unique pour conduire & commander les armées. Ce feu & cette vivacité qui faisoient son caractere, le porterent à examiner toutes les différentes Religions. Il lut avec avidité les plus fameux Livres de tous les sectaires, des athées, déistes, impies & libertins. Il avoit souvent conféré avec les plus habiles Docteurs & les plus grands Philoso-

phes qu'il avoit pu rencontrer. Enfin, après des lectures immenses & des discussions infinies, il conclut qu'il n'y avoit point de véritable Religion que la Religion Catholique, & que toutes les autres n'étoient que des inventions d'hommes frippons, visionnaires & imposteurs : c'est le témoignage qu'on lui entendit rendre mille fois.

Mémoires Chronol. t. 3.

La vie de ce Prince n'avoit guere été conforme à sa créance ; mais dans la douce tranquillité de sa retraite de Chantilly, il songea sérieusement à mettre ordre aux affaires de sa conscience. Il parut alors aussi grand par sa fidélité à tous les devoirs de la Religion, qu'il l'avoit été à la tête des armées. L'on ne vit jamais une conduite plus édifiante & plus chrétienne que celle qu'il mena les deux dernieres années de sa vie. Ce sont ces deux années que M. *de Voltaire* appelle *des années d'affoiblissement d'esprit*. Une pareille réflexion est un outrage à la mémoire du grand *Condé* & à la Religion.

Mémoires Chronol. t. 3.

CHAPITRE LI.

Du Vicomte de Turenne.

DAns le siecle le plus fécond en habiles Généraux, M. *de Turenne* a été regardé comme un des plus grands hommes de guerre qui eût jamais paru. Jamais homme n'entreprit & ne fit de si grandes choses avec si peu

de ſecours & de moyens, ne tira plus de reſſource de ſon génie, ne ménagea mieux ſes Soldats, ne montra une ſcience plus profonde de la guerre, & ne la fit avec plus d'humanité : enfin *Turenne* eſt le ſeul des Généraux qui ait eu deux fois la gloire d'être, en bataille rangée, le vainqueur du grand *Condé.*

Montecuculi, le plus grand Général qu'eût alors l'Empire, apprenant que M. *de Turenne* venoit d'être tué, s'écria : *il vient de mourir un homme qui faiſoit honneur à l'homme.* Il ne voulut plus commander, parce qu'après la mort de *Turenne*, il ne trouvoit plus de rival digne de lui. *Louis XIV*, qui l'avoit regardé comme un des plus fermes appuis de ſa Couronne, voulût qu'il eût ſon tombeau parmi ceux même qui l'avoient portée. Tel fut *Turenne.*

Peut-on pardonner à un Français la maniere dont M. *de Voltaire* parle d'un ſi grand homme? Il auroit honte d'en dire du mal; & il ne peut preſque ſe déterminer à en dire du bien ; ce qu'il eſt forcé d'en avouer eſt toujours artificieuſement mêlé de réflexions ſur ſes fautes & ſur ſes défauts, qu'il exagere exceſſivement & preſque toujours contre la vérité.

Il dit que *Turenne* fut battu à Mariendal, à Rhétel & à Cambrai. Pour faire bien connoître ce que fut M. *de Turenne* en ces trois occaſions, il falloit ajouter qu'à Mariendal il commandoit des troupes dont il n'étoit pas entiérement maître. Il y avoit dans cette pe-

Hiſt. de Turenn. l. 3.

tite armée beaucoup d'étrangers, de Suédois & d'Allemands, qui s'étoient mis au ſervice de la France après la mort de leurs Généraux, & qui aimoient mieux le brigandage qu'une guerre réglée.

A Rhétel il fut trompé par le Commandant de cette place, lequel ſe rendit deux jours avant le temps marqué pour le ſecours.

A Cambrai, il ne fut point battu, comme le dit *Voltaire;* mais ayant ſu que cette place étoit dégarnie, il s'en approcha avec un petit corps de troupes, & en tenta le ſiege. Alors *Condé*, effrayé du danger où étoit Cambrai, ſe jetta dedans avec dix-huit cens hommes, ce qui détermina *Turenne* à lever le ſiege. En ajoutant ces circonſtances que nous marquons, il auroit fait juger plus avantageuſement de M. *de Turenne* & de l'Hiſtorien.

Les vertus civiles étoient en un degré auſſi haut dans M. *de Turenne*, que les talents militaires. Il y joignit, depuis ſa converſion, une piété très-édifiante. M. *de Voltaire* tâche de rendre ſuſpecte la pureté des motifs de ſa converſion : ces ſoupçons injurieux ne ſont point tort à M. *de Turenne;* ſon déſintéreſſement & ſa modeſtie ſont aſſez reconnus ; ils ne montrent que la paſſion de l'Ecrivain.

On demandoit un jour à quelqu'un pourquoi *Voltaire*, qui eſt ſi prodigue des plus magnifiques éloges pour le Duc de *Marlborough*, en eſt ſi avare pour M. *de Turenne*. C'eſt, répondit-on, que l'un étoit Anglois &

l'autre Français, l'un Proteſtant & l'autre Catholique.

CHAPITRE LII.

De Jacques II, Roi d'Angleterre.

IL paroît que les Catholiques & les Proteſtants ont donné dans un excès égal, en parlant de *Jacques II*, les uns par les éloges qu'ils ont faits de ce Prince, les autres par le déchaînement où ils ſe ſont laiſſés aller contre lui.

Jacques II étoit naturellement brave, bon par caractere, plein de probité & de droiture; mais il manquoit de prudence & de politique. Il ne ſut ni ménager avec adreſſe les préjugés de ſes Sujets, ni ſe défier de l'ambition de ſon gendre, le Prince d'Orange, ni profiter à temps des offres de *Louis* XIV.

Ce ne furent point ſes fautes qui firent ſes malheurs, mais la haine des Anglois pour la Religion qu'il profeſſoit, & la perfidie de ſon gendre & des Seigneurs qu'il avoit le plus aimés. Le zele de la Religion Anglicane n'en fut que le prétexte. L'ambition & l'amour de l'indépendance en furent la véritable cauſe. M. *de Voltaire* lui-même en convient, en diſant que *ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre.* La Nation, repréſentée par ſon *Parlement*, *fixa alors les bor-*

nes, ſi long-temps conteſtées, des droits du Roi & de ceux du Peuple. On pourroit demander où étoit ce droit de la Nation de régler & de fixer ces bornes, & de changer l'ancienne conſtitution de l'Etat. Ces funeſtes maximes, ſi ſouvent inſinuées dans les Ouvrages de *Voltaire*, font voir qu'il n'eſt pas meilleur Citoyen qu'Hiſtorien.

Pour ce qui eſt de la Religion, M. *de Voltaire* convient également qu'elle ne fut que le prétexte de la révolution. *Si Jacques II*, dit-il, *eût été Mahométan, ou de la Religion de Confucius, les Anglois n'euſſent jamais troublé ſon regne; mais le Catholiciſme étoit regardé avec horreur comme la Religion de l'eſclavage.* M. *de Voltaire* dit là deux choſes, dont la premiere ne fait guere d'honneur aux Anglois, & la ſeconde eſt un outrage fait ſans fondement à la Religion Catholique. Les Polonois Catholiques ſont plus libres que les Anglois Proteſtants; & les Proteſtants des Etats de Saxe, de Pruſſe & de Brunſvick ſont pour le moins auſſi eſclaves que les Sujets d'aucun Etat Catholique. Les réflexions de *Voltaire* ſe ſentent ſouvent bien plus de l'anticatholiciſme que de la vérité. On y voit preſque toujours le Républicain ſéditieux, & preſque jamais le fidele Sujet.

Il nous aſſure que *Jacques II s'y prit ſi malheureuſement* pour rétablir *la Religion Catholique, qu'il ne fit que révolter tous les eſprits.* Il eſt cependant très-faux que ce Prince ait entrepris de rétablir la Religion *Catho-*

Révol. d'Angl. l. 11.

lique en Angleterre. Il avoit promis à son avénement à la Couronne de conserver l'Etat & les privileges de l'Eglise Anglicane, & il ne manqua jamais à sa promesse. Il demanda que les Catholiques fussent tolérés, comme on toléroit tant de Sectes dont l'Angleterre est remplie, & il fut refusé ; sa modération ne servit qu'à enhardir les factieux, qu'un peu plus de vigueur auroit arrêtés.

Si ce Prince fit quelque faute par imprudence & par foiblesse, il soutint au moins ses malheurs avec une fermeté digne des plus grandes ames & digne de sa Religion. L'Archevêque de Rheims, à ce que rapporte encore *Voltaire*, dit tout haut dans l'anti chambre de ce Prince à Saint-Germain : *Voila un bon homme qui a quitté trois Royaumes pour une Messe.* Ce n'est-là qu'une impiété qui ne fait guere d'honneur à cet Archevêque; il passoit pour être extrêmement vif ; on ne l'avoit pas encore fait passer pour impie : mais on peut se dispenser de croire cette anecdote ; le garant n'est pas trop sûr.

Qnant à ce qu'il ajoute que *Louis XIV* encourageoit *Jacques II* à devenir absolu, & les Jésuites à rétablir leur Religion & leur crédit ; qu'on se moquoit de ce Prince à Paris, & qu'on faisoit des pasquinades contre lui à Rome : ce sont-là de ces méprisables discours qui pouvoient bien amuser la vile populace de Londres, mais qui ne méritent pas d'être relevés, & qui ne méritoient pas d'être rapportés.

CHAPITRE LIII.

Parallele de Louis XIV avec le Prince d'Orange.

IL faut avoir toute l'autorité & la plénitude de génie qu'a M. *de Voltaire*, pour oser proposer un parallele entre *Louis* XIV & le Prince d'Orange. *Voltaire* ne sait lequel de ces deux Princes a mieux mérité le surnom de *Grand.* Il examine, il doute ; enfin il laisse la chose indécise. Voici, en peu de mots, ce qu'ont fait & ce qu'ont été ces deux Princes.

Le Prince d'Orange, sans avoir aucun droit à la Couronne d'Angleterre, fomenta les rebellions & les perfidies pour l'enlever à son beau-pere. *Louis* XIV se sacrifia pour placer son petit-fils sur le trône d'Espagne, où les droits de la naissance, le testament de *Charles* II, & les vœux des Espagnols l'appelloient.

Le Prince d'Orange perdit presqu'autant de batailles qu'il en donna, & l'on ne connoît point de Général qui ait été si souvent battu. *Louis* XIV n'a jamais attaqué de Villes qu'il n'ait prises ; il a créé une marine qui est devenue la terreur de ceux qui se disoient les maîtres de la mer ; il a soutenu, avec les plus brillants succès, les efforts de toute l'Europe liguée contre lui.

Le Prince d'Orange n'a fait aucun établiſſement qui ait augmenté la puiſſance, la force & la gloire de l'Angleterre. *Louis* XIV, en établiſſant toute ſorte de manufactures dans toute l'étendue de ſes états, en protégeant les ſciences & les arts, en encourageant les talents, a vu tout parvenir à la perfection ſous ſon regne : il a fait de la France le centre du bon goût, de l'induſtrie & des richeſſes.

Le Prince d'Orange avoit une politique ſombre, qui n'étoit fondée que ſur une diſſimulation profonde, qui ſacrifioit quelquefois les droits les plus ſacrés pour parvenir à ſes fins, qui ne fut mêlée d'aucune de ces qualités qui peuvent faire reſpecter & aimer un Prince. *Louis* XIV eut une politique qui reſpecta toujours le droit des gens, qui ſe fit ſouvent admirer de ceux même de qui il triomphoit, qui ne prit jamais d'autres moyens que ceux qu'un grand Prince peut avouer ſans honte.

C'eſt entre ces deux Princes que *Voltaire* paroît incertain, & il n'oſe pas décider lequel des deux a mieux mérité le ſurnom de *Grand.* Les écrits de quelques refugiés Français, qui ont fait de ſi grands éloges du Prince d'Orange, & des plaintes ſi ameres de *Louis* XIV, n'ont pas fait changer de ſentiment à l'Europe. Celui qui n'eſt ici que l'écho de ces Ecrivains chagrins n'en fera pas changer non plus : en outrageant la mémoire de *Louis* XIV, il ſe déshonore lui-même.

CHAPITRE

CHAPITRE LIV.

De la Philosophie & des beaux Arts sous Louis XIV.

RIen ne pouvoit nous donner une idée plus frappante des progrès des sciences & des arts sous *Louis* XIV, que la maniere dont *Voltaire* présente ce beau sujet : on y trouve des images vives, des réflexions justes, des remarques intéressantes & glorieuses à la Nation. Ce morceau auroit été parfait si l'Auteur n'y eût pas parlé de la Religion, s'il avoit eu le courage de rendre justice à tout le monde, & s'il n'eût aimé que la vérité.

S'il en faut croire cet Ecrivain, ce ne fut que dans le siecle de *Louis* XIV qu'on commença, avec le secours de la Philosophie, » à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à la Religion. Les Saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques commencerent à être décriés ; la saine raison, qui éclairoit les Philosophes, pénétroit par-tout ; quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. «

Ne diroit-on pas que la Religion, telle qu'on l'avoit pratiquée jusques alors, étoit toute obscurcie & défigurée par la superstition, & que c'est la Philosophie qui a eu la gloire de lui rendre sa pureté ? Je ne crois pas qu'on puisse mieux

répondre à cette indécente prétention, qu'en empruntant les paroles du ſage & judicieux Auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France. *La Philoſophie*, dit-il, *par l'abus qu'on en a fait eſt coupable de bien des maux ; mais dès qu'elle eſt ſoumiſe à la Religion, la Religion en eſt plus pure & plus éclairée. On la ſoupçonne, cette Philoſophie, on la ſoupçonne quelquefois, & avec raiſon, quand elle entre dans des têtes mal diſpoſées, de n'être point favorable à la Religion.* Voilà ce qu'on ne reconnoît que trop dans la plupart des Ecrits philoſophiques de ce ſiecle.

Hénaut, Hiſtoire Chronol. Louis XIV.

Il eſt bien vrai que dans les ſiecles d'ignorance, il s'étoit introduit des abus dans la Religion ; mais il n'eſt pas également vrai qu'on ait attendu la Philoſophie du ſiecle de *Louis* XIV pour les corriger : on y avoit déjà travaillé heureuſement depuis les ſages Ordonnances du Concile de Trente ; notre ſiecle, à la vérité, a fourni beaucoup de critiques ; les meilleurs ne ſont pas ceux qui ſont allés le plus loin, comme les *Dupin*, les *Baillet*, &c. dans leſquels on a trouvé tant d'erreurs & tant de points dignes de cenſure. *Dupin* fut obligé de ſe rétracter, & *Baillet* fut condamné, ſur certains points, par quelques Evêques.

Je n'entreprends pas de réfuter tout ce qu'il dit des erreurs dont le monde étoit aveuglé : ſorcelleries, amulettes, anneaux conſtellés, ſecrets magiques, horoſcopes, il repréſente tout cela comme étant très - commun ; il

charge le tableau au point qu'on croiroit qu'il n'y avoit presque personne qui ne donnât dans ces extravagances, & il conclut *que presque tout étoit illusion, & que jusqu'à ce temps-là, on n'avoit guere adopté que des erreurs en tout genre.*

N'en déplaise à M. *de Voltaire*, ce monde, presque tout ensorcelé, n'a jamais existé que dans certaines imaginations hardies & sans regle ; frappées d'un objet, elles le multiplient sans examen & sans réflexion, & quelquefois même sans vraisemblance. Les soupçons, les craintes, les imputations de sorcelleries étoient autrefois beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui ; on en parloit plus, & l'on n'en voyoit peut-être pas davantage.

Il est difficile de trouver une proposition plus extravagante & plus insensée que celle qui dit que l'on n'avoit guere adopté que des erreurs de l'antiquité ; on avoit adopté, de l'antiquité, des loix, des regles de mœurs, la connoissance de la Religion. Doit-on mettre cela parmi les erreurs ? L'erreur la plus méprisable est celle de ces orgueilleux Philosophes, qui, regardant en pitié le reste du genre humain, se croient au-dessus de toutes les erreurs.

Parmi les jugements que porte M. *de Voltaire* sur la plupart de nos Ecrivains, il y en a qui sont justes, il y en a dont on doit se défier ; les uns montrent un goût sûr, les autres une basse jalousie. Que penseront

les hommes éclairés en voyant *Rouſſeau* mis dans la foule des Ecrivains médiocres, en parallele avec la *Mothe Houdard*, & même au-deſſous de lui ?

» *Rouſſeau*, dit-il, avec moins d'eſprit, » moins de fineſſe & de facilité, eut beau- » coup plus de talent pour l'art des vers. «

Voilà tout le bien qu'il en a pu dire : il fait aſſez peu de cas de ſes Epîtres ; il ne dit mot de ſes inimitables Cantates, genre de Poéſie dont *Rouſſeau* eſt comme le créateur : il auroit corrompu la Langue Françaiſe, ajoute *Voltaire*, ſi le ſtyle marotique, qu'il employa quelquefois, avoit été imité. » On peut demander ici où eſt le goût & l'équité ; le ſtyle marotique plaît infiniment dans le naïf & le familier ; perſonne, dans le ſublime & le gracieux, ne s'exprime avec plus de nobleſſe & de légéreté que *Rouſſeau* ; mais *Rouſſeau* a été contemporain de *Voltaire* ; ſes Ouvrages ont toujours été lus & admirés de tout le monde. M. de *Voltaire* auroit-il pu gagner ſur lui de le louer ? *Rouſſeau* ſera toujours regardé comme le premier des Poëtes lyriques, & comme un des Poëtes les plus parfaits que la France ait donné. Ce que *Voltaire* oſe en dire le fera regarder comme le plus jaloux des Critiques & le plus inique des Juges. Il dit encore qu'il faut imputer à *Rouſſeau* les fameux couplets, ou flétrir deux Tribunaux qui prononcerent contre lui.

Il eſt ſurprenant que *Voltaire* n'ait pas ap-

perçu le faux d'un raiſonnement pareil : la calomnie peut être conduite avec tant d'artifice qu'elle ne puiſſe pas être découverte. Les Juges ſont obligés de prononcer ſelon les preuves alléguées & les diſpoſitions faites ; ils peuvent donc prononcer des ſentences légitimes pour la forme, injuſtes pour le fond, mais dont tout l'odieux doit retomber ſur les calomniateurs & les faux témoins. *Rouſſeau* n'auroit pas été le premier innocent qui eût ſuccombé à la calomnie.

Le Duc, Régent, lui permit, en 1719, de revenir dans ſa patrie ; il eut aſſez de courage pour refuſer cette grace, à moins qu'on ne fît laréviſion de ſon procès ; il proteſta de ſon innocence juſqu'à la mort : avant de recevoir le Viatique, il déclara, en prenant Dieu à témoin, que l'imputation des couplets étoit une noire calomnie. Tout cela ſera plus d'impreſſion ſur un homme ſenſé que les déclamations de *Voltaire* ; on regardera toujours comme une indigne baſſeſſe de perſécuter, juſques dans le tombeau, un homme ſi cher à la République des Lettres, & de répandre le fiel juſques ſur ſes cendres.

Le même Critique qui a mis *Rouſſeau* parmi les génies médiocres, met *Quinaut* au même rang que les *Corneille*, les *Racine*, les *Moliere* & les *Boileau*. Qu'on juge par-là de l'équité & de la ſagacité de ſes jugements. Il y a de la douceur & des graces dans les vers de *Quinaut*, mais il n'y a ni feu ni imagination : preſque toutes ſes pieces

ſont jettées dans le même moule ; peu de perſonnes en peuvent ſoutenir la lecture ; elles avoient beſoin, comme le dit M. *Boileau*, que *Lulli* les réchauffât des ſons de ſa muſique ; elles ne paſſent qu'avec ce ſecours : auſſi l'Opéra n'eſt-il ſupportable que par le ſpectacle, la muſique & les danſes ; tout le monde éprouve que le reſte y ennuie.

» On ſait par cœur des ſcenes entieres de » *Quinaut*, dit encore *Voltaire* ; c'eſt un » avantage qu'aucun Opéra d'Italie ne pour- » roit obtenir. «

Si on le fait, cela marque la beauté de la muſique : les *Aria* de *Metaſtaſio* ſont plus chantés en Italie que les ſcenes de *Quinaut* ne le ſont en France : l'éloge de *Quinaut* & le mépris de l'Italie, ſont également outrés ; l'équité & le goût y manquent.

En parlant des beaux Ouvrages en proſe qui ont diſtingué le ſiecle de *Louis* XIV, *Voltaire* s'écrie : *Qui croiroit que tous ces beaux Ouvrages n'auroient probablement jamais exiſté, s'ils n'avoient été précédés par la Poéſie ? C'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain chez toutes les Nations.*

On peut répondre à M. *de Voltaire*, que perſonne ne le croiroit : les plus grands Ecrivains en proſe, chez les Romains, ont été avant les grands Poëtes. *Hortenſius*, *Ciceron*, *Céſar* ont précédé les *Virgile*, les *Horace*, les *Tibulle*. Parmi les Français, les

Bossuet & les *Bourdaloue* ont été contemporains des *Corneille* & des *Racine*. Jean de *Lingendes*, Evêque de Mâcon, dont M. *de Voltaire* vante tant l'éloquence, les avoit précédés. Les vives images de la Poésie, les grands traits de l'éloquence, la justesse & la précision de la Philosophie, peuvent s'aider mutuellement ; mais l'une ne donne pas naissance à l'autre.

CHAPITRE LV.

Des Finances.

On dit que M. *de Voltaire* avoit eu grande envie d'être fait Ministre d'Etat ; je ne sais pas s'il eût bien réussi dans la partie des Finances : il dit que dans les dernieres années de *Louis* XIV on avoit poussé jusqu'à quarante livres la valeur numéraire du marc d'argent, qui n'étoit auparavant qu'à vingt-huit. *Ressource fatale*, s'écrie-t-il, *par laquelle le Roi étoit soulagé un moment, pour être ruiné ensuite !* Cependant les personnes qui pensent jugeront que dans les besoins pressants, le Roi prenoit un moyen très-efficace pour subvenir aux nécessités de l'Etat, parce que 1° si le Roi perdoit trois dixiemes de ce qu'il tiroit de ses Peuples, il pouvoit réparer cette perte par quelque impôt qui auroit remplacé ces trois dixiemes, & cet impôt alors n'eût pas réellement plus chargé les

Peuples qu'ils ne l'étoient auparavant ; mais il se libéroit en même-temps de trois dixiemes de toutes les charges de l'Etat, appointements, pensions & autres choses semblables, ce qui faisoit un avantage évident.

Mém. du Comte de Boulainvilliers.

2° Le Roi fit cette augmentation de la valeur numéraire du marc d'argent dans un temps où les charges excédoient de beaucoup ses revenus : il gagna donc beaucoup plus par cette diminution réelle des charges, qu'il ne perdoit par la diminution réelle de la recette.

3° Désapprouver l'augmentation de la valeur du marc d'argent, c'est ce qu'on ne peut faire que par rapport aux pertes des particuliers qui avoient placé leur argent à constitution de rente ; elle leur a été très-funeste, il est vrai, mais elle a été très-utile au Roi. La réflexion de M. *de Voltaire* est donc fausse, & l'exclamation vaine.

Il traite souvent & hardiment d'absurdités certaines choses qui sont racontées par d'autres Auteurs ; mais comment faudra-t-il traiter cette anecdote qui se trouve au Chapitre des Finances ?

» Le Roi, dit-il, se priva de toutes ces » tables d'argent, de ces grands guéridons, » de ces consoles, de ces grands canapés » d'argent massif, & de tous ces autres meu» bles qui étoient des chefs-d'œuvre de ci» selure de la main de *Balin* : ils avoient » coûté dix millions ; on en retira trois. «

Il falloit donc qu'il y eût dans ces ouvra-

ges pour plus de ſept millions de façon, tandis qu'il n'y avoit pas pour trois millions de valeur de matiere ; c'étoit bien là le cas de dire avec *Ovide : Materiam ſuperabat opus*. *Voltaire* ne dit pas quel eſt le Duc ou le Prince de qui il tient cette belle anecdote.

CHAPITRE LVI.

De la Cour de Rome & des affaires eccléſiaſtiques.

LOrſqu'un homme comme M. *de Voltaire* traite des affaires eccléſiaſtiques, le Clergé & la Cour de Rome ne doivent pas s'attendre à être fort ménagés, ni les Lecteurs à être ſûrement inſtruits. Un mêlange de beaucoup de traits piquants, & de quelques ménagements artificieux pour la Cour de Rome, un aveu de la décence du Clergé de ce ſiecle, pour rendre mépriſable le Clergé des ſiecles précédents ; des imputations incertaines & mal prouvées ; des déciſions où il y a plus de hardieſſe que de ſageſſe & de raiſon : voilà ce qui ſe trouve répandu parmi quelques vérités dans les Chapitres où M. *de Voltaire* traite des affaires eccléſiaſtiques ; nous nous bornerons à quelques obſervations fort courtes.

Les hommes ſages, Français ou Etrangers, n'approuveront jamais tout ce que les

Papes ont fait ; les Papes eux-mêmes ont souvent désapprouvé & réparé ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs. Les fautes d'un Roi n'autorisent pas un Ecrivain à déclamer contre la Puissance royale, qu'on doit toujours respecter : les fautes de quelques Papes ne l'autoriseront pas non plus à déclamer contre la Puissance pontificale, que l'on doit respecter également dès que les droits des Couronnes n'y sont point intéressés.

C'est une injustice qu'on fait à la Cour Romaine de la représenter comme un bureau où tout se délivre à prix d'argent, où *toutes les graces sont taxées, & où l'on achete des dispenses à tout prix.*

Voltaire ne sait pas apparemment qu'il y a une infinité de graces qui ne s'accordent qu'avec cette clause, qu'on n'aura rien donné & qu'on ne donnera rien pour l'obtenir, sans quoi elles sont déclarées nulles & de nul effet. Pour ce qui est des dispenses dans les matieres graves, un des plus habiles Canonistes * Français regarde les renvois à Rome comme un des moyens les plus propres à assurer la liberté épiscopale, & à empêcher que l'autorité ne soit jamais compromise.

* Gabalsut Theoria & praxis Jur. Can.

» L'autorité spirituelle du Pape, dit-il en » un autre endroit, est abhorrée dans la moi- » tié de la Chrétienté ; & la maxime de la » France est de le regarder comme une Per- » sonne sacrée & entreprenante, à laquelle il » faut baiser les pieds, & lier quelquefois » les mains. «

On n'ignore pas que l'autorité ſpirituelle du Pape eſt abhorrée parmi les Proteſtants ; mais les Français Catholiques & inſtruits ne reconnoîtront pas leurs ſentiments dans cette maxime , qu'*il faut baiſer les pieds au Pape , & lui lier les mains.*

S'il ne s'agit que de choſes ſpirituelles , la Cour , qui eſt auſſi intéreſſée , & même qui y eſt plus intéreſſée que les Peuples , a toujours donné l'exemple de l'obéiſſance au Vicaire de Jeſus-Chriſt. S'il s'agit de la puiſſance temporelle , on ne regarde en France le Pape que comme un Prince étranger : ſi le ſpirituel & le temporel ſont mêlés , la Cour , le Clergé , les Cours ſouveraines ne manquant pas d'annoncer aux Peuples ce qu'ils doivent , les Peuples obéiſſent avec docilité & avec plaiſir.

» Les Religieux , ajoute *Voltaire* , dont
» les Chefs réſident à Rome , ſont encore
» autant de ſujets immédiats du Pape , ré-
» pandus dans tous les Etats. Prêter ſer-
» ment à un autre qu'à ſon Souverain , eſt
» un crime de leze-Majeſté dans un Laï-
» que ; c'eſt un acte de Religion dans le
» Cloître. «

Voilà un galimathias où il n'y a pas l'ombre de bon ſens. Jamais Religieux n'a regardé le Pape comme ſon Souverain ; jamais Religieux ne lui a prêté ſerment de fidélité. Un Religieux fait vœu d'obéiſſance à ſon Supérieur ſelon ſa regle & ſon inſtitut. Ce qui regarde la puiſſance pontificale n'entre pour

rien dans ce ferment ; l'exercice de l'obéiſſance n'a point de rapport à la puiſſance civile ; elle ne s'étend pas au-delà des obſervances monaſtiques. Voilà à quoi aboutit le vœu d'obéiſſance. Etoit-ce la peine d'enfiler ces grandes paroles : *Qu'on fait dans le Cloître un acte de religion de ce qui deviendroit un crime de leze-Majeſté dans un Laïque ?* Diſons maintenant un mot des affaires eccléſiaſtiques de France.

M. *de Voltaire* fait, ſans le vouloir, le plus bel éloge de la ſageſſe & de la religion de *Louis* XIV ; il aſſure que *ſi ce Prince l'avoit voulu, il n'avoit qu'à dire un mot ; qu'on auroit créé un Patriarche, rompu avec Rome, établi en France une Egliſe Catholique, Apoſtolique & qui n'auroit pas été Romaine.*

C'eſt-à-dire que, ſi *Louis* XIV l'avoit voulu, on auroit établi une Egliſe Gallicane ſur le modele de l'Egliſe Anglicane.

Cette idée de la création d'un Patriarche en France, eſt une idée qui n'a point été approfondie, & qui ne peut point ſoutenir un ſage examen. Cette idée peut ſurprendre dans la ſpéculation ; mais elle auroit trouvé de très-grandes difficultés dans l'exécution : car, premiérement, peut-on ſuppoſer que les Evêques de France euſſent jamais conſenti à reconnoître un de leurs Pairs pour leur Supérieur ? & quand même ils y auroient conſenti, auroient-ils pu s'accorder ſur le choix ? L'Archevêque de Vienne, qui prend

e titre de Primat des Primats, & celui de Lyon, qui ſe porte pour Primat des Gaules, auroient-ils voulu le céder aux autres ?

L'Archevêque de Bourges, qui ſe dit Primat d'Aquitaine, & celui de Rouen, qui prend le même titre pour la Neuſtrie, n'auroient-ils pas fait valoir leurs prétentions & ſoutenu leurs droits ? Qui eſt-ce qui auroit eu l'autorité pour décider ? Qui eſt-ce qui ſe ſeroit cru obligé de ſe ſoumettre ?

Secondement, ce Patriarche auroit été dépendant du Pontife Romain, ou il en auroit été indépendant : s'il eût été dépendant du Pontife Romain, on ne gagnoit rien à l'érection du patriarchat ; s'il en eût été indépendant, on rompoit l'unité qui eſt eſſentielle à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ; on n'étoit plus de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. La diſtinction de la diſcipline & du dogme ne fait rien ici, puiſque la France ne ſe croit pas obligée de recevoir rien de ce que Rome ordonne pour la diſcipline, qu'avec certaines précautions, & après beaucoup d'examens & de formalités, & qu'elle ne pourroit pas rejetter le dogme ſans tomber dans l'héréſie : ainſi on voit bien le mal que l'érection d'un patriarchat en France auroit pu faire, mais on n'en voit pas le bien.

Quelque mécontent que fût *Louis* XIV du Pape *Innocent* XI, il eut cependant toujours en horreur ce qu'on lui laiſſa entrevoir d'un projet de ſéparation d'avec l'Egliſe de Rome ; on aſſure même qu'il s'en exprima

d'une maniere à ôter à qui que ce fût la hardiesse de lui parler sur ce sujet.

Ce grand Prince, vraiment digne du titre de Fils ainé de l'Eglise, savoit que la Religion Chrétienne est une ; que le Successeur de *S. Pierre*, Vicaire de Jesus-Christ, en est le chef nécessaire ; que l'Eglise de Rome est la Mere & la Maîtresse de toutes les Eglises particulieres, & le centre de l'unité, & qu'il étoit à craindre qu'une séparation n'entraînât bientôt une altération dans la foi. Il pensoit en cela plus chrétiennement & plus judicieusement que M. *de Voltaire*.

Le premier dépit de *Henri* VIII n'occasionna d'abord qu'une séparation en Angleterre ; mais la séparation entraîna bientôt le bouleversement entier de la Religion. Personne n'ignore que les guerres civiles, le mêlange monstrueux de toute sorte de sectes, l'impiété, l'irréligion, ont été depuis lors le partage de l'Angleterre. Le bonheur de la France voulut que *Louis* XIV fût plus maître de ses ressentiments que *Henri* VIII ne l'avoit été des siens.

M. de *Voltaire* le blâme de n'en avoir pas fait assez, & de n'avoir pas voulu consentir *à une démarche qui étoit plus aisée qu'elle ne paroissoit hardie, & qui étoit le vœu de toute la Nation.* Mais il fait voir par-là, ou que la pureté de la Religion ne l'intéresse guere, ou qu'il n'a pas vu les suites dangereuses d'une démarche

qui lui paroît ſi aiſée. C'eſt donc manquer de pénétration ou de Religion.

Il nous parle enſuite beaucoup de tout ce qui ſe paſſa aux derniers Etats-Généraux tenus en 1614. Mais ce qu'il nous en dit, l'homme ennemi de la Religion & du Clergé le lira avec plaiſir ; l'homme ignorant, avec ſurpriſe, & l'homme éclairé, avec indignation. Rien de plus aiſé que de démontrer la fauſſeté de ce qu'il avance ſur cette matiere.

Il dit : » 1° Que la Chambre Eccléſiaſti-
» que, en avouant que la Perſonne de nos
„ Rois étoit ſacrée, perſiſta à ſoutenir que
„ la Couronne étoit dépendante. 2° Que le
„ Cardinal *du Perron* s'emporta juſqu'à dire
„ que la puiſſance du Pape étoit pleine, plé-
„ niſſime, directe au ſpirituel, indirecte au
„ temporel, & qu'il avoit charge de dire qu'on
„ excommunieroit ceux qui avanceroient
„ que le Pape ne peut pas dépoſer les Rois.
„ 3° Que l'eſprit du Clergé étoit alors le
„ même que celui qui avoit autrefois dépoſé
„ *Louis* le Débonnaire. “

On donne hardiment le défi à M. *de Voltaire* de citer un ſeul endroit du procès-verbal de l'Aſſemblée Eccléſiaſtique où il ſoit parlé de ce qu'il oſe imputer au Corps reſpectable du Clergé. Tout ce qui s'y paſſa y eſt rapporté. La ſource eſt ſûre & infaillible.

On ſait bien que le Clergé refuſa de recevoir la loi que propoſoit le Tiers-Etat, parce que le Tiers-Etat la propoſoit comme conforme à la parole de Dieu. Le Clergé ſou-

Procès-verbal des Etats de 1614.

tint que ce n'étoit point au Peuple, mais au Clergé seul à décider si une chose étoit conforme à la parole de Dieu, & par conséquent de foi. Mais il n'y eut jamais un mot contre l'indépendance des Rois.

Le Cardinal *du Perron*, l'un des plus grands Théologiens & des plus savants hommes de son siecle, l'homme de confiance du Roi *Henri* le Grand, & le plus redoutable fléau des Hérétiques, eut beaucoup de part à ce qui se passa aux Etats de 1614. Dans le discours qu'il fit à l'occasion de la loi proposée par le Tiers-Etat, il établit d'abord les droits sacrés de la Personne de nos Rois, & leur souveraineté indépendante. Ensuite il fait voir les inconvénients du serment qu'exigeoit la loi proposée; mais il n'y a pas la moindre chose de ce que *Voltaire* lui fait dire avec tant d'emportement. Il est vrai qu'on fit courir le bruit quelque temps après que le Cardinal avoit osé tenir ces propos; mais ces bruits étoient sans vraisemblance, comme sans preuves. Il n'y avoit que de misérables Ecrivains, mal intentionnés contre le Cardinal & contre le Clergé, qui pussent les répandre & les recueillir.

Procès-verbal des Etats de 1614.

Le troisieme article qu'avance encore M. *de Voltaire*, n'est qu'une insulte grossiere faite de gaieté de cœur au Corps Episcopal, & qui est bien détruite par les déclarations que fit plusieurs fois le Clergé durant la tenue des Etats. Elles se trouvent dans le

procès-verbal de la Chambre Eccléſiaſtique aux Etats de 1614.

CHAPITRE LVII.

Du Calviniſme.

LA nouvelle découverte qu'a fait le Philoſophe *Voltaire* de l'origine des héréſies eſt bien digne de remarque. Jamais les plus furieux ennemis de la Catholicité n'ont fait couler de leur plume un fiel ſi amer que celui qui coule de la ſienne ; & jamais ils ne ſont tombés dans des contradictions plus évidentes.

„ Il eſt affreux ſans doute, dit-il, que „ l'Egliſe Chrétienne ait toujours été déchi„ rée par ſes querelles, & que le ſang ait „ coulé pendant tant de ſiecles par des „ mains qui portoient le Dieu de la paix. „ J'ai recherché long-temps comment & „ pourquoi cet eſprit dogmatique, qui di„ viſa les écoles de l'antiquité païenne ſans „ cauſer le moindre trouble, en a produit „ parmi nous de ſi horribles. Ne pourroit„ on pas trouver l'origine de cette nouvelle „ peſte qui a ravagé la terre, dans l'eſprit „ républicain qui anima les premieres Egli„ ſes ? Les aſſemblées ſecrettes, qui bra„ voient d'abord dans des caves & dans des „ grottes l'autorité des Empereurs Romains, „ formerent peu-à-peu un Etat dans l'Etat.

„ C'étoit une République cachée au milieu
„ de l'Empire. *Constantin* la tira de dessous
„ terre, pour la mettre à côté du Trône. "

Voyons si cette déclamation s'accorde avec la raison, avec les faits, & si le déclamateur s'accorde avec lui-même.

Sur quoi M. *de Voltaire* ose-t-il affirmer que les premieres Eglises Chrétiennes étoient animées d'un esprit républicain ? est-il une Religion qui impose des préceptes plus forts & plus pressants d'obéir aux Souverains, de respecter leur puissance, de se conformer à tous leurs ordres, quelque fâcheux & incommodes qu'ils puissent être, sauf le seul cas où ces ordres seroient contraires à la Loi divine ?

L'esprit républicain s'est bien retrouvé chez les Presbytériens & Puritains d'Angleterre, chez les révoltés de Hollande, chez les Huguenots de France. Les *Cromwel*, les *Nassau* surent bien en profiter. Les Rochelois les soutinrent pendant près de quatre-vingt ans. C'est-là l'esprit de la réforme. Mais attribuer cet esprit à l'Eglise vraiment Chrétienne, qui est l'Eglise Catholique, c'est la calomnier. Elle leur apprend à obéir, quoi qu'il en coûte, & à être plutôt les victimes que les vengeurs de l'iniquité.

Cette chimere de l'esprit républicain des premieres Eglises Chrétiennes n'est-elle pas encore détruite par les faits les plus constants ? *Tertullien*, qui vivoit dans le deuxieme siecle, ne défie-t-il pas le Sénat Ro-

main de citer un ſeul cas où l'on ait trouvé les Chrétiens rebelles & réfractaires aux ordres des Empereurs ? *Voltaire* lui-même, en parlant de la Religion Catholique, qui eſt la vraie Religion Chrétienne, ne dit-il pas qu'elle n'eſt regardée par la plupart des Proteſtants que comme une Religion d'eſclavage ? Comment donc accuſe-t-il maintenant cette même Religion & cette même Egliſe d'être animées d'un eſprit républicain ?

Parce que les Chrétiens ſe cachoient autrefois dans des grottes, pour exercer le Culte Divin, durant les perſécutions, *Voltaire* les accuſe d'avoir bravé l'autorité des Empereurs. Croit-il donc qu'ils auroient mieux fait de renoncer entiérement à leur Religion, & d'obéir ? Mais oublie-t-il qu'il eſt Chrétien lui-même ? Et pourquoi leur fait-il un crime de ce que Dieu exigeoit comme un devoir, & qu'il récompenſoit comme une héroïque vertu ?

Il nous repréſente ici la Religion Chrétienne comme une Religion qui ne put exercer ſon culte que dans des aſſemblées ſecrettes & tenues à la dérobée dans des grottes & dans des caves, & que *Conſtantin* tira enfin de deſſous terre pour la mettre à côté du trône. Et dans le premier volume de l'Hiſtoire Générale, il nous repréſente cette même Religion comme ayant été aſſez libre ſous les Empereurs, protégée par le plus grand nombre, & qui ne fut perſécutée par quelques-uns

Hiſt. Gén. ch. V.

que pour des raiſons d'Etat, & parce que les Chrétiens étoient des factieux.

D'où vient cette différence de ſentiments dans le même homme? C'eſt que dans l'Hiſtoire Générale il veut ôter à la Religion le merveilleux de ſon établiſſement, malgré tant de perſécutions ſanglantes. Ici il veut la rendre reſponſable de tous les maux de l'univers. Les ſentiments changent comme les vues qu'on ſe propoſe. On ne trouvera pas un Ecrivain qui en change auſſi aiſément que *Voltaire.*

Dans la maniere dont il préſente l'origine, les progrès & la décadence du Calviniſme, il enchaîne admirablement bien les faits; c'eſt un talent qu'on ne peut trop louer dans lui. Il ſe fait l'écho de tous les cris & des lamentations des refugiés ſur les perſécutions de *Louis XIV.* C'eſt une choſe qui eſt toujours de ſon goût. Il donne ſouvent dans le faux, & tombe dans des contradictions ſenſibles. C'eſt un inconvénient inévitable à celui qui ſe laiſſe plus entraîner par le plaiſir de maltraiter les Puiſſances ennemies de l'héréſie, que par l'amour de la vérité. Il plaint la France des pertes qu'elle a faites par l'*imprudente* révocation de l'Edit de Nantes; & il fait voir qu'il n'eſt ni bon Politique, ni bon Philoſophe, ni bon Français.

Il nous dit à la fin d'une page * que *ſi Henri IV avoit voulu diſſiper la faction des Huguenots, il ne l'auroit pas pu.* Et il aſſure

* Hiſt. Génér. t. 7, p. 53.

dans la page ſuivante qu'*il ne leur laiſſa leurs privileges que par bonne volonté.* Il affirme que les Huguenots faiſoient tout au plus la douzieme partie de la Nation, c'eſt-à-dire quinze à ſeize cens mille ames; & tout de ſuite il ajoute que dans *le ſeul Dauphiné ils avoient quatorze Villes de ſûreté*, c'eſt-à-dire quatorze Villes toutes Calviniſtes, & où ils étoient les maîtres; que *Louis XIII ſoumit plus de cinquante de leurs Villes* en 1621. Or il ne parcourut cette année que la Saintonge, la Guienne & le Languedoc, qui étoient des Provinces preſque toutes Calviniſtes, & qui ne faiſoient qu'une cinquieme partie du Royaume. La Normandie, l'Iſle de France, la Bourgogne & preſque tous les Pays que parcourt la Loire étoient encore pleins de Huguenots. Comment ne faiſoient-ils qu'un douzieme de la Nation? Mais a-t-il oublié ce qu'il aſſure dans l'Hiſtoire Générale, que ſous *François II* les Calviniſtes faiſoient déjà la ſixieme partie de la Nation?

Il affirme hardiment *qu'on forçoit les Huguenots de communier.* Il fait voir par-là qu'il a la foibleſſe de débiter les contes que lui ont fait les refugiés de Londres & de Berlin, & qu'il ignore la maniere dont on en uſe en France envers eux. Il y a certains exercices de catholicité qu'on exige des Proteſtants. On n'exige point qu'ils communient; il ſuffit d'avoir fait quelque ſéjour dans le Languedoc pour en être convaincu: ou ſi quelques Eccle-

ſiaſtiques ou Officiers indiſcrets l'ont exigé, ils ont alors agi contre l'Ordonnance.

Les triſtes lamentations, ou les furieuſes déclamations des *Larrey*, des *Bayle*, des *Saurin*, contre *Louis XIV*, ſont des oracles pour *Voltaire*. C'eſt d'eux qu'il emprunte ſes plus énergiques expreſſions. *Ces malheureux*, dit-il en un endroit, *étoient livrés aux Soldats, qui eurent toute licence, & pluſieurs en furent ſi maltraités qu'ils en moururent. C'étoit*, dit-il en un autre, *un contraſte étrange, que du ſein d'une Cour voluptueuſe il partît des ordres ſi durs & ſi impitoyables.* Les dragonades, les roues, les bûchers ſont rappellés; mais on ne rappelle pas les crimes qui mériterent ces ſupplices. On laiſſe tout cela ſur le zele inhumain de la Religion.

L'Edit de Nantes donnoit aux Huguenots des privileges & des droits d'abord extorqués par les armes, & enſuite accordés à la néceſſité. Cette tolérance étoit déshonorante pour la Religion & pour la Majeſté Royale; mais elle étoit néceſſaire dans les circonſtances. Ainſi on ne peut pas blâmer *Henri* IV de l'avoir accordée, ni *Louis* XIV de l'avoir révoquée. On uſa dans la révocation de l'Edit, de la modération qu'on devoit attendre d'un Prince ſage & équitable. On ne ſuivit pas toujours l'eſprit & les vues de *Louis* XIV. Mais les vexations furent bien moindres que ne les annoncerent les cris des refugiés.

CHAPITRE LVIII.

De la révocation de l'Edit de Nantes.

LA révocation de l'Edit de Nantes a été la matiere de bien des raisonnements & de bien des dissertations. Des hommes intéressés & passionnés ont poussé des cris ; des politiques à vue courte ont hardiment donné leurs décisions. On a crié à la dureté & à l'injustice, on a exagéré les pertes que cette révocation a causées à la France. Cependant quand on l'examine avec soin, on trouve qu'il y a bien plus de prévention que de raison & de vérité dans ces déclamations, ces plaintes & ces cris. On a fait quelques pertes, il est vrai ; mais ces pertes sont bien moindres qu'on ne le veut faire entendre ; elles ont été compensées par des avantages bien considérables, qu'on n'apperçoit pas, ou dont on ne dit mot ; elles ont été bientôt réparées : enfin les étrangers n'en ont pas tiré de si grands secours qu'on ose l'annoncer.

Quand *Louis* XIV n'auroit pas eu en vue l'honneur de la Religion en révoquant l'Edit de Nantes, il auroit dû cependant le faire pour assurer l'autorité royale & la tranquillité de l'Etat. Pendant cinq regnes de suite les Huguenots avoient presque toujours eu les armes à la main ; ils avoient arraché successivement aux Rois une infinité de privile-

ges qui ne les laissoient plus sujets qu'à demi ; ils avoient établi une espece de République dans le sein même de la Monarchie. Dès le commencement des guerres civiles ils inonderent la France de troupes étrangeres, ils donnerent plus de combats & de batailles, saccagerent plus de Villes, ravagerent plus de Provinces que n'ont jamais pu faire les ennemis de la France pendant ses plus grands malheurs.

Ils se révolterent contre *Louis XIII*, & ne furent arrêtés que par les coups que leur porta le Cardinal *de Richelieu.* Ils n'oserent rien entreprendre sous le gouvernement ferme & vigoureux de *Louis XIV*. Mais que n'avoit-on pas à craindre dans une minorité, sous un gouvernement foible ou avec des Ministres qui n'auroient pas eu la vigueur des *Richelieu*, ou l'habileté des *Mazarin ?* Le passé devoit toujours faire craindre pour l'avenir ; ainsi indépendamment de l'avantage de la Religion, *Louis XIV*, en révoquant l'Edit de Nantes, faisoit encore celui de l'Etat. Il en assuroit la tranquillité en arrachant les racines de ces dangereuses factions ; il affermissoit l'autorité royale, en supprimant une secte qui lui avoit donné de si terribles atteintes.

Il étoit donc de la bonne politique de donner le dernier coup au Calvinisme par la révocation du fameux Edit.

Il est vrai que la France fit par-là quelque perte ; mais cette perte avoit été pré-

vue

vue au moins en partie, & l'on crut avoir de bonnes raiſons de faire ce ſacrifice. Que l'on compte ſi l'on veut quatre à cinq cens mille ames, hommes, femmes & enfants, qui ſortirent du Royaume : c'eſt le nombre que met *Voltaire* lui-même. Cette perte, à la bien évaluer, n'eſt pas ſi grande que celle que l'on fait quelquefois dans une ſeule guerre. On y perd quelquefois des deux ou trois cens mille hommes qui ſont tous dans la fleur de la jeuneſſe, ou dans la force de l'âge. Si la guerre eſt de longue durée, la perte va encore plus loin. Blâmera-t-on *Louis XIV* d'avoir fait, pour l'honneur de la Religion & pour aſſurer la tranquillité de l'Etat, des ſacrifices pareils à ceux que font ſi ſouvent les Princes par ambition ou par caprice ?

Quant à ce détail que fait *Voltaire des manufactures d'étoffes, de galons, de chapeaux, de bas*, qui furent tranſportées chez les étrangers, ce n'eſt-là qu'une déclamation d'un Avocat qui ſoutient une mauvaiſe cauſe. Les Anglois avoient les métiers de bas avant nous ; & ils ne ſe ſont jamais guere fournis de nos étoffes. L'Allemagne & tout le Nord continuerent à tirer les leurs de France. Quelques Etrangers y ont un peu gagné ; mais notre commerce en a ſi peu ſouffert, qu'il s'eſt trouvé encore plus étendu ſous *Louis* XV qu'il n'avoit jamais été ſous *Louis* XIV.

Pour cet *or de France, qu'on trouve encore très-communément en Allemagne,*

à ce que dit Voltaire, *& que les refugiés y répandirent il y a ſoixante & dix ans*, on peut dire hardiment qu'il n'exiſte que dans l'imagination de *Voltaire*. L'homme raiſonnable comprend bien qu'on doit trouver en Allemagne beaucoup d'argent de France, à cauſe des armées qu'on y a de temps en temps, & des ſubſides qu'on paie aſſez ſouvent à divers Princes de l'Empire. Mais il ne s'aviſera pas de dire que c'eſt l'argent que les refugiés y ont porté il y a déjà ſi long-temps.

L'autorité de *Voltaire* ne ſera pas aſſez forte pour nous perſuader une autre choſe qu'il nous aſſure encore à l'occaſion de l'Edit de révocation. C'eſt que *preſque tout le Nord de l'Allemagne n'étoit alors qu'un pays agreſte, ſans induſtrie, & qu'il reçut une face nouvelle de ces multitudes tranſplantées, qui y peuplerent des Villes entieres.*

Les Allemands ſeront bien éloignés d'en convenir. Ils nous fourniront des détails convaincants de la richeſſe de ces Pays que *Voltaire* appelle *agreſtes*, & qui, ſelon lui, n'ont commencé d'être quelque choſe que depuis les tranſmigrations des Huguenots. Brême, Hambourg, Lubeck & pluſieurs autres Villes du Nord de l'Allemagne étoient déjà des Villes très-puiſſantes & très-riches long-temps avant ces tranſmigrations.

Bien plus, *Voltaire* lui-même nous en fournit des preuves dans ſon Hiſtoire Géné-

rale, en nous parlant des richeſſes immenſes de l'Egliſe dans ces pays-là du temps de *Luther*. Mais dans l'Hiſtoite Générale il falloit exciter la jalouſie contre l'Egliſe. Ici il falloit condamner le zele de *Louis* XIV. Il ſe contredit, il eſt vrai; mais il ſe contente.

Enfin, ce que la France a fait de perte par la révocation de l'Edit de Nantes a été bientôt réparé, & les Etrangers n'en ont pas tiré ces profits immenſes qu'on fait ſonner ſi haut. Le commerce eſt aujourd'hui plus floriſſant qu'il n'a jamais été; les Villes commerçantes ſont plus peuplées & plus riches, & l'on ne peut citer aucune branche de notre commerce que la tranſmigration des Huguenots ait fait manquer.

Pour l'Angleterre & la Hollande, elles n'en ſont pas devenues plus puiſſantes qu'elles n'étoient auparavant. La Hollande ſur-tout l'eſt bien moins qu'elle ne l'étoit du temps de *Louis* XIV. La Pruſſe eſt preſque le ſeul Etat où les refugiés aient eu des établiſſements qui ont eu un peu plus de conſiſtance. Les autres établiſſements ne furent ni ſi conſidérables, ni ſi bien ſoutenus. Un grand nombre de ces fugitifs périrent de miſere, ou ils furent forcés de s'enrôler.

Je paſſe ſur beaucoup d'autres choſes qui mériteroient encore d'être relevées. Je me contenterai de faire encore deux petites obſervations. M. *de Voltaire*, en parlant du Miniſtre *Claude Brouſſon*, qui avoit conſpiré contre l'Etat, & qui fut pris & con-

damné à la roue par M. *de Bâville*, dit que ce Miniſtre *mourut comme mouroient les premiers Martyrs. Tous les Etrangers*, ajoute-t-il, *loin de le regarder comme un criminel d'Etat, ne voyoient en lui qu'un Saint qui a ſcellé ſa foi de ſon ſang*. Il faut avouer que l'expreſſion eſt bien décente & bien digne de *Voltaire*. Le parallele d'un conſpirateur avec les SS. Apôtres, avec les *Etienne*, les *Polycarpe*, les *Irenée* eſt bien juſte ! Ces Etrangers *qui ne voyoient qu'un Saint* dans le Miniſtre révolté, n'étoient certainement pas les Eſpagnols, ni les Allemands ou Flamands Catholiques. Les Anglois & les Hollandois, en ſe ſervant de ce rebelle, n'alloient pas, comme *Voltaire*, juſqu'à le canoniſer.

Il dit encore que *Louis* XIV *voulut à la fois humilier le Pape d'une main & écraſer le Calviniſme de l'autre*. Ces belles expreſſions auroient été bonnes dans ces vers bourſoufflés, où l'on ne cherche ni la raiſon, ni la vérité. Ici elles ne ſignifient rien. *Louis* XIV, malgré ſes différents avec *Innocent* XI, avoit pour lui une eſtime & un reſpect qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Catholiques priſſent pour modele ; & *Innocent*, malgré ſes mécontentements, avoit la plus haute eſtime pour la perſonne de *Louis* XIV. Jamais Pape n'a donné à un Roi des éloges plus flatteurs & plus glorieux que ceux que donna *Innocent* à *Louis* dans le Bref qu'il lui adreſſa après la révocation de l'Edit de Nantes.

CHAPITRE LIX.

Du Janſéniſme.

LE Chapitre que nous donne M. *de Voltaire* ſur le Janſéniſme, pourroit être regardé comme un petit chef-d'œuvre, ſi l'Auteur eût été auſſi entendu dans les matieres qu'il traite, & auſſi véridique dans les faits qu'il rapporte, qu'il eſt heureux dans l'expreſſion, le ſtyle & les liaiſons. En lui rendant la juſtice qu'il mérite, nous allons faire quelques remarques ſur l'altération & la ſuppoſition de certains faits, qu'il avance auſſi hardiment que s'il diſoit la vérité avec certitude & avec ſincérité.

En parlant de la Bulle de *Pie* V, qui condamna les écrits de *Baïus*, il dit que le Grand-Vicaire du Cardinal de *Granvelle*, Archevêque de Malines, déclara qu'*il falloit recevoir la Bulle du Pape, quand même il y auroit des erreurs.* C'eſt-là une de ces anecdotes ſecretes qu'on ne peut croire que ſur la parole de *Voltaire*; car il n'y en a pas la moindre preuve ni dans les Mémoires, ni dans la longue Hiſtoire du Baïaniſme, où l'on a ramaſſé tout ce qui s'eſt dit pour & contre dans l'affaire de *Baïus.*

Il n'eſt perſonne qui n'ait oui parler du fameux M. *Arnaud*, qui fut pendant ſoixante ans le chef des Janſéniſtes. Il avoit été exclu

de la Sorbonne à l'occaſion d'un écrit intitulé : *Lettre à un Duc & Pair*, *&c.* dans lequel il y avoit une propoſition qui fut condamnée. *Voltaire* rapporte cette propoſition, & il dit qu'*il eſt vrai que Saint Auguſtin & Saint Jean Chryſoſtôme avoient dit la même choſe que M. Arnaud ; mais que les conjonctures, qui changent tout, rendirent Arnaud coupable.*

Il eſt très-probable que M. *de Voltaire* n'a jamais lu les Saints Peres, & qu'ainſi il décide ſans connoiſſance. Saint *Auguſtin* & Saint *Jean Chryſoſtôme* n'ont jamais dit ce qu'il leur fait dire ; & cela eſt ſi vrai, que M. *Arnaud*, malgré toute ſon érudition, ne put jamais juſtifier ſa propoſition par aucun témoignage de ces Saints Docteurs.

M. *de Voltaire* ne laiſſe pas de dire que la condamnation de M. *Arnaud* fut un effet du deſpotiſme, parce que le Chancelier y fut préſent, & qu'on admit à l'aſſemblée beaucoup de Moines qui étoient Docteurs. Il rapporte à cette occaſion le bon mot de *Paſcal* dans ſes Provinciales : qu'*il étoit plus aiſé de trouver des Moines que des raiſons.*

Mais il falloit donc que la cauſe de M. *Arnaud* fût bien mauvaiſe, puiſqu'on ne put pas la défendre, & qu'on ne trouva pas aſſez de raiſons pour confondre ces Moines, & pour convaincre le plus grand nombre des autres Docteurs qui portoient des collets au lieu de capuchons.

Il ne paroît pas plus au fait de ce qu'on appella la paix de *Clément* IX, quand il dit que *l'accortiſe Italienne calma la vivacité Françoiſe.* Il auroit parlé plus juſte en diſant que l'habileté Janſéniſte dupa le rafinement Italien. *Clément IX* fut trompé, parce qu'il regarda comme ſinceres & priſes dans un ſens naturel, les expreſſions artificieuſes & enveloppées des quatre Evêques. Ni les Italiens, ni les Français ne firent en cela leur vrai perſonnage.

„ Je ſais, dit M. *de Voltaire*, que l'Abbé „ *Renaudot* allant un jour chez le Pape „ *Clément XI* le trouva liſant le livre de „ *Queſnel.* Voilà, lui dit le Pape, un livre „ excellent. Nous n'avons perſonne à Rome „ qui ſoit capable d'écrire ainſi. Je voudrois „ attirer l'Auteur auprès de moi. “

Le Pape *Clément XI* étoit un des plus grands génies & des meilleurs Théologiens de ſon ſiecle. Il étoit très-inſtruit ſur les matieres dont on diſputoit dans ce temps-là. Eſt-il vraiſemblable qu'il ait lu le livre de *Queſnel*, ſans s'appercevoir de ce qu'il y avoit de répréhenſible dans cet Ouvrage ? L'Abbé *Renaudot* ne reviendra pas de l'autre monde pour garantir les contes que fait M. *de Voltaire.*

Il nous aſſure enſuite que, lorſque les Prélats accepterent la Bulle dans leur aſſemblée de 1714, *l'acceptation pure & ſimple fut envoyée au Pape, & les modifications furent pour les Peuples.*

Les Cardinaux, Archevêques, Evêques, qui composoient l'assemblée de 1714, déclarent dans leur lettre au Pape, qu'ils ont reçu sa Bulle avec la plus grande vénération, & qu'ils ont arrêté un modele uniforme d'instruction pastorale, pour ôter aux esprits remuants toute occasion de dispute, & le Pape leur en marqua son contentement. Où est donc cette duplicité que leur prête ici *Voltaire* ? Croira-t-on sur sa parole, que tant de Prélats respectables aient été capables de cette bassesse & de cette lâcheté ?

Le Roi, dit-il encore, *accabla les deux partis du poids de son autorité suprême.* Mais un Ministre * Protestant nous assure que *les Evêques furent aussi libres à Paris en 1714, qu'ils avoient été libres autrefois à Nicée sous Constantin.* Cet Ecrivain ne parle que comme le procès-verbal de cette fameuse assemblée. *Voltaire* a puisé apparemment dans d'autres sources.

* M. Basnage.

On peut remarquer en général dans tout ce Chapitre du Jansénisme, que *Voltaire* a plutôt pris le style satyrique, pour divertir son lecteur, que celui de la vérité pour instruire ; qu'il parle hardiment des systêmes Théologiques, sans en donner une idée vraie ; qu'il traite quelquefois avec indécence les personnes les plus respectables ; qu'il paroît avoir puisé plutôt dans les gazettes amusantes, pour composer ce Chapitre, que dans les pieces authentiques. Il a cru appa-

remment cette maniere plus propre à divertir le public, & il s'y eſt tenu.

CHAPITRE LX.

Du Quiétiſme.

QUelques mépriſes qu'il y ait dans le Chapitre du Quiétiſme, je n'en aurois pas parlé, ſi l'on n'eût pas affecté de flétrir la mémoire du grand Archevêque de Cambrai, M. *de Fénelon.* On avoue bien que M. de *Cambrai* tira de ſa défaite un plus beau triomphe que M. de *Meaux* de ſa victoire; qu'il vécut toujours depuis dans ſon dioceſe en digne Archevêque, & que la douceur de ſes mœurs lui fit de tendres amis de tous ceux qui le virent.

Mais n'eſt-ce pas manquer au reſpect & à la juſtice qu'on doit à ce grand homme, de dire, comme *Voltaire*, que M. *de Fénelon* avoit je ne ſais quoi de romaneſque dans le caractere; que l'ambition régnant toujours dans ſon cœur, il n'avoit pas pu ſe défaire de ſon goût pour la Cour, & de l'eſpérance d'y reparoître & d'y tenir un rang diſtingué; que *Louis* XIV lui-même ne le regardoit que comme un eſprit chimérique, & comme un homme auſſi romaneſque en fait de Religion qu'en politique; & qu'enfin il ne ſe déclara contre le Cardinal de *Noailles* dans les querelles du Janſéniſme, que parce

que ce Cardinal s'étoit déclaré contre lui dans les affaires du livre des Maximes des Saints. Oſer flétrir une vertu auſſi pure & auſſi aimable que celle de M. *de Fénelon*, c'eſt ſe déclarer ennemi de la vertu elle-même.

Le livre des Maximes des Saints, compoſé par ce grand Archevêque, fut condamné, il eſt vrai ; mais cette condamnation, ſans faire tort à ſon eſprit, donna un nouvel éclat à ſa vertu. La poſtérité n'ignorera pas que le Roi fut prévenu, le Pape forcé, malgré ſes répugnances, à prononcer, l'Univers Chrétien dans l'admiration de la docilité & de la ſoumiſſion du Prélat condamné. Et l'on dira toujours ce qu'on diſoit dans le temps de cette fameuſe querelle entre ces deux grands rivaux, que l'un pécha par un excès, & l'autre par un défaut de charité.

L'Arehevêque de Cambrai, dit *Voltaire*, parodia ainſi ſur la fin de ſa vie un air de *Lulli*.

> Jeune, j'étois trop ſage,
> Et voulois trop ſavoir ;
> Je ne veux en partage
> Que badinage,
> Et touche au dernier âge
> Sans rien prévoir.

Comme ces vers ſentent un peu le libertinage philoſophique, on eſt bien aiſe de répandre ce petit nuage ſur la vertu de M. *de Cambrai*. Ce grand homme a-t-il fait ces vers ? & s'il les a faits a-t-il voulu y exprimer les ſentiments de certaines perſonnes, telles

qu'on en trouve quelquefois ; c'eſt ce qu'on ignore. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que ce ne furent jamais là les ſentiments de M. *de Cambrai.* Les Ouvrages & les Lettres qu'on a de lui, des dernieres années & même des derniers jours de ſa vie, font voir que ſa vertu devint toujours plus pure. Il n'y a qu'une malignité odieuſe qui oſe entreprendre de la flétrir.

Cependant M. *de Voltaire*, qui eſt toujours riche en anecdotes, & qui emprunte toujours le témoignage des morts pour appuyer ce qu'il avance de ſingulier, nous garantit la certitude de celle-ci. Il la tient, dit-il, du neveu même de cet Archevêque, le Marquis *de Fénelon*, tué, il y a une vingtaine d'années, à la bataille de Raucoux. On demande ſi la garantie eſt ſuffiſante.

Avant de finir ce Chapitre, je remarque que *Voltaire* affirme qu'il y eut trente-ſept propoſitions condamnées dans le livre des Maximes des Saints. Il n'y en eut que vingt-huit. Il dit que M. *de Fénelon*, ſur la fin de ſa vie, mépriſa toutes les diſputes, & l'on a cependant pluſieurs Ouvrages ſur le Janséniſme, faits peu de temps avant ſa mort. Il traite de conte abſurde ce que dit *Reboulet.* dans ſon Hiſtoire de *Louis* XIV, que l'Abbé *de Fénelon* s'oppoſa au deſſein qu'avoit le Roi de faire déclarer Reine madame *de Maintenon. Reboulet* n'eſt pas le ſeul Auteur qui l'ait écrit. Il y a un grand nombre d'Ecrivains qui ont dit la même choſe.

Quand on contredit la voix publique, dit

M. *de Voltaire* lui-même, *il faut avoir été témoin, & témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance.* Nous croirons ce qu'il avance ici, lorsqu'il aura fourni pour lui-même les preuves qu'il exige pour les autres.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce premier Tome.

Fin de la Table du Tome premier.